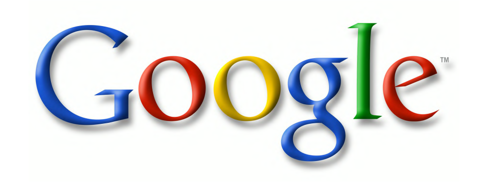
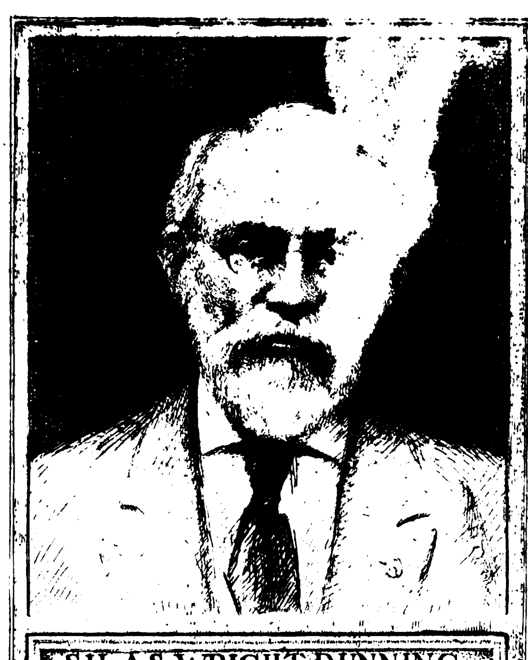
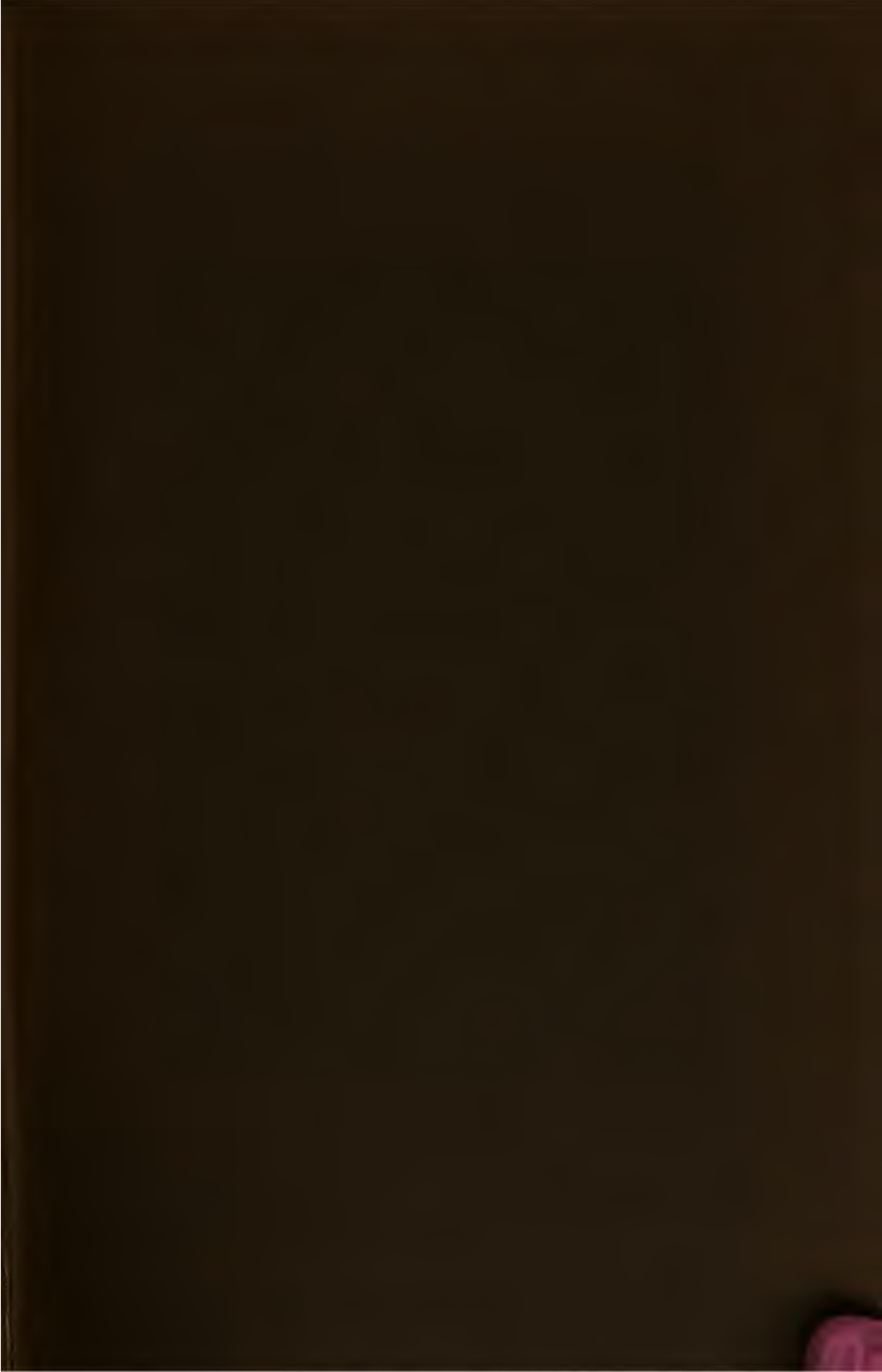
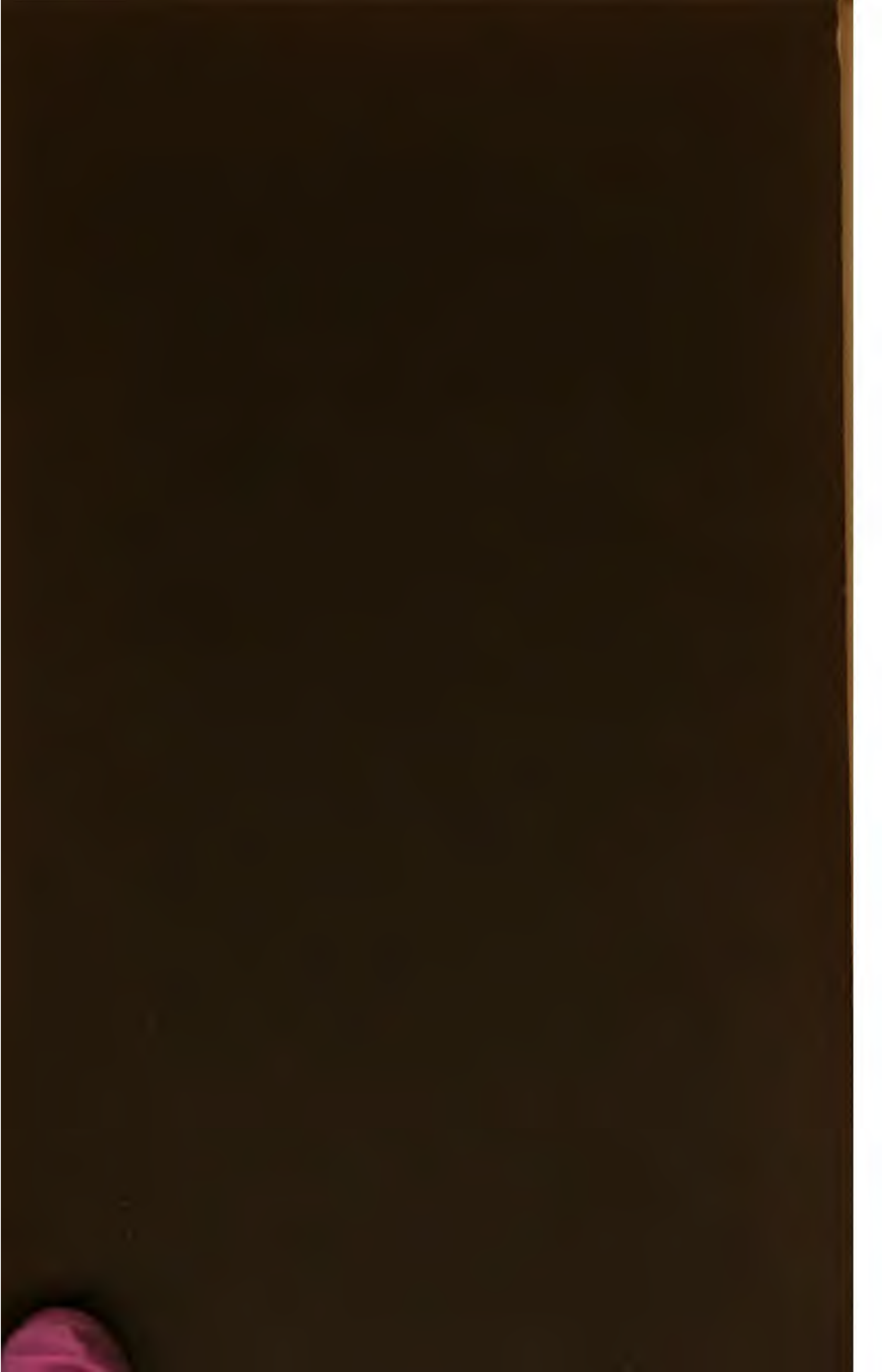








MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

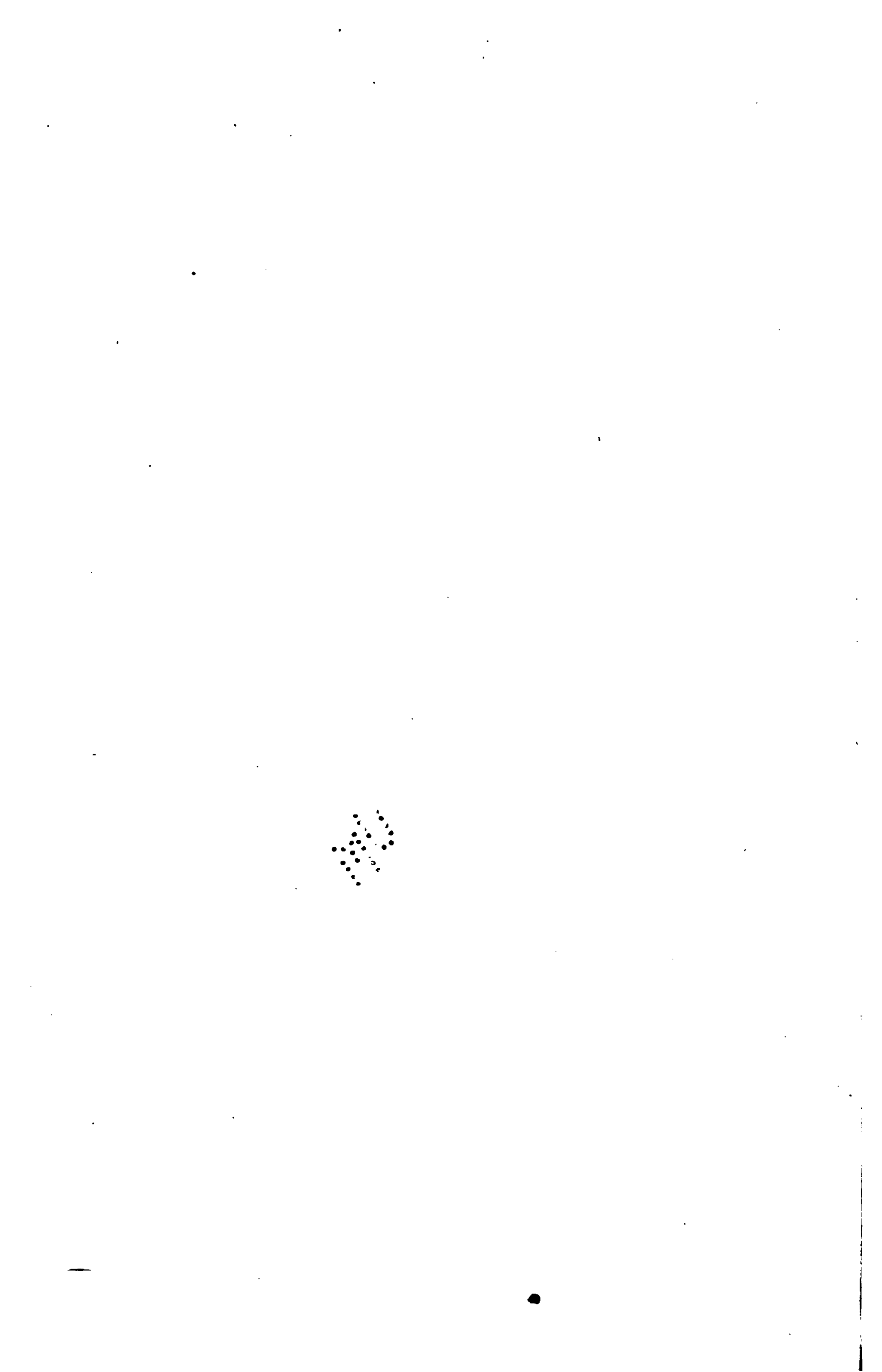
DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER

TOME QUATORZIÈME

BOULOGNE-SUR-MER
Typ. & Lith. SIMONNAIRE & Cie. 5, rue des Religieuses-Anglaises.

1888



JACQUES-FRANÇOIS HENRY

HISTORIEN BOULONNAIS

SA VIE & SES TRAVAUX

I

PROCÈS-VERBAL DE L'INAUGURATION DU MONUMENT RESTAURÉ PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Le mardi, 15 juillet 1884, à trois heures de l'après-midi, fut inauguré, au cimetière de l'est, le monument de l'historien Jacques-François Henry, restauré par la *Société Académique* et transféré dans l'enclos réservé aux Boulonnais qui se sont signalés par leurs services rendus à la Ville.

Cette cérémonie était présidée par M. Ferdinand Farjon, président de la *Société Académique*.

Parmi les assistants on remarquait Mme veuve Roubaud, née Henry, petite-fille de l'historien; MM. Lutaud, sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne; J. Baudelocque, maire de la ville de Boulogne; Testart-Copin et Petyt-Altazin, adjoints au maire; Lafontaine-

Carette, Durand-Dubourt, Olagnier et N. Blum, membres du conseil municipal ; Deneitz, directeur des douanes ; le commandant Weniger, membre de la *Société de Géographie* ; Albert Declercq, président de la *Société Artistique* ; J. Huret, président de l'*Association Littéraire et Artistique de la Jeunesse* et G. Docquois, vice-président de cette société ; A. Blum, officier de la Légion d'honneur ; Capet, chef de bureau honoraire à la mairie ; Germond de Lavigne, directeur de la *Gazette des Eaux* ; le rédacteur en chef de l'*Impartial* ; Frank Merridew, correspondant du *Times* ; Farmer fils, de la compagnie du *South Eastern Railway* ; Ach. Dubarle, vice-président, l'abbé Haigneré et Ernest Deseille, secrétaires de la *Société Académique* ; Louis Bénard, Eugène Martel, Alphonse Lefebvre, Noël Pichon, Gabriel Allaud, Sagnier-Christol, Lipsin, Dr Sauvage et H. Réveillez, membres de cette compagnie.

Mme Louise Duckett, née Henry, petite-fille de J. F. Henry, n'a pu, en raison de son état de santé, assister à l'inauguration de la nouvelle sépulture de son aïeul.

MM. Ansart, député du Pas-de-Calais ; Vel-Durand, préfet du département ; Constant Lagache, conseiller général ; Fontaine, inspecteur de l'enseignement primaire, se sont également excusés de ne pouvoir répondre à l'invitation qui leur avait été adressée.

Une couronne funéraire a été déposée sur la tombe d'Henry, au nom de ses petites-filles, mesdames Roubaud et Duckett.

M. Farjon, président de la *Société Académique* a prononcé, au début de la cérémonie, le discours suivant :

MESSIEURS,

Le 25 avril 1822, la *Société d'Agriculture*, du *Commerce* et de *l'Industrie* de Boulogne-sur-Mer, inaugurait solennellement, dans ce même cimetière et à quelques pas de cette avenue, le modeste monument que vous avez en ce moment devant vous.

Il avait été édifié par ses soins en l'honneur de Jacques-François Henry, adjudant du Génie, l'un de ses fondateurs et auteur de l'*Essai historique sur l'arrondissement de Boulogne*.

Si aujourd'hui, après plus de soixante-deux années écoulées, nous nous trouvons réunis ici, pour renouveler en quelque sorte devant cette même pierre, la cérémonie que je viens de rappeler, cela prouve deux choses : la première, c'est que dans cette ville on a le sentiment profond du respect et de la sympathie qui sont dus aux hommes qui ont bien mérité de la cité ; la seconde, c'est que celui auquel s'adresse notre hommage en a été véritablement digne.

Un magistrat dont l'érudition et le goût pour les lettres étaient appréciés de tous, M. François Morand, écrivait le 17 janvier 1876 à la *Société Académique*, pour lui signaler l'état défectueux du tombeau du premier historien de Boulogne (1). Il estimait, avec juste raison, que le devoir de relever et de restaurer ce monument revenait à notre compagnie, foyer principal des études et des travaux d'histoire locale qui ont illustré parmi nous le nom de M. Henry.

Notre Société accueillit avec le plus vif intérêt cette proposition. Une commission fut aussitôt chargée par elle de rechercher les moyens de la faire aboutir et, sur

(1) Bulletin de la *Société Académique*, t. II, p. 222, 224, etc.

sur le rapport de M. Alphonse Lefebvre (1), il fut décidé que la Société procéderait à la restauration du mausolée.

L'un de nos honorables collègues, M. Sagnier-Christol, voulut bien faire auprès de la famille les démarches nécessaires et M. Pichon, architecte de la ville, accepta gracieusement la mission de préparer les travaux à exécuter.

Mais l'emplacement du tombeau, en un point reculé et isolé de cette nécropole, laissait grandement à désirer. Cette circonstance n'échappa point à la sollicitude de l'administration municipale. Aussi, M. Auguste Huguet, maire de Boulogne, s'empressa-t-il d'offrir à la *Société Académique* une concession nouvelle, dans la partie du cimetière réservée à ceux de nos concitoyens qui se sont distingués dans les fonctions publiques ou par des œuvres d'utilité générale; et c'est ainsi que les restes de notre éminent compatriote, exhumés par nos soins, ont été transférés à la place d'honneur qu'ils occuperont désormais (2).

Nous ne saurions trop hautement remercier M. Auguste Huguet de l'excellente et généreuse pensée par laquelle il a associé son administration à la pieuse entreprise de la *Société Académique*.

Nous avons scrupuleusement conservé l'œuvre de l'ancienne *Société d'Agriculture* et l'édifice a été exactement rétabli dans sa touchante simplicité, image du caractère et de la vie de l'homme dont les patientes recherches et l'esprit judicieux ont ouvert la voie aux remarquables travaux, grâce auxquels l'histoire si considérable et parfois si dramatique de la ville et du comté de Boulogne a été presqu'entièrement mise au jour.

(1) Bulletin de la *Société Académique*, t. II, p. 236, 240 et 312.
(2) d° d° t. III, voir pages

Quelques-uns sont parfois tentés de sourire des honneurs posthumes que la plupart des villes, depuis quelques années surtout, prodiguent aux citoyens distingués dont elles ont voulu perpétuer le souvenir. Ce sont là, semble-t-on dire, gloires de clocher dont le renom ne va pas au-delà des limites de l'arrondissement, et quelle valeur peuvent représenter pour l'histoire générale du pays ces détails parfois si péniblement reconstitués de chronique locale.

Parler ainsi, c'est oublier tout ce que le progrès des sciences historiques doit à cette légion de consciencieux travailleurs répandus sur toute la France et dont les œuvres ont, pour ainsi parler, renouvelé la physionomie de l'histoire ; c'est oublier qu'il est sorti de l'ensemble de ces travaux une conception plus exacte, plus nette et plus vivante de notre passé et comme l'âme même de la patrie française.

A Boulogne, M. Henry a, le premier, commencé le sillon ; après lui et marchant sur ses traces sont venus, les Haigneré, les de Rosny, les Bénard, dont les noms, aimés de tous ceux qui aiment Boulogne, figurent au livre d'or de la *Société Académique*, sans oublier le savant et dévoué confrère dont la voix plus autorisée que la mienne, va vous retracer la vie et faire apprécier l'œuvre de son devancier.

Heureuses, a-t-on dit, les nations qui n'ont pas d'histoire ! « Heureuses, écrivait au siècle dernier, Beccaria, heureuses les nations qui n'ont pas attendu la lente révolution des vicissitudes humaines pour voir naître de l'excès du mal un acheminement au bien. » La France, Messieurs, n'est pas du nombre de ces heureuses nations dont Beccaria a voulu parler : tous, nous avons traversé des jours d'effroyable misère et

nous n'oublierons jamais les heures néfastes où il ne nous restait plus qu'à chercher « dans l'excès du mal un acheminement au bien. » Et cependant le genre de bonheur rêvé par Beccaria pour sa nation idéale ne nous séduit pas ! Pour pouvoir sentir, il faut avoir souffert ; la patrie qui n'aurait jamais souffert ne saurait enfanter ni dévouement, ni héroïsme, et c'est là l'objet véritablement humain de l'histoire. Ne mesurons donc ni notre vénération, ni notre gratitude envers ceux qui, à l'exemple de J. F. Henry, ont fait revivre pour nous la cité, la province ou le pays lui-même et nous ont appris à les mieux aimer en nous la faisant mieux connaître.

D'unanimes applaudissements ont accueilli ces paroles, prononcées d'une voix émue par le digne président de la *Société Académique*.

La parole a ensuite été donnée à M. Ernest Deseille, secrétaire de cette société chargé de rappeler, la vie et les travaux de J. F. Henry.

Puis, avant de se séparer, M. Farjon a voulu, au nom de la famille de J. F. Henry et de la *Société Académique*, remercier chaleureusement les personnes qui avaient répondu à leur appel et contribué ainsi à l'hommage bien mérité, rendu au premier historien de Boulogne.

Le Secrétaire, *Le Président,*
ERN. DESEILLE. F. FARJON.

II

LA VIE ET LES TRAVAUX DE J. F. HENRY

Discours prononcé par Ernest Deseille, secrétaire de la « Société Académique »

MESSIEURS,

La ville de Boulogne, représentée par ses magistrats et par l'élite de sa population, s'associe à l'hommage que la *Société Académique* rend à la mémoire de l'historien Henry. C'était un humble fils de la cité où il n'a occupé qu'un rang secondaire, et voici qu'aujourd'hui, comme il y a soixante-deux ans, sa tombe reçoit une solennelle manifestation de l'estime publique.

Pourquoi ?

L'une des inscriptions de cette tombe le dit avec éloquence :

L'honneur et la prospérité de son pays
Ont été le constant objet de ses travaux.

Et notre ville, non oublieuse cette fois des services rendus, s'est souvenue de ce complet dévouement ; elle glorifie celui qui l'a glorifiée dans son passé ; à qui elle doit les premières et solides assises de son histoire.

Né à Boulogne-sur-Mer, le 21 mai 1755 (1), Jacques-François Henry, comme Daunou et Sainte-Beuve, offre cette particularité de n'appartenir à cette ville que par sa mère. Le père était venu de Montreuil ouvrir une boucherie dans la rue qui reçut, en 1822 (2), le nom de son

(1) Voir le texte de son acte de naissance, p. 310 du *Bulletin de la Société Académique*, tome III.
(2) Délibération municipale du 4 mai 1822.

fils aîné. Cependant des attaches de famille et une commune origine l'unissaient aux Henry de l'île d'Outreau, ceux-là incontestablement du vieux fonds boulonnais, ancrés dans le pays depuis des siècles.

Ainsi que tous les enfants de la petite bourgeoisie d'alors, Henry commença son éducation à l'école des frères de la Doctrine chrétienne : nous l'y trouvons encore vers 1768, à l'âge de 13 ans, dans la cinquième classe dite classe d'écriture et du commerce (1).

S'il entra ensuite au collège de l'Oratoire, comme l'assure M. P. Hédouin (2), ce fut en cette même année qui est aussi celle de la mort de son père (décédé le 5 mai 1768, l'âge de 51 ans). L'orphelin n'y put rester, rappelé, par la veuve qui comptait, comme il arrive souvent, sur ce fils aîné pour l'aider à soutenir le commerce paternel, leur seule fortune.

Le devoir parlait. Une autre vocation, cependant, poussait le studieux enfant à profiter de tous ses loisirs pour s'instruire dans les langues et les mathématiques. Guidé par ses anciens professeurs, il fit des progrès tels que sa mère dut se rendre à l'évidence et laisser son fils se créer une position plus en rapport avec ses réelles aptitudes.

Les amis de sa famille avaient conseillé l'étude des lois ; ils voyaient en lui un futur avocat. Ils se trompaient, Henry était timide et il ne faut pas être timide au barreau. Il préféra entrer dans les bureaux de l'administration provinciale. En 1786, il est appelé géographe dans un acte conservé aux archives. En 1789, il est désigné comme contrôleur des routes du Boulonnais. En 1792,

(1) *Inv. Somm. des Arch. Comm.*, n° 691.

(2) Notice lue à la séance publique de la *Société d'Agriculture* tenue le 17 juillet 1820.

il est qualifié conducteur des ponts et chaussées des districts de Boulogne et d'Hesdin. Toutes ces dénominations se rapportent à la topographie du pays dont il faisait une constante étude. L'histoire qu'il lisait sur les monuments encore subsistants ; l'histoire dont les traditions surgissaient à chaque détour des chemins qu'il arpentait, il voulut l'approfondir. Dès 1790, il en traça le premier chapitre dans son *Calendrier historique* et le continua, l'année suivante, avec les *Etrennes historiques*. C'était un début plein de promesses lorsque vinrent les jours troublés où l'histoire se faisait et ne s'écrivait plus. Tous les patriotes eurent leur tâche absorbante : le pain manquait, l'ennemi était à la frontière. Il fallait trouver du blé, il fallait improviser la défense de la patrie. Rude époque ! Sans l'énergie de tous, sans le dévouement de tous, le peuple mourait de faim ; la France succombait sous la coalition des fléaux et des hommes conjurés contre elle.

C'est à l'une des heures sombres de la Terreur qu'Henry, nommé administrateur du district, fut chargé de la partie la plus difficile et la plus délicate de cette administration : celle des subsistances. Le 27 frimaire de l'an II, le conseil général de la commune priait le directoire du district de confier le travail « concernant les bleds, au citoyen Henry, et de le dispenser de tout autre ». C'est en ces termes concis que le fait est enregistré (1) : ne sont-ils pas un témoignage bien significatif de la confiance qu'inspirait son intégrité ! Honneur dangereux, responsabilité effrayante que tant d'autres ont payés de leur tête, par les soupçons de la foule affamée, en continuel assaut des magasins, hurlant : du pain ou du fer !

(1) Registre aux délibérations du Conseil général de la Commune, 27 frimaire de l'an second de la République Française.

« Il aurait pu, — c'est M. Hédouin qui le dit — dans un moment où le désordre envahissait tout, où l'égoïsme se montrait à découvert, faire une fortune rapide.... Son intégrité lui rendit les fonctions qu'il exerçait plus onéreuses que profitables ; mais il eut le bonheur de sauver ses concitoyens des horreurs de la famine, et de trouver dans l'accomplissement de ses devoirs une récompense digne de son cœur. »

La disette conjurée, un autre devoir sollicite le patriote. Au camp ! au camp ! la patrie est en danger ! C'est à ce cri d'alarme qu'il répondit en demandant son incorporation parmi les ingénieurs militaires. Il fut nommé adjudant du génie ; et c'est en cette qualité qu'il participa à l'épopée guerrière, dont l'un des épisodes s'est appelé le Camp de Boulogne.

Devenue un centre d'opérations, depuis le projet de descente en Angleterre, qui remonte à l'an IV, notre ville retint, durant plusieurs années, une élite d'hommes distingués, entre lesquels notre compatriote créa un lien solide par la fondation de la *Société d'Agriculture, des Lettres et des Arts*, en 1797.

L'influence de cette société a été marquante.

Dès ses origines, de brillants officiers d'état-major et et les savants professeurs de l'école centrale s'unirent aux travailleurs boulonnais dans des études embrassant l'universalité des connaissances humaines. L'étude de l'histoire, principalement, en reçut une impulsion qui ne s'est plus ralentie chez nous : la ville de Boulogne sortit enfin du véritable néant littéraire qu'Henry avait déploré et constaté, en 1792.

Durant des siècles, par sa position à la frontière constamment menacée, par son organisation spéciale qui rendait chaque habitant soldat de naissance, la pro-

vince boulonnaise avait été en un perpétuel état de guerre. Comment les lettres auraient-elles brillé dans ce camp? Néanmoins, une suite non interrompue d'écrivains s'étaient transmis le flambeau reçu des anciens trouvères de la cour des Eustache; mais isolés, peu encouragés, ils cachaient ce flambeau.

En 1780, une société littéraire essaya de renouveler les réunions de lettrés dont la rue du Puy-d'Amour avait conservé la tradition. Trop jeune alors pour être admis dans le cénacle, Henry avait pu apprécier ce qu'il y a de fécond dans l'association des intelligences; et le souvenir de cette académie primitive fut peut-être invoqué lorsqu'il fonda avec M. Pichon la *Société d'Agriculture.*

Le nom de l'association nouvelle était un hommage à l'une des plus nobles préoccupations de l'époque. Reprenant l'œuvre de Sully, le grand ministre d'un grand roi, la Révolution venait de conquérir la terre. La science aidait le laboureur. Remué en tous sens par les idées et par les bras, le sol fécond de la patrie allait assurer le bien-être du peuple, ouvrir l'ère des jours, inconnus, depuis longtemps, où il mangerait à sa faim. La société de Boulogne participa l'une des premières à ce mouvement bienfaisant, tout en fécondant le champ des sciences historiques.

C'est là que J. F. Henry trouva un terrain propice à son ardeur de travail. De toutes les commissions, de toutes les collaborations, secrétaire infatigable, il ne s'abstenait que lorsqu'il fallait briller dans les discussions. Il n'avait point d'éloquence, et, nous affirme M. Hédouin, on ne le devinait pas lorsqu'on le voyait pour la première fois. C'est que, toujours absorbé, il attendait que résonnât en lui la lyre d'Amphion aux

sons de laquelle les pierres se dressent et bâtissent la ville : il rêvait un monument qui abritât les siècles écoulés. Et il ne l'a pas rêvé seulement : après en avoir porté le plan grandiose dans son cerveau pendant vingt années, après s'être essayé dans des réductions en 1791 et en 1792 ; après la *Description topographique* du ci-devant *district de Boulogne*, faite en collaboration avec M. Delporte, ouvrage agréé par le Conseil des Cinq-Cents et dont le Ministre de l'Intérieur ordonna la publication dans la *Feuille du Cultivateur*, afin qu'il servit de modèle, Henry commença de bâtir son monument : c'est l'*Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement communal de Boulogne.* Pas d'interruption dans l'élaboration de cette œuvre, choyée depuis sa jeunesse, l'ainée de nos publications historiques, que l'on consulte avec fruit et que l'on consultera longtemps, car elle est forte de choses plus que de mots, parce qu'on y trouvera toujours des enseignements et des renseignements comme disaient nos pères (1).

J'ai dit : il commença de bâtir ; en effet, il n'a pas achevé. On le jugerait imparfaitement en ne consultant que

(1) Il est curieux de suivre avec les procès-verbaux des séances de la *Société d'Agriculture* les étapes diverses de l'auteur dans l'élaboration de ce grand ouvrage :

II ventôse an VIII. Le citoyen Henry présente la première partie du travail dont il s'occupe sur l'histoire générale du Boulonnais.

Ier prairial an VIII. Le citoyen Pichon propose de joindre au travail général de l'histoire du Boulonnais celle des hommes de lettres de ce pays.

21 *frimaire an IX.* Le citoyen Henry lit une introduction à ses *Essais historiques, topographiques et statistiques sur l'arrondissement de Boulogne.*

8, 6 *et* 9 *floréal an IX.* Assemblées extraordinaires pour entendre la lecture de l'ouvrage du citoyen Henry.

II floréal an IX. Une commission de huit membres est chargée d'examiner ce travail. Noms des membres de la commission : MM. Cavillier, Delporte, Marmin, Lesage, Lissès, Coilliot, Amelin et Ducarnoy.

21 *floréal an IX.* Discussion sur les moyens à employer pour l'impression du travail du citoyen Henry.

ses écrits imprimés. Il n'y est point tout entier et le meilleur de lui-même ne s'y trouve peut-être pas. De ses volumineux manuscrits éparpillés à tous les hasards des vents, il en reste assez encore pour témoigner de l'étendue qu'il embrassa dans ses recherches incessantes. Il projetait de reconstituer notre histoire avec toute sa diversité : origines, chronologie, mœurs, usages, langage, biographie, topographie, météorologie, statistique; bref, un ensemble dont les éléments subsistants font comprendre comment toute une vie consacrée à ce labeur n'a pas suffi pour le mener à fin. Son *Essai*, si remarquable par la concentration de multiples informations n'est, selon moi, que le cadre d'un tableau plus vaste. Chaque chapitre, en effet, a reçu son développement dans un manuscrit primitif, conçu dans de grandes proportions, resté plein de lacunes et de points faibles, mais qui étonne par l'originalité et par l'excellence de l'idée.

C'est surtout par là que Henry a été un précurseur : il a préparé les voies et déblayé les diverses routes où il marcha le premier.

Car il est le premier en date. Avant lui, nous avons eu des chroniqueurs, échos des traditions primitives; qui, les uns après les autres, ont recommencé un même récit. J.-F. Henry est notre premier historien, quoiqu'il n'ait pas achevé l'histoire de Boulogne, parce qu'il a rendu son achèvement possible, parce qu'il a animé le sol, élargi le cadre, évoqué la région entière du Boulonnais. Il a dit la formation du pays, la création de ses voies, la culture de ses champs, la richesse de son terroir. Il a interrogé les monuments. Il a fait plus : il a peuplé notre passé en mettant auprès des suzerains, les bourgeois des villes et les paysans des campagnes. Il les

fait revivre dans leur langage, dans leurs habitudes, dans leur vérité. Un peu plus d'art et l'édifice définitif était élevé ; mais les fondations en sont solides, et que de matériaux utiles, assemblés pour le terminer!

On sait moins qu'à côté de cette œuvre principale on lui doit de précieux témoignages sur les choses locales d'avant la Révolution. Je ne parle pas ici de ses « Tables de concordance des poids et mesures »; il y a de lui des notes plus curieuses sur le commerce et l'industrie. Lors de l'organisation moderne de toutes les branches de l'administration publique, l'autorité supérieure adressa de nombreux questionnaires aux municipalités. Celle de Boulogne se renseigna auprès de M. Henry. et nos archives communales ont conservé ses réponses instructives dans leur concision et qui embrassent tant de choses. Là, il a tracé l'histoire de première main; il est donc à écouter comme un témoin qui dépose et dit : j'ai vu, je sais. Il savait beaucoup, et ses connaissances hautement reconnues le rendirent comme l'historiographe de sa ville natale. C'était toujours à lui qu'on s'adressait au besoin ; et il en existe des témoignages officiels. Le 3 prairial an IX, le maire écrivait au sous-préfet : « Vous connaissez le citoyen Henry. La ville lui a des obligations et je saisis cette occasion de le reconnaître. » Le 9 ventôse an XIII, le maire disait encore : « M. Henry a des droits incontestables à la reconnaissance de la ville. » Et les magistrats de Boulogne n'étaient pas les seuls à lui rendre justice : Dans une lettre du 10 septembre 1812, le général baron de l'Empire, préfet du Pas-de-Calais, priait le sous-préfet du premier arrondissement de donner l'ordre au sieur Henry « fils de ce bon et très intéressant adjudant du génie, que vous estimez sans doute et *à qui nous*

devons ce témoignage de bienveillance », de se présenter à Arras pour les examens à l'emploi de vérificateur des poids et mesures qu'on lui destinait.

Ce n'est pas tout ; un hommage plus solennel lui était réservé. Le 28 avril 1814, le maire déclarait au conseil municipal : que « M. Henry, capitaine du génie et auteur d'un ouvrage plein de savantes recherches sur la ville de Boulogne, réunit plus qu'aucun autre les qualités et les connaissances nécessaires pour être archiviste de la ville : que l'attachement et l'amour que M. Henry a toujours montrés pour son pays donnent lieu d'espérer qu'il voudra bien en accepter les fonctions si elles lui sont déférées »...

Témoignages honorables que ceux-là ! Que serait-ce si nous ajoutions tous ceux de l'estime que lui avaient vouée ses collègues de la *Société d'Agriculture?* Son nom revient souvent dans les procès-verbaux des séances de 1797 à 1819. C'était si souvent sur lui qu'on comptait pour réaliser les travaux jugés utiles. Le 1er frimaire an VII on le priait de s'unir à M. Pichon pour dresser un dictionnaire des termes techniques et patois de l'agriculture (1), et c'est à ce vœu que nous devons le « Vocabulaire patois boulonnais, » et la version curieuse, en ce dialecte, de la parabole de l'enfant prodigue. En l'an XIII, avec le père de Jules Lecomte, on lui demanda de recueillir tous les matériaux nécessaires à la rédaction de l'expédition de l'armée des côtes de la Manche. Où est le manuscrit ? Précédemment, il avait présenté de sages observations sur les paratonnerres mis pour préserver les

(1) Voici les termes du procès-verbal : — 1er frimaire an VII : Un membre propose de s'occuper d'un travail déjà imaginé par plusieurs agriculteurs renommés : c'est la confection d'un Dictionnaire en termes techniques et patois du Boulonnais, de tout ce qui fait partie de l'agriculture. Sont chargés de ce travail les citoyens Henry et Pichon.

édifices de la foudre qu'ils attirent (1). Il répondait encore au désir de ses collègues lorsqu'en 1809 (10 avril) il leur communiqua sa notice sur la danse des noces de Landrethun. Cette fois là, il s'est trompé, comme il se trompa sur l'emplacement du Portius Itius, comme il se trompa encore, avec tous les celtomanes, en baptisant celtiques tous nos vocables sans étymologie, faute de songer au thyois, langue primitive de la contrée. Que l'érudit sans système et sans erreur lui jette la première pierre !

Son œuvre est importante. On ne la connaît pas tout entière encore. Il a préparé un vocabulaire des noms de lieux ; il a réuni des observations météorologiques fort sagaces et dont le manuscrit existe, je m'empresse de le dire à ceux qui en ont déploré la perte. On le rencontre en presque tous les sentiers de la science historique. Pour tout dire il travailla jusqu'à son dernier jour, puisqu'à la veille de son décès, en janvier 1819, il acceptait encore de rédiger un *Almanach à l'usage des cultivateurs et des marins*, projeté par la *Société d'Agriculture*. Il n'eut de repos que dans la tombe. Sa mort arrivée le 24 avril 1819 fut un deuil public, et pour la Société qu'il avait fondée, un deuil filial. L'expression des regrets de ses collègues est touchante (2) :

(1) Le 21 pluviose an VII. M. Henry présente à la Société d'Agriculture des réflexions contre les aiguilles de fer sur les bâtiments élevés et conducteurs du tonnerre. (*Procès-verbaux de la Société.*)

(2) *Extraits des Procès-verbaux des séances de la Société d'Agriculture*, 3 septembre 1819. La perte que la Société vient de faire de M. Henry, son secrétaire et l'un de ses fondateurs, excite les regrets de tous les membres. M. Wissocq, au nom de M. Marmin, fixe l'attention de l'Assemblée sur la vie de cet estimable collègue, sur les travaux auxquels il s'est livré et les actes par lesquels il s'est acquis l'estime générale. Il propose, en conséquence, d'élever un monument à la mémoire de M. Henry.

La Société entend avec intérêt la proposition qui lui est faite, et, voulant donner une preuve éclatante de ses regrets à la mémoire de M. Henry, renvoye pour statuer à la prochaine séance.

Le 1er octobre, la proposition d'élever ce monument est adoptée à

l'hommage qu'ils lui rendirent en lui élevant ce tombeau dit assez haut combien ils le vénéraient. Rien de plus honorable pour sa mémoire que les délibérations concernant ce monument, ainsi que celle par laquelle le Conseil municipal concéda le terrain de sa sépulture (1).

Il ne manqua rien aux témoignages de cette estime générale. Je voudrais pouvoir ajouter qu'auparavant rien n'avait manqué pour faciliter à l'historien la publication de ses œuvres.

L'impression, c'est-à-dire l'argent à risquer dans une grosse affaire de librairie, c'est la question capitale pour un écrivain qui n'a pas de fortune. Avouons tout bas, entre nous, que le public boulonnais n'était pas encourageant autrefois, et qu'aujourd'hui même... mais nous parlons de jadis. Calais fait mieux les choses, assure-t-on. On raconte que, pour l'œuvre poétique du fripier Debacq, nos voisins fournirent les fonds nécessaires dans une souscription spontanée, réservant en outre, à cet auteur, les honneurs civiques des lettres de bourgeoisie, décernées avec solennité.

A Boulogne-sur-Mer, je parle il est vrai de 1811, sans l'initiative de M. Le Roy-Berger qui risqua l'entreprise dans des conditions financières véritablement

l'unanimité et le 5 novembre, la dépense provisionnelle est fixée à 300 ou 400 francs.

Dans la séance pnblique, tenue le 17 juillet 1820, M. Pierre Hédouin lit une notice sur M. Henry, officier du Génie, l'un des fondateurs de la Société et son fondateur. (Cette notice est imprimée page 38 du *Procès-verbal de cette séance publique.*)

Le 3 août 1821, la Société arrête le texte des inscriptions à placer sur le monument de l'historien Henry.

Le 19 avril 1822, on fixe au 25 avril la date d'inauguration du monument ; et le 7 juin, après avoir rappelé cette cérémonie, on vote une somme de 600 francs pour les frais du tombeau.

(1) Comme un témoignage de respect et de vénération pour un homme dont toutes les pensées ont été dirigées vers le bien de son pays. (Délibération du 9 février 1839.)

désastreuses, puisque son petit-fils a retrouvé un grenier rempli d'exemplaires invendus, l'*Essai historique* de Jacques-François Henry dont notre ville est fière à juste titre, n'aurait jamais vu le jour.

N'est-ce pas au pied de cette tombe que tous ceux qui, par leur fortune, peuvent contribuer à l'édification du monument historique de notre bien-aimé pays, doivent se promettre de n'hésiter jamais — si un second Henry nous naissait — à l'aider dans son œuvre patriotique! S'il est une chose vraiment déplorable, c'est bien de songer que plusieurs écrits d'un historien tel que celui que nous honorons en ce jour, sont restés inconnus, détruits peut-être.

III

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE J. F. HENRY.

I. — Imprimés.

1791. — **Calendrier historique et topographique du district de Boulogne,** pour l'année 1791. 1 vol. in-8°, 82 pages. Dunkerque, de l'imp. de Denys-Montfort, rue Morienne.

1792. — **Etrennes historiques, géographiques, civiles et littéraires, du district de Boulogne** pour l'année bissextille 1792. 1 vol. in-18, XVIII-132 pages. Boulogne, de l'imprim. de Dolet.

1794-1765. — **Annuaire** ou **Calendrier du district de Boulogne,** pour la troisième année de la République française, une et indivisible (année sextile). 1 vol. in-18, 54 pages. Boulogne, Dolet, an III. Suivi d'un Tableau de la superficie du territoire du district de Boulogne et des différentes productions qui s'y trouvoient au 1er thermidor, 2e année Républicaine, d'après le recensement arrêté ledit jour.

Cet Annuaire est curieux en ce qu'il contient l'expression des sentiments républicains et patriotiques de son auteur.

An V, 1796-1797. — Calendrier pour l'an cinquième de la République française et l'ère vulgaire du 23 sept. 1796 au 21 sept. 1797. 16 pages in-18.

1797-1798. — Description topographique du ci-devant district de Boulogne-sur-Mer. — Etat de son agriculture et moyens de l'améliorer, par les citoyens Delporte et Henry, membres de la *Société d'Agriculture* et des *Arts de Boulogne-sur-Mer*, publiée par ladite Société à Paris, de l'imprimerie et au bureau de la *Feuille du Cultivateur*, rue des Fossés-Victor, n° 12, chez les principaux libraires du Palais-Egalité, Merlin, libraire, rue du Hurepoix, an VI de la République, in-8° de 64 pages.

Voici un document qui témoigne du mérite de cet ouvrage :

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL

DES SÉANCES DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Du Six fructidor, l'an sixième de la République française, une et indivisible.

Un membre, au Nom de la Société d'agriculture & des arts de Boulogne-sur-mer, fait hommage au Conseil d'une Description Topographique du ci-devant District de Boulogne-sur-Mer par les citoyens Delporte et Henry, membres de cette société ; il observe que le ministre de l'intérieur vient d'ordonner que cet ouvrage seroit inséré en entier dans la feuille du cultivateur, afin qu'il serve de modèle aux administrations, auxquelles il a demandé des renseignements relatifs à l'agriculture.

Le Conseil accepte l'hommage, arrête qu'il en sera fait mention au procès-verbal et renvoye l'ouvrage à la Bibliothéque du Corps législatif.

Collationné à l'original Par Nous Président et Secrétaire du Conseil des Cinq-Cents.

A Paris, le 8 fructidor l'an six de la Rep. Fse une & Ind.

DAUNOU.

L. BONAPARTE.

GENISSIEU.

GIROT.

THIESSÉ.

1803. — Tables de comparaison entre les mesures anciennes de l'arrondissement communal de Boulogne-sur-Mer, et celles qui les remplacent dans le nouveau système métrique; avec leur explication et leur usage, publiées par le Sous-Préfet dudit arrondissement, et calculées d'après la détermination définitive du mètre, par J[es] F. Henry, Garde-Adjudant du Génie à Boulogne: de l'imprimerie de Dolet, an XI, in-folio de 16 p.

1805. — Etrennes Boulonnaises pour la XIII[e] année de la République Française (la première de l'Empire Français). 1 vol. in-8°, 48 pages. Boulogne, de l'imprimerie Le Roy-Berger.

1810. — Essai historique, topographique et **statistique** sur l'arrondissement communal de Boulogne-sur-Mer, par J. F. Henry, adjudant du Génie, membre de la *Société d'Agriculture*, de commerce et des arts de Boulogne et de l'Académie celtique, à Boulogne, chez Le Roy-Berger, imprimeur-libraire, Grande-Rue, n° 34, an 1810, in-4° de VIII, 348 p. avec planches.

On a toujours regretté que cet excellent ouvrage manquât d'une table analytique qui en pût faciliter les recherches. Nous croyons devoir reproduire ici celle que nous avons jointe à notre exemplaire :

(1) Ceux qui voudront étudier plus en détail les grands travaux de l'Administration provinciale dans la réfection des routes pourront consulter un dossier de notes et de plans dressé ou préparé par J.-F. Henry, contrôleur des chemins du Boulonnais, et qui se trouve à la Bibliothèque publique : nous l'avons classé de n° 1 à n° 49, le 28 août 1884. Ce dossier comprend des plans sur les chemins, rues, ponts, etc., d'Aix en Ergny et Ergny, de Belle, Alincthun, Bellebrune, Carly, Calais, Audinghen, Guînes, carrières de Ferques, chemin d'Ardres, Marquise, la Slack, Licques, Brunembert, Conteville, Maninghen-au-Mont, Hardinghen, Herly, Colembert, Wimille, Desvres, Menneville, Mont-Hulin, fort du Renard, Samer, Questrecques, Nabringhen, Henneveux, Hardinghen, Hucqueliers, Preures, Beuvrequent et Offrethun, sortie de Desvres, rues de la Poterie et de la Belle-Croix, etc., le Wast, Wissant, Bernieulles, Cormont, Lignon-Verdure, le Pont-sans-Pareil ; et des croquis ou plans de la Haute-Ville fortifiée, du port de Boulogne et de ses quais, et des bâtiments de l'Ecole centrale, etc. Ce qui précède n'est pas une table, mais une indication sommaire pour appeler l'attention des travailleurs. Le laborieux J.-F. Henry n'est pas assez connu dans ses œuvres multiples.

VII. Carte du Boulonnais après la retraite des Romains, suivant les divers auteurs qui ont parti de ce pays, p. 89.

VIII. Carte de l'arrondissement communal de Boulogne et pays adjacents p. 104.

Tableau de la population, p. 164.

Tableau de la superficie, p. 170.

IX. Le dieu accroupi de Moulin-l'Abbé, p. 240.

X. Inscription de de la Bankloque, p. 288.

Tableau des princes, gouverneurs, guerriers, savants, etc., depuis Jules-César jusqu'à Napoléon, p. 252, 262, 267, 273, 298, 324, 327.

Il y a dans les mémoires de la Société royale d'Arras pour 1818 une *Analyse de l'Essai historique* de J.-F. Henry par M. Eudes, qui se termine par ces mots :

« Il faut convenir, après la lecture de cet ouvrage intéressant à plus « d'un titre, fait cependant pour une localité, qu'il devient par la richesse « des matériaux qu'il contient, d'une nécessité absolue pour l'amateur « des études historiques, et en particulier pour l'antiquaire de la Morinie : « son auteur a bien mérité de son pays, puisse-t-il trouver de nombreux « imitateurs ».

1810. — M. Quérard a cité à tort, nous le croyons, dans la *France littéraire*, comme une œuvre de J.-F. Henry: *Mémoire sur la projection des Cartes géographiques*, adoptée au dépôt général de la Guerre, pour faire suite au *Mémorial topographique* et *militaire*. Paris de l'Imprimerie Impériale, 1810, in-4°, avec 4 planches.

7 août 1816. — **Article Météorologie** publiée dans la *Feuille d'annonces* de Boulogne-sur-Mer, en réponse aux *Réflexions sur les températures*, signées B. D. C., parues dans le numéro daté du 31 juillet 1816.

Reproduit dans le *Bulletin de la Société Académique*, t. III, avec une *Note* de M. Alphonse Lefebvre, présentée le 2 juillet 1884.

1817. — **Observations météorologiques** tirées à 300 exemplaires: (ainsi indiqué dans les procès-verbaux de la *Société d'Agriculture.*)

1818. — Mémoire sur un Mallus, ou Sanctuaire druidique, vulgairement nommé *les danses* ou *Neuches*, situé dans la plaine de Landrethun et Ferques, par M. Henry, in-8, tirage à part, extrait des *Mémoires de la Société royale d'Arras*, année 1818.

II. — Ouvrages Posthumes.

1er juin 1821. — Almanach à l'usage des Marins et des Cultivateurs, pour l'année 1822, publié par la *Société d'Agriculture,* chez Le Roy-Berger, imprimeur.

Le 8 janvier 1819, M. Henry avait été chargé de rédiger cet almanach avec MM. Bertrand, Lissès, Merlin et Wissocq, : on peut lui attribuer, dans ce travail, tout ce qui concerne la météorologie.

1884.—Parabole de l'Enfant prodigue, en patois boullenois, publiée pour la première fois page 85, des *Curiosités de l'Histoire du pays Boulonnais*, par Ernest Deseille. Paris, Alph. Picard, in-8, 1884.

1884.—Etat des Objets manufacturés ou récoltés dans le District de Boulogne-sur-Mer, pour être remis à la Commission des subsistances ou approvisionnements de la République, conformément à la lettre du 22 frimaire an II, écrit de Paris.

Publié pour la première fois, pages 112, etc, des *Curiosités de l'Histoire du pays Boulonnais*, par Ernest Deseille. Paris, Alph. Picard, éd, 1884, in-8.

III. — Œuvres manuscrites.

I. **Notes météorologiques,** manuscrit in-f° de 66 pages, contenant quinze tableaux se rapportant aux années 1801 à 1815, et donnant, depuis la domination romaine, un résumé des perturbations météorologiques, groupées dans un ordre tel qu'il semble que l'auteur a voulu prouver que ces révolutions reviennent tous les quarante-cinq ans environ.

Le 19 juillet 1879, j'ai acheté ce manuscrit, avec d'autres documents qu'on croyait perdus, sur le marché à la ferraille, à M. Rivat, revendeur.

II. **Désignation et description** sommaire des *Monuments du Boulonnais,* indication des lieux où sont situés les monuments existants et des endroits où l'on a découvert ceux qui ne subsistent plus, dates de l'érection et de la découverte des monuments antiques observations et notes sur leur état actuel, etc. manuscrit in-folio: même origine que le précédent.

III. **Les Châteaux du Boulonnais.** — § Ier. Le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire à M. le baron de La Chaise, préfet du département du Pas-de-Calais : lettre réclamant des renseignements exacts sur les monuments français et principalement sur les anciens châteaux de France qui ont existé et qui existent encore dans le département.

§ II. Réponses pour l'arrondissement de Boulogne, par J. F. Henry. — Château de Boulogne. — Desvres. — Guînes. — Château de Rorichove. — Sangatte et

Colwide. — Chatellenies du Boulonnais. — Fiennes. — Tingry. — Longvillers. — Belle.

La Cauchoise. — Hubersen. — Sangathe. — Marck. — Hames. — Oye. — Tournehem. — Audruic. — La Montoire. — L'Eperlecque. — Hucqueliers. — Mont-Cavrel. — Bernieulles. — Selles. — Course. — Hardelo. — Etaples. — Mont-Hulin. — Gouverneurs du Mont-Hulin. — Ambleteuse. — Mont-Lambert. — Quantowicus.

IV. **Notes sur la Colonne de la Grande-Armée.** — Dans un dossier acquis par la Bibliothèque publique et provenant de M. Henry-Faudier, se trouvent plusieurs pages de l'écriture de J.-F. Henry.

V. **Notice sur le Patois du Boulonnais.** — *Introduction.*

1° Parabole de l'Enfant prodigue.

2° Vocabulaire du Patois Boulonnais. (Manuscrit de 66 pages, in-folio.

VI. **Mémoire présenté à l'Académie d'Amiens,** par M. Henry, adjudant du Génie, Mss. de 12 pages.

(M. Corblet qui nous fait connaître cet ouvrage dit: page 76 de son *Glossaire Picard*) que, « les trois quarts de ce mémoire sont consacrés à des considérations générales sur la langue Celtique et le Roman. L'auteur confond le dialecte picard avec la langue d'oil. Il termine sa notice par une liste de 56 mots dérivés du Celtique, du Latin et du Roman, qui se retrouvent presque tous dans l'ouvrage qu'il publia en 1810, sous le titre de *Essai historique sur l'arrondissement de Boulogne.* »

VII. **Recueil de documents historiques** de la main de Jacques-François Henry, donné à la Bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer par le petit-fils de l'historien du Boulonnais, J.-F. Henry, Jacques-Louis-Théodore Henry, chef de bataillon (alors en activité de service au 55e régiment d'infanterie), officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de l'Epée, de Suède et Norwège. (*pro patria*).

Ce recueil contient :

1° **Mémoire de l'an 1650, dont l'auteur est inconnu,** p. 1 à 52.

Ce mémoire, qui est en réalité de 1658, *est celui de Ch. Regnard, dont l'original est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal.*

2° **Journal historique du siège de Boulogne, par la Ligue,** où l'on voit tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans le pays sous le gouvernement du sieur du Bernet, pendant les années 1586, 1587, 1588, 1589, 1590 et 1591.

Extrait du manuscrit d'un auteur anonime et qui étoit contemporain, p. 53 à 89.

On remarque dans cet ouvrage :

Causes de la *Ligue*, p. 53 à 59.

Claude-André *Dormy*, évêque, avoit plutôt les qualités d'un homme de guerre que d'un prélat, il fut entraîné dans la Ligue, p. 59.

Jean de Maillefeu, son grand-vicaire (note), p. 61.

Famille *de Roussel,* ancienne et originaire du Boulonnois, p. 62.

Rue de l'Écu. — Cette rue, qui n'étoit pas encore formée en ce temps-là, et qui est actuellement une des plus belles de la ville basse, est ainsi nommée d'une grande maison divisée en deux corps de logis et aujourdhuy en trois dont l'un s'appelloit le *grand* et l'autre *le petit Ecu,* laquelle faisoit face au port qui en est bien éloigné maintenant. Cette vaste maison que le sieur de Rambures prit pour son logement pendant le siège, avoit été bâtie en 1570. Il fit poser sur la porte cochère, au-

dessus de la dalle, les armes en pierre de la maison de Guise, écartelée de France, ayant pour cimier, la couronne de France et pour supports deux colonnes chargées de vignettes et fruits et semées de fleurs de lys. Les différentes pièces dont cet écu étoit composé étoient autant d'injures à la maison Royale, car en écartelant de France, il faisait voir les prétentions de cette famille au trône ; les colonnes montroient qu'elles étoient les plus fermes soutiens de la Couronne, et les vignes faisoient allusion à la douceur et à l'abondance du nouveau gouvernement dont les ligueurs enivroient tout le monde. Nous dirons cependant, à la honte de nos pères, que jamais personne ne s'est avisé d'abattre ce monument injurieux qu'en 1748, lorsque cette maison vint en la possession du sieur Jean-Louis Fontaine, receveur des droits des 5 grosses fermes, qui l'a fait rebâtir dans un goût nouveau, p. 64.

Fausses portes, à côté du pont qui se levoit vers la ville (Note : ces fausses portes sont en la maison du sieur Caillette, orphèvre, première maison en entrant, à droite), p. 65.

Sur Guillaume du Blaisel, ardent ligueur, qui avoit préparé les rolles d'imposition des gens les plus à l'aise du Boulonnais, p. 72.

Sur la famille du Wicquet, note généalogique de 1550 à 1764, (note), p. 72, 73.

— Lettre de M. J. de Thou, écrite de Chartres à son ami Dupuy le 29 août 1588, p. 72.

Entre Douvre et Calais des orages nouveaux
Ont dispersé la flotte et battu les vaisseaux
Et proche de Boulogne on a vu le rivage
Couvert de tous côtés des marques d'un naufrage
Des débris différens, des voiles déchirés
D'un succès malheureux présages assurés

Il fait dire au duc de Guise dans le Conseil tenu par le roi à Chartes :

C'étoit donc un projet prudemment concerté
D'établir pour la flotte un lieu de sûreté
Mais en vain de Boulogne on tenta la surprise
On a fait échouer cette vaste entreprise
Et le chef découvert, à la fuite obligé
Y perdit son canon trop avant engagé
Laissant à la merci d'une triste vengeance
Ses amis malheureux suspects d'intelligence

Jean de Monchy, de Mailly etc., (note sur la famille). p. 75
Siège et prise du château de Longvilliers, p. 75.

J'ai tout lieu de croire que ce manuscrit a servi à la narration de Dubuisson dans ses Antiquités. C'est le même esprit souvent les mêmes termes.

3° **Port Icius.** — Le véritable lieu de la Gaule-Belgique où César s'est embarqué... est encore incertain....

Ne peut-être que celui de Gessoriaque.... p. 91, 103.

4° **Portus Icius.** — L'opinion de ceux qui croyent que le port Icius estoit ou est aujourdhuy Wissan..... p. 104, 105.

5° **Port Itius et Gesoriacum.** — Extrait de la Géographie ancienne abrégée de Danville, tome 1er, p. 86.

« Le territoire particulier de Bononia, ou de Boulogne qui se nommoit primitivement Gesoriacum, étoit une annexe de celui des Morins ; et le port Itius que l'embarquement de César pour passer dans l'île Britannique a rendu célèbre est celui de Wit-Sand sur le même rivage ». p. 105.

6° **Mémoire sur la situation de Boulogne par rapport à la frontière et son utilité,** p. 106.

Dans une guerre entre l'Angleterre, des corsaires du port de Boulogne sont très à portée de nuire au commerce des Anglais, en sortant du port pour attaquer leurs vaisseaux marchands aussitôt qu'ils paraissent dans la Manche.

On peut aussi rassembler et construire des vaisseaux de transport dans le port de Boulogne, pour tenter quelque expédition sur les côtes d'Angleterre. Il y eut dix mille hommes rassemblés à Boulogne en 1746. On rassembla en même temps et on construisit beaucoup de bateaux plats dans son port pour faire craindre aux Anglais une descente sur leurs côtes, ce qui produisit une diversion utile, p. 107.

Examen des fortifications de Boulogne et de la côte du Boulonnais, p. 108.

Ville haute de Boulogne. — Un rempart revêtu de maçonnerie formant à peu près un quarré long de 740m de contour enveloppe la Haute-ville ; quelques tours en flanquent l'enceinte. A l'angle à l'est, il y a un château qui se trouve sur la partie.

la plus élevée du terrein de l'enceinte de la Ville. Un ouvrage avancé en forme de fer à cheval tient au château. Çet ouvrage et le château flanquent les deux fronts collatéraux....... En avant du château, le terrein s'élève rapidement en s'éloignant de la Ville qui se trouve dominée de très près par les hauteurs de la partie de l'est. Dans le reste de son contour, la Ville est séparée par des vallons des hauteurs qui la dominent.

Dans une telle position Boulogne n'est pas susceptible d'être bien fortifiée.

Ville basse et port de Boulogne.— L'enceinte de la ville basse est à peu près triangulaire. Un mur sans terrassemens ni créneaux ferme le côté du nord : une extrémité de ce mur se termine au revêtement du rempart de la Haute-ville. Un semblable mur, dont une extrémité se termine aussi au revêtement du rempart de la Haute-Ville, couvre le côté du sud-est. La rivière de Liane borde le 3e côté où se trouve le port, p. 108.

Dans le port, la rivière est très aisément guéable, p. 109.

La jettée de l'est ou du Pidou forme retranchement dont une partie est couverte par un mur crénelé, le reste par un simple parapet de maçonnerie. Il y a une batterie de deux canons à son extrémité ; une redoute à machicoulis sert de flanc à ce retranchement. La jettée de l'ouest le flanque aussi ; mais elle peut être attaquée dans le même temps...

A l'ouest du port, des dunes de sable terminent une plage qui a environ 400m de longueur ; la batterie nommée Châtillon, placée à l'extrémité des Dunes où commence la falaise et la batterie du Musoir de la jettée de l'ouest, font toute la défense de cette plage, p. 110.

Côtes du Boulonnais. — Il y a sur le cap Blanez quelque artillerie, p. 111.

Un fort en terre et trois batteries à Grisnez.

Le village d'Audresselles est défendu par une tour munie de 5 pièces de canon.

Ambleteuse, par une tour avec fausse braye formant deux étages de batterie.

Sur la pointe des Rochettes, deux batteries ; l'une supérieure et l'autre inférieure défendent l'abord de l'anse de Wimereux, p. 112.

La tour de Croy a été construite la guerre dernière dans le temps qu'on rassemblait à Boulogne des bateaux plats pour faire craindre aux Anglais une descente sur leurs côtes....

On a placé une batterie de deux pièces de canon au port de Ningles qui est un peu plus accessible que le Portel.

. Au-delà, des dunes et des sables mouvants...

7° **Mémoire** *sur les ports de la côte du Boulonnais*, p. 113.

Port de Boulogne, p. 113.
Port d'Ambleteuse, p. 117.
Port de Wissant, p. 119.
Port d'Étaples, p. 119.

8° **Mémoire sur les souterrains et bâtimens voutés des villes et châteaux de Boulogne.**— Dans le château sous l'arsenal, cotté 4, il y a un beau souterrain nommé la Barbière, de 59 pieds de longueur, sur 31 de largeur et 18 de hauteur sous clef. Il est en voûtes d'arêtes en tiers points appuyées sur cinq pilliers qui sont dans le milieu de sa largeur. Le souterrain est bien aëré par des jours pris sur la cour du château. On pourrait y mettre toutes espèces d'approvisionnements de guerre et de bouche, p. 120.

Sous une partie du bâtiment des vieilles cazernes, il y a un autre souterrain qui communique à celui de la Barbière. On y entre aussi par une porte de la cour du château. Sa voûte est en berceau. Il a 36 pieds de longueur sur 14 de largeur. Il est obscur et fort humide : des liquides pourroient y être mis en sûreté.

Sous le magazin à poudre et sous les cazernes neuves cottées 5, s'étend un 3e souterrain voûté en berceau qui a 126 pieds de développement sur 12 pieds de largeur : il est éclairé par quelques abajours : on pourrait y mettre à l'abri toute espèce d'approvisionnements.

Les chambres du premier étage des cazernes cottées 4 sont sous des voûtes d'arêtes qui les mettent à l'abri de la bombe. Les chambres du rez-de-chaussée en sont conséquemment aussi à l'abri. Il y au rez-de-chaussée cinq chambres qui peuvent contenir 21 lits et cinq chambres au 1er qui peuvent contenir 23 lits. L'hôpital serait très bien dans les chambres du 1er étage si le château était assez fortifié pour soutenir un siège.

Le fer à cheval en avant du château a une galerie de contremines adossée à son revêtement et qui s'étend sur la plus grande partie de son contour. Il y a environ deux pieds de hauteur de vase dans cette galerie, ce qui en empêcherait l'usage.

Dans la Haute-ville, sous le cavalier, (cotté 14), il y a un souterrein, qui étoit autrefois une communication à une grande tour qui a été démolie. Il a cent pieds de longueur sur neuf de largeur et n'a de jour que par sa porte d'entrée.

Sous le magasin d'artillerie, (cotté 49), il y a une très belle cave, divisée en deux berceaux de cent trente pieds de longueur sur quatorze pieds de largeur chacun.

Boulogne, n'étant pas assez fortifiée pour soutenir un siège, a, comme l'on voit, bien plus d'emplacements à l'épreuve de la bombe que n'en exige la défense dont elle est susceptible. Ses souterreins peuvent être utilement employés à mettre en dépôt des approvisionnements de bouche, destinés pour l'embarquement d'un corps de troupes dans son port.

9° **Extrait de la Géographie ancienne de Danville**, publiée en 1768, tome 1er, p. 101, (*à propos du port de débarquement de Jules César en Bretagne.*) Danville le fixe à Lyme. — Henry combat cette opinion et tient pour Deal, p. 121.

Il présente ensuite des observations sur quelques passages de l'histoire de Calais, par l'abbé Lefevre, relatifs au même sujet p. 122.

10° **Etat des fours, des moulins et des emplacemens propres au dépôt des grains**, p. 123.

Fours. — Il n'y a à Boulogne aucun four destiné pour le service du Roy.

Tant dans la Haute que dans la Basse-ville, il y a trente-deux boulangers qui ont chacun un four où l'on peut cuire 200 rations en une fournée. Le même four pouvant cuire trois fournées en vingt-quatre heures, chaque four cuira 1.600 rations par jour. Laissant la moitié des fours pour l'usage des habitans, les seize fours qui resteront pour le service du Roi pourront cuire toutes les vingt-quatre heures 25.600 rations.

On trouverait au besoin d'autres fours dans la banlieue et dans les villages du Boulonnais.

Moulins. — Environ à trois cents hectomètres de la ville sur le chemin de Calais, il y a deux moulins à vent qui sont bannaux. Ayant égard à l'inconstance des vents, ces deux moulins peuvent moudre ensemble en vingt-quatre heures 70 sacs du poids de 200 livres.................... 70

Il y a dans la banlieue deux moulins à eau, celui de Saint-Léonard et celui du Denacre : ce sont aussi deux moulins bannaux : ils peuvent moudre ensemble, en vingt-quatre heures, 130 sacs.................. 130

Sans s'éloigner au-delà d'une lieue et demie, il se trouve encore six moulins à eau et un moulin à vent qui peuvent moudre ensemble en vingt-quatre heures....................................... 400

600 sacs

Réduisant ce nombre à moitié pour laisser aux habitants de quoi moudre leurs grains, ce sera 300 sacs, du poids de 200 livres chacun, qu'on pourra faire moudre toutes les vingt-quatre heures pour le service du roi.

Emplacemens propres au dépôt des grains. — Le grenier du magazin occupé par l'artillerie, (cotté 49), dans la Haute-ville, est le seul emplacement des bâtimens du Roi où l'on puisse placer des grains. On peut y mettre en dépôt 1.500 septiers de blé.

Il faudrait pour un plus grand approvisionnement avoir recours aux greniers des maisons religieuses.

11° **Mesures itinéraires des Romains.** — Géographie de Danville, p. 123, 124.

12° **Mémoire historique sur la ville et le comté de Boulogne.** — Résumé en 28 lignes, p. 124.

13° **Extrait des mémoires de François de Scepeaux, sire de Vieilleville,** publiés en 1757, tome 1er, p. 231, commençant : « Le sieur de Vieilleville dans son ambassade ... » et finissant ainsi : « Les trahistres qui la vous ont vendu... » p. 125.

C'est l'affirmation de l'opinion publique d'alors sur la trahison de Jacques Couci de Vervins qui avait vendu Boulogne aux Anglais en 1544.

14° **Mémoires sur la position du port Itius** et des autres lieux maritimes dont Jules César a fait usage dans ses deux expéditions contre l'île Britannique l'an 54 et l'an 55 avant l'ère chrétienne, par le citoyen Leveux, 1791, p. 127.

Extrait des commentaires :

Tableau énumératif et critique des endroits où l'on a placé le port Itius, p. 132.

L'auteur conclut pour Wissant, p. 149 : *C'est certainement sur ce travail que Henry a établi le sien.*

Notes historiques sur Wissant, p. 155, 163.

15° **Extrait d'une relation manuscrite du siège et prise des fort, chateau et ville d'Ambleteuse par Henri II en 1549**, p. 164, 165.

Je crois que Dubuisson a reproduit cette relation.

16° **Notes historiques, politiques, nautiques et militaires sur Ambleteuse**, faites en 1774 par M. Leveux.

....Ambleteuse étoit une ville très belle et très considérable puisqu'elle étoit fermée de murailles avec un fort à quatre bastions vers le port, dont les fondements paroissent encore aujourd'huy. Il y avoit des orphèvres, des apothicaires et des gens de tous métiers. L'emplacement de la basse-ville se trouve aujourd'hui sous les sables ; elle étoit entre l'Orient et le midy et n'a jamais été fermée....

En 1759 on commença par enlever les pierres de taille de de la jettée pour les employer à la tour de Croy, p. 166.

Il y a les éléments d'une bonne notice sur Ambleteuse, et M. Gérard s'en est servi.

17° **Extrait d'un mémoire de l'année 1778 sur le port d'Ambleteuse**, par M. Leveux, p. 170.

Description et considérations sur l'usage à en tirer.

Quelques lignes sur Audresselles.

Nommé *Autre Selles*, (autre village de Selles). Les rues alignées comme celles d'une belle ville. On a dit que c'étoit

un faubourg d'Ambleteuse. L'église paroissiale en est éloignée : elle est sous le patronage de Saint-Jean.

18° **Dissertation: du port Itius ou Iccius,** par Charles Dufresne sieur du Cange, thrésorier et général des Finances en la généralité de Picardie, p. 173, 186.

19° **Traité du Port Icius,** par P. Nicolas Sanson, géographe du Roy, communiqué par l'auteur à M. Anthoine Le Roy, chanoine de Boulogne l'an 1672.

Chapitre 1er. — Ancien port des Morins sous ses noms propres d'Icius, Gesoriacum et Bononia. — Quels sont les anciens qui parlent de ce port ? Diversité d'explications des Modernes sur ces noms. — Par quelle raison Gesoriacum et Bononia ne sont qu'une même place. — Quels sont les Modernes qui en ont fait le port Icius ?

Chapitre 2e. — La Gaule divisée en deux parties : celle qui est appelée chevelue est subdivisée en trois peuples. — Ces trois peuples comprennent soixante et plus de cités, qui forment trois ou quatre cents pays ou pagus. L'ancien ordre de l'état ecclésiastique revient à cette distribution.

Chapitre 3e. — Les Morins forment l'une des soixante cités. La Morinie est divisée en plusieurs pays. — Quels sont ces pays. — L'étendue des anciennes cités prouvée par les anciens diocèses.

Chapitre 4e. — La diversité des noms d'Icius, Gesoriacum et Bononia n'empêche point l'unité. — Les noms de Gesoriacum et Bononia et d'Icius n'ont cessé d'être en usage que les uns après les autres.

Chapitre 5e. — Le port Itius se montre à Boulogne par l'Antiquité. -- L'Antiquité qui l'attribue à Wissan n'est prise que de longtemps après César. — Celle de Calais, sans fondement, ainsi que celle de Mardick. — Celle de Boulogne est prouvée de plusieurs manières.

Chapitre 6e. — Assiette du port Icius démontrée par la distinction des pays de la cité des Morins.— Le pays où est le port Itius ne peut être que le Boulonnais. — L'assiette de Mardick ne convient point au port Icius.

Chapitre 7[e]. — Le port Icius démontré à Boulogne par les deux ports supérieur et inférieur. — Chiflet veut que les deux ports soient ceux de Mardick et de St-Omer. — Cluverius montre comment il faut entendre ces deux ports. — Ces deux ports doivent être Ambleteuse et sous Hardelot.

Chapitre 8[e]. — Port Icius démontré à Boulogne par le promontoire Itium, voisin. — Diverses opinions sur ce promonmontoire. — Ce que c'est qu'un promontoire.

Chapitre 9[e]. — Le port Icius démontré à Boulogne par la route de César. — Raison pourquoi il ne peut descendre à Douvres dans ses deux voyages.

Chapitre 10. — Port Icius démontré à Boulogne par les vents qui servent ou contrarient César. — Distribution des vents chez les anciens.

Chapitre 11. — Port Itius démontré à Boulogne par sa distance avec Douvres.

Chapitre 12. — Qualité du port de Boulogne.

Chapitre 13. — Discussion sur le port de Mardick. — Wissan et Calais seulement en usage depuis trois ou quatre cents ans.

Chapitre 14. — Diférens chemins des Romains.

Chapitre 15. — Suite des chemins.

Chapitre 16. — Suite des mêmes chemins.

Chapitre 17. — Etymologies des noms, insuffisantes pour prouver en faveur de quelque lieu.

Chapitre 18. — Difficultés sur la distance entre les Morins et la Grande-Bretagne.

Chapitre 19. — Quelle distance les anciens donnent au détroit.

Chapitre 20. — Ptolémée devait appeler le promontoire Gesoriacum et non Itium.

Chapitre 21. — Virgile ne devait pas dire que les Morins étaient les derniers des hommes, etc., p. 187 à 306.

20° **Traité de paix** et accord fait entre le très-illustre seigneur

le duc de Suffolk, lieutenant général du Roy et capitaine de de l'armée d'Angleterre et d'Irlande, d'une part ; et messire Jacques de Couci, seigneur de Vervins, capitaine de la Ville et chateau de Boulogne et gouverneur des Boulenois, par consentement de tous autres capitaines : particulièrement de seigneur de Frameselle, de messire Nicolas de St-Blimond et messire François de Resty, seigneur d'Aix, qui ont esté envoyés devers ledict roy pour conclure les articles qui suivent. (Suivent les articles.) Pages 309 à 312.

Et au bas de la copie :

L'an mil cinq cent quarante et quatre
Un Vervins, lassé de combattre,
Par un jour de Sainte Croix,
Rendit Boulogne aux Angloix.

Notes.— Vervins députa les sieurs de St-Blimond, porte-enseigne du maréchal du Biez, et Frammezelles commissaire des guerres (Mémoires de Du Bellay). Le père Daniel ne cite dans sa grande histoire que St-Blimond et Framezelles. On peut aussi consulter le procès-verbal de la coutume du Boulonnais au sujèt de sieur de Framezelles. Le procès, fait à du Biez et à Vervins, son gendre, se trouve dans le Recueil des Procès criminels, par Dupuis (1).

21° **Recueil de faits, relatifs au siège de Boulogne par les Anglais, en 1544, et à la reprise de cette ville par les Français en 1550**, p. 312, 352.

Epitaphium Jacobi Couciaci Vervini.

Vixi non sine gloria ;
Migravi non sine invidia ;
Includor Tumulo
Sub quo et lacrymæ quiescunt
Et nova seritur vita.
Non obii
Sed commutavi sœcula.
Obiit mense Junii 1549 natus 53 ann.

Ajoutons, suivant la remarque de Scotté que le nom du traître semble l'anagramme du maïeur héroïque de Boulogne :

(1) Voir ce procès dans les *Curiosités de l'histoire du pays Boulonnais*, p. 171.

EVRVIN
VERVIN

22° **Voyage du Roy Henry second en Boulenois. Siège et prise des forts, chateau et ville d'Ambleteuse par l'armée Royale l'an 1549.** (Mémoires du maréchal de Vieilleville, liv. 3, chap. 20, 2e vol., p. 64 et suiv.)

d° extrait du manuscrit de M. d'Auvringhen, p. 357.

d° extrait des mémoires du Maréchal de Vielleville, tome 2, chap. 21, p. 76 et suivantes. d° chap. 22 et 23, d° 24, p. 363.

23° **Ex notitia Galliarum Hadriani Valesii** historiographi Regii, de Bononia Morinorum et Itio Portu, p. 369.

Gesoriacum, seu Bononia Morinorum
Calesium, p. 114.
Witsantum, p. 632.
Morini, p. 357.
Tarvanna Morinorum, p. 544.
Quantia flumen et de Quantovice portu, p. 461.
St Wlmari monasterium et municipium, p. 632.

24° **Extrait d'un manuscrit intitulé**: *Remarques sur plusieurs découvertes et autres advantures arrivées dans le pays des Anciens Morins, tirées de plusieurs autheurs dignes de foi et tout à fait vénérables par leur antiquité* — 1700, par **Dom Ducrocq**, bénédictin de la congrégation de St-Maur, issu d'une famille noble du Boulonnais, frère de Ducrocq de Grandsart, bailli de Desvres, vers 1701. Communiqué par le Cen Cormette.

1° *Recherches sur les pleuples de la Morinie.*

« Pline qui vivoit du temps de J.-C. ou du moins qui le suivoit de très près, dit que de son temps on parloit fort d'un peuple que l'on appelait Gessoriac et à qui on donna dans la suitte le nom de Morin.

« Surius qui a écrit la vie de S. Bertoul dit :

« Cette ville que nous appelons présentement Boulogne estoit ce Gessoriac de l'antiquité, elle est bastie sur les rivages des Morins, et n'est remplie que de gens qui trafiquent sur la mer et qui y font venir toutes sortes de marchandises, en quantité et de très grand prix. »

Beaucoup de pages consacrées à l'étymologie des mots Gessoriac et Morini.

Mœurs des Morins, p. 397.

Religion : — Mercure — Bacchus — Sylvains, p. 397.

Récit des campagnes de César, p. 403.

Étymologie de Boulogne qu'on a appellée Cyneloc, Bonne, Boulen, Boninée, Bolinie, p. 408.

« D'autres ont soutenu que l'Iccius Portus n'étoit situé ailleurs que dans le village d'Isques, Isquius Pagus. — Ce village n'est éloigné de Boulogne que d'une lieue et demie ou environ, et c'est la raison pourquoi ils soutiennent qu'avant que ces grandes montagnes de sable qui bouchent présentement (1700) le port et qui sont entre la Tour d'Ordre et l'ancien chateau de Châtillon, fussent aussy élevées qu'elles le sont présentement, la mer poussoit son flux jusqu'à Isque et que c'étoit l'endroit où César s'embarqua pour passer en Angleterre. » p. 408 (1).

Les origines de S[t]-Omer d'après la charte d'Adroald en 649, p. 411.

d° de Calais, p. 414.

d° de Wissant, p. 416.

Boulogne est le port Itius, p. 417.

Beauté du port de Boulogne sous les Romains, encombré lors du siège de Constance Chlore, p. 420.

Ambleteuse : étymologie, p. 423.

Noms de Boulogne : Cyneloc (Cynorum locus), Isque, Gessoriac, Bonne, Bononie, Bonegau, Belonie, Boulonie: Belonie parce que l'idole de Bel y a été autrefois en vénération, p. 425 (2).

Culte de Terminus, dieu des Romains, établi dans la Morinie, p. 427.

Adrien vient à Boulogne, p. 427.

Tour d'Ordre réparée par Charlemagne, **Terminus**, p. 428.

Carausius, p. 429.

(1) On voit par Dom Ducrocq que Mariette et M. Ernest Desjardin ont eu des devanciers dans leur opinion pour placer Itius à Isques.

(2) *M. Henry met en note :*

« Probablement par anticipation ; car ce ne fut que de 1789 jusqu'au 9 thermidor an 2 que l'idole de *Bel* fut adorée, en *Belle, le terroriste*.

Empereurs romains à Boulogne, p. 431.

Carocus, roi des Morins vers l'an 460, assiège les Gantois, p. 434.

Les comtes de Boulogne encore appelés rois en 968, p, 436.

Victrice, premier évêque de Boulogne, p. 437.

D. Ducrocq dit qu'il n'est pas question de l'image de la Vierge parmi les reliques montrées à Henri III, roi d'Angleterre, lorsqu'il vint à Boulogne — donc.... p. 443.

Mal des Ardents — Sainte chandelle, p. 445.

Molinet.

Divers noms de Desvres — voir Du Cange, (tome 3, p. 963, titre de 1396), p. 446.

Dupleix au tome 3 de ses ouvrages : « Odoard Dubiez, dit-il, fit en 1536 un heureux exploit d'armes dans la guerre que François I[er] eut avec Charles-Quint : Ce fut au fort Desvernie. Regnauville, capitaine hespagnol, ayant pris le bourg et le chateau de Desvernie, Biez le vint surprendre si à propos, qu'après avoir tué ceux qui firent résistance, il emmena tous les autres prisonniers avec Regnauville même : ce qui lui mérita le baston de mareschal. »

La Liane, anciennement *Elna.*

Caves de l'église de Desvres aux deux côtés du portail, crypte et lieu de sépulture de 1108 à 1603, retraite pour les pauvres affligés du mal des Ardens, p. 447.

« Ide fonda des hôpitaux que l'on appelloit tantost des logements pour les pauvres (hospitale pauperum) ; tantost des maisons où l'on faisoit la charité (domus elemosinariee) ; tantost des hostelleries où l'on recevoit les passans et les pèlerins. — Ostellaria peregrinorum — dit la chronique de l'abbaye d'Andres, dans la charte d'Eustache, seigneur de Fiennes... L'hospital de S[te]-Catherine de Boulogne où sont maintenant les Annonciades en est la preuve. Celuy de S[t]-Inglevert que l'on appelloit « Aula Charitates, » le Palais de la Charité, parce que cette reine des vertus y régnoit merveilleusement, ne luy est pas redevable à la vérité de sa fondation puisque ce fust Oïlard, seigneur de Wimille qui le fonda vers l'an 1130.

« Warin, cousin d'Eustache de Fiennes, en l'an 1107, donna tous les biens qu'il avoit dans le Boulonnois pour fonder de

nouveau l'église de S[t]-Michel du Wast et faire d'Andre une hostellerie pour le soulagement des pauvres, et choisit Evrard de Fienne, son cousin-germain pour intendant de cet hospice. (Spicil., p. 357, t. 9).

« *Hostellerie de Desvres.*— Je viens maintenant à l'hostellerie de Desvres, fondée sur le bord de la forest par Eustache second comte de Boulogne et par Ide, son épouse en l'an 1108 ou 1109. Il estoit fils de Eustache premier et de Mahaut, fille de Lambert, second comte de Louvain, qui se marièrent en 1040. Voici ce qu'en dit Baudoin d'Avesnes, dans les collections tirées des Anciennes chroniques du pays d'Hainaut. (suit le texte latin)......

Chateau de Desvres attribué à Philippe le Hurepel, p. 449.

Monthulin (chateau) basti en 1545, démoli en 1679.

« *Mont Pelé.* — En 1147, il y avait un Renier, comte du Montpelé, « comes-Calvi montis » nomine Rainerus, (Baudoin-d'Avesnes).

« *Choler.* — C'est dans la ville de Desvres que l'on jouoit autrefois aux jours gras à un certain jeu que l'on nommoit *Choller*, c'est-à-dire, pousser et agiter un gros ballon jusqu'aux deux extrémités de la ville. Le party qui y arrivoit le plutôt estoit réputé vainqueur. Ce jeu a commencé d'abord vers l'an 1298 dans un lieu qui se nomme présentement Ardres. Ce jeu donc s'est exercé dans Devres. M. Du Cange explique au 1[er] et 2[e] tome de son glossaire ce que c'est que Choller.

Guînes. — Rorichove étoit le nom de la forteresse, p. 451.

Vignes. — (Voir Lambert d'Ardres et Guillaume d'Andres, Eustache 2, appelé petit roi de Boulogne par Paul Æmile *(Bononiæ Belgicæ Regulus)*.

Noms de ceux qui accompagnèrent Godefroi de Bouillon, (selon Meyer au liv. 3 des Annales de Flandres).

Eustache et Baudoin, ses frères.

Hugues, comte de Vermandois et frère de Philippe de France.

Robert, comte de Flandres.

Baudouin, comte de Mons.

Hugues, comte de S[t]-Paul.

Pierre l'Hermite, natif d'Amiens.

Foulques comte de Guînes.
Hugues de Faukemberg.
Arnould d'Ardre.
d'Aimerie, du Boulonnais, admiral d'Hollande et de Frise.
Gautier de Lotingham.
Raoul d'Oudersel.
Robert de Licques.
Eustache de Theroanne.
Guillaume de Saint-Omer.
Thierry de Dixmude.
Herman d'Aire.
Robert, duc de Normandie, etc.

Fondations d'abbayes.— La Chapelle.— N.-D. de Licques et l'abbaye de Longvillers.

« On peut dire aussy que ce fut vers ce tems là que Ramelin de Créqui, suivant quelques personnes, fonda l'abbaye de St-Jean de Doudeauville, ordre de St-Augustin, mais comme tous les titres de cette maison furent brulés avec l'abbaye on a peine à en dire quelque chose qui puisse instruire le lecteur. On voit seulement qu'en 1186, un abbé de Doudeauville signa un traité qui se fit entre Enguerrand de Fiennes et Didier, évêque de Terroanne, au sujet d'une dîme que ce seigneur donna aux religieux d'Andre, libre et exempte de tous droits qui se devoient dans le village de Landretun. Ce traité, dit l'évêque, se fit à Boulogne lorsque j'y étois, en présence de l'abbé de Doudeauville, de Gosselin, chanoine, de Roger, seigneur de Basinghem, d'Humfroy, seigneur de Londefort et d'Anselme, seigneur de la Chapelle.

« En 1196, nous voyons dans une charte d'Arnould de Kaïeu... qu'il donne à l'abbaye d'Andre avec le consentement de sa femme Alize de Bavelinghen et de ses deux enfans, Anselme et Guillaume, pour terminer toutes les querelles qu'il avoit avec ces religieux, vingt marcs d'argent en aumônes... et de plus, trente mesures de prez à prendre dans le marais de Balinghem; et, « afin que cet accomodement soit ferme et stable, j'y ai fait mettre mon sceau à Doudeauville où il s'est fait par ordre du pape Célestin et escrit par la main de Huges, abbé de Longvilliers, et par celle de François, abbé de St-Wlmer de Boulogne, juges délégués par

le pape pour cette affaire. Voicy ceux qui se sont trouvés à Doudeauville et qui ont signé dans ce traité : Arnoul d'Hesdignol, Anselme de Mariéville, Guy de Brekesen, Eviard d'Hodick et Robert, domestique de l'abbé de Doudeauville. »

« La comtesse Mahaut fonde en 1249, l'hôpital de Boulogne et une aumône qui consiste en un pain et un hareng soret que l'on donne à tous ceux qui se présentent de quelque condition qu'ils puissent être et qui sont obligés de dire en la recevant : Dieu veuille avoir l'âme de la bonne dame ! p. 453 (1).

« *Poise de beurre.* — En 1169, l'abbé d'Andre donne à perpétuité à l'abbaye de Beaulieu quelques terres ou courtils avec toutes leurs dépendances, à condition qu'elle lui payeroit annuellement, dans l'octave de St-Martin, 2 marcs d'argent et une poise de fromage au jour de la translation. Une poise, c'est-à-dire une pezée, plein le bassin de la balance. Pondus scaleram replens, p. 445.

« *Chappes engagées pour de l'argent.* — Vers l'an 1184, les religieux de N. D. s'estoient tellement accablés de dettes qu'ils engagèrent aux religieux de l'abbaye d'Andres leurs chappes de soie pour avoir quelque argent... Voici ce que la Chronique en dit : Dompierre, abbé d'Andres, racheta de Foulques, abbé de N. D. de Boulogne, dix polkins de froment, mesure de Guines, que nous leur devions sur notre grange de Pokerdes pour le prix de 15 marcs sterlings et 8 livres, monnoye de Boulogne, qui leur furent assinnés pour le retrait d'une dîme et pour avoir leur chappes (2), p. 455.

« En 1207, Thomas de Fienne donne aux religieux d'Andres un polquin de froment, mesure de Boulogne à prendre annuellement à Boulogne, à Neptville, tout joignant l'abbaye de St-Wulmer, afin qu'ils priassent Dieu pour sa conversion et le salut de ses parents : cette donation fut signée par Gauthior abbé de Beaulieu, par Anould d'Hesdignol, par Jean de Tingry, etc., p. 456.

Faber Stapulensius, homme excellent en toutes sortes de sciences et de vertus, a dit Erasme, p. 458.

(1) L'hôpital existait auparavant.

(2) Voir Spicilège, T. 9, p. 484. — Charte de Fulco, abbé de N. D.

Parmi les modernes qui ont traité de la musique ancienne, on peut citer Lefevre d'Etaples qui en a donné un traité en quatre livres imprimé à Paris en 1496, et, de nouveau, en 1512 et 1552, sous le titre de « Musica Libris 4 comprehensa. » On y trouve rassemblé d'une manière fort claire et fort précise la doctrine des anciens musiciens, surtout géomètres, p. 572 du mss (1).

En 1516, il publia à Paris chez Henri Etienne une édition latine des Elémens d'Euclide, faite d'après le grec, et dans laquelle il fut aidé par *Michel Pontanus*. Elle comprend le commentaire de Théon, ainsi que les notes de Campanus et Zamberti.

Sur les Sanlecque, p. 459.

Querelle entre le clergé et Milon II à propos de sa nomination, p. 460.

« En 1356, on bastit dans le Boulonnois quantité de petits chasteaux et l'on ferma même plusieurs villages de murailles qui ne servirent dans la suite qu'à nicher des larrons et des brigands qui ruinoient et dévoroient le pauvre peuple, p. 462.

« La seigneurerie de Frents, qui s'appelloit anciennement Wrentzen a toujours passé pour une baronnie fort noble, p. 462.

« En 1524, Regnauville avec sa compagnie de chevaux légers et quelque infanterie, s'empare de Desvres, le pille et s'y arrette. Dubiez en est averti et y envoie sa compagnie de gendarmes avec quelque infanterie, lesquels enfermèrent l'ennemi dans le chasteau et l'emmenèrent avec tout son monde à Boulogne (Jean Bouchet. Annal. d'Aquit., 4e partie), p. 462.

Equipement des troupes dans le XVIe siècle, p. 463.

Siège de Boulogne en 1544, p. 464 à 473.

Reprise de Calais. — Traité de reddition, p. 474.

Reprise de Guines, p. 475.

Les Huguenots à Boulogne, p. 475.

La Ligue à Boulogne, p. 476.

Guerre avec l'Espagne. — Traité de paix de 1598 dit de Vervins.

Doyen de la Cathédrale : Pierre Darques.

(1) (Hist. des mathém. de Montuela Ed. de Paris, an VII, au Tome I, p. 141).

Chanoines : Florent Brunel, Pierre Le Barbier, Achille Disque, Noël Gantois et Jean Mouque qui vivoit encore en 1642.

« 18 novembre 1648. L'abbaye de Samer est occupée par les Bénédictins de la congrégation de S[t]-Maur. Le Concordat en fut passé le 28 octobre entre Charles le Prevost, abbé, et Dom Jean Harel, général de la congrégation de S[t]-Maur, p. 480.

Remarques de M. Leroy de Lozembrune sur la misère du pays pour les trente mille livres que l'on a imposées en 1662, p. 480, 487.

(Voir *copie dans la Revue littéraire de Boulogne, tome* 2, *p.* 3).

Le manuscrit ajoute :

« Faudra demander à M. Dieuzet, secrétaire du chapitre, si dans ses registres de l'année 1662, au mois de juin, quand on envoya les députés au Roy, s'il n'y a point les raisons de ne pas envoyer dans le pays des troupes en quartier d'hyver et qui les avoit fait venir? p. 488.

« Faut mander au Révérend père Lequien s'il a vu Regidius Corrozet : (1) *de autoritatibus urbium Galliœ*, au sujet de Philippe oncle de S[t]-Louis qui enferma de murailles la ville de Calais.

« Et pour achever sa Chronologie des comtes de Boulogne et avoir beaucoup d'éclaircissements pour son histoire, faut qu'il écrive à M. Godefroi, garde des Chartres de la Chambre des comptes à Lille ; il est au fait des chartres et comptes du Boulonnais. On y voit dans chaque compte du Domaine les noms des comtes, donnés : tant, pour appointements et droits, au seigneur comte du Boulonnais ; tant, au sénéchal ; tant, à un autre. C'est un sçavant homme en cette matière. Il avoit un frère garde des Chartres à la Chambre des Comptes de Paris, et un à la S[te]-Chapelle qui se communiquoient l'un à l'autre ce qu'ils savoient et les pièces qui leur manquoient.

Il y a eu des comptes du Domaine du Boulonnais rendus à Malines.

25° Voyage d'Ambroise Paré à Boulogne en 1545.

« Peu de temps après nous allasmes à Boulogne où les Anglois voyant notre armée quittèrent les forts qu'ils avoient, à

(1) Quel est ce nom ? Il y a Gilles Corrozet poëte et historien. Henry a-t'il mal copié et mis Regidius pour Ægidius.

sçavoir : MontLambert, le petit Paradis, Montplaisir, le fort de Chastillon, le Portel, le fort Dandelot (Hardelot). Un jour, allant par le camp pour penser mes blessez, les ennemis, qui estoient en la tour d'Ordre, tirèrent une pièce d'artillerie pensant tuer deux hommes d'armes qui estoient arrestez pour deviser ensemble, advint que la balle passa fort près de l'un d'iceux qui le renversa par terre; et pensoit-on que ladite balle luy eust touché ; ce qu'elle ne feit nullement. Mais seulement le vent de ladite balle, au milieu de sa tassette, qui fait telle force que toute la partie extérieure de la cuisse devint livide et noire, et se pouvoit soustenir qu'à grand peine. Je le pensay et luy feis plusieurs scarifications pour évacuer le sang meurtry qu'auroit faict le vent de la ditte balle, et des bonds qu'elle feit à terre tuât quatre soldats demeurans tous en la place. Je n'estois pas loing de ce coup, de façon que j'en senty aucunement l'air agité, sans me faire aucun mal, que d'une peur qui me feit baisser la teste assez bas, mais la balle estoit jà bien loing. Les soldats se moquèrent de moy d'avoir peur d'une balle qui estoit jà passée. Mon petit maistre je croy que si vous eussiez esté là que je n'eusse eu la peur tout seul et qu'en eussiez eu votre part, p. 488, 489.

Blessure de M. de Guise. — Que diray plus ? Monsieur le duc de Guise, François de Lorraine, fut blessé devant Boulogne d'un coup de lance qui, au-dessus de l'œil dextre déclina vers le nez, entra et passa outre de l'autre part entre la nuque et l'oreille d'une si grande violence que le fer de la lance avec portion du bois fut rompu et demeura dedàns, en sorte qu'il ne peust estre tiré hors qu'à grand force, mesme avec des tenailles et de mareschal. Toutes fois, nonobstans ceste grande violence qui ne fut sans fracture d'os, nerfs, veines et artères es autres parties, mondit seigneur, par la gràce de Dieu, fut guary. Ledit seigneur alloit toujours guerroyer à face découverte ; voilà pourquoy la lance passa outre de l'autre part, page 489.

26° **Observations du citoyen Latteux** sur l'art. XIX du titre V de la loi du 10 Juillet 1791, concernant les fortifications de Boulogne, p. 490.

Ces observations sont à consulter pour la topographie de la

Haute-ville, notamment pour les droits réservés sur les maisons adossées aux remparts, où passaient autrefois les chemins de ronde.

27° **Limites de l'arrondissement communal de Boulogne** à l'extrémité de la commune de Mark, à commencer vers la mer, p. 497.

28° **Notes historiques sur le boulonnois,** extraites d'une lettre de l'archiviste de la Côte-d'Or.

A la demande de notre concitoyen, l'archiviste de la Côte-d'Or lui adressa la notice des divers documents relatifs au pays Boulonnais, qu'il avait rencontrés dans le dépot de Dijon.

La première partie donne, sous dix numéros, l'analyse de titres de 1333 *à* 1345, *parmi lesquels se trouvent les deux comptes des revenus « de la comté » pour* 1338 *et* 1339-40 *que nous avons reproduits in-extenso parmi les documents inédits du* PAYS BOULONNAIS, (Mémoires de la Société Académique, *tome* IX *pages* 303 *et* 327.) *Les autres sont des lettres et obligations indiquées sommairement dans nos* Notices de Chartes, *même ouvrage* (p. 154 etc.)

Le manuscrit de M. Henry reproduit le dessin de divers sceaux de francs hommes du Boulonnais, avec l'observation suivante de l'archiviste de Dijon :

C'est un point d'histoire à éclaircir, savoir jusqu'à quel degré les hommes francs du Boulonnois participaient aux droits de la noblesse. Les hommes francs dans les deux Bourgognes et pays environnants n'avaient pas pour cela le droit de porter les armes ou armoiries ni d'être agrégés au corps des hommes d'armes. Cet usage ou ce droit ancien qu'avaient les *Boulonnois* doit avoir donné lieu à la multiplication de la noblesse.

La deuxième partie donne la LISTE DES VASSAUX et fiefs de Flandre et d'Artois, *dont on a fait hommage au duc de Bourgogne en l'année* 1360 *et* 1361. *Ce document a été publié par nous, pour la partie du Boulonnais, dans les* Mémoires de la Société Académique (tome V, p. 364.)

29° **Vocabulaire Boulonnois**, page 502.

Cette copie du vocabulaire de notre patois diffère quelque peu du manuscrit porté sous la page 27 *ci-dessus.*

On est tout étonné d'y trouver, à la lettre F, *une note sur la fa-*

mille de Féramus, avec l'étymologie de ce mot qui signifie bête fauve *en allemand. Sous l'article* 31 *ci-après, on trouve aussi plusieurs étymologies des noms de familles boulonnaises.*

30° **Météorologie du Boulonnois**, p. 546.

L'auteur y a joint les Observations *de M. le baron de Courset et sa Réponse, publiées par M. Alphonse Lefebvre.* (Bulletin de la Société Académique, *t.* III, page 401).

31° **Vocabulaire des noms de lieux de ce pays,** page 552 à 610.

Ouvrage utile à consulter, en se méfiant extrêmement de la celtomanie de l'auteur : il forge en effet les étymologies les plus étonnantes pour certains noms de villages.

32° **Observations sur l'histoire physique de la vallée de Somme,** par le citoyen Girard, ingénieur des Travaux publics, extraits du *Journal des Mines*, (t. 3,— 4e trimestre de l'an 3, p. 27.), page 611.

L'Auteur traite la question de la jonction de la France et de l'Angleterre et paraît avoir inspiré les RECHERCHES SUR LA CONFIGURATION DES CÔTES DE LA MORINIE, *ouvrage de M. Florentin Lefils, couronné par la* Société des Antiquaires de la Picardie *le* 11 *Juillet* 1858.

33° **Mines au charbon et Verreries de l'arrondissement de Boulogne,** pages 614, 615.

Le terme de la concession aux citoyens Desandrouin et Cazin devait expirer le 10 messidor an IX ; le citoyen Pierre-E. Cazin a obtenu pour lui et sa compagnie une nouvelle concession de cinquante ans.

L'utilité des mines a été appréciée lors des guerres : elles fournirent du charbon aux arsenaux et à toutes les usines.

34° **Tableaux statistiques des divers cantons de l'arrondissement,** pages 617-628.

*Autant que j'ai pu m'en assurer, ces tableaux ne diffèrent en rien de ceux qui ont été publiés dans l'*ESSAI HISTORIQUE *de J. F. Henry.*

35° **Note sur Lesage,** (mort le 17 novembre 1747 dans la maison n° 193, rue du Château), page 629.

36° **Notice sur Thurot,** (même page).

37° **Note sur le plâtre-ciment** découvert à Boulogne-sur-Mer, page 630.

(Voir l'*Essai historique*, page 223 et les publications de la Société d'Agriculture).

38° **Déposition d'Antoine Gillot,** à propos de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Boulogne, p. 633-640.

« Nous avons un affaire sur les bras auquel il va de l'honneur de Dieu et de sa très honorée mère, lequel est mis en délibération, à sçavoir si l'image miraculeuse de Notre-Dame de Boulogne, laquelle a esté prise par les Huguenots.... n'est pas celle que nous avons trouvée au logis de Monsieur Honvault... comme tout le manifeste.

On croyait en être sûr, mais les diables envieux jettèrent leur furie sur les uns et les autres : L'un brisant les vitres de Saint-Wulmer où étoit la sainte image, afin de détourner les bons chrétiens de leur dévotion ; un autre se ruant sur les laquais de Monseigneur de Boulogne ; un autre encore s'emparant du prêtre nommé Menneville ; un quatrième obsédant Colette Gomelle, etc., etc. Puis survinrent des perturbations terribles, des orages épouvantables, des ouragans, causes de sinistres nombreux : toute la nature était bouleversée. « Il ne faut pas douter, dit le déposant, que le diable n'ait été auteur de quelqu'unes de ces tempêtes, afin de troubler les habitans de Boulogne. » Il osa bien battre un jour le vicaire d'Echinghen.

L'auteur termine, en ces termes, cette pièce curieuse, datée du 24 *Octobre* 1622.

Messieurs, tout ce différend consiste maintenant à ce que Monseigneur de Boulogne dit que l'auteur et porteur de l'image avoit jetté le sort, tant sur icelle image que sur plusieurs personnes qui ont esté affligées des diables, tant dans la ville de Boulogne que dehors de la ville ; nous requérons qu'il soit informé de la vie de telle sorte de gens dont les diables se sont servi pour rendre à tout le monde ladite image odieuse...

(Signé) MESSIRE ANTOINE GILLOT.

Et nous aussi, si vous trouviez bon de me transporter à Paris, j'en donnerai un tel avissement à Monseigneur de Boulogne,

devant vos révérences, qui serviroit par vos bons avis de donner ordre à tel mal et à tel trouble que cause l'ennemi de nature en cet évêché de Boulogne, tout venant à la gloire de Dieu et à l'honneur de sa mère.»

39° **Chronologie des mayeurs et échevins de la ville de Boulogne**, par Jean Scotté, page 641-653.

Voir Almanach de Picardie, *année* 1764, p. 153 *et année* 1765, p. 203. *Tout ce qui est venu de Jean Scotté, sieur de Velinghen, est précieux.*

40° **Extrait des froids rigoureux**, d'après Toaldo, page 654.

41° **Notes diverses.**

§ I. Établissement de la fête de Saint-Marc, p. 656.

§ II. Inscriptions latines concernant Henri II, p. 657.

§ III. Robert Dumas, p. 658.

§ IV. Simon de Boulogne, p. 658.

§ V. Robinet, p. 658.

§ VI. Érection du Boulonnais en comté, l'an 460, p. 658.

§ VII. Louis IX à Boulogne, p. 658.

§ VIII. Le comté de Boulogne transmis à Robert VI.

§ IX. Charte de Robert, comte d'Auvergne, datée de Falebeck en mars 1260, p. 659.

§ X. Charte de 1204, portant transaction entre Henri et Renaud, moyennant 600 livres parisis à payer dans la ville de Calais, p. 659.

§ XI. Charte de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, par laquelle il abandonne aux religieux de l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme ce qu'ils lui devaient payer pour le droit de passage sur ses terres, en allant et en revenant d'Angleterre, p. 660.

§ XII. Acte de juin 1346, souscrit par Eustache Morsel, baillieus de Thibaut de Cressonsart, passé à Ouvringhen, p. 700.

§ XIII. Extraits du Livre verd: Taxe du pain, etc., p. 744, 746, 750, 764.

§ XIV. Lettres patentes de Louis XI, p. 765.

42° **Liste de commandants** des villes et châteaux du Boulonnais vers 1369, d'après Dom Ducrocq, p. 665.

43° **Des sénéchaux du Boulonnais,** &a, p. 666.

I. Des sénéchaux du Boulonnois ; de quelques gouverneurs et commandants pour le roy, tiré du manuscrit de Jean Scotté, avec notices sur chacun d'eux, etc., p. 670.

II. Des juges, lieutenants généraux et autres officiers de la Sénéchaussée du Boulonnois, extrait du manuscrit de J. Scotté, page 692.

44° **Oraison funèbre** de Me Jean Cornuel, curé de Tingri, lorsqu'il fut nommé chanoine, par Dom Ferrier (1), bénédictin de Samer, page 701.

Cette oraison funèbre est du genre héroï-comique et fort singulière, vu le sujet. Elle célèbre les vertus du curé de Tingry sur un mode fort peu respectueux.

Hic jacet qui vixit !
Joannes vixit, Joannes mortuus est
Jeanot vivoit, Janot est mort ! (Rabelais, ch. 5).

Colonne des cieux ébranlez vous, astres perdez votre lumière, mers soulevez vos flots, terres ouvrez vos abîmes.. Jeanot vivoit, Jeannot est mort.

N'attendez pas un de ces éloges peu mesurés....

1re PARTIE. — Fils et bâtard d'un milord anglais originaire du pays de Galles, Jean Cornuel reçut le jour à Boulogne, ville célèbre et distinguée par la bonhomie de ses habitans. Si nous en croyons l'histoire, sa mère le mit au monde sans le savoir...

Les vertus croissaient en lui comme les champignons sur les arbres.

Il dédaigna d'imiter son père et de s'engager dans les liens du mariage.

Il se sentait porté vers la vertu mais enfin il avait mangé comme un autre ce fatal morceau de pomme qui nous a tous étranglés... il fut plus qu'un autre en but aux attraits de la chair... mais il tenait sans cesse à la main le rasoir de la circoncision évangélique pour ôter les chairs pourries.

(1) Voir à l'appendice : *Quelques gens d'esprit à l'abbaye de Samer au milieu du siècle dernier.*

Enfin arriva le tems marqué par la Providence ou Jean Cornuel devait être exposé aux regards du public. Une lumière si vive ne pouvait demeurer longtemps sur le boisseau elle fut placée sur le chandelier de l'église de Nielles : ainsi s'accomplit le proverbe :

A saint Berneux chandelle de m....

Il travailla lui-même à multiplier son troupeau (suit le récit comique de son apostolat et de la 2e PARTIE, etc.).

ÉPITAPHE DU DÉFUNT

Chers enfants de Comus, le grand Jeannot est mort,
Dans son vaste gosier une arête restée,
A fini son illustre sort :
Cette table est son mausolée.
O vous ! qui visitez ce glorieux tombeau,
Ne croyez pas que son ventre y repose ;
Il est encore errant autour de ce tréteau
C'est de larmes de vin qu'il prétend qu'on l'arrose.

45° **Autres notes sur Ambleteuse.** (Voir ci-dessus nos 15, 16 et 17°.)

I. Charte d'érection de la ville d'Ambleteuse, p. 711.

Voir ce texte page 92 *de l'*Essai historique. *M. Hamy en a donné une meilleure leçon dans le Bulletin de la Société Académique* (tome Ier, p. 139.)

II. Confirmation des privilèges de la ville d'Ambleteuse, donnée par Henri II, en l'année 1550, page 714.

III. Extraits du registre d'Ambleteuse : bail et limites d'un demi bourgaige au bout de la maison de Jean Harduin, ancien échevin, page 720.

46° **Abrégé chronologique** de l'histoire de Boulogne, de l'an 695 de Rome à l'an 698, page 720.

47° **Notice sur Pierre-Alexandre Monsigny**, page 722.

L'auteur fait naître le célèbre compositeur à Desvres, en 1744, *ce qui est une erreur. Voici son acte de baptême :*

« Lundi 17 octobre 1729, Pierre-Alexandre, fils illégitime de Nicolas « Monsigny et de Marie-Antoinette Dufresne, a été baptisé par moi, « soussigné, étant né le même jour, etc. »

(*Reg. des actes de baptêmes, mariages et sépultures de Fauquembergues.*)

L'enfant fut légitimé le 7 février 1730, par le mariage de ses parents. Le père était de Desvres, où il exerçait l'état de potier. La mère était également de cette ville, qu'elle abandonna lorsqu'elle fût enceinte de ce fils distingué, en raison du scandale que causait alors toute naissance qui devançait les épousailles. Aussi, malgré le hasard qui a fait naître Monsigny à Fauquembergues, a-t-il toujours été considéré comme un fils du pays Boulonnais, auquel le rattachent tous les liens de famille, tant du côté paternel que du côté maternel.

48° **Relation du siège de Boulogne, en 1544,** par Antoine Morin, prêtre de la ville, p. 724.

C'est l'une des copies parvenues jusqu'à nous de cette chronique rimée, *éditée par M. François Morand en* 1866.

Nous avons retrouvé quelques documents qui permettent d'avancer qu'il y avait une parenté d'alliance entre la famille d'Antoine Eurvin, le maïeur qui s'est illustré au siège de Boulogne, et celle d'Antoine Morin, chroniqueur de ce siège. En 1559, *Jehenne Morin, femme Duflos, est dite fille d'Isabeau Ebruin ou Eurvin, femme de Robert Morin, etc.*

49° **Ancienne chronique de Terrouenne,** p. 748.

Cette chronique a été recueillie par le philosophe Carion vers l'an 1550, *lequel assure, à la page* 650 *de ses œuvres, que cette pièce date de la première fondation de Thérouane.*

Malgré cette affirmation, il est permis de douter beaucoup.

Cette chronique a été traduite en français par Jean le Blond et imprimée à Lyon en 1577.

50° **Note sur Montoire,** perruquier révolutionnaire.

Montoire est le sobriquet d'un nommé Vovelle ou Vauvelle qui fit quelque bruit à Boulogne sous la Révolution. Voici l'extrait qui le concerne :

On vient d'organiser notre école centrale : on est un peu embarrassé pour trouver des professeurs : cependant le jury d'instruction n'est pas fort difficile. Nous prendrons la liberté de lui indiquer quelques sujets dont les talens nous ont fortement frappés. Nous lui recommanderons pour la chaire des belles lettres le *Perruquier révolutionnaire Montoire,* homme étonnant, dont le génie s'est développé tout à coup, puisqu'il

dit qu'à trente ans il ne savait pas lire, quoiqu'il eut fréquenté pendant vingt ans consécutifs l'école des frères ignorantins. Eh bien ! ce génie tardif a brillé tout-à-coup d'un éclat merveilleux à la tribune de la Société Populaire. C'était un Demates.... Malgré notre désir de voir le citoyen Montoire enseigner l'éloquence et les belles lettres à nos compatriotes, nous préférerions encore le voir venir déployer ses grands talens au Corps Législatif.

(Extrait de LA SENTINELLE, 8 germinal an VI.)

L'absence de journaux dans la localité poussait alors nos compatriotes à envoyer à Pâris leurs appréciations sur les hommes et les choses : l'on rencontre assez souvent dans les feuilles de l'époque des entrefilets et des articles visiblement adressés de Boulogne.

Dans le Tribunal d'Apollon, *ou galerie des auteurs vivant en l'an VIII, par un ami de la vérité (Joseph Rosny, Mercier et Nogaret) les articles sur Cuvelier de Trie, Leuliette et Pigault Lebrun, fort vifs, fort injustes, ne peuvent être, cependant, attribués à des Boulonnais.*

51° **Extraits de l'Empire françois** par Turquoys, chapitre 21, p. 758.

Cet extrait est curieux et peu connu.

52° **Desvres** : Sa place, qui est assez belle, avoit deux rues assez considérables du costé du soleil levant. La première qui commençoit au bas du jardin des religieuses et qui continuoit en droite ligne jusqu'à la cavée des Potiers, par laquelle on monte au marché, s'appeloit la rue des Moulins ; les maisons n'étoient point sur les derrières comme on les voit à présent ; elles étoient au contraire au bout de leurs jardins et avoient une muraille qui en soutenoit les terres qui étoit à hauteur d'apuy et qui servoit de rempart et de promenade à ceux qui les habitoient, p. 761.

Au bas de cette rue, en étoit une autre appelée la rue de la Tannerie qui commençoit au pont deschaux et qui s'étendoit jusqu'au grand moulin au bled, pour s'aller rendre sur une certaine petite place où l'on vend toutes sortes de bestiaux, appelée vulgairement la Croix-en-place, qui passoit par la basse-ville de Desvres, où l'on voit encore à présent (1715) quelques teinturiers, potiers, sergers, et autres ouvriers de

draps. On y voit de plus un gros ruisseau qui coule au bas et qui est fort commode pour tous ces artisans. C'étoit au-dessus de ce ruisseau, c'est-à-dire au commencement de cette cavée fangeuse qui conduit sur la grande place, qu'étoit bâtie la porte de Notre-Dame-de-Boulogne. Il y en avoit une autre au pont deschaux que l'on nommoit la porte d'Artois et une troisième, en-deçà du chateau de la Mothe, appellée la porte d'Ardres. On remarque encore qu'il y avoit sur la place entre la croix et la porte du château une fort belle fontaine, d'autres disent un puits, qui étoit bien orné de robinets, de tuyaux et d'un spatieux bassin soutenu de deux lions qui accoloient les armes de la Ville et qui leur servoient de support. Ces armes étoient d'or au chasteau de sable percé de gueule, surmonté de trois fleurs de lys d'argent, deux en chef à côté d'un lambel de gueule frangé de sinople, l'autre en pointe, le tout surmonté d'une couronne de perle et d'un cygne d'argent pour cimier.

Mont-Hulin : C'est le rapport et dénombrement du fief et noble tènement que nous Arthur du Pont le Bourcq, etc., etc., 14 avril 1563, p. 762.

Desvres brulée et pillée par les Bourguignons en 1653.

Longévité à Desvres : six personnes ayant ensemble plus de six cents ans.

Ces extraits sur Desvres ont été tirés du Manuscrit de Dom Ducrocq.

53° **Notes sur l'histoire du pays boulonnais**, p. 763.

Comtes : Ce qu'ils étoient autrefois, par D. Ducrocq, d'après plusieurs autorités.

En tems de guerre le Boulonnois levoit quatre mille hommes de cavalerie et six mille d'infanterie, tout équipés pour la défense du pays.

Les anciens comtes prenoient la qualité de roi :

Leodegarius regulus Bononiensis.
Carocus. d°
Eustachius. d°

Lydericus a Bononia Antverpen usque dominator constitutus (Annal flandr.)

Les comtes de Boulogne marchoient toujours les premiers

au sacre des rois de France et portoient l'épée du prince. (Marchant.)

La cérémonie du sacre des rois de France appartient en partie aux comtes de Boulogne, de Teroanne, de St-Pol, d'Hesdin, etc. (Gaguin.)

Armes de Boulogne, origines, etc., p. 769.

Usages populaires.

Les Flamands appellent le Jar en pau une sorte de jeu : ils attachent une oie, ou jar, à un pieu, pal ou pau dans leur langage. Un joueur s'avance avec un bâton qu'ils nomment tibiau, de tibia ; lorsqu'il est à proximité il frappe l'animal et, s'il lui emporte la tête, il est vainqueur ; autrement un autre prend sa place, p. 779.

Lorsque les enfans et les gens du peuple voient ramasser quelque chose dans la rue, ils ont l'habitude de dire : part à nous deux ! Cet usage est bien ancien. C'étoit la coutume des Romains. (Voir Senèque, lettre 119e), p. 782.

A Noé à che hu.
A Paques à sen fu.

Les enfants s'amusent dans la belle saison avec un cerceau auquel ils attachent des grelots qu'ils font rouler et maintiennent en équilibre avec un bâton. Ce jeu est très ancien: c'est le trochus des Grecs qui avait passé en Italie et dont la jeunesse romaine s'amusait avec fureur.

Bourgs et villes, (d'après D. Ducrocq), p. 780.

Sur Charron, (voir *Dict de Bayle*, t. 1, *verbo* Charron), p. 781.

Kiennerie.— Quiennes avoines, etc.

Le Phare de Boulogne. — Extrait de Montfaucon, p. 783.

54° **Poème héroïque**, au sujet de la bulle Unigenitus. (*Voir l'édition annotée de ce poëme intitulé :* **La division du chapitre,** *à propos de la bulle Unigenitus*, donnée par M. l'abbé D. Haigneré. (Bulletin de la *Société Académique,* t. II, p. 465), p. 783.



APPENDICE

Quelques gens d'esprit à l'abbaye de Samer au milieu du XVIII[e] siècle.

On ne connaît guère la Congrégation de Saint-Maur que par ses grands savants. Au milieu du siècle dernier, il y avait à Samer quelques hommes d'un vif esprit, à en juger par ce qui nous est parvenu d'eux.

Le genre satirique, dont nous avons montré un échantillon dans l'écrit de Dom Ferrier, a été également cultivé par l'un de ses confrères, auteur de la COMPLAINTE DES HABITANTS DE SAMER (1), — suivie d'un logogriphe énigmatique sur le nom de l'auteur :

Connoitre qui je suis n'est pas chose facile ;
Je le donne aux plus fins à deviner en mille.
Je marche sur *huit* pieds qui composent mon tout.
Prenez moy par la tête, alors je deviens fou ;
Mais admirez un peu quelle est ma destinée ;
Non, jamais en fut il de plus infortunée,
Du côté de la queüe, en me combinant bien,
Je suis moins que zéro, étant réduit à rien.

(1) 29 Octobre 1765. Les habitants de Samer, menacés d'une maladie épidémique ayant voulu faire une procession à Notre-Dame de Boulogne, le conseil de la Ville s'y opposa. Malgré la défense, les Samésiens partent et se présentent aux portes dont on leur refuse l'entrée. Après pourparlers, on leur permet enfin de passer par les remparts jusqu'à la Cathédrale, sous promesse de ne pas chercher à pénétrer dans la ville.

Grâce à Dieu messieurs de Boulogne
J'avons parfait notre besogne,
Et quoiqu'on dise Guieu marci !
Notre saint vœu est accompli.
Mais morgué, ne vous en dégoise,
Vous n'avez mi l'humeur courtoise ;
Et, je vous le disons tout franc,
Vous recevez fort mal les gens.

Le nom saute aux yeux lorsqu'on apprend, qu'à cette époque, il y avait à Samer un sous-prieur qui s'appelait Dom Fournier.

Le prieur de l'abbaye de Samer l'avait demandé le 21 septembre 1764 au frère visiteur de la Congrégation. Dom

Comment ! Trempés comme des soupes,
Les uns à pied, les autr'en croupes,
Croix, bannières et cœtera,
J'venons tretous de ci, de là,
Pour saluer vos excellences
Et vous tirer nos révérences ;
J'vons pour entrer, mais halte-là
Tout aussitôt d'un : qui va là !
Vilainement on nous salue,
Et pis, au milieu de la rue,
Ni pus ni moins que des piquets,
Nous voilà là plantés au frais !
Sans piquié pour notre misère
Chacun nous torne le derrière,
Quand je tirons notre capiau !
Ça n'est, morbleu ! ni bien ni biau.
Soit dit, messieurs, sans cherchez noise
A la majesté boulonnoise,
Vous dévriais un petit brin
Mieux accueillir votre prochain,
Et, d'une façon plus civile,
Faire les honneurs de vo ville.
Bien vous a preins que, comme vous,
J'aions le cœur benin et doux ;
Car autrement, oui palsanguenne !
J'vous aurions baillé queuqu'étrenne ;
Et pis, à triple carillon,
J'vous aurions fait danser en rond :
J'avons parfois l'humeur retive ;
Et j'étions tous sur le qui vive.
Déjà Blaise et le gros Lucas
Entre leurs dents juroient tout bas ;
Piarre surtout, notre compère
Grondoit itou comme un tonnerre.
Vartigué ! c'est un compagnon
Qui n'épèle pas sa leçon
C'est sti-là qu'entend bien le jare
Et qui ne craint point la bagare :
Pour vous le trancher, en deux mots,
Il a servi dans nos Caudiaux !
D'autre côté, Jeanne et Claudeine,
Avec la grosse Mathureine,
Les deux points sur les deux rognons,
Rroussoient cottes et cotterons,
Comme elles n'aimont pont l'outrage
Vous eussiez vu un biau tapage !
Et, tout compté tout rabattu,

Fournier eut quelque peine à opter pour Samer; il semblait préférer Breteuil, où il devait aller; il craignait d'être détourné d'un travail sur les chartes qu'on lui avait proposé afin d'aider Dom Grenier, l'historien de la Picardie; mais on lui fit comprendre qu'il serait mieux

Y'ut en pus d'un capiau d'perdu
Si no sindic, que Guieu conserve,
N'eut quitté le corps de réserve
Pour venir mettre le holà :
« Amis, dit-il, paix-là, paix-là !
Calmez votre ardeur trop guerrière
Et que votre humeur débonnaire
Ne se démonte point icy;
Nous entrerons, je vous le dis,
Comptez, comptez sur ma parole,
Ce n'est point une faribole
Je le tiens de mons de Chailli (1).
Et j'ay son ordre par écrit ».
Ceci calmit notre colère
Et, par la porte de derrière,
J'entrîmes quoi qu'honteusèment,
Ne pouvant entrer autrement.
Tout iroit bien si la glosure
N'eut pas jasé sur l'aventure.
Mais y a des esprits malins
Qui souvent gaussent sur des riens.
Ils disont donc que la consigne
Est pour nous un affront insigne;
Que j'ons tretous été reçus
En vrais gredins, en malotrus,
Et mille autres propos semblables
Qui ne sont mi des plus amaibles.
Mais je n'en faisons pas les sots:
Je méprisons tous ces bons mots.
Tenez, tenez, messieurs de ville,
En un seul mot plutost qu'en mille,
Je n'avons pas grand entregent
Mais je voions ben stapendant
Le cas de toutte cette affaire;
J'avisons qu'alle est nette et claire,
Et, comme j'ons du sentiment,
J'avons bouté le nez dedans :
Vos épouses, que Guieu mainquienne !
Sont ben drolettes, mais, morguienne !
Je le savons de bonne part
Et ne jasons point au hazard,
Elles tenont trop à la vie.
Voyez un peu quelle manie :
Un rien leur trouble le cerviau
Toujours'al tremblent pour leur piau

(1) Maire de Boulogne de 1765 à 1768.

à Samer, que le père prieur promettait de favoriser son travail et qu'il devait trouver des matériaux en abondance dans le Boulonnais.

Ces matériaux si abondants se réduisaient à quelques titres, écrivait-il le 12 février 1765. « Quant au chartrier

Ont-elles un rhume, une migraine,
Ont-elles mal à leur poitreine,
Que de ah! ah! que de oh! oh!
Pour le moindre petit bobo.
C'est pas qu'j'y trouvions à redire ;
Au contraire ça nous fait rire ;
J'avons même un ben grand plaisir
De voir comme ça réussir
Ceux qu'ont soin de se faire vivre.
Que le Seigneur donc les délivre
De tout mal et de tout soucy
Car on en a ben aujourd'huy ;
Mais enfin, sans pus de ramage,
Car je n'aimons pas le verbiage,
J'ons ruminé sur tout ceci,
J'venons au fait et le voici :
On leur a dit, par aventure,
Qu'une contagion impure
Désoloit au loin nos hamiaux
Zeste, voilà tous les cerviaux
Qui battont les champs, la campagne
Bon Dieu ! c'est un mal qui se gagne.
Que devenir ? où nous fourrer
Mon bon Jésus, faut les chasser
Ainsy fut dit : Vous, de les croire.
Car si j'avons bonne mémoire
On dit que vos femmes, entre nous,
Sans fusiau vous font filer doux ;
Qu'elles vous tornent et vous retornent
Comme viaux qu'on tient par les cornes.
Nous voilà donc bien et dûment
Par autentique jugement
Déclarés impurs et profanes,
Teigneux, galeux, comme des ânes ;
Partant, point de porte céans
Ouverte au moindre de nos gens.
De vos mépris v'là donc la cause !
Mais l'bon Guieu scait comme on en glose !
Dailleurs, vous autres gros monsieux
Vous n'aimez pas les gens si pieux ;
Vous méprisez les patenotres
Et, laissant la besogne à d'autres,
Sans inquiétude ny souci
Vous vous sauvez en raccourci.
Bref, vous avez trouvé le stile
De rendre vo salut facile.
Aussi, comme à monsieur Saint Roch

« de Samer, il ne faut point compter dessus ; il n'y a « que quatre ou cinq chartes originales, encore sont-elles « imprimées dans l'*Histoire de la Maison d'Auvergne*, « de M. Baluze. »

Mais s'il n'avait pas de documents, il avait un érudit pour voisin, M. Géneau « qui depuis longtemps travaille pour l'arrangement des seigneuries : il est habile, il a la confiance de la province. »

En cherchant bien, on trouverait peut-être encore qu'à cette époque commençait un réveil littéraire dans le pays ; ce réveil devait plaire aux Dom Ferrier et aux Dom Fournier, et Dom Gérardin le fait pressentir en parlant d'un *Bureau de Littérature* à Boulogne.

Le paradis vous est-il hoc.
Je ne sons pas si fous nous autres,
Et j'avons apprins des apôtres
Qu'icy bas, comme bons chrétiens,
Je devons vivre en pélérins
Pour attraper des indulgences
Qui pissent effacer nos offenses.
Mais vous n'avez que faire à ça,
Comme disait Sancho Pança :
J'revenons donc à notre histoire
Et je disons à notre gloire
Qu'ici, si vous veniez tretous,
Vous seriez mieux reçu cheux nous.
Car enfin, je sommes confrères,
Même méquier, mêmes affaires ;
Autrefois, comme bons Caudiaux,
J'aillions de pair, j'étions égaux ;
Mais aujourd'hui queü diffirence !
Le vent pour nous n'est pas de France ;
Vous nous traitez en étranger
Et comme des excommuniez.
Ça n'est pas bien, Guieu vous pardonne !
J'en attestons toutte personne
Qui chérisse la vérité.
Aussi, tout bien considéré,
Pénétrés de reconnaissance
Prions-je Guieu qu'il recompense
Et vous et vos honnestetés
Ainsi que vous le méritez.

Fait et arrêté à la hâte dans notre salle d'assemblée, à Samer, le 1er Novembre 1765.

(RECUEIL MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE).

Ce dernier moine est connu par quelques lettres assez intéressantes, conservées dans les collections de Dom Garnier. C'était aussi un correspondant de ce savant: il lui envoyait le 25 août 1767, deux cahiers de remarques sur la ville d'Ambleteuse et sur son port, sur la ville d'Étaples et sur ses antiquités :

« Je souhaite, lui écrivait-il, que mes confrères, les volontaires vedettes de littérature, travaillent comme moi pour vous obliger.. Je trouve nos Anglois des environs de profonds connaisseurs en tous genres ; ils m'ont promis de me communiquer bien des choses, mais il faut les voir. C'est ce que ma place et mes finances ne me permettent pas.

Le 22 Décembre suivant, il lui disait encore:

« Je souhaiterois que ma charité trouvât de plus amples ressources pour seconder les intentions et le zèle de la compagnie littéraire. Je suis charmé que mon petit travail ne vous déplaise pas. Je ferai ce qui dépendra de moi pour mériter votre approbation et pour contribuer à rappeler *(pro modulo)* les beaux jours des Mabillon, des Ruinard ; vous désirez que vos collaborateurs règlent leurs études et leurs collections sur le plan de ces grands hommes; cela me paroît d'autant plus difficile que les tems sont changés. Rappelez les religieux à la subordination et les supérieurs à la règle, j'ose répondre de la réussite de votre louable projet.

Et le 13 novembre 1768:

« Si vous sçaviez la situation des affaires de notre maison, qui étoit si bien autrefois, vous jugeriez que je ne peux en conscience en tirer même une obole pour seconder votre zèle et satisfaire le mien.... Je souhaiterois vous annoncer quelques bons mémoires plutôt que trois cents médailles antiques, dont plus de cent en argent et le reste en bronze, de trois modules, dont j'ai enrichi et augmenté ma collection. Je ne connois aucun en province,

curieux dans la science numismatique, qui ait une suite de médailles antiques et de monnoyes aussi nombreuse que celle que j'ai rassemblée, avec plus de peine que de dépense. »

Dom Girardin avait été l'un des premiers avertis de la découverte faite à Boulogne, en 1769, du tombeau d'Arrenius Verecundus. Le 7 juin 1769 il remerciait M. Latteux, maire de Boulogne, et lui adressait quelques observations sur ce monument. « Je désiserois bien sincèrement vous envoier quelque chose de plus satisfaisant : je l'espère de quelqu'un de votre BUREAU DE LITTÉRATURE. »

Dans une seconde lettre, il parle des « coquins d'ouvriers » qui ont trouvé dans le tombeau deux lièvres et une enseigne militaire, « le tout de bronze » (voir cette lettre page 74 de l'*Essai historique de J.-F. Henry*) et il termine par ces mots : « Notre cher Prieur vous salue. Il a veu le tout avec admiration. » Si l'on peut juger du talent des écrivains par quelques extraits de lettres, je crois devoir attribuer à Dom Fournier et à Dom Girardin surtout, ce que dans son vaste recueil Dom Grenier a recueilli sur le Boulonnois. Si cela est, ces bénédictins ont donc été les dignes précurseurs de Jacques-François Henry : c'est à ce titre que j'ai cru leur devoir un souvenir dans le travail consacré à la mémoire de l'historien Boulonnois.

15 *Novembre* 1884. Ern. DESEILLE.



PILATRE DE ROSIER

CENTENAIRE DE LA DERNIÈRE ASCENSION

DE

PILATRE DE ROSIER ET DE ROMAIN

LE 15 JUIN 1785

INAUGURATION D'UNE PIERRE COMMÉMORATIVE

PAR LA

Société Académique de l'arrondissement de Boulogne.

PROCÈS-VERBAL

Le lundi quinze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, à onze heures du matin, a eu lieu, sous la présidence de M. F. Farjon, président, l'inauguration de la pierre commémorative que la Société Académique a fait placer sur la tour d'angle des remparts (haut de la rue des Pipots), pour perpétuer le souvenir de la dernière ascension et de la mort de Pilatre de Rosier et de Pierre Ange Romain.

La plaque de marbre noir, scellée dans l'antique maçonnerie de la tour Gayette, porte l'inscription suivante :

Au pied de ce rempart
était installé
le BALLON de
PILATRE DE ROSIER et de ROMAIN

C'est de l'Esplanade
en face
que se sont élevés les aéronautes
LE 15 JUIN 1785
à 7 heures 5 minutes du matin.

---

la Société Académique de Boulogne
en souvenir du centenaire.

Par l'obligeance de M. Hirschler, directeur du Casino, le pied de la tour du rempart était élégamment décoré de riches draperies qui entouraient la plaque commémorative et dominaient la tribune. A droite et à gauche se trouvaient les écussons aux armes de Boulogne-sur-Mer et de Metz la ville natale de Pilatre de Rosier, surmontés du drapeau national.

Se sont rendus à l'invitation de la Société académique : MM. *Charles* LUTAUD, sous-préfet de l'arrondis-

sement; *Auguste* HUGUET, sénateur du Pas-de-Calais, ancien maire de Boulogne; ANSART-RAULT, député de la circonscription; SANCERY, commandant du Génie; *Frédéric* HARREWYN, adjoint au maire de Boulogne; *Jules* PETIT et *Auguste* POIREL, conseillers d'arrondissement; Dr LIVOIS, ancien maire de Boulogne, DURAND-DUBOURT, BRIFFARD et *Charles* TERNISIEN, conseillers municipaux; *Eugène* MARTEL, bibliothécaire; Dr OVION fils, membre du comité d'inspection de la bibliothèque; Dr SAUVAGE, directeur de la station aquicole de Boulogne; G. ALLAUD, conservateur-adjoint des musées communaux; *Robert* ALY et *Alphonse* LEFEBVRE, administrateurs des musées; *Richard* PLATRIER, principal du collège; *Louis* BÉNARD, secrétaire en chef de la mairie; *Ernest* DESEILLE, archiviste de la ville; *Henri* RÉVEILLEZ, sous-secrétaire de la mairie, chef du bureau militaire; *N.* PICHON, architecte en chef de la ville; HIRSCHLER, fermier général des grands établissements du Casino et des Bains de Mer; GROS MOULU, secrétaire de la Sous-Préfecture; Dr BAYARD, chef du service d'exploitation des eaux; BOYARD, président de la *Société philharmonique;* major TIGHE, vice-président de la *Société philharmonique*, membre du comité de direction de la Société humaine; *Guillaume* DELATTRE, et *Emile* MARTEL, avocats; *E.* LEMAITRE, rédacteur en chef de l'*Indépendant;* LECLERCQ, gérant de l'*Impartial; Frank* MERRIDEW, correspondant du *Times; Charles* QUETTIER, rédacteur en chef de la *France du Nord; Ad.* DOCQUOIS; *J.* BRUNET; A. LIPSIN; *V. J.* VAILLANT; *Pierre* CAPET; et les membres de la Société académique.

Se sont fait excuser : MM. JAMIN et HERON DE VILLEFOSSE, de l'Institut; *Jules* HERBEAUX, procureur de la République; *Auguste* BONNET, conseiller municipal;

M. *A*. FONTAINE, inspecteur de l'enseignement primaire ; HISTA ; NAGLE ; *Ernest* QUIGNON et les Orphéonistes de Boulogne-sur-Mer.

Une assistance nombreuse s'était également groupée au pourtour de l'enceinte préparée pour les invités.

L'orchestre symphonique du Casino, obligeamment mis à la disposition de la Société académique par M. Hirschler, a préludé à la cérémonie, à onze heures et quelques minutes, par la *Marche funèbre* de la Symphonie héroïque de Beethoven, dont l'interprétation fait le plus grand honneur à M. Etesse, chef d'orchestre, et à la vaillante phalange artistique qu'il dirige.

M. F. FARJON, président de la Société académique, ayant donné le signal, le voile qui recouvrait la pierre commémorative a été enlevé. M. FARJON est monté ensuite à la tribune et a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

La *Société académique* a pour objet principal l'étude du passé de Boulogne et du pays boulonnais, de là vient que nous avons à vous entretenir plus souvent des morts que des vivants. L'année dernière, nous vous avions conviés à l'inauguration du monument de l'historien Henry, restauré par nos soins ; cette fois c'est encore à une cérémonie funéraire que nous avons eu l'honneur de vous inviter.

Il y a eu, aujourd'hui même, un siècle, deux hommes intrépides, deux Français, l'un jeune et savant professeur, Pilatre de Rosier, l'autre, son aide, également voué

aux études scientifiques, Romain l'aîné, s'élevèrent de cette esplanade dans les airs au moyen d'un aérostat, avec le dessein de franchir le Pas-de-Calais et de passer en Angleterre. Quelques instants après, un accident terrible étant survenu à leur appareil, ils étaient précipités violemment sur la garenne de Wimereux et rendaient le dernier soupir.

Telle est, résumée en quelques mots, l'histoire de ces deux martyrs de la science, dont la fin lamentable eut, en son temps, dans toute l'Europe, un retentissement extraordinaire et dont notre compagnie a voulu, à l'occasion de ce centenaire, honorer publiquement la mémoire.

Notre projet ne pouvait être que fort modeste. Sur la proposition de deux de nos collègues, M. E. Hamy, conservateur du musée du Trocadéro et M. le Dr Sauvage, directeur de la station aquicole et des musées communaux, nous avions décidé tout d'abord d'établir cette plaque commémorative, préparée et mise en place par MM. Pichon et Alphonse Lefebvre ; puis de solliciter de MM. les membres de la commission des musées la création d'une exposition spéciale des reliques provenant des deux aéronautes et des documents de tout genre les concernant. Nous devions, enfin, aller déposer une couronne mortuaire sur leur mausolée, dans le cimetière de Wimille.

Mais, nous n'avons pas tardé à recevoir de divers côtés de précieux encouragements. L'administration municipale de Boulogne, justement soucieuse de prendre part à cette manifestation et d'y associer en quelque sorte la population toute entière, a bien voulu organiser, avec le gracieux concours du digne et heureux émule de

Pilatre de Rosier, M. Lhoste, une grande ascension, qui aura lieu dans quelques heures, non loin du point d'où sont partis les deux malheureuses victimes du 15 juin 1785. De son côté, M. le maire de Wimille nous a fait savoir qu'il se joindrait à nous pour déposer sur le tombeau, au nom de ses administrés, une seconde couronne. Enfin, l'administration du casino a voulu contribuer à rehausser l'éclat de cette fête, et c'est à M. Hirschler, fermier général des bains, que nous sommes redevables de cette élégante installation et du magnifique orchestre que vous venez d'applaudir. Nous avons tenu, Messieurs, à enregistrer toutes ces marques de sympathie et à en exprimer ici devant vous notre vive gratitude.

La vie et la mort si tragique de Pilatre de Rosier et de Romain, intéressent tout à la fois l'histoire locale et l'histoire de la science. Un moment, nous avions espéré qu'une des sommités de la science française pourrait venir à Boulogne en faire, dans une conférence, le récit et le commentaire. Nous nous étions, dans ce but, adressés avec confiance à l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M. Jamin. Malheureusement, l'illustre physicien est actuellement gravement malade et, tout en nous félicitant de notre pieuse initiative, il a dû décliner notre invitation. En perdant cette occasion d'entendre un des maîtres les plus éloquents de notre haut enseignement, vous n'aurez cependant pas tout perdu, Messieurs. Un orateur, plus humble sans doute, mais dont l'érudition, grâce à de longues et intelligentes recherches, n'est jamais en défaut, va vous présenter, dans le fin langage dont il a le secret, une biographie aussi complète et aussi exacte que possible de Pilatre de Rosier. Son étude rétablira plus d'un fait

ignoré et redressera plus d'une erreur ; ce sera l'histoire définitive de ce douloureux épisode. Ai-je besoin d'ajouter que l'auteur est le dévoué secrétaire de notre société, M. Ernest Deseille.

La tentative de Pilatre de Rosier était évidemment prématurée, puisque ce n'est que près d'un siècle plus tard, le 9 septembre 1883, qu'un autre Français, M. Lhoste, a eu la gloire de la reprendre avec succès. Jusqu'en ces derniers temps, en effet, l'art de la navigation aérienne est demeuré à peu près stationnaire, et les successeurs des Montgolfier, de Charles et de Pilatre n'ont apporté aux premiers appareils que des perfectionnements de détail. Tandis que toutes les sciences naturelles prenaient un développement prodigieux et que leurs applications révolutionnaient le monde civilisé, les ballons qui, durant les premières années, avaient passionné les hommes de la science aussi bien que le public, restaient un objet de curiosité et n'étaient sérieusement utilisés qu'à de rares intervalles. C'est que, en dépit d'innombrables essais, la marche des aérostats dans l'espace était livrée au hasard. Le grave problème de la direction des ballons s'était posé dès le premier jour, mais l'heure de sa solution n'était pas près de sonner. Rien de plus facile que de s'élever et de s'éloigner du point de départ dans un sens quelconque, mais il semblait qu'on dût à tout jamais renoncer à assurer vers un lieu déterminé la marche de l'esquif aérien abandonné à tous les caprices des courants de l'atmosphère.

C'est ainsi que pendant le mémorable siège de Paris, en 1870, on put expédier plusieurs ballons de la capitale vers la province, tandis que le trajet en sens inverse était impraticable. De même pour le passage rêvé par

Pilatre : s'il est relativement aisé d'aller en ballon de l'Angleterre sur le continent, la traversée du continent en Angleterre exige du navigateur une audace, une énergie et un sang-froid peu communs, et des éléments un concours de circonstances tellement rare que, depuis un siècle, ce voyage, après avoir coûté la vie à ceux qui l'ont tenté les premiers, n'a été réalisé que par le jeune et vaillant aéronaute qui, suivant en cela l'exemple de ses infortunés devanciers, a voulu partir de Boulogne, et qui méritait bien, après ce brillant exploit, qui ne sera peut être pas renouvelé de longtemps, d'être à l'honneur en ce jour, au milieu de nous.

Théoriquement la question de la direction des ballons est des plus simples : il ne s'agit que de pourvoir l'aéronef d'un propulseur qui puisse la faire marcher contre le vent. Pratiquement elle est restée inabordable tant qu'on n'a pas su accumuler la puissance motrice nécessaire dans un réceptacle de petit volume et de faible poids. Cette force ne pouvait être que celle de l'électricité dynamique : or, en 1785, en n'en soupçonnait même pas l'existence, puisque la célèbre observation de Galvani n'est que de 1790 et que c'est seulement en 1800 que Volta construisit la pile qui porte son nom. Quels merveilleux progrès accomplis depuis lors ! Le XIXe siècle, après avoir été le siècle de la vapeur, est en train de devenir le siècle de l'électricité, et cependant ce n'est que tout près de nous que MM. Tissandier sont parvenus à donner à leur ballon une vitesse propre de 2 m. 80 et MM. les capitaines Renard et Krebs au leur une vitesse double de celle-ci. Ce n'est qu'un commencement, mais la voie est ouverte et la difficulté vaincue. Quand nos électriciens s'en seront définitivement rendus maîtres, le passage de Bou-

logne en Angleterre, qui fut pour Pilatre de Rosier et pour Romain une héroïque folie, pour M. Lhoste le prix mérité de longs et téméraires efforts, ne sera plus qu'un voyage ordinaire exécutable par presque tous les temps.

En passant ainsi sommairement en revue l'histoire de l'aéronautique, j'éprouve, Messieurs, un mouvement de patriotique orgueil, en constatant que cette histoire se passe presque toute en France et que cette science est restée une science essentiellement française.

C'est en France aussi qu'on a su tirer le meilleur parti des ballons, depuis le légendaire ballon de Fleurus jusqu'à ceux de la défense nationale en 1870. Ce ballon de Fleurus ! je l'ai vu bien souvent dans ma jeunesse : il était... il est encore, hélas ! suspendu dans la grande salle de l'arsenal du Génie, à Metz, et Metz, la patrie de Pilatre de Rosier, n'est plus en France !

Quelles sombres émotions ces noms rapprochés font naître dans nos cœurs ! Ah ! Souhaitons, Messieurs, que dans cent ans ceux qui viendront après nous et voudront renouveler cet hommage aux noms de Pilatre de Rosier et de Romain se séparent sous une impression moins pénible et puissent aller visiter, réunis dans un même musée consacré à l'aéronautique, le ballon de Lhoste, qui fera partie désormais de nos collections, les vénérables débris de celui de Pilatre de Rosier et de Romain et le glorieux ballon de Fleurus, redevenu français.

Après l'exécution de *Les Bleuets*, de Morley, M. Ernest Deseille, archiviste, secrétaire de la Société académique, a lu la notice suivante :

MESSIEURS,

En rappelant aujourd'hui le souvenir, douloureux et glorieux à la fois, de la catastrophe qui a fait entrer dans l'immortalité de l'histoire deux martyrs de la science, Pilatre de Rosier et Pierre-Ange Romain, la ville de Boulogne accomplit mieux qu'un acte d'hommage ; elle adopte un fils, elle rend une patrie à celui dont le berceau est aux mains des Allemands.

Metz, où Pilatre de Rosier naquit le 30 mars 1754 (1), a été arrachée au côté sanglant et toujours saignant de la France, au côté du cœur.

Ah ! du moins, dans le malheur qui consacra le courage du premier aéronaute, ses cendres ne sont pas exilées : son tombeau est sur la terre française et nous nous honorons d'en être les gardiens.

Français, il le fut dans ses qualités brillantes, et même, osons le dire, dans ses défauts généreux qui sont ceux de la nation, qui sont ceux qu'on reproche aux hommes actifs, entreprenants, semeurs d'idées, novateurs, initiateurs dont l'enthousiasme met en lumière et en valeur toutes les inventions, tous les progrès ; dont l'énergie est si puissante, la marche vers le succès si rapide qu'on

(1) Extrait du registre des naissances, mariages et décès de la paroisse St-Simon, de Metz (1751 à 1760), n° 1115 de l'inventaire).

L'an mil sept cens cinquante quatre, le trentième mars, est né et a été baptisé le même jour, François fils légitime du s[r] Mathurin Pilatre dit du Rosier, aubergiste et de Magdeleine Wilmard son épouse, de cette paroisse, il a eu pour parein le s[r] François Perin, marchand et échevin, de cette paroisse ; et pour mareine dem[lle] Marguerite Robert, épouse du s[r] Joseph Machanaly dit l'Orange, maître boulanger et échevin aussi de cette paroisse qui ont signé. — F. Perin, Marguerite Robert, et N. Michelet, vicaire. (Le père de Pilatre était aubergiste à la Ville-Neuve, actuellement le Fort-Moselle).

s'en étonne et qu'on les confond avec les intrigants peu scrupuleux.

C'est que les hommes d'action tendent si vigoureusement leurs forces, leur volonté, leur ténacité vers un but entrevu que rien ne peut les en écarter. Les obstacles, ils les franchissent ou les brisent. Haro ! s'écrie la routine froissée en leur marche. Ils n'écoutent rien, sont comme poussés par une voix d'en haut qui leur crie : Courage ! En avant ! En avant ! Ils vont, dussent-ils quitter leur foyer, leur famille, se lancer dans l'inconnu sans appui, sans ressources. Que leur importe ! une étoile les conduit.

C'est toute l'histoire de Pilatre de Rosier. Ses aptitudes précoces en avaient fait un excellent élève du collège royal de Metz : il en sortit, à l'âge de quinze ans, pour entrer, étudiant en chirurgie, dans l'hôpital de cette ville. Mais la dissection répugnait à sa sensibilité et il essaya de la pharmacie. Il passa trois années dans le laboratoire de M[e] Thirion, où il puisa le goût et les premières notions de la chimie (1).

D'autres destins l'attendent et le sort les lui prépare comme s'il était irrité. Lors d'un retour à l'auberge paternelle, Pilatre entraîné court une partie de chasse à l'insu de son père : elle fut suivie d'une querelle si violente que le coupable résolut d'en fuir les suites.

(1) Le jeune homme dont la maison paternelle était tout près de l'hôpital militaire, alla d'abord en amateur à cet établissement puis il devint aide de laboratoire chez M[e] Thirion (*lettre du Maire de Metz*). « A cet âge il connaissait déjà les moyens de se concilier la bienveillance de ceux qu'il voulait intéresser. Une circonstance le conduisit chez M. le duc R..., qui alors était à Metz ; il sut en obtenir des témoignages de bonté et bientôt il eut l'avantage de l'accompagner dans les fréquentes herborisations que faisait M. le duc aux environs de cette ville. A l'étude des plantes se joignait celle des minéraux et de Rosier, se livrant

Il quitte la maison natale. Où aller ? En pareil cas, il semble qu'une attraction irrésistible conduit tous les jeunes gens échappés du foyer vers la grande ville. Oseraient-ils y pénétrer s'ils prévoyaient le danger de voguer sans boussole en cet océan ? L'imprévoyance est leur sauvegarde. La jeunesse a ce don heureux : elle dormirait sur la margelle d'un puits avec l'intuition que la Fortune passera à temps pour la préserver d'une chute.

Ayant vendu ses hardes pour l'argent du voyage, Pilatre partit alors avec un camarade et tous deux arrivèrent un beau matin dans les rues de Paris sans savoir où ils reposeraient le soir. Pilatre cherche aussitôt un maître en pharmacie. Justement un maître en pharmacie (1) cherchait un élève ; ils se rencontrèrent : le voilà sauvé ! Quoi, c'est dans cette officine qu'il passera son existence. Non ! Il quittera bientôt ce premier maître, puis un second, puis un autre aussi. C'est qu'il les mécontente. Il est faible par le cœur ; il se laisse entraîner par les plaisirs. Ne va-t-il pas se perdre ? (2) Non ! N'ayez crainte. Tout sert les prédestinés et il est un de ceux là incontestablement. La preuve, la voici. Un jour son patron l'envoie chez un médecin distingué à qui le ciel a refusé un fils. Ce fils, mais il aurait l'âge de ce Pi-

avec avidité au plaisir que lui inspirait tout ce qui lui dévoilait des phénomènes de la nature, rapportait chez son père quantité de pétrifications, de morceaux de mines qu'il entassait et conservait précieusement. C'est sans doute de cette époque qu'il faut dater le désir du savoir qu'il a développé et montré depuis... (*La vie et les mém. de Pilatre de Rozier, écrits par lui même ;* et publiés par M. M***). Nous nous sommes beaucoup aidés du livre de M. Tournon, pour les années de jeunesse de Pilatre de Rosier.

(1) Me Mitouard, pharmacien.

(2) M. Tournon fait entendre qu'en l'âge où les passions fermentent, le danger fut grand pour Pilatre.

latre ; comme lui beau garçon au front pensif, à la figure douce, empreinte d'une tristesse résignée, dont les yeux ont un si vif rayon d'intelligence. Oui, voilà bien le fils que le médecin eût souhaité !

Il interroge : Pilatre trouve les mots qui vont au cœur et il arrive ceci : Ces deux êtres, inconnus l'un à l'autre la veille, s'entendent, se charment mutuellement. La sympathie les unit. Un ami venait à Pilatre : Ah ! cette fois, le voilà sauvé. Donc, il ne sera plus seul dans l'immensité de Paris, car il a trouvé un ami, un refuge, quelqu'un qui s'intéresse à son existence, le protège contre ses défaillances, encourage ses efforts, lui indique sa voie, sa vocation. Il voudrait étudier les sciences pour les enseigner à son tour. (1) Le médecin lui en fournit les moyens et lui fait quitter la pharmacie. Pilatre étonne bientôt ses professeurs par son ardeur et sa facilité à apprendre, à s'assimiler leur savoir. Il les eût étonné davantage s'il n'avait pas caché avec soin qu'il trouvait encore le temps de diriger des affaires commerciales conduites avec sagacité et bonheur, entreprises pour n'être plus à charge à son protecteur.

On était en 1776 — à 22 ans, Pilatre venait de con-

(1) « Une seule connaissance suffit pour influer sur le sort d'un jeune homme ; et de Rozier, se voyant reçu dans la maison de M. de V*** sentit renaître en lui l'amour de l'estime ; l'envie de s'avancer, de paraître dans le monde, s'empara de son âme ; encouragé par son protecteur, il se livra au travail avec une ardeur infatigable ; et ce fut vers ce temps, c'est à dire en 1776, qu'il quitta la pharmacie pour s'abandonner à l'étude ; il désira s'appliquer à la fois à plusieurs sciences ; bientôt on le vit étudier avec succès les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique et la chimie. Il fréquenta les cours publics : son activité croissait avec ses progrès ; mais, obligé de pourvoir à ses besoins, il entreprit quelques parties de commerce que son intelligence lui suggéra, il subvenait ainsi à ses dépenses, et ne devait qu'à lui le soin de son existence. » (*Tournon*, op. cit., p. 7.)

quérir sa liberté d'action ; car il gagnait le pain quotidien, et l'argent de ses études et l'épargne du lendemain.

Si jeune, à l'âge des vifs désirs, des entraînements imprévus, son grand ami lui restait nécessaire pour le prémunir contre les faiblesses de son cœur : et voilà que la mort le lui ravit.

Coup funeste !

Mais de son tombeau même cet ami véritable le protège encore. Sa dernière pensée a été pour ce fils d'adoption qu'il a recommandé à sa veuve : elle lui servira de mère. Pilatre conserve le foyer où il est encouragé, conseillé, choyé comme le fils de la maison.

Du reste, ce n'est plus le simple étudiant recueilli naguère. Il va devenir professeur, il va donner publiquement des leçons sur la physique. Le cabinet du médecin est mis à sa disposition et il y trouve les instruments nécessaires aux démonstrations de cette science.

A la rigueur il s'en fut passé : il savait rendre *sensibles* ses explications. Qu'on en juge par ceci : (1)

« Supposez, mesdames, disait-il un jour, que je fusse « entre deux de vous aussi aimables que vous l'êtes ; « il faudrait néanmoins que mon cœur choisît. Eh bien ! « l'attraction peut me porter plutôt vers la dame qui « occupe ma droite que vers celle que j'ai l'honneur « d'avoir à ma gauche, je suis mon penchant, j'obéis à

(1) « S'il faut en croire le docteur Chappon, qui y assista, et duquel j'ai le rapport sous les yeux, tracé de sa main, voici comment se passèrent les premières et secondes séances : On m'entraîne au marais, dit le docteur, j'arrive : aussitôt le professeur m'ayant apperçu fait déplacer du monde, en me qualifiant du titre de physicien ; titre, cependant, auquel je ne prétends point. L'objet de la leçon était le fluide électrique. Les expériences réussissant mal, je me mis en devoir d'être utile, et tout alla tant soit peu mieux. Il y avait à cette séance beaucoup de dames, qui

« mon inclination. Je m'abandonne à l'amour qu'elle « m'inspire : voilà mesdames ce que c'est que l'at- « traction. »

C'était une extraordinaire manière de professer (1) et qui serait peu goûtée de nos jours. En 1776, la sensibilité était à la mode, les femmes faisaient les réputations : elles déclarèrent le professeur aimable, cela suffisait.

S'il parlait si bien de l'attraction féminine c'est qu'il la subissait facilement et fréquemment.

L'on assure que peu après cette époque, guidé par une reconnaissance charmée, il sollicita la main de sa bienfaitrice ; que celle-ci, tout en rejetant pour elle la proposition, fit entrevoir au jeune soupirant la possibilité lointaine d'une union avec sa fille unique ; mettant ainsi un prix aux travaux qu'elle encourageait et préparant pour sa fille un époux qu'elle jugeait digne de son alliance. On ajoute que pour hâter cet avenir, elle lui fit les avances d'une charge de secrétaire en la maison d'une princesse royale (2).

C'était le moment de ses premiers grands succès. Appelé à Reims pour professer, (3) quand il revint, ayant

trouvèrent cela charmant. Je retournai à une seconde leçon, mais je gardai l'anonyme ; elle était sur l'attraction. *Qu'est-ce que l'attraction ?* Selon notre jeune physicien, le voici : Ses paroles, ajoute le docteur, sont encore présentes à ma mémoire. *Mesdames* (c'est de Rozier qui parle) *je ne vous répéterai point ici ce que vous pouvez lire dans de très bons livres et que néanmoins vous comprendrez difficilement ; tout cela ne pouvant vous convenir, je vais vous faire une comparaison qui va vous rendre l'attraction sensible : supposez, Mesdames,* etc.... » (*Tournon*, op. cit., p. 10.)

(1) Mais notre physicien n'avait point les prétentions du savoir et, pour me servir de son expression, *il suivait son penchant.* (*Tournon*, op. cit., p. 12).

(2) Ce fut au mois de décembre 1779, que M. Pilatre eut cet honneur.

(3) Que ne peut un zèle ardent et soutenu ! La société d'Emulation de Reims avait besoin d'un professeur de chimie, elle s'adressa à M. Sage, de l'Académie des sciences et voulut s'en rapporter à lui pour le choix

25 ans à peine, il obtint la charge d'intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle du frère du roi, le futur Louis XVIII.

Voyez la distance parcourue depuis l'auberge natale. Il semblerait que la destinée, après l'avoir marqué comme une victime d'élection, se hatât de lui donner sa part de bonheur. Les victimes du sacrifice sont toujours couronnées de fleurs.

L'envie irritée de ce bonheur ne voulait croire ni au mérite, ni à la puissance de l'activité, ni aux prodiges de la volonté persévérante de Pilatre : pour elle tout cela n'était que charlatanisme, intrigue heureuse ; et voilà que les petites guêpes des bureaux d'esprit qui, au rebours de la mouche du coche, bourdonnent et piquent pour arrêter l'attelage vigoureux, harcelèrent le marcheur sur sa voie rapide.

On nia sa science. Justice lui a été rendue depuis par ceux qui sont dignes de la rendre : dans son éloge académique, Rœderer a dit : « (1) J'avouerai sans peine « qu'il n'a pas occupé un rang entre les savans de pre- « mier ordre, mais je crois pouvoir ajouter qu'il ne lui « a manqué que de vivre encore quelque temps pour « l'obtenir et emporter la reconnaissance publique... »

Rœderer oubliait et on oublie encore que cette reconnaissance publique serait bien due à Pilatre pour une invention utile qui a sauvé la vie à un grand nombre d'ouvriers. Il s'était ému des dangers courus par ceux

d'un sujet. Ce chimiste distingué, qui regardait M. de Rozier comme son élève, le désigna pour occuper cette place ; et, sans doute, il serait difficile de présumer que le choix de ce savant eût pu tomber sur une personne incapable de la posséder. (*Tournon*, op. cit., p. 15.)

(1) Dans un discours à la société royale de Metz, dont Rœderer était membre.

qui descendent dans les cavités méphitiques et, pour les en garantir, il imagina l'appareil respirateur qui a depuis été appliqué aux scaphandres : c'est le masque conducteur de l'air atmosphérique. Pilatre qui l'inventa fit davantage : il l'expérimenta (1) pour donner confiance en son œuvre; quarante fois il s'exposa aux exhalaisons des cloaques pour prouver qu'on pouvait enfin les braver.

Sa qualité dominante fut cette initiative énergique, oublieuse du danger : elle le prédestinait à l'extraordinaire tentative d'ouvrir la route de l'air.

En attendant son ascension, il écrivait de savants mémoires sur les applications de la chimie et de la physique. (2) Il se préoccupait surtout des applications industrielles ; c'est pour les faciliter qu'il créa son musée, — le premier de France, — ayant pour objet d'offrir aux

(1) Il faut lire dans le livre de M. Tournon combien d'obstacles Pilatre eut à surmonter pour pouvoir expérimenter son invention. Il lui fallut une autorisation du lieutenant de police.

Dans ce livre se trouvent une note et une gravure du respirateur, appareil par le moyen duquel on peut descendre dans les lieux infects. C'est « un tube ou conduit qui s'adaptait au nez et facilitait la respiration, en établissant une communication entre l'air atmosphérique et la personne qui se trouve au fond d'un cloaque ; ce tube est en taffetas gommé, garni d'un fil de laiton qui serpente intérieurement et qui le maintient dans la forme cylindrique... Au dehors.. on arrête le bout supérieur du tube dont la suite se continue et descend à travers les émanations jusques dans un petit réservoir d'air ou boîte de fer blanc, que celui qui opère porte derrière le dos.... »

(2) Citons parmi ces mémoires lus à l'Académie des sciences, celui sur la composition d'une couleur connue sous le nom de PRUNE DE MONSIEUR ; ceux sur la *préparation du bois d'Inde ;* sur la *dissolution d'étain ;* sur les *bougies phosphoriques inflammables au seul contact de l'air ;* sur un *procédé pour réduire le verre en poudre par une décharge électrique ;* sur les *causes de la foudre ;* sur une suite d'*expériences sur le gaz*, etc. Tous ces mémoires, avec figures, se trouvent dans le livre publié par M. Tournon, de l'académie d'Arras, ami de Pilatre de Rosier.

savants des laboratoires propres à essayer leurs découvertes et d'enseigner aux étudiants l'usage des machines. Ce musée fut ouvert en 1781 sous le titre de *Musée de Monsieur* et sous la protection de ce prince. (1)

Souvent le malheur attend, pour frapper le coup le plus douloureux au cœur, le jour où tout sourit aux yeux. Devenu célèbre et recherché, Pilatre se trouvait à la table d'un grand seigneur lorsqu'il apprit la maladie de son père (2) qu'il n'avait cessé d'aimer, avec qui il s'était réconcilié. Il courut à Metz, arriva assez tôt pour recevoir les embrassements de celui que la mort allait arracher de ses bras. (3) Le défunt laissait une veuve et deux

(1) On lit dans les *Mémoires secrets* sous la date du 17 février 1782, t. XX, p. 79 : « Le musée de M. Pilatre de Rozier, infiniment préférable à l'assemblée de M. de la Blancherie, acquiert de plus en plus consistance. C'est une source d'instructions continuelles, d'expériences rares et hardies, très capables d'attirer les curieux et de soutenir leur attention beaucoup plus qu'un spectacle muet ne parlant qu'aux yeux, souvent stérile, ou la répétition des mêmes choses. Il est question aujourd'hui d'éprouver des machines propres à garantir les citoyens des dangers des eaux... » Suit un long détail d'expériences vraiment étonnantes. Au 10 décembre 1781, les *Mémoires secrets* portaient : « Le musée de M. Pilatre de Rozier, qui vient de s'élever, objet de vues utiles et se réalisant par degré, doit à la longue remplacer et absorber l'établissement de M. de la Blancherie... »

Pilatre de Rosier cherchait surtout à être utile. C'est apparemment le sentiment de sa propre estime qui, dans un moment où il jouissait de la gloire lui fit tenir ce discours à un ami : « J'ai fait des expériences importantes sur les gaz, j'ai inventé un masque anti-méphitique ; je suis resté ignoré et ma découverte a été négligé : maintenant que j'ai navigué dans les airs, j'ai des honneurs et des pensions, et l'on daignera peut-être profiter de mon utile invention. »

(2) Tournon a dit son désespoir à cette nouvelle, son évanouissement à able, son départ précipité. (Op. cit., p. 14.)

(3) « L'an mil sept cent quatre-vingt-deux le quinze aoust, à minuit et demi du matin est décédé après avoir reçu les sacremens de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, le sieur Mathurin Pilatre, dit d'Eroziers, âgé d'environ soixante-sept ans, aubergiste au Pavillon Royal de cette

filles sans fortune ; mais il laissait aussi un fils qui ne faillit pas au devoir qui lui incombait de venir en aide à sa mère, à ses sœurs et dont la dernière pensée fut pour elles. (1)

Il avait 29 ans lorsque les frères Montgolfier réalisèrent une invention cherchée depuis des siècles et qu'ils trouvèrent à l'heure même où le géomètre Delalande venait de démontrer scientifiquement l'impossibilité pour l'homme de se soutenir dans les airs. (2)

paroisse, époux de dame Magdelaine Wilmart ; son corps a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise en présence du sieur François Billotte, paroisse St-Martin de cette ville, Jean le Gendre, aubergiste, et François Haupier tous deux de cette paroisse qui ont signé. — F. Billotte, Jean le Gendre, F. Haupier et Dedou, C. R. curé. » *(Registre aux décès de la paroisse S. Simon de Metz, n° 1119 de l'inventaire).*

(1) Tournon appuie sur ce fait que Pilatre n'a jamais rougi de sa famille. « Non ; il savait mieux apprécier la fortune ; il savait qu'elle n'est souvent que le don du hasard et il était incapable de s'enorgueillir. S'il rechercha les faveurs de l'inconstante déesse, c'etait pour être utile aux siens... Voilà ce que personne ne peut nier, ce qu'avoue sa famille, ce qu'attestent ceux qui l'ont connu. »(*Tournon*, op. cit., p. 20).

(2) L'invention est de Joseph Montgolfier qui a raconté la célèbre première expérience du 5 juin 1783. Le gouvernement crut devoir rassurer le public par l'avis suivant :

« On a fait une découverte dont le gouvernement juge convenable de donner connaissance, afin de prévenir les terreurs qu'elle pourrait occasionner parmi le peuple.

« En calculant la différence de pesanteur entre l'air appelé inflammable et l'air de notre atmosphère, on a trouvé qu'un ballon rempli de cet air inflammable devait s'élever de lui-même vers le ciel, pour ne s'arrêter qu'au moment où les deux airs seraient en équilibre ; ce qui ne peut être qu'à une très grande hauteur. La première expérience en a été faite à Annonay en Vivarais par les sieurs Montgolfier, inventeurs.... »

La même expérience vient d'être renouvelée à Paris (le 27 août à 5 heures précises du soir), en présence d'un nombre infini de personnes : un globe en taffetas, enduit de gomme élastique, de 36 pieds de tour, s'est élevé du Champ de Mars jusque dans les nues où on l'a perdu de

Il ne faut pas croire que la montgolfière semblât tout d'abord donner tort à cette démonstration. La montgolfière paraissait n'être qu'un jouet savant de plus. A quoi bon, disait un spectateur des premières expériences, à quoi bon cette découverte dont on fait tant de bruit ? — A quoi bon l'enfant qui vient de naître ! répondait Franklin.

Ne dirions nous pas encore : à quoi bon ! s'il ne s'était alors rencontré un audacieux mortel qui a fait du ballon un véhicule aérien.

Risquer la vie d'un homme, on n'y songeait pas. On avait trop dans la mémoire le souvenir classique de la chute du fils du soleil. Où trouver d'ailleurs le nouvel Icare avide, selon l'expression d'Horace, d'atteindre aux régions éthérées avec des ailes qui ne sont pas faites pour l'homme.

Où ? mais il est là. Déjà, plein d'enthousiasme pour l'invention nouvelle, Pilatre de Rosier vient d'écrire au *Journal de Paris :* il offre de s'élever à la remorque d'un de ces globes aventureux. Son offre fit scandale. Il était donc fou. On rejeta son projet comme insensé, impossible, impraticable. Tenace et convaincu, Pilatre dut mettre en jeu toute sa diplomatie, toutes les influences amies, pour conquérir le droit de risquer ses jours

vue ; il a été dirigé par le vent vers le nord-est, et on ne peut prévoir à quelle distance il sera transporté. On se propose de répéter cette expérience avec des globes beaucoup plus gros. Chacun de ceux qui découvriront dans le ciel de pareils globes qui présentent l'aspect de la lune obscurcie, doit donc être prévenu que loin d'être un phénomène effrayant, ce n'est qu'une machine toujours composée de taffetas, ou de toile légère revêtue de papier, qui ne peut causer aucun mal, et dont il est à présumer qu'on fera quelque jour des applications utiles aux besoins de la Société.

Gazette de France, Septembre 1783. — *Avis du gouvernement.*

Je dois la connaissance de cette note à M. V. J. Vaillant.

au profit de la science. Il lui fallut persuader l'un des frères Montgolfier que l'entreprise pouvait se réaliser ; il lui fallut ensuite une autorisation royale. Enfin, ayant résolu ces difficultés plus ardues qu'on ne le croirait, il put montrer aux regards émerveillés de la foule un homme planant sur Paris (1) et descendant de l'empyrée sans avoir été foudroyé.

(1) « Ce fut le 15 octobre 1783. Deux systèmes rivaux se partageaient l'opinion, la Montgolfière à feu et le ballon à hydrogène. Il fallait des expériences pour décider entre eux. L'Académie des sciences s'en chargea et fit construire à ses frais dans les jardins du marchand de papier Réveillon, au faubourg Saint-Antoine, la plus grande montgolfière qu'on eût encore vue ; elle avait 70 pieds de diamètre et ne jaugeait pas moins de 6,000 pieds cubes. Tous les jours, en présence de l'Académie et d'un public nombreux, on la gonflait, puis on pesait sa force d'ascension, c'est-à-dire le poids qu'elle pouvait enlever et on la laissait refroidir pour recommencer le lendemain. La manœuvre était dirigée par Etienne Montgolfier qui se faisait aider par Pilatre de Rosier. Ce dernier possédait des connaissances scientifiques assez étendues, avait beaucoup d'agilité, une grande adresse et une dose de témérité peu commune. Tous les jours, il montait dans une galerie qui entourait le bas du ballon et se laissait enlever, d'abord timidement, à une faible hauteur ; puis tous les jours, il augmentait l'altitude de l'excursion, en présence du public, qui l'encourageait et qu'il aimait à satisfaire. Il finit par atteindre 324 pieds ; de là il dominait Montmartre, embrassait tout l'horizon et ne cessait d'affirmer que ces voyages étaient absolument sans danger. Giroud de Villette et, plus tard, le marquis d'Arlandes, major d'infanterie, qui avaient accompagné Pilatre, confirmaient ses récits et partageaient sa sécurité. Tout était mûr pour essayer dans l'atmosphère un voyage en ballon libre. La première eut lieu *le* 17 *octobre* 1783 dans les jardins de la Muette. Ce ne fut pas sans de grandes hésitations qu'il fut autorisé... Le roi consentit à la fin à la condition de remplacer les aéronautes par deux condamnés, à qui l'on ferait grâce, mais Pilatre ne voulait céder ni l'honneur du danger ni la gloire du succès. Ce fut le marquis d'Arlandes qui tranquillisa les consciences par ses récits et leva les difficultés en se proposant lui-même pour être le compagnon de Pilatre. Tout alla bien ; ils atteignirent 3.000 pieds, traversèrent Paris tout entier et descendirent au moulin de Croulebarbe.... » (*Jamin*, LES BALLONS. *Revue des Deux-Mondes*, 1er *janvier* 1885, t. 67, p. 116-117). M. Jamin se trompe sur la date : c'est le 21 novembre 1783 qu'a eu lieu cette

Cette première expérience fut décisive ; se rend-on bien compte toutefois du grand courage de celui qui l'a tentée. Il arriva ensuite ceci : la route frayée, les imitateurs abondèrent (1) et parurent même avoir devancé l'initiateur dont l'action extraordinaire sembla moins prodigieuse. On était déjà blasé de prodiges.

Il y avait alors un aventurier connu pour un essai fort

première ascension libre (voir *Mém. secrets*, t. 23 p, 285). Une médaille a été frappée à cette occasion.

Tournon donne la date du 21 octobre et se trompe sur le mois. Son récit est mouvementé. Au moment de traverser la Seine, Pilatre avait dit au marquis : Nous allons passer la rivière, M. le marquis, si vous eussiez apporté votre flûte, on pourrait en jouer ». « Je tiens ce récit de la bouche même de M. de Rozier, » ajoute M. Tournon. Le marquis d'Arlandes a fait un récit de cette ascension qui a été reproduit dans le journal : *la Science populaire*, le 10 juin 1880 : il donne la date du 21 novembre 1783.

Les *Mémoires secrets* disent au 22 décembre 1783. « Les grâces pleuvent enfin sur l'inventeur de la machine aérostatique sur les coopérateurs et sur les voyageurs : M. de Montgolfier a eu des lettres de noblesse pour son père, et le cordon de saint Michel pour lui. M. *Charles* a eu une pension de 2.000 livres. M. *Robert* de cent pistoles.

« Il avait aussi été décerné une pension de 1.000 livres pour M. *Pilatre de Rozier* ; mais il l'a trouvée trop modique ; il a prétendu mériter autant que M. *Charles* ; il est allé faire des représentations à M. de Calonne, et a offert de remettre plutôt les cents pistoles. M. le contrôleur-général ne lui a rien répondu et lui a tourné le dos. »

(1) « On ne saurait imaginer, dit M. Jamin, la frénésie d'admiration qui s'empara de la population parisienne. » Elle n'a eu de comparable que la frénésie d'imitation. « Et nous aussi (à Boulogne) nous eûmes notre aérostat le 3 mars 1784, le sieur du Riez, jeune apothécaire nouvellement établi dans la Basse-Ville, en construisit un de deux pieds de diamètre » qu'il lança dans l'air libre : ceci était un jeu. Pilatre recommença à Lyon des expériences d'abord très réussies et qui tentèrent tant de monde à le suivre en l'air qu'il dut revenir à Paris sans avoir exécuté une excursion hardie qu'il projetait. On commença à le chansonner sur ce premier insuccès. Il se releva en juin 1784 dans une ascension en présence du roi et de la reine. Cette fois son ballon descendit ou tomba à Chantilly. Le prince de Condé lui fit présent de la carte de cette terre après avoir lui-même marqué le lieu de la descente auquel « il daigna

ridiculisé de bateau volant, sifflé en vers, sifflé en prose, en complète disgrâce : C'était Blanchard, qui cherchait une revanche éclatante et la trouva en Angleterre.

Pilatre avait fait agréer à M. de Calonne, contrôleur général, le projet de traverser le détroit en ballon. A cet effet, dès le 17 septembre 1784, il signait avec Romain l'aîné — ainsi se faisait nommer Pierre Ange Romain (1) pour se distinguer de son frère, — un engage-

donner le nom de *Pilatre de Rozier* » (*Mémoires secrets*, 25-26 juin et 25 juillet 1784). M. Tournon donne un grand développement à la biographie de Pilatre à cette époque. Il le suit à Lyon, à Paris, à Chantilly. Il le montre fêté, loué et dénigré, ce qui est la consécration de la gloire. (*Op. cit.*, 36-56.) « Ce n'est pas sans raison, dit-il, que l'on a prodigué à M. Pilatre les surnoms d'intrépide et d'infatigable et comment ne les eût-il pas mérités ? Lui que l'on a vu lorsqu'il faisait construire des montgolfières, entraîné, par un tel zèle qu'il oubliait les fonctions les plus nécessaires à la vie ; je l'ai vu moi-même oublier de dormir et de manger, et prendre un biscuit au bout de quarante-huit heures... Sa contenance assurée et tranquille dans les circonstances les plus périlleuses, n'a-t-elle pas étonné tous ceux qui l'ont vu. »

(1) Sa veuve, dans les actes de tutelle où elle comparut après la catastrophe, lui donnait la qualité d'ancien procureur au bailliage de Rouen ; il y avait eu séparation de biens entre eux durant le mariage. Le 21 octobre 1856, M. Hebert Desrocquettes, avocat, juge-suppléant, rue Royale à Louviers (Eure), écrivait au maire de Boulogne au nom de sa mère, fille de Ange Romain.

Lorsque la découverte fut connue, Romain avait donné ses soins au perfectionnement de l'aérostation. « L'imperméabilité des enveloppes fut principalement le but que je me proposais », dit-il dans une lettre à un haut personnage.

L'aéro-montgolfière qu'il construisit réunissait les deux inventions de Montgolfier et de Charles.

C'était un énorme ballon à gaz hydrogène surmontant un cylindre assez haut destiné à servir de montgolfière. Pilatre voulait monter et descendre à volonté pour chercher des courants d'air favorables sans perdre de gaz, en raréfiant plus ou moins l'air contenu dans le cylindre.

Charles et d'autres savants cherchèrent à le détourner de son projet en lui disant que c'était placer une mèche allumée sous un baril de poudre, il persista. Romain s'était réservé le secret de rendre le taffetas imper-

ment pour la construction « d'une montgolfière en gaz inflammable destinée à notre passage en Angleterre. » L'appareil unissait deux systèmes et la combinaison parut dangereuse ; mais l'intrépide aéronaute désirait surtout monter et descendre à volonté pour chercher les courants d'air favorables et, par ce moyen, il croyait avoir réalisé l'art de diriger les ballons qu'on poursuit encore.

On apprit bientôt qu'il avait choisi notre ville pour point de départ. Il y arriva le 21 décembre 1784, parcourut la côte le 22 et fixa d'abord la crête de la falaise, proche des débris de la Tour d'Odre, comme lieu de lancement de sa machine.

Loin d'être une bienvenue, à en juger par le ton des correspondants boulonnais, son arrivée fut peu fêtée.

Nos physiciens — il y en avait paraît-il en nos murs — « interrogèrent le S[r] Pilatre qui n'est pas *foncé* et parle mal ; mais ce défaut de savoir est compensé par une grande audace, une activité prodigieuse... Quant au

méable. Ce secret consistait à l'enduire d'une couche d'huile de lin rendue siccative par de la litharge et à le presser de manière qu'il ne fût que gras à la main : chaque fuseau fut ensuite revêtu de baudruche appliquée avec une colle forte ordinaire, dans laquelle était incorporé un mélange de miel et d'huile de lin : cela donnait de la souplesse au collage et prévenait les cassures de l'enveloppe.

Romain tenait beaucoup à son secret et le préparait seul, — une deuxième, une troisième couche de baudruche furent encore appliquées et le ballon terminé ayant 33 pieds 1/2 de diamètre orné d'oripeaux en différents endroits pesait 320 liv. y compris l'appendice cylindrique destiné à le remplir.

Il était tellement imperméable qu'il resta deux mois gonflé d'air atmosphérique sans offrir une seule ride. Au bout de ce temps, soigneusement emballé le ballon fut transporté à Boulogne, choisi pour point de départ. On y joignit une montgolfière de 25 pieds de haut dont la coupole était faite en peau de chamois ; elle fut essayée avant de partir, — le succès répondit aux soins qu'on avait apportés à la construire.

ballon il est doré comme un bijou ; on voit bien qu'il n'a pas été fabriqué aux dépens d'un particulier. » (1)

En effet l'entreprise avait l'appui du gouvernement : ce fut peut être ce qui déplut, ce qui porta tout l'intérêt public sur l'entreprise rivale de Blanchard qui semblait narguer les ministres.

« Le gouvernement — écrivait alors Blanchard — est bien désolé qu'il existe un Blanchard assez effronté pour être l'antagoniste de Pilatre... Sitôt qu'ils — les ministres — apprennent que je suis à Douvres, on dépêche Pilatre. Ils auront un casse-nez... Tous les canons de Douvres, tous ceux de France braqués sur mon ballon n'empêcheraient pas mon départ... »

C'est que Blanchard joue son va-tout. A tout prix, même au prix de la mort, il lui faut un succès ; sans cela il est perdu à jamais.

Il partit donc contre tous les avis, plus heureux que sage en raison du mauvais état de sa machine qui tamisait le gaz de toutes parts ; et la Fortune, la changeante Fortune, qui s'attache sans choix, laissa triompher l'aventurier : elle avait condamné son rival. (2)

(1) Entre les peintures qui décoraient le pourtour du ballon on lisait deux mauvais vers :

Calonne des François soutenant l'industrie
Inspire les talents, les arts et le génie.

Mais ce distique sera mieux payé que ne l'a été le poème de Milton, disait le correspondant des *Mémoires Secrets.*

(2) Le succès de Blanchard le 7 janvier porta un grand coup à Pilatre. Il n'attache plus aucune gloire à traverser la Manche s'il est devancé, écrivait-on à la veille du succès de son rival. Il fut devancé et, comme s'il s'agissait d'une simple course de vitesse, le public ébloui passa du côté de Blanchard. « C'est un brouhaha incroyable dans Paris et les enthousiastes de la navigation aérienne parlent de se rendre en Amérique. »
Rien de plus contradictoire que les écrits du temps : il y eut de sages

Après le succès de Blanchard bruyamment fêté, on dit que Pilatre alla vers M. de Calonne pour demander la faveur d'être dispensé d'un voyage qui n'avait plus le mérite de la priorité. Le contrôleur général, homme de cour, poli, bien élevé, répondit avec beaucoup de grâce que le gouvernement du roi le dispenserait volontiers de la traversée de la Manche, à une petite condition toutefois, le remboursement des quarante mille livres mises dans l'entreprise.

— Mais la somme est dépensée, monseigneur ? — Tant pis, le gouvernement n'a pu la dépenser pour vous procurer un voyage sur les côtes : il faut utiliser la machine, passer le détroit, le tenter du moins... (1)

Pilatre comprit, se retira et salua le ministre à la façon du gladiateur s'inclinant pour la dernière fois devant le peuple...

De quoi se fût-il plaint, on l'avait payé pour mourir.

On a raconté les vicissitudes de sa longue agonie de cinq mois passés dans l'attente d'un vent favorable : les essais infructueux, (2) le ballon remisé ici près, sous une vaste tente de 80 pieds, haute de 125; les

esprits qui surent reconnaître que l'entreprise de Blanchard était beaucoup plus aisée : Il ne pouvait manquer de gagner un point quelconque du continent au lieu que la moindre saute de vent pouvait envoyer Pilatre dans l'immensité de la mer.

(1) La tentative du 12 janvier 1785, consacrée par l'inscription de Me Cléry de Bécourt, semble la réponse de Pilatre. On assure que M. de Calonne avait adouci son arrêt en promettant une pension de six mille livres et le cordon de St-Michel.

(2) Nous avons raconté ces essais dans l'*Année Boulonnaise*. Celui du 18 avril fut le plus sérieux. Tout était prêt. « Déjà deux coups de canon du départ s'étaient fait entendre — presque toutes les cordes étaient coupées et la machine ne tenait plus qu'à un léger cordon lorsque le maire de la ville accompagné des officiers du port, vint annoncer le chan-

rats dévorant la machine; une armée de chiens et de chats devenue nécessaire pour les chasser; un poste d'hommes battant du tambour toute la nuit pour éloigner les rongeurs; (1) le déblabrement progressif de l'aéro-montgolfière, enfin le découragement croissant de l'aéronaute et ses embarras financiers, cause d'altercations fréquentes avec son associé. (2)

Logé, Grand'rue, chez Mlle Coquelin, (3) il prenait ses

gement du vent en mer, l'approche d'un orage violent et la témérité de partir en ce moment.

« En conséquence l'aérostat fut reconduit tristement sur le chantier où il est enchaîné depuis quatre mois. »

Un autre récit donne une cause différente à l'insuccès — Pilatre voulait partir seul. Romain avait enjambé la nacelle et refusait de céder.

On se querella, on se dit même des injures et pendant ce temps le vent changea.

(1) La ville faisait bien les choses et s'imposait le paiement des pompiers et des gardes du ballon. On a conservé les mandats qui le constatent.

(2) Les dettes s'accumulaient d'une manière effrayante pour lui. Les lettres publiées par M. F. Morand montrent qu'au 22 mai les créanciers s'impatientaient décidément. La liste tient deux pages de l'inventaire après décès (*voir le texte de cet inventaire n° I de l'Appendice*.)

« Un jour, entr'autres, Pilatre fut assigné par Berthe, huissier « en paiement des ouvrages et livraisons que St-Gest, dit Belcourt, avait faits pour le ballon. » Il est plus que probable que Pilatre et Romain s'entr'aidaient parfois de leur signature, mais, sans doute, les banquiers d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, s'intéressaient moins de l'autographe d'un savant que de la valeur commerciale de sa signature; car, sur un morceau de papier grand comme deux cartes de visite, se trouve un bon de 2.000 fr. souscrit par Romain au profit de Pilatre du Rozier, et qui évidemment, est resté sans emploi. (Léon Noël : *Romain et Pilatre de Rozier*, Almanach de 1853).

(3) Ceci est une assertion de M. Léon Noël qui l'avait puisée dans le dossier de documents disparus du Palais-de-Justice, desquels M. F. Morand a encore tiré la série des lettres publiées dans l'*Impartial* de mars à juillet 1877. Il y avait plus de 160 pièces, mémoires, lettres, actes de justice, etc., dans ce dossier.

L'inventaire après décès dit que les notaires se sont transportés dans

repas à l'hôtel de la Vignette devenu l'hôtel de France où demeurait Romain. Rien de plus modeste que sa vie, la facture de l'auberge en témoigne : 228 repas à 18 sous ; et, comme extra, en tout 17 bouteilles de vin à 20 sous. Ce n'est pas la table qui le ruina.

Le public se croyait le droit d'être impatient. Pilatre le frustrait d'une émotion attendue trop longtemps.

— Je crois que c'est la peur qui l'arrête — ose écrire un contemporain. Le plus sage, M. Abot de Bazinghen se contente de juger en sa sagesse *que Pilatre aurait pu et dû s'y prendre plus tôt et mieux s'il voulait réussir.* Cela était certain. Pourquoi Pilatre n'avait-il pas consulté M. de Bazinghen ? Cet honorable curieux avait déjà un grief personnel contre Pilatre. Il était sorti de son lit trop tôt plusieurs fois pour courir à des essais de départ annoncés et non réalisés. « Aussi — l'affirme-t-il — les « Boulonnais se vengèrent à la parisienne, par des « chansons. » (1)

Ils se vengeaient ! On est donc cruel lorsqu'on est déçu dans l'attente d'une chose extraordinaire. Cela s'est revu pour Duruof à Calais, et ailleurs.

Oui, on chansonna Pilatre. On fouilla sa vie, son cœur ; on y trouva un sentiment secret qu'on dévoila. Il aimait une jeune Anglaise, belle et riche, miss d'Ayer, dont il espérait obtenir la main après son voyage, et qu'il alla voir pour la dernière fois chez lord Montagu

une chambre que Pilatre habitait en la Basse-Ville ; plus loin, il est ajouté « chez le sieur Saguin » et, plus loin encore, on parle d'une chambre « qu'occupait ledit feu sieur Pilastre Desrosiers, chez le sieur Souscivelle, maçon en cette ville. » Faut-il en induire qu'il avait plusieurs domiciles ? (*Voir l'acte à l'Appendice*).

(1) Un poëme héroï-comique : *le Ballon ;* deux chansons ; sur l'air *à la facon de Barbari* et une fable de M[lle] d'Ordre, voilà le lot boulonnais connu, mais il y avait les satires et les épigrammes du dehors.

peu de jours avant l'ascension fatale. (1) Il l'aimait et ce n'est pas sans émotion que j'ai trouvé dans l'inventaire de ses meubles : un « *dictionnaire anglais* », une « *grammaire anglaise* » et autres livres qui prouvent que Pilatre se faisait écolier par amour : il apprenait alors la langue de sa fiancée. (2)

Les contemporains s'accordent à dire combien Pilatre était doux et affable, d'un commerce aimable ; on l'estimait, j'en trouve la preuve dans l'intérêt que lui voua le grand Daunou qui ne le prodiguait pas.

Daunou avait foi en lui et voulait l'accompagner dans son voyage. Il ne fut préservé de la mort que par son obéissance filiale : une défense formelle de son père le retint à terre.

Romain aussi était aimé (3) et il existe une lettre touchante, reçue la veille du 15 juin, où un ami lui dit :

(1) Le 27 mai 1785 il était encore en Angleterre faisant une expérience sur l'air inflammable devant le *Balloon Club* de Londres : ainsi en témoigne une gravure assez rare.

(2) M. Tournon dit p. 62 de son livre :

« Une jeune personne, aimable sans doute, était alors à Boulogne, dans un couvent, en qualité de pensionnaire ; on prétend qu'elle avait de la fortune et qu'elle réunissait à une âme sensible un esprit solide et cultivé. M. de Rozier la vit, l'aima et en fut aimé ; trop heureux si l'amour le dédommagea pour quelques instants des maux que lui causaient la gloire et la haine de ses ennemis ; car il en eut... (page 64) : des raisons particulières, peut-être celles de solliciter la main de la personne qui lui était chère, l'obligèrent de passer en Angleterre ; on assure qu'il obtint des parents de celle-ci la promesse qu'il pourrait l'épouser, lorsqu'il aurait mis fin à cette longue et périlleuse expérience... (et page 69) : celle qu'il aima ne put supporter la nouvelle de sa mort : des convulsions horribles la saisirent et ne la quittèrent qu'avec la vie : elle expira, dit-on, chez ses parents, dans les tourments les plus cruels, huit jours après l'affreuse catastrophe. »

(3) Romain avait également un amour au cœur, moins légitime, puisqu'il était marié ; et c'est à lui et non à Pilatre que Emilie Lemoyne écrivait en mai 1785. « Je vous engage à venir chez moi, vers les 5 heures :

« Plains moi, mon cher Romain, ta montgolfière s'élève « et je ne la vois pas ; la main de ton ami n'aura pas « soulevé ta gondole et son attention scrupuleuse n'aura « point calculé sa légèreté. »

C'est bien là le ton de l'inquiétude amicale, anxieuse, prévoyante. Ah ! quel coup devait frapper cet ami, car voici qu'arrive le jour fatal (1) : il arrive, lourd, accablant de chaleur et d'air électrisé. Levé à l'aube, Pilatre a consulté les marins dont les rapports sont discordants. Il veut en finir quand même. Dès trois heures, le ballon était gonflé. On avait employé « des matières très neuves et très violentes, » trop fortes pour le véhicule à moitié pourri. On se hâte. Les apprêts sont mal combinés, on perd la tête, on oublie même le lest. « Soit lassitude, soit enthousiasme, soit pressentiment, soit l'une de ces émotions involontaires qu'on éprouve au moment décisif d'une action extraordinaire, » les aéronautes semblent ne savoir ce qu'ils font, assure un témoin très proche. « Il n'y eut ni cris d'allégresse ni claquemens de mains, ni démonstrations quelconques de joie. » (2) On ne fut

nous jaserons librement de nos affaires. Je vous mettrai près d'un bon feu et vous *mitonnerai* bien. Vous trouverés et bouillon et sirop, etc. » Cet *et cætera* ressemble fort à *et le reste* de la fable des *deux Pigeons*.

(1) Il fut hâté, ce jour, par l'arrivée d'une parisienne. Mme de Sainte-Hilaire, recommandée par M. de Calonne, avec l'intrépidité de l'ignorance, s'offrait à partir quand même. Quelques jours avant, un banquet avait été offert aux aéronautes : c'est là qu'on voit apparaître pour la première fois le marquis de la Maisonfort, capitaine de dragons, qui offrit, dit-on, deux cents louis pour faire le voyage en place de Romain. On ajoute que Pilatre refusa parce que l'entreprise lui semblait aventureuse. Lamartine parle du marquis de la Maisonfort dans un commentaire de ses *Méditations poétiques*. C'était aussi un poète, même lorsqu'il devint diplomate. Lamartine et lui faisaient plus de vers que de dépêches à Florence. On a du marquis une lettre à M. Dotrenge qui est l'un des meilleurs récits de la catastrophe du 15 juin 1785.

(2) Comment se fier à l'histoire et qu'y a-t-il de vraiment authentique

bien persuadé de leur départ que lorsqu'on les vit à une certaine hauteur. Le vent les porta au-dessus de la mer, mais un courant les ramena vers le rivage. « Entre Wimereux et Wimille ils paraissaient déjà s'abaisser » et ceux qui suivaient leur marche à l'aide du télescope les virent « descendre le réchaud. » Tout à coup, horreur ! une flamme, plus vive qu'un éclair, (1) apparaît à la coupole, puis ce fut la chûte épouvantable.

dans le passé ? Voilà un événement qui a eu des milliers de témoins et de nombreux raconteurs et on ne peut savoir au juste si le départ a été acclamé ou non. J'ai tous les récits boulonnais sous les yeux et ceux des journaux du temps. L'un dit : nous avons été réveillés à 5 heures par le bruit du tambour. Le canon des remparts annonça le départ et les acclamations n'avaient pas cessé lorsqu'elles se changèrent en un cri d'horreur. » M. de Bazinghen, un voisin, qui déclare avoir été aussi près du ballon qu'il était possible, soutient qu'il n'y eut ni cris d'allégresse, ni claquements des mains ; on lui opposera le dire de M. Ternaux, consigné dans la lettre mise au bas d'une gravure représentant la catastrophe. Mais M. Ternaux qui se trouva à temps, à cheval, pour être l'un des premiers sur le lieu du sinistre, était-il sur l'Esplanade au moment du départ ? M. de la Maisonfort dit aussi « aux applaudissements unanimes » mais il ajoute plus loin ; me trouvant à cheval j'y courus (à Wimereux) et j'arrivai près d'eux en quelques minutes. » En quelques minutes ; donc il était loin de l'Esplanade, au bord de l'eau sans doute, pour mieux voir la traversée du détroit. Je pense qu'il faut croire M. de Bazinghen. (*Voir Appendice n° II*).

(1) Le taffetas et les enduits joints à l'oripeau qui servait d'armature formaient de l'enveloppe un véritable électrophore — il suffisait de la rencontre du plus petit nuage électrique et du moindre frottement soit à la soupape soit de tout autre objet pour déterminer une étincelle, allumer le gaz par une des amorces et faire sauter toute la machine.

L'atmosphère ce jour-là était extrêmement raréfié et la chaleur excessive.

L'explosion se fît par le haut du ballon : on le trouva déchiré à son sommet et la montgolfière était intacte.

Blanchard se tint à l'abri de ce danger et n'avait à redouter que l'immersion qu'il évita en jetant à la mer tout ce qui donnait du poids. On a contesté l'incendie — un témoin dit pourtant : La montgolfière n'a été brûlée ni déchirée, tandis *qu'il ne restait pas vestige du ballon.* Voir les écrits spéciaux sur cette question controversée.

Le curé de Wimille, accouru l'un des premiers, trouva les infortunés fracassés dans la galerie, aux mêmes places qu'ils occupaient. Pilatre n'avait plus forme humaine, horriblement mutilé qu'il était : poitrine ouverte, jambe séparée en deux. Romain, le dos brisé, respirait encore ; le prêtre crut même, à son appel, surprendre un mouvement des yeux.

Ainsi périrent les deux compagnons que l'infortune avait unis pour ce voyage vers la mort, vers l'immortalité.

Pilatre avait seulement trente et un ans. On ignore l'âge de Romain qui laissait une veuve et trois enfants.

Pilatre eut-il un pressentiment ? Il avait écrit son testament : il avait remis au marquis de la Maisonfort, qui l'honorait de son amitié, une lettre pour recommander sa mère et ses sœurs au ministre.

Devant l'horrible catastrophe, la critique fit enfin silence. Il n'y eut de voix que pour déplorer le sort des deux victimes, mais de toutes les épitaphes (1) qui consacrèrent l'événement, j'aime à retenir ces simples mots partis du cœur de l'un de nos compatriotes. « On regrettera longtemps ces deux hommes honnêtes ! » (2)

(1) Elles furent nombreuses. A ce propos, rappelons ce qui est peu connu, que Daunou a blâmé les inscriptions gravées à la mémoire des aéronautes et qu'il en a proposé une en latin, dans une lettre au *Journal Encyclopédique*, en 1788 (*voir le texte nº III de l'Appendice*).

(2) L'impression fut profonde dans la ville qui avait suivi avec passion toutes les péripéties de l'entreprise.

Il y eut une sorte d'engouement pour les études scientifiques.

Des cours publics de physique expérimentale s'ouvrirent par souscription — les femmes n'y furent pas moins assidues que les hommes et de ce jour les Boulonnais semblèrent prendre le goût d'occupations plus solides et utiles que celles qui jusqu'alors avaient charmé exclusivement leurs loisirs (*Hre de Boulogne*, par A. d'Hauttefeuille et *L. Benard, t. II*).

Il restait pour notre ville un devoir à accomplir : elle n'y a pas failli (1). Après les honneurs funèbres, elle perpétua le souvenir de Pilatre de Rosier et de Romain en érigeant le tombeau de Wimille, en plaçant une plaque commémorative sur l'esplanade. L'obélisque de la garenne est dû à une souscription (2).

En 1883, le nom des deux aéronautes a été donné à un jardin communal et cette année la population s'associe à l'hommage que la Société Académique rend à leur mémoire.

Nos historiens ont consacré les pages les plus émues de leurs livres au récit de leur mort affreuse et glorieuse : il s'est établi un courant de sympathie, jamais interrompu, et qui a consacré le souvenir des deux victimes de l'entreprise de passer le détroit tentée vainement en 1785, renouvelée vainement depuis, et qu'il était réservé de réaliser au plus digne des émules de Pilatre de Rosier, l'intrépide M. Lhoste (3).

M. Henri Réveillez, sous-secrétaire de la Mairie, bibliothécaire-archiviste de la Société académique, a lu ensuite le poëme qu'il a composé pour la circonstance :

(1) Voir l'*Année Boulonnaise*, sous la date du 15 juin. Il y eut un service en l'église des Cordeliers le 18, puis un autre plus solennel à la cathédrale, où les *corps constitués* assistèrent le 20 juin 1785.

(2) M. de Montgolfier s'y inscrivit en tête. (*Voir Appendice n° IV*).

(3) C'est le 9 septembre 1883, dans un ballon nommé la *Ville de Boulogne*, parti de Boulogne, que M. Lhoste a traversé le détroit pour descendre en Angleterre à Hent, dans les environs de Folkestone. Cette date sera célèbre : on associera à jamais les noms de la première victime de l'entreprise et de celui qui l'a si glorieusement réalisée.

LES FILS D'ICARE

Vers les cieux, Jupiter, vers ton Olympe immense,
Quel est ce dieu nouveau qui dans les airs s'élance ?
Les aigles, éblouis, le regardent passer.
Dans l'éther, on entend ses ailes balancer
Et, sur le firmament, leur énorme envergure
D'un croissant monstrueux dessine la figure.
Les immortels, surpris, quittent leurs dômes bleus.
Jamais rien de pareil, nuages onduleux,
A travers vos vapeurs ne s'est frayé la route.
Un silence profond, silence qu'on écoute,
Mystérieusement couvre le mont sacré.
L'homme-oiseau qu'enveloppe un rayon azuré,
Poursuit son vol puissant sous la voûte éternelle.
Soudain, la foudre gronde et, lui brisant une aile,
Jette l'audacieux sur le sol frémissant.
Hélas ! Icare est mort ! hélas ! et tout son sang
Peut à peine apaiser de Jupiter la haine.

Aux dieux, les cieux ! La terre est à toi, race humaine !
Des champs, des bois, des mers vastes, l'homme est le roi.
Il a vaincu. Jamais, de son cœur sans effroi,
Rien ne put altérer la sublime énergie .
Il but le sang des lions, sa lèvre en est rougie ;
Son œil fait reculer les monstres fabuleux,
Il sut vous maîtriser aussi, flots nébuleux,
Et sa nef déchira la robe de Neptune.
Il a tout dérobé. Tout cède à sa fortune !
Aux flancs durs des grands monts il creusa des chemins.
De ses labeurs passés les rudes lendemains.

Font frémir la Nature..... Et, pourtant, il envie.
Qu'est la Science ? Rien ! Celle qu'il a ravie
N'est qu'un commencement. De connaître il a faim.
De l'infini problème il veut savoir la fin.

O siècle de Voltaire ! O régénérescence !
Tous les progrès, tu les berces à leur naissance.
Tu vis naître Volta, Franklin, Napoléon ;
Chénier le rossignol, Mirabeau le lion.
Et c'est à ton déclin que, dans l'Europe altière,
Par nos drapeaux porté de frontière en frontière,
Vibra ce mot humain : Liberté ! Liberté !

L'homme a donc tout franchi. Mais il a médité
De prendre au firmament la route des étoiles
Et de voir les soleils face à face et sans voiles.
Montgolfier a prouvé que l'on peut, dans les airs,
A travers l'océan, par dessus les déserts,
Sous un globe léger parcourir les espaces.
Où seul l'oiseau parvint, homme hardi, tu passes,
Et la mer, et la terre, et le ciel sont à toi.

D'autres encor viendront, d'autres auront la foi :
Ceux pour qui les dangers ne sont que lettre morte,
Ceux que l'enthousiasme aux cieux profonds emporte,
Ceux qui des Panthéons veulent avoir l'accès
Et qui donnent leur sang pour prix de leur succès !
L'aérostat vainqueur a sa lugubre histoire :
Faut-il, hélas ! faut-il, pour acquérir la gloire,
Semer sur le chemin tant de noms de martyrs ?
Et le savant doit-il, de vagues repentirs
Ou de remords, payer sa superbe conquête ?
La noble invention est à peine complète

Que Charles trouve un gaz plus léger que l'air chaud
Et, supprimant la flamme ainsi que le réchaud,
Pour gonfler son ballon il prend de l'hydrogène.
Pilâtre de Rozier, que le Destin promène
De science en science, a vu l'aérostat.
Il veut, de ce ballon, tirer un résultat.
Qui l'illustre à jamais : il veut quitter la terre
De France et, par la nue, aller en Angleterre.
A Boulogne bientôt il tente ses essais.
Par lui mille petits ballons, au vent lancés,
Indiquent le chemin aérien qu'il doit prendre.
Mais, pour tenter le coup, que peut-il donc attendre ?
Pourquoi ne part-il pas, quand tout est préparé ?
On l'accuse, on le presse ; alors, exaspéré,
Il veut lasser enfin la Fortune obstinée.
Ange Romain suivra sa folle destinée.

Prenant vers l'Océan leur vol audacieux,
Ils mourront, tous les deux, sous l'œil morne des cieux.

A ces vaillants l'on garde un souvenir superbe.
Et lorsque leur tombeau, dissimulé par l'herbe,
Ne rappellera plus leur mémoire au passant,
Il faut que le poète essaie, avec l'accent
D'un prêtre célébrant des confesseurs la gloire,
De dire leur combat et leur mort sans victoire,
Et de crier tout haut leurs noms pleins de fierté.

Dormez donc, ô martyrs ! Vous avez mérité
Les hommages tardifs que nous venons vous rendre,
Et votre souvenir est terrible, mais tendre.
Jamais vous ne serez de la France oubliés
Et vos noms glorieux pour toujours sont liés.

Cent ans sont écoulés. L'invention sublime
Cherche encor maintenant le secret de l'abîme ;
Un vaisseau ne peut rien s'il n'est point gouverné.
De l'empire de l'air le jour est-il sonné
Et faudra-t-il encor de glorieux désastres
Pour trouver le chemin qui conduit vers les astres ?
Non ! car bientôt, fuyant dans les espaces bleus,
Le ballon, à travers les infinis houleux,
Poursuivra son essor de libre météore
Et, dans les régions où s'éveille l'aurore,
Cieux nuageux ou cieux pleins de limpidité,
Vous le regarderez dans sa course emporté !

Plus loin, plus haut toujours, brisant toute barrière,
L'aérostat puissant verra, dans sa carrière,
Le Progrès allumer sa torche de clarté ;
Et, dans un large élan, toute l'Humanité,
Oubliant les combats, chassant toutes les haines,
Faire à tous les amours fondre toutes les chaînes !

Avant le pèlerinage à la tombe des aéronautes, fixé à deux heures et demie, M. F. FARJON, président, a invité les assistants à visiter l'intéressante exposition commémorative, ouverte au musée de la Grande-Rue, par les soins de l'administration, de cet établissement communal et dont le catalogue a été dressé par M. Alphonse Lefebvre, secrétaire du bureau d'administration (1).

L'orchestre du Casino a terminé la cérémonie en jouant la *Marche de fête* de Schnéklud, morceau brillant et qui a été très-applaudi.

(1) *Voir à l'Appendice n° V.*

A deux heures et demie, se sont réunis à M. FARJON, président, et aux membres de la Société académique, pour la visite à Wimille : MM. *Jules* BAUDELOCQUE, maire de la ville de Boulogne ; *A.* PETYT, adjoint au maire ; *Auguste* POIREL, conseiller d'arrondissement ; BRIFFARD, DURAND et *Charles* TERNISIEN, membres du Conseil municipal ; *Robert* ALY ; BILBOCQ et *Alphonse* LEFEBVRE, membres de la commission des musées ; Dr *E.* SAUVAGE et *G.* ALLAUD, conservateurs des Musées ; *Louis* BÉNARD, secrétaire en chef de la mairie ; *Ernest* DESEILLE, archiviste ; *Henri* RÉVEILLEZ, sous-secrétaire ; *N.* PICHON, architecte en chef ; FILLEUR, rédacteur de la *France du Nord* et LEMAITRE, rédacteur en chef de l'*Indépendant ; P.* CAPET, chef honoraire des bureaux du secrétariat de la mairie ; DEROY, artiste dramatique ; REVERTÉGAT, aéronaute, etc., etc.

Une députation du conseil municipal de Wimille attendait les visiteurs boulonnais à la gare de Wimereux.

M. de Lédinghen, maire de Wimille, assisté de la plupart des conseillers municipaux de cette commune, a reçu et conduit la délégation au point où s'élève le tombeau de Pilatre de Rosier et de Pierre Ange Romain.

Le monument, par les soins de M. l'abbé Bilot, curé de la paroisse, était drapé d'un crêpe placé en écharpe sur la pierre tumulaire.

Ce digne ecclésiastique, en souvenir de la pieuse fondation, faite en 1785 au moyen d'une souscription des amis de Pilatre de Rosier et rappelée dans une inscription du temps, avait célébré le matin une messe solennelle de *Requiem*, en faux-bourdon.

Le cortège étant arrivé en face du monument près duquel un grand nombre d'habitants de Wimille se trouvaient réunis, M. DE LÉDINGHEN, maire de la commune, a pro-

noncé le discours suivant, dont le profond sentiment de religieuse sympathie pour la mémoire des victimes du 15 juin 1785, a produit une vive sensation sur les assistants :

MONSIEUR LE MAIRE,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE BOULOGNE,

Il y a quelques jours la ville de Guînes était en fête : elle célébrait le centième anniversaire de la première et heureuse traversée de la Manche, en ballon, par Blanchard et Jeffries. Une foule nombreuse et enthousiaste entourait le petit obélisque dressé dans la forêt, à l'endroit même où les aéronautes avaient atterri.

Nous aussi, nous sommes réunis à Wimille à l'occasion d'un centenaire aérostatique; mais notre cérémonie, à nous, revêt un caractère austère et douloureux, parce parce qu'elle a pour théâtre... un tombeau.

La fin tragique des hommes illustres dont les membres brisés reposent sous cette pierre se retrace plus vivement à notre esprit en ce moment, et les émotions de la pitié dominent celles de l'admiration quand, à pareil jour, on doit prononcer devant cette tombe les noms des infortunés Pilatre de Rosier et Romain.

Merci, Messieurs, d'avoir songé à ce centenaire : Vous venez honorer ici le malheur, le malheur rencontré sur le chemin glorieux de la science ; vous venez donner un souvenir aux restes des premiers martyrs d'un art qui progresse, quoique lentement, et qui a usé bien des intelligences et des vies.

Messieurs, qui faites partie d'un corps savant, vous êtes venus rendre hommage à la mémoire d'autres sa-

vants, vous nous y avez convoqués ; nous nous associons à vous. Votre démarche qui honore la mémoire d'hommes illustres, nous honore en même temps. Nous sommes les gardiens du tombeau de Pilatre de Rosier et de Romain ; leurs cendres sont mêlées à celles de nos ancêtres, ils sont à nous, ils sont des nôtres, et quand, aux jours des tristes anniversaires nous allons prier sur les tombes paternelles, nous avons un souvenir devant Dieu pour ces infortunés aéronautes. Nos descendants, soyez-en certains, veilleront comme nous à ce que leurs restes glorieux reposent en paix, d'âge en âge, à l'ombre de l'église de Wimille.

M. *Jules* Baudelocque, maire de la ville de Boulogne-sur-Mer, a également produit une impression profonde sur les auditeurs en prononçant l'allocution suivante:

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu vous joindre à la Société académique et à nous-mêmes pour payer ce tribut du souvenir aux deux intrépides Français qui reposent dans votre cimetière : Pilatre de Rosier et Romain.

C'est à la ville de Boulogne qu'a été légué le soin de perpétuer leur mémoire ; mais c'est sur votre territoire qu'ils ont péri et c'est votre commune qui a recueilli et inhumé leurs restes. En continuant la pieuse tradition de vos ancêtres, vous montrez que vous avez jugé, comme nous, que la catastrophe du 15 juin 1785 n'était pas un simple accident, mais un événement.

Pour comprendre ce qu'il a fallu d'audace, de courage et de foi scientifique à Pilatre de Rosier et à Romain, lorsqu'ils ont tenté la périlleuse entreprise

dont ils ont été les victimes, il faut se rappeler dans quelles conditions se sont accomplies les premières ascensions aérostatiques, il y a un siècle. Les unes avaient été exécutées au moyen de l'air atmosphérique, chauffé et rendu plus léger par des réchauds, les autres à l'aide du gaz inflammable, toutes avec des procédés matériels insuffisants. Les enveloppes étaient lourdes et imparfaites, les conditions de bonne construction des aérostats encore inconnues, et les moyens de régler la descente presque nuls.

Pilatre de Rosier et Romain voulurent, vous le savez, combiner les deux modes d'ascension : le ballon à air inflammable et le réchaud de Montgolfier : C'était, a dit un aéronaute du temps, placer un réchaud sur un baril de poudre ; et malheureusement, l'événement a confirmé cette triste prévision ici-même, à quelques pas, dans vos garennes, une demi-heure après le départ de Boulogne.

Mais pour quelle grande découverte était accompli ce sacrifice ! Elle n'a point encore dit son dernier mot.

Depuis 1783, on a cherché sans cesse, non plus à s'élever, et à descendre avec sécurité, cela est devenu la chose la plus simple et l'une des récréations des jeux publics et des fêtes patronales ; mais on a cherché et trouvé les moyens de se diriger.

Et avant même les belles expériences de M. Tissandier et des capitaines Renard et Krebs, n'avons-nous pas eu un mémorable exemple de l'utilité de l'aérostation, lors de nos tristesses et de nos désastres de 1870 ? N'est-ce point cette découverte qui nous a permis d'avoir, de temps à autre, des nouvelles de la capitale assiégée, et à un grand patriote de s'en échapper pour

venir diriger, en province, nos derniers efforts pour la défense de la patrie ?

Vous et nous, Messieurs, nous avons donc raison d'honorer la mémoire des premiers navigateurs aériens. Pilatre de Rosier a été absolument le premier qui ait osé s'élever dans les airs, avec le marquis d'Arlandes, le 21 novembre 1783. Lui et Romain ont payé de leur vie une seconde tentative, à la recherche d'un progrès.

Associons-nous à la noble réflexion que fait, en racontant cet événement, notre grand historien Henri Martin :

« Est-il une victoire qui n'ait causé le sacrifice de quelques héros ? »

C'est, en effet, messieurs, sur la tombe de deux héros, de deux héros de la science, morts pour une victoire de l'esprit humain, que nous allons déposer ces couronnes.

Salut, honneur et souvenir à Pilatre de Rosier et à Romain !

Trois couronnes ont été alors déposées sur le marbre funéraire, l'une en perles noires portant cette inscription :

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE
A PILATRE DE ROSIER ET P. A. ROMAIN.

La seconde, en immortelles, au nom de la commune de Wimille ;

Et la troisième, en immortelles également, avec ces mots :

A PILATRE DE ROSIER ET ROMAIN
REVERTÉGAT.

M. FERDINAND FARJON, président de la Société académique, a dit à ce moment en remerciant l'assistance :

« M. Revertégat, aéronaute boulonnais, a voulu déposer une troisième couronne. Nous avons rempli ainsi, les uns et les autres, un noble devoir, en venant saluer la pierre qui recouvre les restes des deux victimes de la catastrophe de 1785. Leur mort avait profondément ému nos ancêtres, et il n'est pas un de nous, jeune ou vieux, qui ne se souvienne de l'avoir entendu raconter par les siens dans son enfance. Il s'est formé ainsi, dans ce pays, un courant de compassion et de sympathie pour les deux victimes et c'est là une tradition qu'il est juste, utile et bon de raviver et de perpétuer parmi ceux qui viendront après nous.

« L'heure n'est plus aux discours. Il ne nous reste plus qu'à nous incliner respectueusement devant la tombe de Pilatre de Rosier et de Romain, de remercier M. le maire de Wimille de sa bienveillante réception et de le féliciter d'avoir associé la population de la commune à cette pieuse manifestation. »

La municipalité de Wimille ayant invité M. Jules Baudelocque, maire de Boulogne, M. Farjon, président de la Société académique et ceux qui les accompagnaient à accepter le vin d'honneur préparé à la mairie, l'assistance y a suivi M. de Lédinghen et les conseillers.

La réception fut des plus cordiales.

M. de Lédinghen a bu à la santé du maire de Boulogne et à la Société académique.

M. Baudelocque a porté la santé du maire et des conseillers municipaux de Wimille.

M. Aly a demandé à M. le maire de Wimille de donner le nom de Pilatre de Rosier à la première rue à dénommer à Wimereux.

M. de Lédinghen promit de prendre bonne note de cette proposition.

L'heure du départ approchant, M. Farjon reprit la parole :

« En 1985, lorsque nos arrière-neveux renouvelleront cet hommage, il pourront sans doute venir à Wimille dans un ballon dirigeable affrêté pour la circonstance. Mais nous autres, simples mortels du XIXe siècle, nous sommes venus prosaïquement par le chemin de fer et il nous faut retourner de même à Boulogne. Nous sommes donc forcés bien à regret de mettre un terme à cette cordiale réunion dont nous conserverons le plus aimable souvenir. »

L'assistance s'est alors séparée de MM. les maires et conseillers municipaux en les remerciant de leur bonne réception.

S'associant à la pensée de la Société académique et dans la vue de donner à la fête commémorative son caractère le plus frappant, M. le maire de Boulogne, au nom de la Ville, avait demandé le concours de M. F. Lhoste. On sait que cet aéronaute a réalisé intrépidement, à un siècle de distance, la traversée en ballon de France en Angleterre qui, en 1785, avait occasionné la mort de Pilatre de Rosier et de Pierre Ange Romain.

M. Lhoste, le digne émule de ces martyrs de la science, quoique blessé de la veille, quoiqu'il sortît à peine d'une ascension faite à St-Omer, avait répondu avec un louable empressement à l'appel de M. Jules Baudelocque.

Arrivé le matin même, avec le ballon la *Ville de Boulogne*, qu'il a conduit en Angleterre par la route des airs, M. Lhoste avait tout disposé pour s'élever le soir,

non loin de l'emplacement d'où partirent les victimes de 1785.

Les conditions atmosphériques les plus déplorables n'ont pu l'arrêter et quoique son voyage ne lui pût promettre aucun succès utile pour la science, quoique la direction des vents l'obligeât absolument d'atterrir à quelques kilomètres du point de départ, sous peine de se lancer dans l'inconnu de l'espace au-dessus de la Manche, il n'a pas hésité. C'est le plus grand acte de dévouement qu'ait accompli l'intrépide voyageur aérien : il est de ceux qu'aucune récompense ne pourrait déterminer à faire de son art un élément des fêtes publiques.

La force du vent a rendu le départ assez périlleux : il y eut même un traînage qui a menacé un moment le ballon de destruction. A huit heures 25 m. il s'est élevé, majestueux, avec la rapidité d'une flèche et, du haut des airs, M. Lhoste a salué la foule innombrable qui garnissait l'esplanade du boulevard Mariette et les remparts. Parvenu au-dessus de Capécure, l'aéronaute a ouvert la soupape du ballon et lancé ses ancres qui ont mordu dans un champ de trèfle au lieu dit : l'*Ave Maria*, où la descente a eu lieu : un grand nombre d'habitants du Portel et de Capécure ont aidé le voyageur à dégonfler l'aérostat.

M. Hirschler, dont l'obligeante participation a été si précieuse à la Société académique, qui l'en remercie chaleureusement, avait bien voulu, à l'occasion du centenaire de Pilatre de Rosier et de Romain, ouvrir les salons du Casino pour le premier grand concert de la saison, donné avec le concours de Mme la comtesse Sadowska, de Mlle Maria de Lido et de M. Stéphane.

Les jardins du Casino, brillamment éclairés par

2.000 globes lumineux, ont donné le dernier éclat à la fête commémorative.

Durant la solennité musicale la pièce de vers suivante a été dite par l'un des artistes (1).

UN MARTYR

PILATRE DE ROZIER

Quand l'homme eut exploré son domaine, la terre,
Chaque jour épelant un mot du grand mystère,
Il fut bientôt lassé de ses immenses droits.
Quand il eut asservi la liquide surface,
Fouillé les océans et défié l'espace,
Il soupira, trouvant les horizons étroits......

(1) Ce morceau de poésie avait été envoyé à M. le Maire de Boulogne, avec la lettre suivante :

Guéret, 9 juin 1885.

MONSIEUR LE MAIRE,

La Lorraine en deuil de la France, l'humanité vont être glorifiées dans la solennelle fête préparée par vos soins.

Vous désirez donc, n'est-ce pas ? que tous les cœurs lorrains, que tous les cœurs français, que tous les cœurs enthousiastes s'y associent. A tous ces titres, le mien est invité.

Puisque me voici tout naturellement de la fète, permettez moi de n'y pas prendre part en parasite et de payer mon écot par l'envoi de l'ode ci-jointe.

Elle fut couronnée, il y a quelque temps, par l'Académie de Metz. Puisse-t-elle vous sembler un hommage qu'il n'est point présomptueux d'offrir à la grande mémoire qu'elle chante !

Agréez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Mélanie BOUROTTE.

Ce souvenir patriotique venu de la Lorraine est profondément touchant. Ajoutons que le mérite de l'œuvre double le prix de la bonne pensée de l'auteur.

Son œil suivant alors le tourbillon des nues
        Et le jet des éclairs,
Il rêva, pris enfin d'extases inconnues,
        La conquête des airs.

Et dès lors, que de force ardemment dépensée
Pour ce grand idéal absorbant sa pensée !
Quelle persévérance et quel ferme vouloir !...
Que de peuples ont vu le rêve d'âge en âge
Se poursuivre et grandir ainsi que le mirage
Flottant avec lenteur dans les vapeurs du soir !
Mais la science cache, en ses pentes hardies,
        L'abîme au flanc profond.....
L'une et l'autre il fallut ajouter bien des vies
        Sans découvrir le fond.

C'est un décret de Dieu : l'étincelle première
Meurt avant qu'au foyer jaillisse la lumière ;
Et le semeur voit peu l'arbre porter ses fruits.
Le ruisseau murmurant se perd dans le grand fleuve,
Court en grossir les flots où le soleil s'abreuve,
Et le temps est tissé des vieux siècles détruits.
C'est un décret de Dieu : les humaines victimes
        Achètent le progrès
Et d'étape en étape et de cimes en cimes,
        Saignent sur les degrés !

Mais qu'importe aux chercheurs du radieux arcane
Le doute injurieux de la foule profane
Et les fiers éléments qu'ils ont pour ennemis !
Qu'importe leur jeunesse éteinte dans les veilles,
S'ils ont pu dérober de secrètes merveilles
Au terrible inconnu qu'ils terrassent soumis !

« Qu'importe ! » a dit aussi notre lorrain Pilatre,
Esprit vaste et grand cœur,
Explorant du regard l'aérien théâtre
Qu'il aborde en vainqueur.

Vingt fois il a déjà, comme une errante étoile,
Balancé dans les airs un astre obscur de toile
Et jeté sur les bois l'ombre de son esquif.
Mais ce n'est point assez : au fond de l'atmosphère.
Il veut, lançant plus haut l'aventureuse sphère,
En diriger enfin l'essor puissant et vif.
« Eureka ! » juin fleurit et la terre est parée :
A d'autres ses beaux jours !
« Eureka ! » La jeunesse en bas chante enivrée :
A d'autres ses amours !

Sur le sable des bords où déferlent les vagues,
La foule autour de lui retient ses clameurs vagues,
Boulogne entière est là pour le voir s'élancer :
Il va, sans matelots, franchir les eaux profondes
Et plus haut que la nue, au dessus de leurs ondes,
Vers le brouillard anglais fièrement s'avancer.
Le câble est dénoué : le coursier du nuage
En va tenter l'assaut ;
Et Pilatre, son maître, au peuple du rivage
Alors crie : « A bientôt ! »

Il monte, monte encor ; le souffle qui l'entraîne
L'égare, le soutient, l'emporte, le ramène
Puis le livre joyeux aux profondeurs du ciel.
Les plus âpres sommets, les plus creuses vallées
Nivellent à ses yeux leurs lignes dentelées ;
Il plane, comme un jour l'aigle d'Ezéchiel.

La terre disparaît loin, bien loin dans la brume
        Ainsi qu'un point obscur ;
C'est un air vierge, enfin, que sa poitrine hume.
        Il a conquis l'azur !........

« Plus haut ! dit-il, plus haut encore !
« La vie, en bas, est un sommeil.
« Dans l'infini que je dévore
« J'irai de soleil en soleil !
« Déjà les terrestres murmures
« Vains comme un frisson de ramures
« N'arrivent plus jusques à moi ;
« Et des célestes solitudes
« Foulant les fières altitudes,
« Moi, le premier, je suis le roi !

« Plus haut ! plus haut !! je crois entendre
« En mon vol libre et vigoureux
« Le concert harmonique et tendre
« Des mondes qui vibrent entre eux....
« Je sens le mystique délire
« Qu'éveille cette immense lyre
« Me gagner par l'immensité....
« Des astres je saurai le nombre,
« J'entreverrai leur Dieu sans ombre
« Et je pressens l'éternité !

« Plus haut ! plus haut !! les yeux de l'homme
« N'ont point percé ces profondeurs;
« Nul ne sait comment on les nomme ;
« Nul n'en décrivit les splendeurs.
« Quand le premier j'y vogue en maître,
« La matière va reconnaître

« L'esprit pour juge et souverain.
« Dieu créa l'univers immense ;
« Mais l'homme a fait, lui, la science
« Et l'univers est dans la main ! »

Prends garde ! L'univers, ô conquérant superbe !
Est un temple où Dieu seul peut s'asseoir sur l'autel.
Il brise l'être humain comme il dessèche l'herbe ;
Son bras, quand l'heure en vient, frappe le coup mortel...

L'heure en était venue... et le chant de victoire
Aux lèvres du savant s'arrête entrecoupé...
Martyr de la science et martyr de la gloire,
Il chantait le triomphe... et la mort l'a frappé !
Tandis qu'il se tordait en un râle suprême,
Tandis que, sur le sol, il retombait mourant,
La flamme par degrès, terrible et fier emblême,
Ceignait son noble front d'un nimbe dévorant !
Il eut, sanglant et froid, pour linceul en sa tombe,
De son esquif détruit, un glorieux lambeau,
Comme un soldat sans peur qui sur la brèche tombe,
S'enveloppe, en mourant, des plis de son drapeau !...

Dors, ô soldat vaillant, soldat de la science !
Dors.... la postérité veille et parle de toi ;
Les martyrs et les preux ont en sa conscienee,
Un vivant souvenir qu'alimente la foi.
Ils la gardent au cœur la foi des grandes choses,
Ceux qui, dans ton sillage, ont dit : « Allons ! Allons ! »
Chaque jour a pour eux des trouvailles écloses ;
Chaque jour, en leur champ, voit de nouveaux jalons.

Qu'ils marchent, si leur lampe a reçu l'étincelle ;
Qu'ils s'élèvent, s'ils ont le pied sûr, l'œil perçant ;

Qu'ils volent, puisque Dieu leur a donné des ailes ;
Qu'ils nous jettent d'en haut l'éclair éblouissant !
Mais qu'ils songent alors : Toute science est vaine
Si Dieu n'en reste pas le principe et la fin
Et si l'humanité, dans sa brûlante veine,
N'en doit pas recevoir un sang plus pur enfin.

En souvenir de la cérémonie, la Société académique a décidé la publication du procès-verbal clos et arrêté le 15 juin 1885.

Le Secrétaire,
ERNEST DESEILLE.

Le Président,
F. FARJON.



APPENDICE A LA NOTICE

I

INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS (1)

L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq et le trente juin, à deux heures après-midy,

Nous Pierre-Nicolas Falempin et François-Victor Leclercq, tous deux notaires royaux en la sénéchaussée du Boulonnois, résidents à Boulogne-sur-Mer, soussignés,

A la réquisition de MM. François-Alexis Cazin, seigneur de Caumartin, conseiller du Roy, lieutenant-général au siège de l'amirauté de cette ville de Boulogne, y demeurant, au nom et comme fondé de pouvoir de dame Madeleine Maizière, veuve du sieur Mathurin Pilastre Desrosiers, bourgeois de Metz, y demeurante ; habile à se dire et porter héritière du feu sieur François Pilastre Derosiers, son fils, intendant du cabinet de phisique, de chimie et d'histoire naturelle de Monsieur, secrétaire du cabinet de Madame, pensionnaire du Roy, membre de plusieurs académies nationales et étrangères, suivant la procuration de ladite dame veuve Pilastre Derosiers, passée devant Me Grosset et son confrère, notaires audit lieu de Metz, le vingt et un de ce mois, duement controllée et légalizée, et aussy comme fondée de pouvoir de M. Jean-François Klin de Vilgnon, officier de dragons réformé, demeurant à Paris, à l'hôtel royal des Invalides, et de dame Elizabeth Pilastre Derosiers, son épouse, icelle aussy habile à se dire et porter héritière en partie dudit feu sieur Pilastre Derosiers, son frère, suivant leur procuration, passée devant notaires au Châtelet de Paris le vingt-sept de ce mois, duement signée et scellée ; lesquelles procurations sont annexées au procès-verbal de reconnoissance et levée des scellés qui ont été apposés

(1) Copie communiquée par M. le Dr Hamy, collationnée sur l'original par M. Ernest Deseille.

par M. le Président lieutenant-général audit siège de la sénéchaussée du Boulonnois, en la chambre qu'occupoit en cette basse ville ledit feu sieur Pilastre Desrosiers, le quatre *(sic)* de ce mois ; lesquels scellés ont été reconnus et levés ce jour ;

Nous nous sommes transportés, avec mondit sieur Cazin audit nom, en ladite chambre, où étants, après que lesdits scellés ont été reconnus sains et entiers, et levés par mondit sieur le Président lieutenant-général, du consentement de mondit sieur Cazin es-dits noms, et sous les réserves par lui faittes pour ceux aux noms desquels il agit, que le présent inventaire ne leur pourra nuire ni préjudicier, ny les faire se porter héritiers purs et simples dudit feu sieur Pilastre Derosiers, à la succession duquel ils se réservent de renoncer, si bon leur semble, ou de l'accepter purement et simplement, ou sous bénéfice d'inventaire après le délai de l'ordonnance, et sous toutes autres réserves de droit ;

Et aussi en la présence de M. Jean-Charles Marmin, procureur du sieur Guillaume-Dominique St-Gest, marchand ferblantier en cette ville, qui a été opposant aux dits scellés, comme se prétendant créancier dudit feu sieur Pilastre Durosiers, suivant qu'il en justiffiera, pour la conservation des droits dudit sieur St-Gest avons procédé à l'inventaire, description, prisée et estimation de tous les meubles et effets, habits, linges, hardes, or et argent monnoié et non monnoié, dettes actives et passives, titres et papiers, et autres choses générallement quelconques qui se sont trouvés en la dite chambre, sous lesdits scellés et en évidence, ainsi que les effets, habits, linges, hardes, or et argent trouvés tant sur ledit feu sieur Pilastre Durosiers, que dans sa galerie, lors de la visite et levée de son cadavre, laquelle prisée et estimation a été faite par le sieur André Guilbert, juré-priseur, vendeur de meubles, demeurant en cette ville, pris et appelé à cet effet par les parties, le tout sans préjudice aux droits desdittes parties, et sous les réserves inséré cy-dessus, ainsi que sous celles faites par mondit sieur Cazin audit nom, que la comparution dudit monsieur Marmin ne pourra nuire ny préjudicier aux intérets de son commettant, se réservant de contester la créance dudit sieur St-Gest, s'il y a lieu, ledit Me Marmin audit nom faisant toutes réserves contraires ;

Et a, mondit sieur Cazin, signé avec ledit Me Marmin et nous dits notaires.

S'étant trouvé quantité de papiers et lettres dont la plus grande partie paroissoit inutile, mondit sieur Cazin nous a requis d'en faire l'examen, et de les arranger par liasse et dossier, avant de procedder à l'inventaire et prisée des meubles. En conséquence avons fait visite et lecture desdits papiers et les avons mis en ordre et par liasse avec étiquette.

Attendu qu'il est cinq heures sonnées, Nous, à la réquisition de mondit sieur Cazin de Caumartin, audit nom, avons cessé la présente vacation, et remis la continuation dudit inventaire à demain, huit heures du matin. Et ont mondit sieur Cazin de Caumartin audit nom, et ledit Me Marmin, procureur dudit sieur St-Gest, signé, après avoir insisté dans les dires, réserves, protestations insérée en l'intitulé du présent inventaire.

Et le premier juillet mil sept cent quatre-vingt-cinq, à huit heures du matin, Nous notaires susdits et soussignés, en conséquence de l'indication faitte à la vacation d'hier, sommes transportés à la chambre qu'occupoit ledit feu sieur Pilastre Deroziers, chez le dit sieur Sagnier, où étant, y avons trouvé mondit sieur Cazin de Caumartin, ledit Me Marmin, procureur dudit sieur St-Gest, se prétendant créancier dudit feu sieur Pilastre Derosiers, et le sieur André Guilbert, juré-priseur vendeur de meubles, demeurant en cette dite ville, pris et appelé pour la prisée des meubles, effets, habits, linges et hardes du défunt, et à la réquisition de mondit sieur Cazin, audit nom, de fondé de pouvoirs des héritiers dudit feu sieur Pilastre Derosiers, et en la présence dudit Me Marmin, procureur et après avoir, pour les parties, insisté dans tous les dires, réserves et protestations insérées en l'intitulé du présent inventaire, avons proceddé à l'estimation et à la prisée de meubles et effets de la ditte succession, ainsi qu'il suit :

Premièrement, deux fracque de drap, l'un violet clair, et l'autre brun-puce, estimés ensemble vingt liv......... 20 liv.

Item. Un gilet tricotté, une culotte de satin noir, estimés ensemble.................................... 12 »

Item. Un habit vert, une culotte soie et cotton, tachée en grande partie, estimés ensemble.................. 15 »

Item. Une veste et une culotte de satin gris-perle estimé.. 18 »

Item. Un habit de soie œul-de-perdrix, doublé en peau

et une veste de soie brodée, estimés en semble........ 48 »

Item. Une vieille culotte de satin noir et une veste idem, estimées.................................. 3 »

Trois chemises non garnies, estimées.............. 12 »

Deux chemises garnies en dentelles, estimées....... 30 »

Un peignoir, estimé............................ 3 »

Quatre sertêtes, un bonnet de coton, une partie de vielles loques, estimés trente sols, cy............... 1 10

Deux paires de bas de soie blanche, dix autres noires en très mauvais état, et tachées, estimées ensemble... 6 »

Deux paires de bas laine et soie, une à étrece *(sic)* de fil, estimés................................ 6 »

Deux paires de bas coton, une vieille paire de bas de soie, le tout taché, estimé ensemble................. 6 »

Deux vestes de toile de coton blanche et une culotte idem, estimés.................................. 6 »

Item. Un caneçon de toile, un mouchoir de nez, une serviette, un vieux ruban de tête, trois colles avec une boucle à cul d'argent, une mauvaise paire de gants de peau, et une autre de filoselle bleuté, estimés, ensemble. 6 »

Deux paires de manchettes avec les jabeau, l'une de deuil et l'autre de grosse dentelle, et une chemise aussi garnie de manchettes de filoche, également de deuil, estimés ensemble............................ 6 »

Un baromettre portatif garni en bois d'acajou, estimé. 9 »

Un thermomettre, estimé trois livres............... 3 »

Une flutte traversière avec son étui, et trois autres bouts aussi de flutte non complette et désapareillée, estimé trois livres.............................. 3 »

Deux vestes et une culotte de toile de coton, trois paires de bas aussi de coton, estimés................ 14 »

Item. Trois chemises garnies en cambray, estimées ensemble vingt et une livres, cy.................. 21 »

Item. Cinq colles, deux cravattes, quatre mouchoirs de poche blancs, un caleçon, une serviette et un essuimains le tout en partie usé, ensemble, six livres, cy... 6 »

Un habit de bain en toile cirée, avec le panier d'osier, estimé cinquante sols, cy..................... 2 10

Deux bonnets de coton et un portefeuille brodé,

estimé trente-six sols........................... 1 16

Item. Une épée garnie en acier, et son ceinturon, une paire de bas de fil, un bonnet de coton, un mouchoir de toile blanche, une cravatte, un sertête, estimé tout ensemble.. 5 »

Un chapeau de crin et deux autres chapeaux, estimés ensemble quatre livres............................ 4 »

Un drapeau de satin rouge et blanc, estimé trois livres.. 3 »

EFFETS qui ont été trouvés sur le lieu de la chûte du ballon.

Un habit tricotté en bleu, une culotte aussi tricottée noir, estimés ensemble........................... 9 »

Un gilet tricotté, un caleçon de toile blanche, une paire de bas de coton à jours, une chemise, un mouchoir de toile blanche, une paire de souliers de peau de chèvre, un couteau, estimés ensemble............... 9 »

Deux paires de boucles d'argent à jarretières et à souliers, pesant ensemble trois onces et demie à raison de quarante huit livres le marc fait vingt et une livres, ensemble cy.. 21 »

Une montre d'or avec la chaîne aussi d'or, estimée. 200 »

Il s'est aussi trouvé dans la poche dudit feu sieur Pilastre Durosiers, une bourse de soie avec dix louis, un écu de six livres, quatre pièces de trois livres, une de trente sols, une de douze et un petit filet d'or, cy pour mémoire.................................. *Mémoire*

Item. Un couteau à manche d'or, estimé........... 12 »

Item. Un portefeuille en maroquin dans lequel il s'est trouvé quatre lettres, dont une du sieur Mouron, de Calais, qui est une lettre de crédit indéfini, en faveur dudit feu sieur Pilastre Durosiers, sur les sieurs Bordier et Choley de Londres, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées par M. de la Barrière, maître particulier des Eaux et forests, qui a dressé procès-verbal de la levée du cadavre.

Item. Un billet de 612 livres 10 s. tournois, souscrit par le sieur Ducarnoy, négociant à Boulogne, au profit dudit feu sieur Duroziers, datté du 8 juin dernier, cotté au dos nº 6, par mondit sieur de la Barrière. *Item*, une quittance dudit sieur Ducarnoy

de la somme de 1.200 livres, à compte des huiles de vitriol livré par lui audit feu sieur Durosiers, aussi datté du 8 juin dernier, cotté au dos n° 5 et paraphé de mondit sieur de la Barrière.

Ne s'étant plus trouvé aucun autre effet à inventorier, avons prisé et estimé les livres :

Premièrement : un dictionnaire anglois et françois portatif qu'il avoit aussi emporté et qui a été trouvé au lieu de sa chûte, estimé vingt sols, cy.............................. 1 »

Item. Deux dictionnaires anglois et françois, une grammaire anglaise, reliée en veau et bazanne, un autre livre anglois intitulé *Essay on Electricyty*, avec des planches en brochure, un autre livre anglois relié, estimé ensemble avec un autre livre anglois............... 3 »

Item. Quatre volumes in-octavo des éléments de phisique reliés en veau, un autre volume qui sont lettres de M. Volta, sur l'air inflammable des marais, une grammaire angloise et françoise, en un volume par messieurs Mercy et Berger, un livre petit in-quarto, qui est un traité de l'ortographe françoise et un autre qui est un traité des expériences de physique, le tout relié, estimé ensemble.. 10 »

Item. Douze petites médailles en cuivre dans des boettes de chagrin, qui sont des portraits du sieur Clac, anglais, estimées douze sols, cy..................... » 12

Item. Deux boettes en bois d'acajou renfermant six médaillons de cuivre doré, relatives aux aérostats, estimés.. 4 »

Et attendu qu'il ne s'est plus trouvé aucun meuble ni effet à inventorier ni priser dépendant de la dite succession, ledit sieur Fontaine a signé et puis s'est retiré.

S'ensuit l'inventaire des titres et papiers dont il a été parlé cy devant.

1° Une liasse de papiers contenant quinze pièces qui sont différents mémoires acquittés, concernant l'entreprise du ballon, et différentes notes relatives au même objet, qui ne sont point signées ; les quelles pièces ont été cottées et paraphées de la main de Me Falempin, l'un des notaires soussignés, ladite liasse inventoriée au dos, sous la cotte A, cy................ A

Un autre dossier de quatre pièces qui sont lettres de

voitures des ferrailles et acides vitriolliques qui sont venus à Boulogne pour emploier au balon, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées de la main dudit Mᵉ Falempin, et la liasse inventoriée au dos sous la cote B, cy.. B

Un dossier de sept pièces qui sont lettres des sieurs Morgan père et fils d'Amiens qui constattent les envois par eux fait de vitriol, et servant à établir leur compte avec feu M. Durosier, cottées et paraphées comme dessus et inventoriées sous la cote........................... C

Item. Un autre dossier de huit pièces qui sont lettres et factures des sieurs Descroizilles et Ausny, de Rouen, relatives à des envois d'acides vitrioliques pour le balon, cottées et paraphées comme dessus, et la liasse inventoriée au dos, sous la lettre D, cy......................... D

Un autre dossier de quatre pièces qui sont lettres de divers, et nottes concernantes les fournitures du ballon, cottées et paraphées comme dessus et inventoriées sous la cote E, cy....................................... E

Item. Trois autres dossiers contenant cinquante trois pièces qui sont comptes et pièces justifficatives de ces mesmes comptes de M. Audibert avec feu M. Pilastre Durosier, les dites pièces cottées et paraphées comme dessus et le dossier inventorié au dos sous la lettre F, cy.. F

Item. Une liasse de lettres de différents particuliers non relatives à aucune affaire, qui n'ont été ni cottées ni paraphées, comme n'étant d'aucune utilité à la succession.

Item. Deux autres liasses contenant des manuscrits relatives *(sic)* à la phisique et à autres sciences, qui n'ont été non plus ni cottées ni paraphées, comme ne paroissant d'aucune utilité, et cy pour mémoire........... *Mémoire*

Un autre dossier contenant quinze pièces qui sont différents mémoires et quittances pour le ballon et pièces relatives aux arrangemens entre MM. Desrosiers et Romain, cotté et paraphé de la main dudit Mᵉ Falempin et inventoriées sous la cote G, cy...................... G

Et attendu qu'il ne s'est plus trouvé aucun autre papier à inventorier et que mondit sieur Cazin n'a encore pu se procurer

les mémoires et renseignements nécessaires pour connoître les dettes de la dite succession, nous avons cessé la présente vacation, et remis la continuation du présent inventaire au vingt-cinq de ce mois, jour auquel ledit Me Marmin audit nom a promis se rendre avec mondit sieur Cazin en la ditte chambre pour procéder à la continuation du présent inventaire et à sa confection, et ont au surplus les parties, ès-dits noms et qualités qu'elles procèdent, toujours insisté dans les dires, réserves et protestations énoncées en l'intitulé du présent inventaire, et ont signé avec nous dits notaires.

Et le vingt-cinq juillet mil sept cent quatre-vingt-cinq, à deux heures après-midi, Nous notaires susdits et soussignés, en conséquence de l'indication faite à la dernière vacation du premier de ce mois, nous nous sommes transportés en la chambre qu'occupait ledit feu sieur Pilastre Durosiers, chez le sieur Sanier maître maçon en cette ville, où étant y avons trouvé mondit sieur Cazin de Caumartin, fondé de pouvoirs de ladite dame veuve Durosiers, et dudit sieur Klin de Vilgnon et de la dame son épouse, habile à se dire se porter héritière, la première du mobilier et la seconde en partie des propres dudit feu sieur Pilastres Desrosiers ; et aussi en la présence dudit Me Jean-Charles Marmin, procureur dudit Sr St-Gest, se prétendant créancier dudit feu sieur Pilastre Desroziers, avons procédé à l'inventaire de dettes passives de laditte succession, ainsi que des dettes occasionnées particulièrement pour l'entreprise du ballon, suivant et conformément aux mémoires qui en ont été représentés à mondit sieur Cazin audit nom qui n'entend nullement approuver les réclamations portées auxdits mémoires qu'il se réserve de contester, s'il y a lieu ; pourquoi l'énoncé des dettes cy-après ne pourra nuire ny préjudicier aux intérests de ceux habiles à se dire et porter héritiers dudit feu sieur Pilastre Derosiers, ledit sieur Cazin audit nom ayant au surplus insisté, ainsi que ledit Me Marmin audit nom dans les dires, réserves, protestations énoncées et reprises en l'intitulé du présent inventaire et ont signé.

Dettes passives concernantes la dépense particulière dudit feu sieur Pilastre Durosiers, pendant son séjour à Boulogne.

	liv.	s.	d.
Suivant mémoire représenté, il paroit dû au sieur Dupont, brasseur à Boulogne, sept livres douze sols.	7	12	»

Plus à Barré, loueur de voitures	12	»	»
A Postel, cordonnier	4	»	»
A Libert, domestique	116	2	»
A la femme Delahodde, blanchisseuse	3	4	»
A Mad^e Cocquelin, loueuse de chambres	46	9	»
Au nommé Fillete	12	11	»
A Berquier, perruquier	22	6	»
A Lheureux, maître de langue angloise	24	»	»
A la Ve Thomas, traiteuse	16	9	»

Dépense concernante l'entreprise du ballon.

Il paroit dû suivant les mémoires aux livranciers et ouvriers pour la montgolfière et balon, suivant les mémoires qui ont été représentés, savoir :

Au sieur Dusommerard, Pierre, marchand	113	18	»
A Joseph Lion, vingt livres huit sols, cy	20	8	»
A Delaporte, armurier	13	17	»
A Marie Anne Gorré, couturière, quarante huit liv. 12 s., cy	48	12	»
Au sieur Sanier, entrepreneur, trente-quatre liv. 14 s. 6 deniers	34	14	6
Au sieur Duriez, apothecaire	42	3	»
Au sieur Delaye, marchand de bois	14	2	»
Au sieur Fillette, tonnelier	53	1	»
Au sieur Albain, peintre	21	»	»
A la veuve Brache	4	»	»
Au sieur Delporte, négociant	120	»	»
A la veuve Quignon, marchande, cinquante quatre livres 16 sols, 9 deniers	54	16	9
Au sieur Defosse, ferblantier	10	»	»
A Chélu et Margaye, aussi ferblantiers	229	3	6
A François Verne, tonnelier	442	15	»
A Louis Delaie, tourneur, dix neuf liv. 10 sols, cy.	19	10	»
Au sieur Sauvage, constructeur de navires, neuf cent soixante-treize livres, dix sols, cy	973	10	»
A Marie Cocquelin, couturière, quinze livres, cy.	15	»	»
Au sieur Belcourt, ferblantier, y compris frais	407	4	3
A Bouchar, voilier	8	8	»
Au sieur Dujat, marchand, vingt-sept liv. 1 sol, 9 den	27	1	9

Au bureau des traites, pour droit d'entrée........	27	3	7
Au sieur Pouilly, menuisier....................	126	5	»
A Mandel, tapissier, vingt-neuf livres, dix sols...	29	10	»
A Fournier, gantier, quarante sols, cy...........	»	40	»
A Toussaint Prenel, serrurier, quarante huit sols, cy.	2	8	»
Au sieur Sauvé Germain, sept cent vingt et une liv. 10 sols..	721	10	»
Au sieur La Plume, vingt-six livres douze sole, cy.	26	12	»
A un marchand de Londres, pour ferraille, deux cents livres, cy..................................	200	»	»
A Sergent, chaînetier..........................	1	13	»
A Lemaire, pour voiture du port................	17	17	»
Aux Pompiers................................	27	15	»
A Forestier, voiturier, douze livres, cy...........	12	»	»
Aux ouvriers, pour journées, quatre-vingt-seize liv. cy..	96	7	»
A Biez, menuisier, vingt-huit livres, cy.........	28	6	»
A Poteau, marchand, trente sols..................	1	10	»
A Vasseur, tonnelier, trente-neuf livres, cy.......	39	»	»

Ce fait, et attendu qu'il ne s'est plus trouvé aucune chose à inventorier dépendant de la dite succession, Nous, notaires susdits et soussignés, avons clos et arrêté le présent inventaire, après qu'il nous a été déclaré par mondit sieur Cazin, audit nom, que ce qui y est porté est tout ce qui compose ladite succession qu'il n'en a rien caché et n'en a reteint aucune chose, soit directement ou indirectement, par dol, fraude ou autrement, ce qu'il a juré et affirmé en présence de nous dits notaires, et offre de jurer et affirmer pardevant tous juges qu'il appartiendra, s'il en est requis, promettant au surplus de porter par addition au présent inventaire ce qu'il pourroit avoir omis d'y porter, et qui parviendroit par la suite à sa connoissance ; et sont tous les objets consignés au présent inventaire, restés en la garde et possessien de mondit sieur Cazin, qui a promis de tout représenter.

Et ont au surplus le dit sieur Cazin, et le dit Me Marmin, au dit nom, insisté dans tous les dires, réserves et protestations insérées tant en l'intitulé du présent inventaire qu'en celui de la présente vacation.

Et ont signé, après lecture faite.

(Suivent les signatures.)

9 l. » »	Controlé à Boulogne, le 29 juillet 1785,
8 8 9	folio 151, verso, case 3, reçu neuf livres ; et scellé le dit jour.
17 8 9	Plus reçu huit livres, huit sols, neuf deniers.

(Signé) LEFEBVRE

II

RÉCIT DE M. ABOT DE BAZINGHEN

Extrait du *Journal du Boulonnois*, par MM. Gabriel, Charles, André, Abot de Bazinghen de 1779 à 1798 (1).

Novembre 1783. — Premières expériences du célèbre M. de Montgolfier, inventeur de la machine et des ballons aérostatiques. On en enleva, mais qui étoient encore tenus par des cordes : ce ne fut qu'en décembre que MM. Charles et Robert entreprirent avec succès l'expérience hardie de s'élever à plus de 3,000 pieds et de parcourir en deux heures une espace de neuf lieues...

Mars 1784. — Et nous aussi, nous eûmes notre aérostat : le sœur du Riez, jeune apothicaire nouvellement établi dans la basse ville, en construisit un de deux pieds de diamètre qu'il chargea et fit partir le mercredy 3, à 3 h. 3/4. — Il fut trouvé à 4 h. 1/4, dit-on, à 2 lieues au-delà de Gravelines, ce qui fait 13 lieues — Son enveloppe étoit de baudruche, et son gaz, de la limaille de fer et du vitriol. — Les deux villes se réunirent sur l'esplanade pour le voir partir.

Janvier 1785. — M. Pilatre du Rozier, directeur d'un musée à Paris, choisit Boulogne pour une expé-

(1) Communiqué à la Société académique dans sa séance du 29 avril 1885, par M. Arthur de Rasny, possesseur du manuscrit original.

rience aérostatique, qui devoit avoir beaucoup de célébrité, si dans une saison plus favorable on avoit réuni les moyens de la faire réussir ; mais les dissensions continuelles entre les associés de M. du Rozier, luy et les nommés Romain, propriétaires du ballon, le défaut de prévoyance de leur part, mille petits accidents survenus les uns après les autres firent différer l'expérience, indépendamment du vent du sud-est nécessaire, qui véritablement ne souffla pas 4 heures de suite, au point qu'aujourd'hui 15 may, elle n'est pas plus avancée que le premier jour ; il s'agit de traverser le canal et de descendre à Douvres, ou à tel autre point de l'Angleterre ; le gouvernement faisoit les frais de cette expérience : Mr Dérozier étoit déjà à Boulogne avec tous ses appareils, lorsqu'on apprit que le nommé Blanchard étoit pressé à Douvres par une souscription très avantageuse de hazarder le passage ; ce qu'il tenta heureusement avec le docteur Jefferies, Américain, et ils vinrent descendre dans les bois de Guisnes, le février (*sic*) sur les trois heures : une circonstance singulière que les Anglois remarquèrent avec étonnement, c'est que le château de Douvres, le jour du départ, étoit entre les mains du François, de ses ouvriers et partisans et que la ville étoit entre celles de l'Américain, qui à la tête des souscripteurs pressoit le départ et voulut être du voyage, dût-on le jetter à la mer pour se débarrasser d'un lest dont sa grosseur prodigieuse augmentoit le volume : On rendit à Calais des honneurs prodigieux au nouvel aéronaute, et tels qu'un noble enthousiasme pour les talens peut seul les justifier.

Quoiqu'il en soit cette expérience découragea infiniment le sieur Dérozier, qui auroit pû et dû s'y prendre plutôt le mieux, s'il ambitionnoit réellement la gloire

du premier passage ; il est certain que son expérience est beaucoup plus périlleuse, ayant moins de côtes en perspective et toujours des courants d'air défavorables et se croisant. Mais ce qu'on ne peut luy pardonner, ce sont les fausses bravades et allarmes de départs simulés et jamais sérieux, dont il sembloit assez inutilement amuser le public ; ses déperditions continuelles de gaz, rongnures de rats, coupures de cordes, ouvertures de soupapes, dont on étoit continuellement bercé....

Les Boulonnois se vengèrent à la Parisienne par des chansons ; une, patoise, d'un nommé Balin, curé, méritoit d'être distinguée de la foule par sa naïveté, ainsi qu'une fable allégorique de Mlle d'Ordre.

Les Romains firent à Godinctun l'essai d'une montgolfière de leur façon ; le procédé du remplissage au moyen du feu quoique plus simple est aussy plus effrayant que celui de l'huile de vitriol.....

Une madame de St-Hilaire sollicita et obtint de M. de Calonne, contrôleur général, l'agrément de passer avec le s^r^ Desrozier s'il étoit possible.

15 Juin 1785. — Depuis plusieurs jours le sieur Desrozier, de retour d'Angleterre, où il avoit été voir miss d'Ayes, sa maîtresse, chez lord Montagu, d'où aussi il avoit rapporté du gaz et une montgolfière, se disposoit à franchir le passage... les vents depuis longtemps n'avoient aucune consistance que du nord, nord-est, nord-ouest ou est. — Le matin seullement au lever du soleil ils se jettoient entre le sud et l'est, et c'etoit le vent qu'il falloit pour passer en Angleterre. Eveillé de très grand matin, le sieur du Rozier consultoit les marins, et leurs rapports presque toujours discordans, son impatience extrême de mettre à fin une

expérience qui l'éloignoit depuis 7 mois de son musée à Paris, de ses affaires ; sa mésintelligence avec le sieur Romain qui devoit passer avec lui, les clameurs du public ignorant et curieux, l'empressement des plus modérés ; tous ces motifs, joints à une apparence de vents favorables, le déterminèrent malheureusement à partir le 15 juin : Dès trois heures du matin, son ballon, rempli de la veille et toute la nuit de matières très-neuves et violentes, se trouva prêt, quoique déjà à moitié pourri, raccommodé, rapetacé, et tel que pouvoit être une pareille pièce presqu'exposée aux injures de l'air depuis 7 mois : il y avoit adapté une Montgolfière pour réunir les deux procédés ; mais elle étoit beaucoup trop petite, point de culotte assez ferme, point assez d'intervalle entre elle et le ballon, ou le feu du réchaud trop violent. Ce fut avec ces apprêts mal combinés, oubliant jusqu'à leur lest, que ces malheureux aéronautes s'enlevèrent de l'Esplanade de Boulogne à 7 h. 1/4 du matin ; quelques petits ballons dont ils s'étoient fait précéder avoient réellement paru prendre la route d'Angleterre, mais avoient été reportés sur terre par des courants contraires ; ils devoient prévoir le même sort, et dès lors ne pas partir ou du moins s'y prendre plutôt parce que le vent changeoit toujours à mesure que le soleil montoit ; ce jour il se montroit à peine, les nuages étoient très serrés, épais et se croisoient ; je vis de très près s'embarquer ces deux victimes de l'opinion publique. — Mr de Maisonfort venoit, dit-on, d'offrir 200 louis au sr Romain pour prendre sa place : on l'avoit déterminé à les refuser ; enfin j'ose dire que, soit lassitude (ils avoient passé plusieurs nuits), soit enthousiasme, soit frayeur, soit ces émotions involontaires qu'on éprouve au moment d'une action extraordinaire et lorsqu'on a

sur soi les yeux du public, soit tout cela réuni, ils ne savoient ni l'un ni l'autre ni ce qu'ils faisoient, ni ce qu'ils alloient faire, et ne se possédoient nullement : enfin ils s'élevèrent. — Il n'y eut ni cris d'allégresse, ni claquemens de main, ni démonstration quelconque de joye de la part du public ; je me garderai bien de croire que ce fut par aucune espèce de pressentiment du malheur qui alloit arriver. Non : la cause de cette taciturnité étoit toute simple: on les avoit déjà vu faire le simulacre de s'élever, même de partir et inutilement : on crût qu'il en pourroit être de même cette fois-ci, et l'on ne fut bien persuadé de leur départ que lorsqu'on les vit à une certaine hauteur : ils s'élevèrent effectivement assez rapidement et le vent les porta au-dessus de la mer : mais ce ne fut pas pour longtemps : un courant vraisemblablement les porta sur terre et entre Wimereux et Wimille ils paroissoient déjà s'abaisser ; on les vit dans les lunettes descendre le réchaud, lorsque tout à coup, à 7 heures 35 ou 37 minutes, le ballon parut s'enflammer, s'abaisser considérablement, passer sous la Montgolfière et le panier se précipiter bientôt avec une rapidité extraordinaire ; les malheureux aéronautes furent retrouvés dedans, l'un, le s^r^ Desrozier déjà mort, l'autre respirant encore, mais tous deux fracassés et disloqués ; la Montgolfière entière, le ballon déchiré en plusieurs morceaux à l'endroit de la soupape, crispé dans une partie de sa longueur. Mille raisonnements, mille conjectures ne purent faire découvrir... la cause de ce désastre ; les uns l'attribuent à un nuage éléctrique qui passant au-dessus du ballon y enflamma le gaz, ce qui n'est point hors de vraisemblance ; d'autres prétendent, avec autant de fondement, que la chaleur de la Montgolfière trop foiblement couverte, trop rappro-

chée du ballon, y occasionna une fermentation d'autant plus forte que l'acide vitriolique étoit nouvellement employée et trop abondante dans un ballon presque pourri, surtout à l'endroit de la soupape où se portoit toute la force de ces matières combustibles : on disoit aussi qu'ils n'avoient pu venir à bout d'ouvrir leur soupape, et que leurs efforts avoient fait crever le ballon : d'autres vouloient qu'une étincelle traversant les appendices.... en un mot, beaucoup de vraisemblance, rien de certain.

Si leur départ n'avoit fait que peu de sensation, leur chûte occasionna un cri de douleur si général, un serrement, un saisissement si bien exprimé et si universel qu'un étranger pouvoit juger sainement en cette occasion de la sensibilité et du bon cœur des Boulonnois ; le s^r du Rozier fut regretté : il étoit très doux, d'un bon commerce, sa réputation au-dessus (sous) de son vrai mérite et de ses connaissances en physique.

Puisse cet événement malheureux ne pas retarder les progrès de cette superbe invention, dont se glorifiera notre siècle, quand il ne la porteroit pas à sa perfection ! Les plus belles découvertes depuis les plus utiles jusqu'aux moins nécessaires, ne sont-elles pas presque toutes marquées au coin du malheur de quelques individus.

III

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE

Lettre aux auteurs du journal, sur les inscriptions qui ornent à Wimille la tombe de MM. Pilatre de Rosier et Romain (1). (Octobre 1788, t. VII, p. 161.)

MESSIEURS,

Vous n'avez pas encore inséré dans votre journal des inscriptions très curieuses placées à Wimille, près de Boulogne, sur la tombe de M. Pilatre de Rosier et Romain ; permettez-moi de vous les adresser telles que je les ai lues et transcrites, et de ne pas changer l'orthographe :

SUR LE MONUMENT.

Dans ce cimetière sont inhumés François Pilâtre de Rosier et Pierre Ange Romain qui voulant passer en Angleterre dans un aérostat où ils avoient réuni le procédé du feu à l'air inflammable, par un accident dont on ignorera toujours la véritable cause, le feu ayant pris à la partie supérieure du balon, ils tombèrent de la hauteur de plus de cinq mil pieds entre Vimereux et la mer.

L'on a placé une inscription au pied de l'aiguille à l'endroit de leur chûte, une seconde sur le mur extérieur de l'église.

(1) La lettre suivante est de l'illustre Daunou, et c'est le seul écrit où il se soit servi d'un *pseudonyme*. Il y avait longtemps que j'en cherchais le texte. Sur mes indications, M. Edmond Dupont, chef de section aux Archives nationales, a réussi à le découvrir dans les collections de la Bibliothèque nationale et m'en a envoyé une bonne copie ; je l'en remercie bien cordialement.

Et una inscriptio latina collocata fuit in tergo hujus monumenti in gratiam viatorum extraneorum qui linguam gallicam ignorant.

M. les Maire et échevins de Boulogne ont fait élever un monument sur l'esplanade de leur ville d'où étoient partis les deux infortunés aéronautes le 15 juin 1785. Passant plaignez leur sort et priez Dieu pour le repos de leurs âmes.

J'ai cherché inutilement sur l'esplanade de Boulogne le monument annoncé dans l'inscription que je viens de transcrire. Il y a pourtant deux ans que cette inscription existe, et depuis ce temps elle a trompé tous les voyageurs étrangers qui savent le françois. Quant à ceux qui n'entendent pas cette langue, ils doivent être bien reconnaissants de l'attention délicate que l'on a eue de les avertir en latin qu'ils trouveroient une inscription latine *in tergo hujus monumenti.* Elle s'y trouve effectivement conçue en ces termes :

F. P. de Rosier, E. P. A. Romain. Bolonia profecti die 15 junii an 1785, plus 5 mil pedibus altiores prœcipiti casu propè turrem croaiticam extincti sunt e hic ambo consepulti.

Discite, mortales, sic nos brevis edocet hora,
Quam sit magninimus, quam sit inanis homo.

Je laisse aux grammairiens de profession le soin de critiquer les quatre lignes de prose. Pour moi, j'aime le distique : surtout le *sic nos brevis edocet hora* me semble très-bien trouvé ; cela signifie qu'il ne faut qu'un instant pour apprendre *quam sit magnanimus,* etc., de la même manière que réunir le procédé du feu à l'air inflammable signifie clairement employer à la fois un globe rempli d'air inflammable et une Montgolfière. Mais nous sommes avertis que l'on a placé une inscrip-

tion au pied de l'aiguille à l'endroit de la chûte des aéronautes, une seconde sur le mur extérieur de l'église

Au pied de l'Aiguille

Ici sont tombés de la hauteur de plus de 5 mil pieds à 7 heures 35 minutes du matin, les infortunés aéronautes Pilâtre de Rosier et Romain l'aîné, partis de Boulogne à 7 heures 5 minutes du matin, le 15 juin 1785. Le premier trouvé mort sur la place, le second donna quelques signes de vie pendant une ou deux minutes.

Sur le mur extérieur de l'Église

Des amis de défunts Mrs Pilâtre de Rosier et Romain l'aîné ont fondé une messe à perpétuité qui sera dite dans cette église le 15 juin de chaque année pour le repos des âmes de ces deux infortunés enterrés dans ce cimetière qu'ils recommandent aux prières de ceux qui liront cette inscription. Requiescant in pacem.

Vous croyez peut-être, Messieurs, que nous sommes au bout de nos légendes : il nous en reste encore trois.

Sur la base du Monument.

L'estime — *leur ont élevé*
La douleur — *ce monument*
Et l'amitié — *en l'année* 1786.

Sous la première Urne

Ardent ami des arts et de la vérité
Au printemps de ses jours, par un noble courage,
Le premier dans les airs, il s'ouvrit un passsage
Et périt au chemin de l'immortalité.

SOUS LA SECONDE URNE

Le matin dans les airs comblés de gloire
Le soir ne reste d'eux que la mémoire
Montrants de l'homme au même instant
Et la grandeur et le néant.

Les deux premiers vers qu'on lit sous la seconde urne sont des vers de dix syllabes, comme on s'en aperçoit avec un peu de réflexion.

Le matin dans — les airs comblés de gloire
Le soir ne res — te d'eux que la mémoire
Montrants, etc., etc..........

L'an 2440, ou plutôt, afin d'avoir nos coudées franches, l'an 4880, il y aura eu des révolutions incroyables. Des barbares seront venus de je ne sais où ; ils auront fait des excursions et des inscursions, de telle sorte qu'il ne restera plus qu'une assez petite partie de nos livres et de nos monuments, lorsqu'on commencera à cultiver de nouveau les beaux arts. Alors les érudits seront fort curieux de savoir en quel siècle on a imaginé les expériences aérostatiques.

L'un d'entr'eux découvrira les inscriptions de Wimille, dont les chiffres seuls se trouveront altérés ou effacés, je ne sais pas bien pourquoi, mais il n'importe. Notre antiquaire, après avoir beaucoup examiné, recherché, comparé, raisonné et discuté, conclura doctement que les légendes en question n'offrent ni le goût ni le langage des 17e et 18e siècles ; qu'elles sont évidemment du 16e, et que par conséquent, c'est de ce siècle qu'a régné la manie des aérostats. Tout le monde ne sera pas de cet avis ; chacun aura son petit système ;

on se dira quelques injures... Mais ne prévenons pas les disputes littéraires du 49e siècle ; contentons-nous de celles du 18e, et parlons un peu plus sérieusement.

Vous avez vu, Messieurs, que les deux aéronautes ont été duement célébrés en vers et en prose, en latin et en françois. C'est l'estime, la douleur et l'amitié qui leur ont élevé ce monument ; rien n'est plus louable sans doute ; mais les amis de défunts Mrs Pilâtre de Rosier et Romain n'auroient-ils pas pu choisir, pour interprête de leurs sentiments, quelqu'un qui eût mieux connu les règles de la grammaire et du goût ? Cela n'auroit rien gâté : en mon particulier, je leur aurois su gré de cette attention.

J'arrivois en France pour la première fois depuis la terrible catastrophe de M. Pilâtre de Rosier. A Wimille, sur un des murs qui bordent la grande route, j'aperçois le monument ; je descends de ma voiture, pour aller lire l'inscription et l'arroser de mes larmes.

Je vous proteste, Mrs, que je n'eus pas la consolation d'en verser une seule, uniquement frappé des bizarreries révoltantes que je viens de mettre sous vos yeux, j'en remportai un très-grand fonds de mauvaise humeur, dont je ne pus me guérir qu'en travaillant à l'inscription.

Celle que l'Académie des Belles-Lettres de Paris a composé pour M. Blanchard m'a servi de modèle. J'en ai emprunté plusieurs expressions Au reste, vous verrez bien, et voici mon sonnet.

HIC JACENT

FRANCISCUS PILATRE DE ROSIER
ET PETRUS-ANG. ROMAIN
QUI ANNO M. DCC LXXXV
DIE XV MENSIS JUNII

HORA ANTE MERIDIEM VILLA,
BOLONIA PROFECTI,
MACHINA AEROSTATICA
FRETUM BRITANNICAM INTER ET GALLIAM
SUPERARE TENTANTES,
POST SEMI — HORAM ÆERII CURSUS,
PRŒCIPITES,
E. NUBIBUS IN TERRAM DETRUSI,
VULNERIBUS ATTRITI,
OCCUBUERUNT,
TOTA LUGENTE GALLORUM NATIONE,
ET IMPRIMIS HUMANISSIMO REGE
LUDOVICO XVI,
CIVES BOLONIENSES
HOCCE SUÌ MONUMENTUM DOLORIS POSUERUNT.

Il n'appartient pas à un étranger de mettre cette inscription en françois. Je ne sais pas votre langue assez bien pour cela ; je n'en sais précisément qu'autant qu'il en faut savoir pour être très choqué des fautes grossières qui fourmillent dans les légendes de Wimille. Il seroit injuste d'attribuer ces légendes et ces fautes à la société respectable qui a fait ériger le monument qu'elles déparent. Elles sont, selon toute apparence, l'ouvrage d'un écolier ou d'un magister. Au surplus, je n'ai pas l'avantage d'en connoître l'auteur ou les auteurs ; mais il me semble que la circonstance méritoit bien que l'on fît un meilleur choix. Eh ! qui voudra désormais venir tomber à Boulogne de la hauteur de plus cinq mil pieds, pour n'avoir sur sa tombe que de pareilles inscriptions ? Que ne s'adressoit-on à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, ou à la Société littéraire de Boulogne ? Car il existe à Boulogne une société littéraire. On m'auroit épargné la peine et la honte de faire une inscription assez mauvaise et dont les meilleurs endroits sont très-patiemment copiés sur celle de Guisnes. D'ailleurs, je

l'ai entreprise dans un mouvement d'indignation : l'indignation inspire quelquefois de bons vers ; mais quand il s'agit de travailler en style lapidaire, c'est autre chose.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

JAMES HUMORIST.

IV

LETTRES ÉCRITES DE BOULOGNE AU *COURRIER DE L'ESCAUT,* le 12 Octobre 1786.

Depuis la malheureuse catastrophe de Pilatre du Rozier et Romain, leurs ombres plaintives erroient en quelque sorte sur les rivages du Boulenois. Pas une seule pierre n'indiquoit ni le lieu de leur chûte, ni celui de leur sépulture. L'amitié en a gémi, et veut appaiser leurs mânes.

Une souscription, proposée dans le silence tant à Boulogne qu'à Paris, a été bientôt remplie pour subvenir aux frais d'un modeste monument.

Le nom de Montgolfier est à la tête du petit nombre des souscripteurs. Madame la comtesse de la M.... et le marquis son fils ont désiré de s'y joindre, et y ont en effet coopéré.

Au cimetière de Wimille, village à une lieue de Boulogne, sur la route de Calais, et où les deux aéronautes ont reçu la sépulture, on a élevé un sarcophage sur lequel est posé un ballon détruit et renversé.

On a placé de chaque côté une urne cinéraire ; et des inscriptions latines et françoises disent aux voyageurs

le courage et le malheur des deux victimes de l'aérostation.

Entre Wimereux et la mer, on a érigé une aiguille, avec une inscription pour désigner le lieu de leur chûte.

Je m'occupe en cette occasion du plan d'une gravure, qui offrira en même temps les succès et les malheurs de l'aérostation. On y verra réunis la colonne de Blanchard, près de Calais, et le tombeau de Pilatre et de Romain avec cette inscription :

Discite Mortales : sic nos brevis edocet hora
Quam sit magnanibus, quam sit inanis homo (1).

V

TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS

M. Alphonse Lefebvre, secrétaire de la Commission administrative des Musées communaux ayant, pour l'excellent catalogue qui va suivre, puisé plusieurs parties de son œuvre dans l'album où j'ai recueilli tous les documents contemporains : *lettres, actes divers, plans, documents des archives, gravures, inscriptions, etc.*, je lui laisse volontiers le soin de signaler ces *reliquæ.*

Ernest DESEILLE.

---

(1) J'ai en mains l'original de la lettre qui a été retouchée et amendée par le rédacteur du journal. Quelqu'un a écrit au crayon sur cette minute : *Ecrit par Denis Sannier.*

EXPOSITION AU MUSÉE

DES

RELIQUES ET SOUVENIRS

RELATIFS A

P. PILATRE DE ROSIER & A. P. ROMAIN

CATALOGUE

DRESSÉ PAR M. ALPH. LEFEBVRE

Secrétaire-Membre de la Commission du Musée

---

§ I. — PORTRAITS

Petit médaillon contenant le portrait en cire de Pilatre de Rosier (œuvre de l'époque), avec la note manuscrite suivante placée au dos du cadre :

« François Pilatre de Rozier, né à Metz, le 30 mars 1756 (1), mort près de Boulogne-sur-Mer, le 15e juin 1785, par une chûte terrible, s'étant élevé dans les airs à neuf mil pieds environ, au moyen d'un superbe aérostat qui avoit 102 pieds de circonférence, auquel avoit été adapté une Montgolfière qui est présumée avoir été cause de ce cruel événement ; peu de jours avant ce malheur le dit aérostat, qui avoit été fait à Paris aux frais du gouvernement et par ordre de M. de Calonne, contrôleur-général

(1) Cette date est erronée, lisez 1754. — Voir l'acte donné en note dans la *Notice*.

des finances, avoit été enflé dans la cour de M. Cléry, où presque tous les habitans de cette ville et nombre d'étrangers se sont empressés de venir voire cette étonnante opération. »

Don de M. Merlin Lafresnoye.

Moulage peint du précédent.

Don de M. Marguet.

Photographie du même, exécutée aux frais de M. Vaillant-Lefranc.

Collection Alph. Lefebvre.

Portrait ancien, en gravure, dans un médaillon ovale et entouré de nuages, sans nom de dessinateur ni de graveur et, en légende : « François Pilatre de Rozier, né à Metz le 30 mars 1756, mort près de Boulogne-sur-Mer, le 15 juin 1785. » Mis en tête d'un ouvrage très-rare, intitulé : *La Vie et les Mémoires de Pilatre de Rozier.*

Bibliothèque Ern. Deseille.

Autre gravure de la même époque, avec cette devise :

Victime dévouée à la rigueur du sort,
Le chemin de l'honneur l'a conduit à la mort.

Rééditée par MM. Tissandier.

Autre gravure, d'origine anglaise, qui représente Pilatre de Rozier expérimentant l'air inflammable avec un petit tube dans la bouche. « Painted by John Roussell, crayon Painter to his Royal Highness the Prince of Wales, and Engrav'd by Jos^h Collyer. Published par W. Faden, Charing-Cross Jany 9. 1786. »

Au bas, se trouve cette *Notice :*

« François Pilatre de Rozier. Président of the Museum established at Paris in 1781 under the Patronage of Monsieur and Madame; Inspector of the Cabinet of Physick, Chymistry & Natural History of Monsieur ; Secretary of the Cabinets of Madame, Pensioner of the King ; Member of several National and Foreing Academies & an honorary Member of the Jhornville or Balloon Club of London.

« From an Original Picture in the Possession of Col[l] Thornton (being the only Portrait he would ever permit to be Painted) by whose desire it is Engraved, to perpetuate the memory of the great Man.

« François Pilatre de Rozier the *First Aeronaut* was born at Metz on the 30[th] March 1756. In 1782 he performed the Experiment described in the Picture of inspiring & expiring inflamable air before the Royal Family at Paris & repeated the same Experiment in London on May 27[th] 1785 before the members of the Balloon Club. — On the 14[th] of June 1785, M. Pilatre de Rozier, accompanied by M. de Romain, ascented with his Balloon from Boulogne with an intention to cross the Channel to England; at an elevation of 3.600 feet the inflamable air took fire and exploded the Balloon, which descended with such an accelerated velocity as to crush the unfortunate Adventurers. »

Traduction :

François Pilatre de Rozier, Président-Fondateur du Museum établi à Paris en 1781, sous le patronage de Monsieur et de Madame; inspecteur du Cabinet de physique, chimie et histoire naturelle de Monsieur; secrétaire du Cabinet de Madame; pensionnaire du Roi; membre de plusieurs Académies nationales et étrangères, et membre honoraire du Jhornville ou « Balloon Club » de Londres;

Sur la peinture originale en la possession du colonel Thornton (étant le seul portrait qu'on permettra de peindre) par le désir de le graver pour perpétuer la mémoire de ce grand homme.

François Pilatre de Rozier, le premier aéronaute, était né à Metz le 30 mars 1756. — En 1782, il procéde à l'expérience décrite dans cette peinture, en aspirant et expirant l'air inflammable devant la famille Royale à Paris; il répète cette même expérience à Londres le 27 Mai 1785 devant les membres du « Balloon Club ». — Le 14 Juin 1785, M. Pilatre de Rozier, accompagné par M. Romain, s'enleva de Boulogne dans son ballon avec l'intention de traverser le détroit d'Angleterre; à une élévation de 3.600 pieds, l'air inflammable ayant pris feu fit éclater le ballon, lequel descendit avec une rapidité extraordinaire, en brisant les infortunés aventuriers.



Gravure sur bois, extrait de la « *Bibliothèque des Merveilles* », 1867.

Autre, tirée du journal illustré « la *Science Populaire* », 1880.

Autre, toujours du même, reproduit dans la « *Bibliothèque instructive* », 1882.

Le même, également reproduit dans les « *Merveilles de la Science* », diverses éditions.

Les *deux portraits réunis* de Pilatre de Rosier et de Romain ne se trouvent que dans une gravure du temps, représentant leur chûte et dont il sera parlé plus loin. Une légende les entoure; c'est une variante de celle déjà rappelée :

Victimes dévouées à la rigueur du sort,
Le chemin de l'honneur les conduit à la mort.

Grand médaillon en terre cuite, d'après la précédente gravure. Inscription : PILATRE DE ROSIER et ROMAIN, AÉRONAUTES, 15 JUIN 1785. « Souvenir du Centenaire. » — G. Pecron, 1885.

Achat de l'administration du Musée.

Réduction du même.

Don de M. Alph. Lefebvre.

§ II. — RELIQUES

Une grande partie de la garniture de la galerie, toile peinte ornementée, qui recouvrit plus tard un paravant chez M. Cazin de Caumartin.

Morceaux d'étoffe, de couleur brune, qui enveloppaient la Montgolfière.

Echantillon du taffetas dont le ballon était construit — taffetas « écorché » ou dédoublé de sa couverte en baudruche.

Echantillon d'une feuille simple de la baudruche (avant l'apprêt).

Echantillon de la couverture en baudruche appliquée à l'extérieur du ballon en taffetas.

Coupon d'une zône du ballon, retouchée afin de faire cadrer deux pièces exactement.

Echantillon des coutures, en surjet solide et bien soigné.

Le porte-voix provenant de l'aérostat et sur lequel on remarque les traces du dommage éprouvé dans sa chûte.

Le bâton doré qui supportait le pavillon : ce pavillon était en satin rouge et blanc.

Le thermomètre (avec son enveloppe) que les aéronautes avaient emporté avec eux.

Le tout provenant de la succession de Mme veuve Cazin de Caumartin, par l'intermédiaire de M. Merlin Lafresnoye.

Le baromètre (avec son enveloppe) provenant également de l'ascension.

Remis par M. Coilliot, en même temps que les objets précédents, à l'ancienne Société d'Agriculture qui en a fait le dépôt général au Museum.

Encrier de Pilatre de Rosier, donné par lui, la veille du départ, à Hercule-Lambert Patin, en souvenir de services rendus.

Propriété de M. le Dr E. Patin, son arrière-petit-fils.

§ III. — MONUMENTS

A. Projets et Dessins.

Six dessins originaux de l'architecte-Giraux Sannier, comprenant ses différents projets de monuments à élever en souvenir des deux malheureux aéronautes, savoir :

« Dessein d'un monument consacré à la mémoire des infortunés aéronautes Pilatre de Rosier et Romain, à ériger sur l'esplanade de la ville de Boulogne » 1786.

En note : Contre le mur du rempart. Non exécuté ?

« Dessein d'une épitaphe consacrée à la mémoire des infortunés aéronautes Pilatre de Rosier et Romain, à édifier sur le mur du cimetière de Wimille, lieu de leur sépulture, élevée en face du chemin qui vient de Boulogne », 1786.

« Dessein d'un monument consacré à la mémoire des infortunés aéronautes Pilatre de Rosier et Romain, à ériger sur le mur du cimetière de Wimille, en Boulonnois, lieu de leur sépulture » 1786.

C'est celui qui a été exécuté.

« Elévation d'un obélisque consacré à la mémoire des infortunés Pilatre de Rosier et Romain, à ériger sur le cimetière de Wimille en Boulonnois, lieu de leur sépulture. »

« Elévation d'un obélisque consacré à la mémoire des infortunés Pilatre de Rosier et Romain, à ériger sur le cimetière de Wimille en Boulonnois, lieu de leur sépulture. »

Variante de la précédente.

(Le projet d'obélisque, réduit à de plus simples proportions et sans aucune sculpture, a été exécuté sur le lieu de la chûte, à Wimereux).

Ces six dessins font partie de la bibliothèque particulière de M. Ern. Deseille.

Grand dessin de l'architecte Sannier, représentant le tombeau de Pilatre de Rosier et de Romain à Wimille, et indiquant les anciennes inscriptions placées tant sur ce monument, que contre le mur de l'église et au pied de l'aiguille, à Wimereux.

Don de l'administration du Museum à la Bibliothèque publique, 5 avril 1864.

Planche lithographique représentant le tombeau de Wimille, tel qu'il a été exécuté, tirée du *Précis de l'Histoire de Boulogne,* par le Dr Bertrand, 1828.

Deux bois représentant le tombeau de Wimille et l'obélisque de Wimereux, extraits du journal « *La Nature* », 1877.

Deux magnifiques photographies, grand format, exécutées par M. Grassin, donnant les vues de ces deux monuments, 1885.

Don de l'auteur.

B. Monuments.

Carreau en marbre blanc, gravé des deux côtés, qui se trouvait scellé dans un mur de la cour de l'Hôtel des Bains, en commémoration du séjour de Pilatre de Rozier.

Don de M. Mesureur.

Tablette en marbre stinkal, avec inscription, provenant de l'ancien monument élevé près des remparts de la Haute-Ville.

Don de M. L. Grandsire.

(Pour les inscriptions, voir au § suivant).

§ IV. — ÉPIGRAPHIE

INSCRIPTION DE L'HOTEL DES BAINS

Inscription gravée sur un carreau de marbre blanc, qui se trouvait dans le mur de la cour de l'Hôtel des Bains, à Boulogne.

Face.

L'AN
1785, LE 12
JANVIER LES
HABITANS DE BOULOGNE
SUR MER, ET NOMBRE
D'ETRANGERS SONT VENUS VOIRE
ENFLER DANS CETTE COUR, UN SUPERBE
AÉROSTAT DE 102 PIEDS DE CIRCONFÉRANCE,
QUI A FAIT PERDRE LA VIE LE 15 JUIN SUIVANT
AU PREMIER AÉRONAUTE DE L'UNIVERS Mr PILATRE
DE ROZIER, APRÈS S'ÊTRE ÉLEVÉ AVEC Mr ROMAIN
A ENVIRON 1500 TOISES DANS LES AIRS POUR PASSER EN
ANGLETERRE (AINSI QUE Mr BLANCHARD LE 7 JANVIER 1785 L'AVOIT
FAIT AVEC SUCCÈS DE DOUVRES EN FRANCE) LE DIT AÉROSTAT
AUQUEL ETOIT ADAPTÉ UNE MONTGOLFIÈRE S'EST
EMBRASÉ 23. MINUTES APRÈS SON DÉPART DE
L'ESPLANADE DE CETTE VILLE ET EST TOMBÉ
A UNE LIEÜE DE DISTANCE DANS LA GARENNE
DE LA PAROISSE DE WIMIL OU SONT
ENTERRÉS CES DEUX VICTIMES
DE L'AÉRO^STATION DONT
LA DÉCOUVERTE A
ÉTÉ FAITE PAR M^rs
MONTGOLFIER
EN 1783

Dimension :
0^m50 de côté.

Voir le revers
à la page suivante.

COMPLÉMENT DE L'INSCRIPTION DE L'HOTEL DES BAINS

M. Clèry de Becourt,
fondateur des bains de
mer, à Boulogne
en 1785
par Lettres-Patentes
du Roy.

Revers.

CLÉRY DE BÉCOURT
NÉ A SÉVILLE EN 1735
TÉMOIN DE CE QUI S'EST
PASSÉ DANS SE JOUR ET DE LA
TERRIBLE CHUTE DE Mr PILATRE
DE ROZIER A QUI PEU DE JOURS AVANT
IL AVOIT DONNÉ A DINER AVEC
SON AMI M^r LE MARQUIS DE
MAISONFORT, A VOULU EN
PERPETUER LA MÉMOIRE
PAR L'INSCRIPTION
CY DERRIÈRE

Dimension :
0^m50 de côté.

Don de M. Mesureur,
successeur de M. Cléry
de Bécourt.

INSCRIPTIONS DU TOMBEAU DE WIMILLE

Façade.

DANS CE CIMETIÈRE SONT INHUMÉS
FRANÇOIS PILATRE DE ROSIER ET PIERRE
ANGE ROMAIN QUI VOULANT PASSER EN
ANGLETERRE DANS UN AEROSTAT OU ILS AVOIENT
REUNI LE PROCÉDÉ DU FEU A L'AIR INFLAMMABLE,
PAR UN ACCIDENT DONT ON IGNORERA
TOUJOURS LA VÉRITABLE CAUSE, LE FEU AYANT
PRIS A LA PARTIE SUPÉRIEURE DU BALLON,
ILS TOMBÈRENT DE LA HAUTEUR DE PLUS DE CINQ
MILLE PIEDS ENTRE WIMEREUX ET LA MER : L'ON A
PLACÉ UNE INSCRIPTION AU PIED DE
L'AIGUILLE, A L'ENDROIT DE LEUR CHUSTE ;
UNE SECONDE SUR LE MUR EXTERIEURE DE L'EGLISE

ET UNA INSCRIPTIO LATINA FUIT
COLLOCATA IN TERGO HUJUS MONUMENTI IN
GRATIAM VIATORUM EXTRANEORUM QUI
LINGUAM GALLICAM IGNORANT

M[rs] LES MAIRE ET ECHEVINS DE BOULOGNE
ONT FAIT ELEVER UN MONUMENT
SUR L'ESPLANADE DE LEUR VILLE
D'OU ETOIENT PARTIS
CES INFORTUNEZ AERONAUTES
LE 15 JUIN 1785.

PASSANTS PLAIGNEZ LEUR SORT
ET PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE LEURS AMES

Au-dessous.

L'ESTIME
LA DOULEUR
ET L'AMITIÉ

LEUR ONT ÉLEVÉ
CE MONUMENT
EN L'ANNÉE 1786

SUITE DES INSCRIPTIONS DU TOMBEAU DE WIMILLE

A gauche :

PILATRE DE ROZIER

—

ARDENT AMI DES ARTS ET DE LA VÉRITÉ
AU PRINTEMPS DE SES JOURS PAR UN NOBLE COURAGE
LE PREMIER DANS LES AIRS IL S'OUVRIT UN PASSAGE
ET PÉRIT AU CHEMIN DE L'IMMORTALITÉ.

A droite :

Pre Age ROMAIN

—

CES DEUX MORTELS, DES AIRS FRANCHISSANTS LES BARRIÈRES
ET PLANANTS SOUS *(sic)* **LE MONDE ABAISSÉ DEVANT EUX**
DU TROSNE LE PLUS GLORIEUX
RETOMBANTS EN POUSSIÈRE
MONTRANT DE L'HOMME AU MESME INSTANT
ET LA GRANDEUR ET LE NÉANT.

Derrière le monument :

F. P. DE ROZIER ET P. A. ROMAIN E BOLONIA PROFECT

DIE 15 JUNII AN 1785 PLUS 5 MIL. PEDIBUS ALTIORES

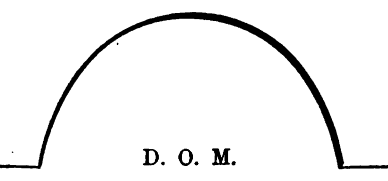
PRÆCIPITI CASU PROPE TURREM CROAITICAM

EXTINCTI SUNT, ET HIC AMBO CONSEPULTI

DISCITE MORTALES SIC NOS BREVIS EDOCET HORA

QUAM SIT MAGNANIMUS QUAM SIT INANIS HOMO.

INSCRIPTION ENCHASSÉE DANS LE MUR EXTÉRIEUR DE L'EGLISE DE WIMILLE



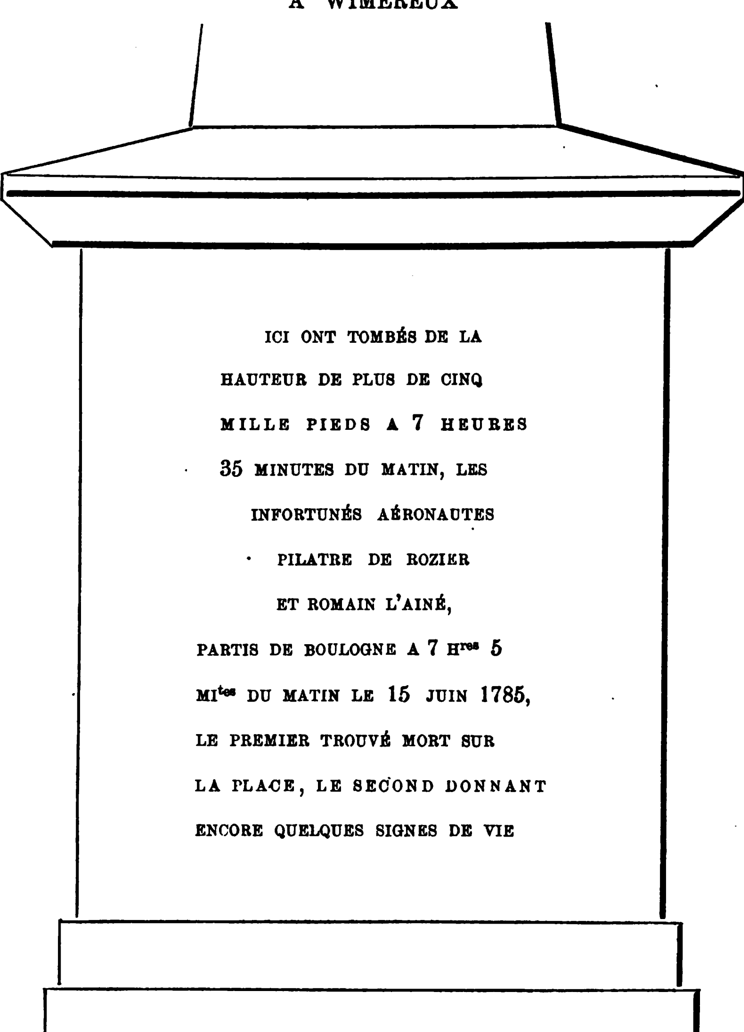
D. O. M.

DES AMIS DE DEFUNTS MRS PILATRE
DE ROSIER ET ROMAIN LAINÉ ONT FONDÉ
UNE MESSE A PERPETUITÉ QUI SERA
DITTE DANS CETTE EGLISE LE 15 JUIN
DE CHAQUE ANNÉE POUR LE REPOS
DES AMES DE CES DEUX INFORTUNEZ
AERONAUTES ENTERREZ DANS CE CIMETIÉRE
QU'ILS RECOMMANDENT AUX PRIÉRES
DE CEUX QUI LIRONT CETTE INSCRIPTION.

—

REQUIESCANT IN PACE.

INSCRIPTION GRAVÉE SUR LE PIÉDESTAL DE L'OBÉLISQUE A WIMEREUX



INSCRIPTION EN DEUX PARTIES PROVENANT DE L'ANCIEN MONUMENT ÉLEVÉ AU PIED DES REMPARTS DE BOULOGNE.

Mr PILATRE DE ROZIER,
VOULANT PASSER EN ANGLETERRE
DANS UN AÉROSTAT
OU IL AVOIT RÉUNI LE PROCÉDÉ DU FEU
A CELUY DE L'AIR INFLAMMARLE,
PARTIT DE BOULOGNE
LE 15 JUIN 1785
ACCOMPAGNÉ DE PIERRE-ANGE ROMAIN, NÉ A HONFLEUR,
QUI LE PREMIER A CONSTRUIT UN BALLON
IMPERMÉABLE, PAR LA DÉCOUVERTE D'UN
ENDUIT DÉSIRÉ DEPUIS LONGTEMPS ;
S'ÉLEVÈRENT A LA HAUTEUR DE PLUS DE 5 MIL PIEDS
AUX APPLAUDISSEMENTS D'UN PEUPLE IMMENSE
QUI BIENTOST LES VIT AVEC EFFROY
TOMBER ET PERIR VICTIMES DE LEUR ZÈLE.
LES MAIRE ET ECHEVINS DE LA VILLE
DE BOULOGNE ONT FAIT ÉLEVER CE MONUMENT
A LA MÉMOIRE DE CES 2 INFORTUNEZ
AÉRONAUTES.

CES 2 INFORTUNEZ AÉRONAUTES
PARTIS DE L'ESPLANADE DE CETTE VILLE LE 15 JUIN
1785 A 7 HEURES 5 MINUTES DU MATIN, SONT
TOMBEZ ENTRE VIMEREUX ET LA MER A 7 HEURES
28 MINUTES : LE PREMIER A ESTE TROUVEZ MORT ;
LE SECOND A DONNÉ QUELQUES SIGNES DE VIE
PENDANT UNE OU DEUX MINUTES, ILS ONT
ESTÉ TRANSPORTEZ A WIMILLE, ET SONT
ENTERREZ DANS LE CIMETIERE DE LA PAROISSE
OU ON LEUR A ÉLEVÉ UN MONUMENT, AINSI
QU'UNE AIGUILLE A L'ENDROIT DE LEUR CHUSTE

INSCRIPTION DU CENTENAIRE, ENCASTRÉE DANS LE MUR DU REMPART, PAR LES SOINS DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE, EN 1885.

AU PIED DE CE REMPART

ÉTAIT INSTALLÉ

LE BALLON DE

PILATRE DE ROSIER ET DE ROMAIN

—

C'EST DE L'ESPLANADE

EN FACE

QUE SE SONT ÉLEVÉS LES AÉRONAUTES

LE 15 JUIN 1785

A 7H 5M DU MATIN.

—

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE

EN SOUVENIR DU CENTENAIRE.

PROJETS D'ÉPITAPHES ET QUATRAINS CONCERNANT NOS DEUX MALHEUREUSES VICTIMES DE LA SCIENCE.

Projet d'inscription par G. Sannier :

Le matin dans les airs, le soir dans le tombeau,
Voilà quelle est, mortels, la fin d'un jour si beau

Autre, du même et qui existait probablement sur le monument (tombeau) primitif de Wimille :

Le matin dans les airs comblés de gloire,
Le soir ne reste d'eux que la mémoire,
Montrants de l'homme, au même instant,
Et la grandeur et le néant.

Autre variante, qui rappelle de plus près l'inscription actuelle :

Ci-gisent qui, des airs, franchissant la barrière
Et planant sur le monde abaissé devant eux
Du trône le plus glorieux
Précipités dans la poussière
Offrent de l'homme, au même instant
Et la grandeur et le néant.

Autre, pour Pilatre, attribué au chevalier de Cubières :

Qu'il est à regretter ce jeune audacieux :
Si le premier des airs il tenta le voyage
Bientôt précipité des cieux
Le premier il y fit naufrage.

Autre, pour le même :

Sa gloire, hélas ! ne fut qu'un rêve
Dont la fin prouve avec éclat
Que le moment qui nous élève
Touche à celui qui nous abat.

Autre :

Ci-gît un jeune téméraire
Qui, dans son généreux transport,
De l'Olympe étonné franchissant la barrière
Y trouva le premier et la gloire et la mort.

Vers de M. de Bièvre, parodiant l'*Horace*, de Corneille, à propos de Romain :

Je rends grâces aux Dieux de n'être point ROMAIN,
Pour conserver encore quelque chose d'humain.

Projet d'épitaphe humoristique (1), pouvant se rapporter à l'un comme à l'autre des deux aéronautes :

Ci-gît qui périt dans les airs
Et, par sa mort si peu commune,
Mérite aux yeux de l'univers.
D'avoir une tombe en la lune.

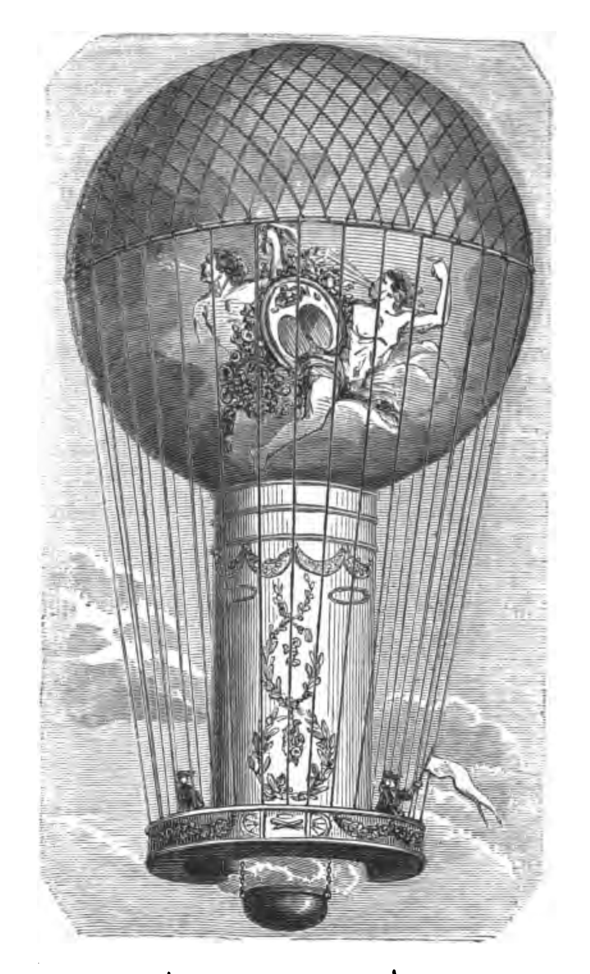
ANAGRAMME DU NOM DE PILATRE DU OU DES ROSIERS

TU SERAS LE P...... ROI DE L'AIR

Toutes ces planches et citations sont extraites de L'ALBUM ÉPIGRAPHIQUE DU BOULONNAIS, *par Alph. Lefebvre et de* L'ALBUM *formé par Ern. Deseille.*

(1) La satire s'était également attachée à l'aéronaute Blanchard; exemple, le quatrain suivant sur « les grands hommes », tiré de la « Correspondance Littéraire de *Grimm.* »

Voyez à quoi tient le succès !
Un rien peut élever comme un rien peut abattre
Blanchard était f... sans le Pas-de-Calais;
Et M... sans le pas de quatre.



AÉRO-MONTGOLFIÈRE

qui a servi à l'ascension faite le 15 Juin 1785, à Boulogne-sur-Mer

§ V. — SOUVENIRS

Dessin de l'aéro-montgolfière de Pilâtre de Rosier, gravure sur bois, reproduit dans les « Merveilles de la Science », article *aérostats* et, à une échelle plus petite, dans le volume, *Les Aérostats*, de la « Bibliothèque instructive. »

L'aéro-montgolfière était composé de deux parties : l'une sphérique au sommet et l'autre cylindrique à la base. Au-dessous, la galerie également cylindrique où se tenaient les aéronautes et qui se trouvait soutenue par des cordages reliés au filet supérieur. Plus bas encore, le réchaud enflammé. Le *globe*, comme on l'appelait alors, avait 102 pieds de circonférence, ce qui correspond à un diamètre de près de 33 pieds ou 11 mètres environ. Le cylindre, de son côté, mesurait bien avec la galerie 9 mètres de hauteur. La machine entière pouvait donc avoir une vingtaine de mètros d'élévation.

Le plus grand luxe avait été apporté dans la construction de cet aérostat. « Il est doré comme un bijou, « relate un écrit du temps ; on voit qu'il n'a pas été « fabriqué aux dépens d'un particulier. C'est le plus joli colifichet du monde ». Sur la calotte sphérique, on remarquait des génies soufflant, de grandeur colossale, soutenant des écussons aux armes de France (1). Le reste était recouvert de brillantes peintures décoratives où se révélait le goût artistique du XVIII[e] siècle. Entre ces peintures, on pouvait lire les deux vers suivants, en l'honneur de M. le contrôleur général :

Calonne, des Français soutenant l'industrie,
Inspire les talents, les arts et le génie.

(1) Pour prouver que l'aérostat de Pilatre devait primitivement s'élever de Calais, on a dit que les armes de cette ville y étaient peintes. Le dessin ne permet pas de juger cette assertion.

La dépense de l'aéro-montgolfière et de l'entreprise est évaluée à 50.000 fr., somme énorme pour l'époque.

« *Vue de la Garenne du Roy à Vimereux, à cinq quart de lieue de Boulogne-sur-Mer.* » Gravure rarissime représentant l'aéro-montgolfière, au moment où la machine s'enflamme dans les airs. La garenne, séparée en deux par la rivière, le Vimereux, qui se jette à la mer, est garnie de taillis. Un homme à cheval traverse le cours d'eau et plusieurs piétons accourent vers le lieu où va s'effectuer la chûte.

Au bas :

« *Extrait d'une lettre écrite à M. de... par M. Terneaux, garde-marteau de la maîtrise.* »

« Le mercredi 15 juin 1785 à 7 heures et un quart du matin, le ballon étant rempli d'air inflamable, M. Pilatre de Rosier et Romain l'aîné, y ayant adapté une Montgolfière avec la galerie, partirent par un vent sud-est. Ce départ fut superbe et majestueux, il fut annoncé par le canon des remparts, et les acclamations du peuple qui bordoit la côte, leurs cris de joie furent bientôt changés en ceux d'effroy lorsque 15 minutes après l'on vit sortir un feu du Ballon qui fît l'effet de l'éclair. Le feu de la Montgolfière s'étant joint à l'air inflamable occasiona la perte des deux infortunés qui tombèrent de 600 toises dans la Garenne du roi proche une petite rivière que M. Terneaux passa à la nage étant à cheval pour leur porter secours, mais il n'étoit plus temps. M. Pilatre de Rosier étoit anéanti et M. Romain hors de la galerie vécut encore 2 minutes et rendit les derniers soupirs dans ses bras : il prit soin de les faire inhumer à Wimile. Chose unique, c'est que leurs 2 montres alloient encore, la corbeille qui renfermoit du pain et du biscuit fut trouvé intacte sans aucun dérangement. On doit leur faire chanter un service solemnel en la cathédrale de cette ville et ériger un obélisque à leur mémoire avec des inscriptions historiques, dans l'endroit où ils onts fini leurs malheureux jours. »

Est encastré dans cette lettre, le double portrait dont il a été question au § I et au-dessous du médaillon 4 lettres



CHUTE DE L'AÉRO-MONTGOLFIÈRE DANS LA GARENNE DE WIMEREUX
Le 15 Juin 1785

qui paraissent être une dédicace : A. P. D. R. (A Pilatre de Rosier).

Enfin, cette mention :

« A Paris, chez le Vachez, marchand d'Estampes, sous les colonades du Palais-Royal, n° 248. »

Propriété de M. A. Aly, vice-président de la Commission du Musée.

Dessin de l'aéro-montgolfière après la chute.

Gravure sur bois, reproduite également dans les « Merveilles de la Science » *et dans la* « Bibliothèque instructive. »

Les deux aéronautes sont dégagés des toiles qui les enveloppent. Pilatre de Rosier est mort et allongé dans la galerie. Le corps de Romain pend au dehors.

Assiette en faïence, avec le dessin de l'aéro-montgolfière et les inscriptions suivantes :

Au-dessus : 16 juin 1785.

Au-dessous : Pilatre des Rosiers et Romain.

Propriété de M. le Dr Ern. Hamy.

Autre assiette : Un ballon, sans inscription.

Appartenant à M. Tassard, md d'antiquités, 79, *rue Victor-Hugo.*

Bouton de manchette au ballon.

Collection Alph. Lefebvre.

§ VI. — DOCUMENTS

A. — Documents manuscrits

Copie de l'acte de décès de Pilatre de Rosier :

« L'an 1785, le quinzième jour du mois de juin, est décédé en cette paroisse, vers huit heures du matin, de mort subite, Jean-Pierre *(sic) Pilatre du Rosier*, pensionnaire du Roy, intendant du cabinet de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Monsieur, frère du Roy, secrétaire du cabinet de Madame, membre de plusieurs académies nationales et étrangères, chef du premier musée autorisé par le gouvernement sous la protection de Monsieur et de Madame; et, en vertu d'une ordonnance de la justice royale de Boulogne, a été inhumé ce même jour au cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies accoutumées, par nous prêtre, curé de Wimille, en présence de maître Eustache Bocquillon, prêtre-chapelain dans cette paroisse et de maître Esprit Corbie aussi de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Signé : BOCQUILLON, prêtre-chapelain, ESPRIT CORBIE, COSSART, prêtre-curé de Wimille. »

Extrait des minutes du Greffe.

Copie de l'acte de décès de Romain :

« L'an 1785, le quinzième jour du mois de juin est décédé en cette paroisse, vers huit heures du matin, de mort sûbite, *Pierre-Ange Romain*, chimiste. En vertu d'une ordonnance de la justice royale de Boulogne, a été inhumé ce même jour au cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies accoutumées, par nous prêtre, curé de Wimille, en présence de maître Eustache Bocquillon prêtre-chapelain dans cette paroisse et de maître Esprit Corbie aussi de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Signé: BOCQUILLON, prêtre-chapelain, ESPRIT CORBIE, COSSART, prêtre-curé de Wimille. »

Extrait des minutes du Greffe.

Acte d'association entre Pilatre de Rosier et Romain :

« Je soussigné, déclare m'être associé avec M. Romain pour la construction d'une Montgolfière à gaz inflammable, destinée à notre passage en Angleterre, et je m'engage à lui payer la somme de sept mille quatre cents livres, sous les conditions suivantes : 1° que nous serons que deux dans ce voyage ; 2° que la Montgolfière sera construite d'après la forme et les dimensions dont je serai convenu par écrit ; 3° qu'elle sera remplie de gaz inflammable pendant plusieurs jours, afin que je puisse juger si la rupture d'équilibre et les enveloppes sont suffisantes pour conserver le gaz, de manière à tenter cette expérience sans danger ; 4° que le lieu de l'expérience sera déterminé à ma volonté ; 5° enfin je m'oblige à payer cette somme de sept mille quatre cents livres, avant notre départ qui sera fixé au plus tard à la fin d'octobre prochain ; ce qui se fera gratuitement pour le public. Fait double entre nous à Paris, ce 17 septembre 1784.

Signé : PILATRE DE ROZIER. »

Ce compromis ainsi qu'un passeport pour la Hollande et un billet intime d'Emilie Lemoyne ont été retrouvés dans le portefeuille que portait Romain au moment de l'accident.

Archives du Palais de Justice.

Les archives du Tribunal, au Palais de Justice, doivent posséder :

1° Un dossier de cent pièces composées de mémoires ou notes de tous les objets ayant servi à la confection de la Montgolfière ; de diverses lettres adressées à Romain, dont plusieurs de sa femme Marie-Anne-Cécile Bourrienne ;

2° Un autre dossier de soixante-sept pièces contenant des mémoires et des quittances; plusieurs lettres ; les procès-verbaux dressés après l'événement par les officiers de la Sénéchaussée et ceux de la Maîtrise des eaux et forêts; les rapports des médecins, etc.

Note de M. Louis Bénard dressée en 1856 *et conservée aux Archives communales.*

25 septembre 1784. — Etat des avances faites pour la première Montgolfière enlevée à Versailles, par ordre de Monseigneur le Contrôleur-général, en présence de Leurs Majestés et de M. le Comte d'Haga (Gustave III, roi de Suède), *sous la direction de M. Pilatre de Rozier.*

Archives nationales (*communication de M. E. J. Caudevelle à la Société Académique dans sa séance de juillet* 1885.)

Dossier des Archives communales de la Ville de Boulogne, comprenant les extraits suivants :

Revenus patrimoniaux :

1784-1785. — « 67 livres 11 sols, pour supplément des journées des pompiers, employés par Pilatre de Rosier — 48 livres 2 sols, pour les cires du service célébré à Saint-Joseph pour Pilatre de Rosier. »

(*Liasse* 528.)

1785-1786. — « Mémoire du charbon de terre fourni par Hénin, pour quinze jours, aux postes de........... plus à celui qui a été établi à cause du ballon. »

(*Liasse* 539.)

1785-1786. — « 19 livres 10 sols à Herbault, sonneur de la cathédrale, pour les services de MM. Du Rosier et Romain, de......... »

(*Liasse* 541.)

1788-1789. — « 89 livres 14 sols à Harrewyn, pour l'exécution, sur les dessins de Giraux Saunier, du monument élevé en mémoire de Pilastre du Rosier et Romain, par ordre de M. Hame, maïeur. »

(*Liasse* 578.)

(Le registre aux délibérations municipales de 1780 au 8 septembre 1789 a disparu pendant la Révolution.)

Pièces modernes :

9 avril 1853. — Extrait d'un testament : « Je donne à la Ville de Boulogne-sur-Mer, pour la prier de vouloir bien faire rétablir les deux tombeaux de Pilatre de Rozier... l'un de ces monuments est sur la côte, à l'endroit de la chûte du ballon ; le second est dans le cimetière de Wimille, sur la route de Calais à Paris, — 3.000 liv. »

Signé : CHRISTINE DE LÉAUTAUD.

11 Janvier 1854. — Me Auguste Rollin, notaire, à Metz, rue aux Ours, 3, adresse à M. le maire de Boulogne, l'extrait du testament de Mme Christine de Léautaud, décédée, rentière à Metz, veuve de M. Nicolas Melchior Lambert, ancien notaire à Villers-le-Montagne (Moselle).

30 Octobre 1854. — Vu le testament, etc... et la délibération du 15 février 1854, etc... Le préfet arrête : Le maire de Boulogne-sur-Mer, au nom de cette ville, est autorisé à accepter le legs à elle fait par la dame de Leautaud, veuve Lambert.

17 Janvier 1855. — Acceptation du legs pardevant Me César-Henri Sauvage et l'un de ses collègues, notaires à Boulogne-sur-Mer, par M. Louis Fontaine, maire de la ville.

5 Mai 1853. — Rapport de M. Dethière, architecte-voyer, sur le projet de restauration desdits monuments en concluant à une dépense de 2.678 fr. 65, dont 2.198 fr. 65 pour Wimille et 480 fr. pour Wimereux.

29 Juillet 1856. — Rapport de M. le Dr Jardon, adjoint au maire, estimant qu'il voudrait mieux attendre, pour la restauration, que les monuments menaçassent ruine, etc... En tout état de choses faire abattre les arbres qui causent une trop grande humidité.

21 Octobre 1856. — Lettre datée de Louviers, de M. Hebert Desrosquettes, avocat, juge-suppléant, petit-

fils d'Ange Romain, sollicitant quelques renseignements au sujet du monument qui devait être élevé (1785-87) par les officiers municipaux de Boulogne, sur l'esplanade, au pied du rempart ; — de même pour le tombeau de Wimille et l'obélisque de Wimereux.

29 Octobre 1856. — Lettre de M. L. Benard disant qu'il n'a pas trouvé le texte de l'inscription du tombeau ancien élevé à Wimille. Le mauvais état de ceux existants engagea la Société d'Agriculture à les restaurer en 1823 (acte du 6 juin 1823, — pose de la première pierre, le 23 janvier 1824, du monument nouveau).

12 Novembre 1856. — Lettre du maire de Wimille, faisant connaître les inscriptions qui se trouvent sur le tombeau actuel.

Toutes les notes et extraits ci-dessus sont donnés d'après L'ALBUM *de M. Ern. Deseille, archiviste de la Ville.*

Inventaire des effets, papiers, valeurs, etc., trouvés dans la chambre occupée par l'aéronaute Pilatre de Rosier.

Conservé en l'étude de M[e] *Guéry, notaire.*

ALBUM *de documents recueillis par M. Ernest Deseille* (in-folio de 128 pages avec gravures, plans et pièces manuscrites), comprenant :

1° *Extrait d'une lettre* écrite de Boulogne le 23 septembre 1786 (de la main de Denis Sannier), dans laquelle on rappelle que les deux monuments de Wimille et de Wimereux ont été élevés par une souscription particulière où figure en tête, M. Montgolfier, M[me] la Comtesse de (Maisonfort) et son fils ;

2° *Notes* donnant les projets d'inscription à graver sur lesdits monuments (également de la main de l'architecte Sannier) ;

3° *Renseignements* adressés de Metz, comprenant l'acte de naissance et de baptême de François Pilatre (30 mars

1754), celui du décès et de l'inhumation de son père Mathurin Pilatre, dit du Rosier (15-16 août 1782) et quelques notes biographiques sur la jeunesse et les premiers succès du célèbre aéronaute ;

4° *Brouillon* de la main de M. Wilfrid de Fonvielle, contenant quelques notes biographiques sur Pilatre et sa famille ;

5° *Demande* datée du 5 novembre 1880 et adressée par M. Ern. Deseille, secrétaire de la Société Académique à l'administration et au conseil municipal de Boulogne, proposant de donner au square de l'Esplanade (sous-préfecture), le nom de Pilatre de Rosier ;

Par arrêté en date du 20 février 1883, les noms de *Square Pilatre de Rosier et Romain* a été donné au Jardin communal en avant de la Sous-Préfecture ;

6° *Lettre* datée de Boulogne le 20 juin 1785 et adressée à l'intendant de Picardie, par son subdélégué M. de Belterre ;

7° *Autre* du 21 juin 1785 adressée au même par les mayeur, vice-mayeur et échevins de Boulogne ;

8° *Lettre* de l'intendant de Picardie sous la date du 22 juin 1785 portant réponse à la précédente ;

9° *Autre* du même, du 23 juin 1785, portant réponse à M. de Belterre ;

Ces quatre pièces sont des copies extraites des archives départementales du Pas-de-Calais, série C, art. 14, pièces nos 132 à 135 ; elles rendent compte de l'évènement, des honneurs rendus aux restes mortels des deux aéronautes et du projet conçu de leur élever un monument commémoratif ;

10° *Lettre* (non signée), en date du 17 novembre 1825 à MM. les Administrateurs du Musée, annonçant l'envoi de... « deux planches, dont l'une représente le ballon

de Pilatre de Rosier et de Romain tel qu'il existait au moment du départ, l'autre la chûte du ballon. » On y lit : « Ces deux planches ne vallent plus grand'chose, il est vrai ; mais tout ce qui se rapporte à ces malheureux aréonautes *(sic)* est précieux pour l'histoire du pays et je me regarderois comme très heureux de vous les envoyer si elles peuvent donner lieu à une souscription pour l'exécution de tableaux qui rappelleroient ces deux époques. »

On n'a retrouvé aucune trace de ces planches.

Comme annexe à cet Album, M. Ernest Deseille a formé un cahier manuscrit de tous les témoignages contemporains qui ont été conservés sur le séjour à Boulogne et la mort de Pilatre de Rosier (in-folio de 225 pages).

MANUSCRIT attribué au père Bertrand (François-Xavier), oratorien à Boulogne (1780-90), oncle de l'historien boulonnais.

On remarque dans ce travail plusieurs pièces intéressantes, savoir :

Une relation de la tentative malheureuse des aéronautes Pilatre du Rosier et Romain.

Deux chansons populaires, sur le même sujet.

Deux « épitaphes (texte latin et français) d'un certain poëme tragi-comique sur *Le Ballon,* qu'on dit avoir été fait par la Société littéraire de Boulogne. »

Propriété de M. Alph. Lefebvre.

Notice manuscrite sur la responsabilité des Boulonnais envers Pilatre de Rozier et Romain, au sujet de la malheureuse ascension du 15 juin 1785, par M. Alph. Lefebvre.

Communication de l'auteur, à la Société Académique, le 8 novembre 1876.

B. — Documents imprimés.

Biographies.

La Vie et les Mémoires de Pilatre de Rozier écrits par lui-même et publiées par M. T*** (Tournon, de l'Académie d'Arras). Prix : 1 l. 10 s., avec le portrait de ce physicien et de nombreuses planches relatives à ses mémoires scientifiques. A Paris, chez l'éditeur, rue Saint-Martin, etc. (sans date).

Bibliothèque Ern. Deseille.

Eloge de Pilatre de Rozier, lu le 14 juillet 1785, dans une assemblée du premier musée établi en 1781, sous la protection de Monsieur et de Madame (par le Marquis de Maisonfort). Paris, br. in-8 de 16 p. de l'imprimerie de L. Jorry, libraire-imprimeur de Monseigneur le Dauphin et des Enfants de France, 1786.

Bibliothèque publique.

Autre éloge sur le même, lu dans l'assemblée publique de la Société Royale de physique, d'histoire naturelle et des arts d'Orléans, le 6 décembre 1785.

Notice sur Pilatre de Rozier, aéronaute, par M. Marguet, lue en séance publique, le 28 juillet 1823, à la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts, à Boulogne-sur-Mer, insérée au procès-verbal de cette séance. Boulogne, imprimerie Le Roy-Berger.

Bibliothèque Alph. Lefebvre.

Ouvrages généraux.

Description des expériences de la machine aérostatique de MM. de Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu, ouvrage orné de neuf planches en taille douce, par M. Faujas de Saint-Fond.

2e édition in-8, de XL et 302 p. A Paris, chez Cuchet, rue et hôtel Serpente, 1784.

A cet ouvrage est joint, en appendice, une « *Lettre de M. Pilatre de Rozier*, chef du premier Musée autorisé par le Gouvernement, sous la protection de Monsieur et de Madame, à M. Faujas de Saint-Fond ; » elle est datée : « Au premier Musée, ce 28 septembre 1783. » Par une série de calculs sur la « quantité de gaz inflammable obtenu par la combinaison du fer avec l'acide vitriolique, et du zinc avec l'acide marin », Pilatre arrive à établir le prix et les proportions d'une machine aérostatique.

Bibliothèque Alph. Lefebvre.

Première expérience de la Montgolfière, construite par ordre du Roi, lancée en présence de Leurs Majestés, de la famille royale et de M. le comte d'Haga, par M. Pilatre de Rozier, le 23 juin 1784, à Versailles. A l'appui, se trouve le *procès-verbal adressé à la Reine* le même jour, à neuf heures du soir, de Chantilly. 2e édition, in-4 de 23 et 12 p. Paris, imp. de Monsieur, 1784.

Bibliothèque publique.

Recueil imprimé, contenant : 1° une *Notice sur le premier Musée* autorisé par le Gouvernement, établi en 1781 par Pilatre de Rozier ; 2° la *Liste* pour 1785 de toutes les personnes qui composaient alors ce Musée.

Nouvelles observations faites par le même sur la cuve de Pastel.

Autres, avec la description et le plan de la machine hydraulique de M. Vera.

Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, par Petit de Bachaumont, 36 vol. in-12. A Londres, chez John Adamson.

A consulter :

1° Sur Pilatre de Rozier :

T. XVIII. — 1781. Décembre, 10.
T. XX. — 1782. Janvier, 3. Février, 17.
T. XXI. — 1782. Novembre, 17.
T. XXIII. — 1783. Septembre, 9. Octobre, 12, 21.
T. XXIV. — 1783. Décembre, 9, 22.
T. XXV. — 1784. Janvier, 22, 24. Février, 1. 9.
T. XXVI. — 1784. Juin, 25, 26. Juillet, 24, 25.
T. XXVII. — 1784. Novemb., 29. Déc., 7, 16, 30.
T. XXVIII. — 1785. Janv., 8, 9, 12, 17, 22. Fév., 15. Mars, 7, 21. Avril, 23.
T. XXIX. — 1785. Juin, 11, 17, 19, 21, 25. Juill. 2, 4.

2° Sur Romain :

T. XXXIII. — 1786. Septembre, 30.

Choix des Mémoires secrets.

Extrait du précédent.

Correspondance littéraire de Grimm, etc.

T. II. 1883. Août, p. 238.
1883. Septembre, p. 267 et 274.
1883. Novembre, p. 314.
1883. Décembre, p. 327.
1884. Janvier, p. 369.
1884. Mars, p. 447.
T. III. 1885. Février, p. 132.
1885. Juin, p. 232.

Les tables qui précèdent ont été dressées par M. Ern. Deseille pour sa collection.

Les Ballons et les Voyages aériens, par F. Marion, (Flammarion). Bibliothèque des Merveilles, chap. X. — Nécrologie de l'aérostation avec portrait. Paris, L. Hachette et Cie, 1867.

Les Aérostats, par Louis Figuier. Bibliothèque instructive, chap. VII. — Pilatre de Rozier construit avec

les frères Romain une aéro-montgolfière pour traverser la Manche. — Mort de Pilatre de Rozier et de Romain sur la côte de Boulogne, avec un portrait et deux planches. Paris, Jouvet et Cie, 1882.

Les Merveilles de la Science ou *Description populaire des Inventions modernes*, par Louis Figuier. — Articles aérostats, résumant l'ouvrage précédent avec les mêmes planches à une autre échelle. Paris, Furne, Jouvet et Cie.

La Vie des Eaux, par M. Félix Mornand. — Article Boulogne.

La Colonne Blanchard ou *la première Traversée du Détroit en Ballon*, par M. Reboul. Calais, imprimerie L. Fleury, mai 1885 :

Sur Pilatre et Romain, consulter p. 18 et suiv. Notes 5, 6, 11 et 13.

Poésie.

LE BALLON, *poëme héroï-comique.* — Plaquette in-8 de 13 pages, auteur anonyme.

Argument ou *sujet :*

« Vénus se venge ici des dédains et de l'abandon de « Pilâtre de Rozier; elle emploie pour le retenir à « Boulogne tous les moyens que lui suggère sa ven- « geance. De là l'immobilité du Ballon, qui fait le sujet « de ce poëme. »

Le permis d'imprimer est daté : Boulogne, le 10 avril 1785. Signé : DE HAME.

Bibliothèque publique.

Histoire locale.

Essai historique, topographique et statistique sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, par J.-F.

Henry, 1811. — Simple mention dans l'abrégé chronologique.

Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs, depuis les Morins jusqu'en 1814, par P.-J.-B. Bertrand, tome I[er], chap. VIII, intitulé : « Ascension aérostatique et chûte de Pilâtre de Rozier et Romain, le 15 juin 1785, à 7 h. 45 du matin. » 1 planche, pp. 166 et suiv. Relation fort complète, 1828.

Romain et Pilâtre du Rozier et l'art aérostatique en 1785. — Notice par M. Léon Noël. insérée dans l'Almanach de Boulogne pour 1853, pp. 56 à 68.

L'auteur s'occupe principalement des détails et des particularités qui ont précédé l'évènement tragique, et ce, sur des pièces authentiques reposant au Palais-de-Justice. Il termine par un document qui ne fait pas partie, dit-il, de ce dossier. D'après son analyse, il fut procédé « le 13 juillet 1785, à la requête de François-Alexis Cazin, seigneur de Caumartin et autres lieux, conseiller de loi, lieutenant-général de l'amirauté du Boulonnais, à la vente des bouteilles, verres, moules, cruches, barriques, cuves, tuyaux, cordages, demi-ancres, étoffes de soie, etc., provenant de l'aéro-montgolfière, nommé vulgairement bâlon. » Cette vente produisit nette mille vingt livres trente sols.

L'Année historique de Boulogne-sur-Mer, par François Morand. — Ephéméride du 15 juin 1785 : Ascension et mort des aéronautes Pilatre de Rozier et Romain, pp. 130 et suiv. — Notice détaillée contenant nombre de détails intimes, d'après les documents conservés au Palais-de-Justice. Boulogne, imprimerie Berger aîné et C. Le Roy, 1858-59.

Tirage à part de cette même notice.

Histoire de Boulogne-sur-Mer, par A[te] d'Hautte-

feuille et L[s] Bénard, tome 2, chap. XIV, pp. 37 et suiv. Boulogne, imprimerie Charles Aigre, 1860.

Histoire du Boulonnais, par Hector de Rosny, tom. 4, pp. 279 et suiv. Amiens, imprimerie Lenoël-Herouart, 1873.

L'Année boulonnaise. — Ephémérides historiques intéressant le pays boulonnais, par Ernest Deseille, archiviste. Voir aux dates, 12 janvier, 3 février, 15 mars, 18-19 avril et 15 juin 1785. Boulogne, imprimerie veuve Charles Aigre, 1885.

Publications périodiques.

Procès-verbaux de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer.

A consulter,.au sujet des aéronautes Pilatre de Rosier et Romain :

SÉANCE DU 28 JUILLET 1823. — Appel et souscription publique pour la restauration du monument de Wimille. — Notice par M. Marguet.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1824. — Résultats de la souscription. — Restauration du tombeau. — Compte-rendu de la cérémonie du 23 janvier 1824. — Dépôt d'une boîte en plomb dans la fondation (1).

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 1825. — Les membres de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz (lieu de naissance de Pilatre), ont participé à la souscription. —

(1) Cette boîte renferme :

1° L'extrait des délibérations de la Société d'Agriculture, relatives à la restauration du monument ;

2° Un extrait de la notice sur Pilatre de Rosier, lue à la séance publique de 1823 ;

3° La liste des souscripteurs et des membres de la Société ;

4° Cinq pièces en argent, au millésime de 1823.

Objets recueillis concernant les deux victimes et offerts au muséum et à la bibliothèque publique de Boulogne.

Bulletins de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer :

SÉANCE DU 5 MAI 1875. — Communication de M. le Dr Ern. Hamy. — Nomination d'une commission pour recueillir les documents.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1876 — Communication de M. Alph. Lefebvre ; il est adjoint à la commission.

SÉANCES DES 1er DÉCEMBRE 1880 et 12 JANVIER 1881. — Témoignages contemporains du séjour de Pilatre de Rosier à Boulogne et de sa mort. — Etude et extraits communiqués par M. Ernest Deseille, archiviste, secrétaire de la Société Académique.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1884. — Extrait du voyage de l'abbé Rudemare à Calais et à Boulogne, en 1792.

1885. — Délibérations relatives au Centenaire.

La Nature, revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie, par M. Gaston Tissandier. Paris, G. Masson, éditeur. Deux fascicules :

No 188 du 6 janvier 1877. — Article signé : Charles BOISSAY et intitulé : *Pélerinage aéronautique aux monuments de Blanchard et de Pilastre* — Bois représentant la Tour-Gayette à Boulogne, près de laquelle se trouvait remisée l'aéro-montgolfière.

No 308 du 26 avril 1879. — Autre article : *Documents inédits sur Pilatre de Rozier,* sous la signature Gaston Tissandier. Bois reproduisant le médaillon en cire et les différentes reliques possédées par le Musée de Boulogne.

La Science populaire, no du 10 juin 1880, article signé : A. B. et ayant pour titre : « *Pilâtre de Rozier,*

le premier Voyage en ballon. » Dans cet article, il est principalement question de son ascension du 21 novembre 1783, avec le marquis d'Arlandes, au château de la Muette. Telle fut, conclut l'auteur, « l'intéressante « odyssée des premiers explorateurs de l'air; elle était « encourageante après tout et Pilatre de Rozier se promit « bien de la recommencer. Et, de fait, il la recommença « jusqu'à ce que mort s'ensuivît. » Outre le portrait, déjà cité, une planche sur bois représente le moment où Pilatre descend de la galerie en bras de chemise et où le peuple qui accourt se saisit de la redingote du voyageur et se la partage, en souvenir de cet évènement mémorable.

Journaux.

Le *Courrier de l'Escaut.* — Rédacteur : Baret (un Boulonnais). Numéros de janvier à juin 1785.

La *Feuille d'annonces de Boulogne-sur-Mer.* — S'est occupée de la restauration du tombeau des aéronautes Pilatre de Rosier et Romain, entreprise par la Société d'Agriculture.

L'*Impartial* de Boulogne, commence la publication des « Documents originaux et inédits concernant les préparatifs, l'exécution et les suites de l'ascension des aéronautes Pilatre de Rozier et Romain, » par F. M. (François Morand). Voir la 1re partie comprenant : « Les Lettres, » dans les nos du 28 mars au 25 juillet 1877. N'a pas été continué.

Le *Moniteur de Calais*, janvier 1859. — M. Ernest Lebeau y publie une lettre écrite par Blanchard et datée de Douvres 30 décembre 1784 à M. Nehou aux Andelys, au sujet de la visite que Pilatre de Rosier venait de lui faire.

L'*Annotateur* de Boulogne. — A citer :

12.

N° du 22 août 1839 qui donne le texte de l'inscription de l'hôtel des Bains.

N° du 13 janvier 1842. — Article à propos de Blanchard, où il est parlé des « Mémoires inédits de Pigault de Lépinoy, » lequel exalte la gloire de Blanchard et répond aux épigrammes boulonnaises qu'avaient soulevées les honneurs rendus à cet heureux aéronaute.

La *Semaine théâtrale, littéraire et artistique* de Boulogne-sur-Mer; rédacteur, M. Ch. Quettier : N° du 10 septembre 1874. — Article portant ce titre : « De la responsabilité du public dans les accidents en ballons. »

La *Saison*, gazette-programme de Boulogne-sur-Mer, rédacteur, M. Ern. Deseille : N°s des 12 juillet et 4 août 1877. — Reproduisant deux lettres de M. Ternaux et du marquis de Maisonfort, tous deux témoins de la chute de Pilatre de Rosier et de Romain.

Le Centenaire.

Dossier de pièces imprimées relatives à la célébration du Centenaire de l'ascension et de la chute du 15 juin 1785, comprenant :

Lettre d'invitation de la Société Académique de Boulogne pour l'inauguration de la plaque commémorative placée dans le mur du rempart.

Discours prononcés à cette occasion à Boulogne et à Wimille.

Pièce de vers « *Les fils d'Icare* », composée en l'honneur des aéronautes par M. H. Réveillez.

Comptes-rendus des journaux : L'*Express*, l'*Impartial*, le *Farceur*, l'*Indépendant* et la *France du Nord*.

N° du *Boulogne illustré*, organe du Casino, annonçant les fêtes données à cette occasion.

§ VII. — DIVERS.

Couronne mortuaire, offerte par la Société Académique de Boulogne.

Autre couronne, offerte par la commune de Wimille.

Autre, envoyée par M. Revertégat.

(Ces trois couronnes ont été déposées sur le tombeau de Pilatre de Rosier et de Romain, à Wimille).

LES DÉBUTS

DE

MARIETTE-PACHA[1]

Ces jours derniers, en allant acheter les gazettes qui annonçaient la mort de Mariette-Pacha, je ne fus pas peu surpris d'entendre le libraire me dire : « Il était donc célèbre ce M. Mariette, c'est singulier, on n'en parlait pas beaucoup à Boulogne ! »

Une telle ignorance étonne, quand on se rappelle qu'au mois de mai 1880, la Ville de Boulogne-sur-Mer recevait du ministère le buste en bronze de notre illustre compatriote, et que trois années auparavant son nom était donné à l'une de nos voies publiques. Si de tels hommages ne suffisent pas pour que la célébrité devienne populaire, que faut-il donc ? Peut-être qu'elle soit à la portée de tous, qu'elle fasse des avances, qu'elle se serve de ce qu'on a appelé la coquetterie de la gloire !

(1) Notice lue par M. Ernest Deseille dans une séance de la Société Académique tenue le 2 février 1881.

M. Auguste Mariette n'aimait pas le bruit; il ne confiait à aucun intime le soin de vulgariser sa gloire ; il se dérobait même trop. Jamais il n'est entré dans notre Ville au son de fanfares complaisantes, que d'aussi méritants ne dédaignent pas. Il y venait vivre de la vie de famille, confiné dans un cercle très restreint, se refusant à toutes les ovations. Sans ces amitiés intimes qui l'attiraient et le retenaient, il aurait souffert de la nostalgie du désert, car son véritable pays, c'était la vallée du Nil, et il n'était dans son élément qu'au milieu des sables, lorsqu'il ravissait leurs trésors. Sur ce sol si profondément fouillé par lui, où il fonda sur des bases indestructibles l'École française d'Égyptologie, sa haute taille, sa volonté de fer se mouvaient à l'aise. Aussi Edmond About qui l'y a vu au bon moment, lors de l'inauguration du canal de Suez, en a tracé un brillant portrait, l'un des plus beaux que je connaisse de lui : « C'est, dit-il, un des hommes les plus complets qui soient au monde ; savant comme un bénédictin, courageux comme un zouave, patient comme un graveur en taille douce, naïf et bon comme un enfant, quoiqu'il s'emporte à tout propos, malheureux comme on ne l'est guère, et gai comme on ne l'est plus, brûlé à petit feu par le climat du tropique, et tué plus cruellement encore dans les personnes qui lui sont chères, salarié petitement, presque pauvre dans un rang qui oblige, mal vu des fonctionnaires et du peuple, qui ne comprennent pas ce qu'il fait et considèrent la science comme une superfluité d'Europe ; cramponné malgré tout à cette terre mystérieuse qu'il sonde depuis bientôt vingt ans [1], pour lui arracher tous ses secrets, honnête et délicat jusqu'à

(1) Cela était écrit en 1869.

s'en rendre ridicule, conservateur têtu de l'admirable Musée qu'il a fait et qu'on ne visite guère, éditeur de publications ruineuses, que la postérité payera peut-être un jour au poids de l'or, mais qui sollicitent en vain les encouragements des ministères, il honore la France, l'Egypte, l'humanité ; et quand il sera mort de désespoir, on lui élèvera peut-être une statue (1). »

Ce magnifique portrait est surtout très ressemblant. Il a été saisi sous le rayon favorable, à l'heure propice, et moi qui viens de passer plusieurs jours dans l'intimité du modèle-dans sa jeunesse, j'ajoute que chaque trait est l'accentuation des linéaments d'autrefois, de la physionomie de Mariette en ses premières années. Si j'avais le pinceau du maître, quel beau pendant je pourrais donner à sa page, quel tableau charmant j'entrevois de Mariette à ses débuts, de Mariette avant son départ pour l'Égypte !

J'en vais du moins tenter l'ébauche : que d'autres y jettent les couleurs brillantes.

M. Auguste Mariette descend d'une très honorable famille qui s'est distinguée dans la jurisprudence, dans les arts, et, je le crois aussi, dans les lettres ; je possède quelques pièces de vers assez bien tournés d'un Mariette, résidant à Boulogne en 1749. Il était parent de l'avocat de ce nom, dont le portrait est conservé comme une relique, le bisaïeul de notre concitoyen. Cet avocat, on le cite dans l'*Histoire des Protestants français* comme un des quatre jurisconsultes qui ont élevé la voix contre l'exécution de Calas (2).

(1) Extrait du *Fellah*, par Ed. About, in-16, 1870. Libr. Hachette.
(2) Lettre de M. Alphonse Mariette au journal le *XIX*me *Siècle*.

Le grand-père d'Auguste Mariette, dont j'ai vu également le portrait (1), alors qu'il était un brillant officier de la marine royale, est mort à Paris le 18 octobre 1806. « Nous avons dans nos papiers de famille, a dit M. Alphonse Mariette (2), une lettre que le duc de Richelieu lui faisait écrire en Angleterre (il avait été pris pendant la guerre de Sept ans) pour lui annoncer un échange prochain de prisonniers, ce qui semblerait indiquer que l'on attachait quelque valeur aux services du jeune marin. »

Le père naquit à Paris, le 12 mai 1793. A l'issue de ses études de droit, des intérêts de parenté l'amenèrent à Boulogne-sur-Mer, où il fut nommé chef des bureaux de la mairie en 1815. De très remarquables aptitudes rendirent ses services précieux, et il a mérité la notice que feront de cet habile auxiliaire de nos administrateurs ceux qui écriront l'histoire municipale de notre cité pendant la période laborieuse et transformatrice de 1815 à 1850. Il se nommait François-Paulin Mariette, et sa femme, qu'il avait épousée le 13 octobre 1819, Eugénie-Sophie-Mélanie Delobeau. La mort leur avait enlevé un premier enfant lorsque naquit, n° 4 rue de la Balance, (3), le 11 février 1821, leur fils aujourd'hui si illustre, François-Auguste-Ferdinand Mariette.

A l'hôtel-de-ville, le petit Auguste devint comme l'enfant de la maison. Un de ses camarades des premières années m'a maintes fois raconté leurs jeux bruyants

(1) Chez M. Senlis. C'est un beau portrait de Guesdon, daté de 1765.

(2) Voir lettre précitée.

(3) L'Administration municipale a fait placer une plaque commémorative sur l'emplacement de cette maison, toute semblable, mais d'une orientation différente, car elles se faisaient face, à la maison qui porte le n° 6.

dans le vaste grenier qui servait d'abri peu protecteur aux archives communales. Les malheureux ! ils jouaient à cache-cache à travers les dossiers poudreux. Singulier contraste ! L'enfant prenait plaisir à fouler aux pieds les documents des temps anciens, que plus tard il devait entourer de tant de vénération. C'est qu'alors il était le plus franc gamin qu'il fût possible de voir ; excellent au fond, bon camarade, évitant les querelles, cherchant toujours à les calmer, de tout cœur au jeu, plein d'entrain et de gaîté. Sa jovialité avait pourtant des brusqueries dont pâtissait Dash, un grand beau chien qu'il lançait, au risque de lui rompre les os, du haut en bas de l'escalier de l'ancien hôtel-de-ville.

Le goût des aventures, de l'extraordinaire, le hantait déjà : on peut même dire qu'il préludait à ses futures explorations, lorsque, âgé de quatorze ans, il cherchait l'issue du souterrain de nos remparts, qu'une vague tradition dit se prolonger jusqu'à Ostrohove. Que de fois il amassa des bouts de bougie pour cette entreprise qui n'a pas abouti, mais non pas faute de tentatives.

On me le dépeint alors comme un mince blondin d'une physionomie très animée, fort actif, fort remuant, fort espiègle et d'une originalité tranchée. Son affection était expansive. C'était à grands bras ouverts, avec des poignées de main qui serraient comme des tenailles, qu'il abordait ses amis. Il aimait par-dessus tout sa sœur Sophie, et celle-ci le lui rendait bien. Jamais l'attachement fraternel ne fut plus constamment entier et sans partage. Il l'estimait aussi, cette sœur qui est une femme supérieure, digne d'un tel frère. Ah ! s'il m'était permis de pénétrer dans les replis du cœur ! mais à ce sanctuaire, il faut l'ombre et le silence. Elle

pleure en ce moment sur le tombeau de celui qui n'est plus, la sœur dévouée, la confidente de toute sa vie, celle qui a bien connu ce que, sous une enveloppe assez rude, il cachait de profonde tendresse.

M. Auguste Mariette fit ses premières études à l'institution Blériot, rue d'Aumont. Lorsque l'infortune du maître dispersa les élèves, il continua ses classes chez M. Leclercq jusqu'à l'ouverture du Collège communal, où il entra parmi les grands, en troisième. Ses condisciples, interrogés, sont tous d'accord pour affirmer qu'il n'annonçait d'extraordinaire qu'une aptitude innée pour le dessin. Celle-là était très marquée : tout enfant, il avait barbouillé les murs de sa maison de fantoches guerriers, puis ses livres de classe se remplirent de silhouettes. A sa sortie de l'école, il accourait à la mairie s'accouder sur le pupitre d'un ami et y crayonner des charges, car il excellait dans la caricature. Il ne respectait pas même le *facies* paternel, et je sais un croquis où, comme légende au portrait-charge de son père, il avait mis irrévérencieusement ces mots : Dieu fit l'homme à son image ! (1)

Il traitait aussi avec talent les types d'animaux. M. Eugène Martel a vu de lui d'adorables *portraits* de chiens. J'écris *portraits* pour mieux faire comprendre le réussi de son crayon. Ce crayon était large et hardi, et cette hardiesse le servit au mieux dans les cartes murales de géographie : on en peut juger par celles de notre Collège (2).

(1) M. Pierre Capet, chef honoraire des bureaux du secrétariat de la Mairie, m'a fait don de l'album précieux où sont tous les dessins d'Auguste Mariette *croqués* à la Mairie. C'est le plus beau joyau, la plus curieuse relique du grand Boulonnais.

(2) Qu'on se hâte d'aller les voir avant que la transformation du Collège n'ait détruit les dernières.

Aussi, dès qu'il entra dans cet établissement, y a-t-il conquis tout de suite le premier rang dans la classe de dessin (1).

Dans les triomphes scolaires des jeunes gens qui se sont distingués, on voit poindre leurs capacités natives, celles qui décideront souvent de leur vocation. Or, le *palmarès* du Collège pour 1837 indique que M. Auguste Mariette a remporté le prix d'excellence dans la classe de géométrie, le prix de composition dans celle de physique et de chimie ; et, dans les lettres, le prix de version grecque, les accessits de version latine, de narration latine, les accessits d'histoire et du cours d'anglais.

Ces succès dans les sciences exactes et dans les lettres révèlent une intelligence bien équilibrée, fortement organisée, susceptible d'un grand développement.

Il y a des coïncidences à remarquer. Tout nouvellement, en cette même année 1837, la ville de Boulogne venait d'acquérir la momie égyptienne que bientôt Mariette interrogera avidement pour lui demander le mot de son avenir.

Avant qu'elle eût répondu, son père, pour l'occuper, l'appela auprès de lui, dans les bureaux de la mairie, et lui fit copier maints arrêtés, maintes délibérations,

(1) Son mérite a reçu une certaine consécration dans l'*Annotateur* du 10 mars 1842, où on lit, à propos d'une soirée dramatique donnée au Collège : « La belle et grande salle du réfectoire fut convertie en salle de spectacle et on put y admirer la fraîcheur des décors, la grâce des peintures. Plusieurs médaillons représentaient le Beffroi, la Colonne, le Port, l'église St-Nicolas. Cette décoration, d'excellent goût, était l'œuvre de M. A. Mariette, préfet des études. » En rappelant ce succès de pinceau, j'anticipe. Nous le verrons du reste tirer un bon parti de son talent et succéder à M. Gobert, directeur de l'école de dessin. Plus tard, son habileté de main lui permit de reproduire lui-même les monuments qu'il déterrait.

besogne fastidieuse souvent interrompue par maints coups de crayons drolatiques : du reste, employé en amateur, sans rétribution, faisant simplement l'apprentissage du travail (1837-1839) (1).

Il est curieux, quand on se reporte aux débuts des hommes célèbres, de voir qu'à un certain moment leur carrière a risqué de dévier. Ainsi le jeune collégien auquel on ne laissait même pas terminer ses humanités, qu'on destinait à la bureaucratie, échappa pourtant au danger d'y vieillir, car en juillet 1839, il fut, sur la recommandation d'un de ses compatriotes, M. Eugène Le Petit, appelé à lui succéder, à l'institution de M. Parker (Shakespeare House academy), à Strafford, en Angleterre, comme professeur de français et de dessin (2). M. Auguste Mariette y resta jusqu'en juillet 1840, puis il alla à Coventry, où l'industrie faillit le prendre dans son engrenage. Du moins, il essaya de s'y créer une position, et de se faire dessinateur industriel. Il s'employait pour les rubanniers ; mais comme ses appointements ne dépassèrent pas une livre sterling par semaine, l'affaire cessa de lui sourire, et il revint dans sa ville natale, avec la volonté de finir ses études classiques.

Son cours de philosophie fut enlevé avec une telle ardeur, qu'en moins de six mois il se trouva prêt à subir ses examens, à la session de mars 1841, devant la faculté de Douai. Reçu bachelier, avec mention honorable, il crut pouvoir aborder la carrière de l'enseignement.

Peu de temps après, nous le retrouvons au Collège

(1) Son écriture ronde et des plus lisibles se distingue facilement sur les registres de la ville jusqu'au 7 juin 1839.

(2) Ses amis se rappellent qu'il envoyait à son père quelques essais littéraires : il était déjà mordu du désir de se distinguer.

communal avec le titre de préfet des études, ensuite de professeur de français, enfin de régent dans la classe de septième (1841-1843). (1)

Vers ce moment ses goûts littéraires firent explosion, et sur le ton cavalier mis à la mode par les derniers romantiques, le 7 avril 1841, il débuta dans le journal *la Boulonnaise* par une *Histoire anecdotique*. C'est un rien, mais un rien qui promet; ce n'est pas l'œuvre du premier venu.

Bientôt lui fut donnée l'occasion de révéler ses connaissances artistiques, dans la revue critique des tableaux exposés au salon de 1840.

Viennent enfin les premiers essais d'histoire locale. Comme l'annonçait un avis placé en tête d'un feuilleton intitulé : *La rue Tant-Perd-Tant-Paie* (4 novembre 1840), il projetait une série de chroniques boulonnaises qui cessèrent de paraître, avec le journal où il écrivait, le 30 décembre 1841. La seconde et dernière de ces chroniques traite d'*Une évasion du Beffroi en 1784*.

Une autre suite de feuilletons, sur les *Corsaires boulonnais*, fut entreprise le 16 décembre 1841, et continuée dans l'*Annotateur* et dans l'*Almanach de Boulogne*.

Le futur librettiste d'*Aïda* (2) devait succomber une

(1) De 1841 à fin de février 1842, il reste surveillant des études. Au 1er mars 1843, il devient professeur de la première classe de français aux appointements de 116 fr. 66 c. par mois. (Reg. aux mandats). Le 1er octobre de la même année, il fut nommé régent de septième, fonctions qu'il a remplies jusqu'à son départ de Boulogne aux vacances de Pâques de 1849.

(2) L'opéra d'*Aïda* a été composé en français, sujet et paroles, par Mariette-Bey, à la demande du vice-roi d'Egypte, pour l'inauguration de la nouvelle salle de théâtre du Caire, en 1870. L'auteur, qui voulait que sa pièce fût irréprochable sous le rapport de la couleur locale, fit à ce sujet de minutieuses recherches sur le costume antique des Égyptiens. Le libretto, proposé d'abord à Gounod, puis à Félicien David, fut refusé, à cause de l'obligation de le mettre en musique en trois mois. Par l'intermédiaire de M. du Locle, Verdi accepta. Les paroles furent traduites en

fois à la tentation de rimer. Lors de l'inauguration de la statue de l'Empereur sur la Colonne de la Grande Armée, le 15 août 1841, qui mit en émoi tous les poëtes du terroir, M. Mariette composa une *apothéose de Napoléon*, vendue au profit des indigents. L'intention charitable excuse bien des choses : que ses vers lui soient donc pardonnés et que l'oubli les recouvre ! Il n'a pas signé du moins la plaquette in-8°, fort rare, où s'étale leur inexplicable faiblesse.

L'année 1841 avait été féconde en éclosions de jeunes littérateurs. En même temps que M. Auguste Mariette, MM. Louis Direy, Jules Poulain, Florent Bertrand et Louis Gin, apparaissaient à l'horizon. La bienvenue leur fut souhaitée par M. Adolphe Gérard, qui augura de M. Mariette : « qu'il serait un conteur spirituel et parfois dramatique. » Cette prophétie fut réalisée à courte échéance.

Le journal *la Boulonnaise* avait disparu, M. Auguste Mariette reçut l'hospitalité la plus honorable dans l'*Annotateur boulonnais ;* cette feuille annonça le nouveau venu « comme alliant déjà à une très-riche imagination, à l'*humour*, disposition si rare, de précieuses qualités de style, le mouvement, le pittoresque, l'art de la description.... C'est une bonne fortune pour notre journal.... Nous espérons bien que nos lecteurs seront tous de cet avis et que leurs suffrages encourageront les premiers essais d'un jeune homme qui débute à la vie littéraire en y apportant des preuves manifestes de sa vocation. » (1)

italien, mais le traducteur comme le maëstro oublièrent la paternité de M. Mariette. Du traducteur, le procédé étonne peu : *Traduttore, Traditore*, mais de Verdi !

(1) *Annotateur* du 27 mars 1842.

Que de fois le mot de vocation est ainsi prononcé prématurément. Cette vocation, un évènement en décidera en 1842 ; ce sera la mort de Nestor Lhote, dont M. Mariette, comme cousin, sera chargé de mettre les papiers en ordre. Posséder les écrits intimes du compagnon de Champollion, c'était avoir entre les mains l'épée de Roland ! Quelle noble émulation, mobile des plus vifs efforts, il dut ressentir ! Du moins, à partir de cette époque, il devint l'un des plus assidus du musée et surtout de la galerie égyptienne. De 1842 à 1849, il chercha patiemment l'énigme des hiéroglyphes sans aucun maître, borné aux seules ressources locales. Il était animé de ce *mens divinior* qui supplée à tout, également indispensable aux hautes sciences comme à la poésie.

En attendant l'heure décisive de sa vie, M. Mariette s'essayait à tous les genres d'écrire. Il aborda l'histoire (septembre 1842), par une *Notice sur le Château de Montcavrel,* monographie intéressante des fastes de cette forteresse féodale devenue une bergerie nationale.

La critique littéraire le tenta également, et le recueil du *Littérateur français* (1) contient de lui des *anecdotes* sur Jacques Amyot, sur Molière, sur Voltaire, et surtout une excellente *histoire de la chanson dans l'antiquité.*

Puis il parut montrer une préférence marquée pour les choses de la mer ; il écrivit une *physiologie* curieuse *du Matelotin* (2) qu'il opposa avec succès au Gamin de Paris, prouvant sans réplique que le *Gamin de l'Océan* a un caractère d'un pittoresque plus accentué, une intrépi-

(1) Édité par Florent Bertrand, Boulogne, 2 vol., 1842-1843.

(2) Publié par le *Courrier du Pas-de-Calais* et l'*Annotateur Boulonnais.* Mars 1842.

dité plus grande, grâce à son apprentissage du plus rude de tous les métiers.

Nous avons déjà dit qu'il s'occupait des *Corsaires Boulonnais.* Il en annonçait l'histoire complète ; il sollicitait de ses lecteurs le prêt de tous les documents qui pouvaient servir à raconter les luttes héroïques de ces hardis adversaires de la marine anglaise. Plusieurs articles (1) avaient paru quand un journal d'opposition, *la Colonne*, lui reprocha si rudement les précautions oratoires dont il se servait « *dans la crainte de froisser la nation anglaise* » (nº des 28 janvier et 4 février 1844) que cette critique paraît avoir coupé court à son projet.

Ce reproche brutal, s'il fut mérité alors, on peut le rappeler sans crainte pour la mémoire de celui qui, ainsi que l'a écrit son frère, « durant trente ans est resté sur la brêche, à l'œuvre nuit et jour, fièrement enveloppé dans les glorieux plis de notre drapeau tricolore, sur la terre classique des jalousies internationales. »

Il éprouva moins de désagrément avec ses œuvres de pure imagination dont voici la liste exacte :

24 février 1842. — LE GÉNIE DE LA PEINTURE ou la mort de Giotto.

28 juillet 1842. — PHYSIOLOGIE DU SERGENT DE VILLE ; réhabilitation de ce modeste gardien de l'ordre et de la paix publique.

4 août 1842. — SUR LA MORT DU DUC D'ORLÉANS, élégie en prose, où l'émotion perce à travers les fleurs de rhétorique.

(1) Voir dans l'*Annotateur Boulonnais*, le 7 juillet 1842, les *Courses du Wimereux*, avec la note qui les précède ; en janvier 1844, une notice sur le capitaine *Jacques Broquant ;* dans l'*Almanach de Boulogne* pour 1843, la *seconde course du Rusé ;* — voir encore, pour compléter les notices sur les marins, la *Rue Thurot*, dans l'*Almanach* de 1846.

27 octobre 1842. — PROPERCE, *ou l'héritier supposé.*

17 novembre 1842. — LE PALAIS DE WHITE HOUSE HALL, esquisse historique.

29 décembre 1842. — HASSAN LE NOIR, roman sur l'émancipation de la Grèce.

13 avril 1843. — UN SECRET, joli marivaudage.

11 mai 1843. — PAUVRE MARQUISE ! nouvelle, leste et pimpante comme une soubrette du XVIIIe siècle, racontant l'histoire scandaleuse de ses maîtres.

A M. Mariette, il n'a manqué aucun des stimulants indispensables à l'activité. S'il reçut des encouragements flatteurs, il fut aussi en butte au dénigrement. Faute de ce dernier, plus d'un homme illustre, n'ayant pas été piqué de cet aiguillon qui pousse en avant, s'en serait tenu à son premier essai. La haine est utile: Byron tout entier sortit de la vive agression qui accueillit son début ; c'est le coup de hache qui fait jaillir Minerve toute armée du cerveau de Jupiter.

A cette époque, il existait à Boulogne un écrivain qui remplissait volontiers le rôle de l'insulteur public hurlant derrière le char des triomphateurs romains. Quand il apprit que la rédaction d'un journal était remise aux mains de notre jeune compatriote, il l'annonça en des termes que je reproduis afin de montrer combien les procédés de polémique se ressemblent en tous les temps :

« La rédaction de l'*Annotateur* était vacante, et il fallait y pourvoir. M. Adam ne voulut plus admettre de demi-mesures. Il a assez de ces hommes qui singent l'indépendance et n'osent pas lever le masque. Il lui fallait à la tête de l'*Annotateur* un écrivain qui rédigeât sous ses inspirations et sa dictée ; il lui fallait un homme entièrement dévoué. Or donc,... au sein de l'Internat,

M. Adam découvrit un jeune homme à peine échappé des bancs de l'école. Ce jeune homme n'avait ni présent ni passé : M. le Maire voulut lui créer un avenir, et comme il ne pouvait se trouver chez cet adepte ni principe arrêté ni opinion formée, M. Adam reconnut en lui l'homme qui pouvait lui convenir, et se promit d'en faire l'écho de sa pensée. Aussi, sans préambule, sans transition, il s'entendit avec le gérant de l'*Annotateur*, pour placer son nouveau protégé à la tête du journal qui, longtemps, dirigea l'opinion boulonnaise..... Appeler un élève du Collège à la rédaction de l'*Annotateur* me paraît, de la part de M. Adam, un coup décisif qui prouve jusqu'à quel point il est sûr de dominer les habitants de Boulogne.... Quoiqu'il en soit, l'*Annotateur*, sous la raison littéraire et politique Adam, Mariette et Cie, va marcher le front haut, et je plains sincèrement l'opposition, si elle ose montrer le bout de son nez..... » [1]

Comme on le voit, le coup était perfide. Le père, fonctionnaire municipal, était visé dans les atteintes portées au fils. N'ayant rien à alléguer contre ce fils, on le supposait servile, prêt à vendre sa plume, que dis-je, on l'accusait de l'avoir déjà vendue. Ce fut le début des aménités dont l'accabla chaque semaine, jusqu'à son départ de Boulogne, certain journal dont l'indépendance consistait à s'affranchir des convenances. Mais, je le répète, de telles attaques aguerrissent : elles empêchent de s'endormir dans les délices de Capoue.

M. Mariette, rédacteur de l'*Annotateur*, se livra de tout cœur à sa tâche. Il fit une étude assidue des choses de la politique courante. Toute la carte de l'Europe fut

(1) N° de l'*Observateur*, du 20 juillet 1843, article de M. Verjux.

déroulée dans ses articles. Les Boulonnais y trouvèrent chaque jeudi un résumé complet des évènements de la semaine, écrit sous un point de vue élevé. Il maniait un style excellent, aiguisé par ses essais dans divers genres, marqué d'une originalité de bon aloi. Toutes les écoles auraient pu le revendiquer, mais il ne s'enfermait dans aucune. Il faut le louer surtout d'avoir voulu faire du journal de province un organe sérieux, écouté : il donna à l'*Annotateur* des pages savamment travaillées et de bonne portée ; il étudiait avec soin les questions locales. Quand il eut à rendre compte de nos expositions départementales de l'industrie, il trouva, pour en rendre compte, une forme agréable, des éloges encourageants, des appréciations parfaites. Survenait-il une polémique entre cités rivales, il apparaissait armé de pied en cap, rompait des lances, et ses adversaires de Calais savaient alors à quels coups il fallait s'attendre.

A partir de 1844, M. Mariette ne demeura plus avec son père. Il prit un appartement avoisinant l'ancienne poste, à l'angle des rues Simoneau et des Vieillards. Il y recevait des amis qui le montrent, à cette époque, toujours exubérant de vitalité, n'ayant rien à lui, se laissant dépouiller de ses livres sous prétexte d'emprunt. Il tenta enfin de mettre un terme à ce pillage : par une idée bizarre, comme toutes celles dont il était coutumier, il colla une pancarte sur sa porte, avisant les détenteurs de son bien d'avoir à le restituer au propriétaire lésé. Cela était dit dans la langue imagée qu'il réservait pour l'intimité, mélange d'affectueuse brusquerie et de raison bouffonne.

Ces gaîtés ne l'empêchaient nullement d'être sérieux à ses heures et de se multiplier pour améliorer sa

position. Outre ses fonctions de professeur et son travail de journaliste, il donnait des leçons au cachet. Entré comme répétiteur dans l'une de nos bonnes familles, il put connaître et apprécier la sœur de son élève, Mlle Eléonore Millon. Il l'épousa le 5 juin 1845. Cette alliance semblait devoir l'attacher définitivement à notre ville. Le besoin d'assurer l'existence de ses enfants en décida autrement.

« Comment percer ? disait-il alors à l'un de ses amis. Par le professorat ? c'est si long. Par les lettres ? la foule des aspirants est si grande. De nos jours il faut une spécialité. » L'Egyptologie lui parut d'un facile accès par le manque de concurrents et le tenta par ses obscurités mêmes. Il ne lui semblait pas impossible de s'assimiler en peu de temps la science de Champollion, de recueillir rapidement tout ce que les anciens avaient dit de l'Egypte, d'apprendre le cophte comme il avait appris le grec et il se mit résolument à l'œuvre. Tout était décidé alors et si bien décidé qu'en cette même année 1845 il sollicita du Ministère une mission.

« J'ai échoué, avouait-il en 1848, dans une première demande dans laquelle je faisais preuve d'ignorance du sujet. »

Malgré cet insuccès, il persévéra et n'eut pas tort.

C'était un esprit laborieux. En 1845, outre les multiples occupations que nous venons d'énumérer, il trouvait encore le temps d'être membre actif du Comité local de l'instruction primaire, secrétaire-rédacteur des sociétés d'Agriculture (1), des Amis des Arts, etc.

(1) C'est à titre de secrétaire-rédacteur de la Société d'Agriculture qu'il a donné et lu, en séance publique, le 17 janvier 1846, une histoire de cette institution.

Mais de tels labeurs ne pouvaient se continuer indéfiniment sans un réel danger d'en être accablé. M. Mariette le comprit; il cessa à temps de rouler le lourd rocher de Sysiphe du journaliste. Le 27 août 1846, il annonça à ses lecteurs « que ses occupations nombreuses ne lui permettaient plus de remplir les fonctions de rédacteur comme il voudrait et comme il le devrait, et que c'était une nécessité pour lui de se retirer. »

Toutefois, on m'assure qu'il eut bien des retours vers le journal; il l'aimait comme le berceau de ses premières pensées. (1)

Comment se reposa-t-il du journalisme ? En se livrant à l'histoire, en écrivant à M. Bouillet la lettre sur l'article Boulogne de son dictionnaire d'histoire et de géographie (2), que devaient suivre une édition et une traduction de Lambert d'Ardres, une seconde lettre sur les incursions des Normands et quelques documents pour servir à l'histoire de Wissant.

On a lieu de regretter, pour notre histoire locale, que ces promesses n'aient pas été réalisées ; car la lettre à M. Bouillet révélait en M. Mariette de sérieuses aptitudes (3). « Il a trouvé sa voie, c'est l'histoire, disait-on : qu'il y persiste et un bel avenir lui est promis, car il est de ceux que la plume inspire. »

(1) Il y est revenu, en 1847-48, dans une discussion soutenue contre l'abbé Clabaut, à propos de l'Université.

(2) Lettre à M. Bouillet sur l'article Boulogne de son Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, par M. Auguste Mariette, régent de septième au Collège de Boulogne-sur-Mer, ou Dissertation historique et archéologique sur les différents noms de Boulogne dans l'antiquité romaine : *Portius*, *Itius*, *Gesoriacum*, *Bononia*, Paris, A. Leleu, 1847, in-8° de 71 p.

(3) *Annotateur*, n° du 23 décembre 1847.

Si M. Mariette a trouvé une carrière plus glorieuse, nos annales ont perdu l'un de leurs meilleurs ouvriers de la première heure. En effet, sa dissertation sur les différents noms de Boulogne dans l'antiquité romaine est des plus remarquables et témoigne d'un fond de connaissances très étendues. La méthode en est claire, les arguments classés avec ordre, la logique ferme et serrée. Toutefois, comme la sagacité de l'auteur a été mise en défaut sur un point important, comme la lecture d'un texte erroné de Florus lui a fait croire à l'existence d'un pont qui reliait une prétendue île de Gessoriac à une ville de Bononia, bâtie 50 ans avant J.-C., il se laisse entraîner dans une série de déductions fausses. A son tour, M. Ernest Desjardin les prend au sérieux et dépare de la sorte l'une des cartes de son excellent ouvrage sur la *Gaule Romaine*, en y plaçant la plus impossible des îles, à l'embouchure de la Liane.

Cette double méprise de deux écrivains aussi distingués prouve qu'en histoire il ne faut croire sur parole aucun annaliste de seconde main et qu'on doit remonter toujours aux sources elles-mêmes, aux textes contemporains (1).

Enfin la vocation du futur égyptologue va se dévoiler au public. Le 16 mars 1847, il écrit le *Catalogue analytique des objets composant la galerie égyptienne du musée de Boulogne.*

C'est une modeste brochure de 19 pp. in-8°, dont la première page est intitulée : *Quelques mots sur la galerie égyptienne du musée de Boulogne.* Son titre de

(1) C'est ce que M. Courtois, avocat à St-Omer, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, écrivant sous le pseudonyme d'*Old Man*, fit bien ressortir dans une critique approfondie de la lettre à M. Bouillet (voir le journal la *Colonne* du 31 décembre 1848 au 15 mars 1849).

Catalogue, plus complet, plus ambitieux peut-être, ne se trouve que sur la couverture.

Il semble que M. Auguste Mariette ait voulu cacher au public boulonnais la nouvelle direction qu'il venait ainsi de donner à ses études. Son œuvre n'est pas signée, et il eut soin d'en dissimuler, autant qu'il le pouvait, le caractère scientifique. « Ce qu'on va lire, » dit-il, n'est point une œuvre d'érudition..... On a » remarqué souvent que le public de notre musée passe » inattentif et distrait devant la galerie égyptienne, et » que les vénérables antiquités qui y sont conservées, » attirent à peine un de ses regards. C'est à ce public » que s'adresse cet article (1) dans lequel il faut » chercher par conséquent, non pas de la critique » scientifique, mais tout au plus quelques renseigne- » ments au niveau des moins instruits en matière » d'archéologie égyptienne. » Et plus loin, en terminant, les mêmes précautions oratoires reviennent sous sa plume : « C'est le propre des mots techniques de » paraître savants. Mais je dois avertir que rien, dans » ce qui précède, ne dépasse les limites de ce que tout » le monde peut atteindre en peu de temps, avec un » traité ordinaire d'archéologie et les œuvres de » Champollion, continuées par ses élèves, — *au milieu* » *desquels je n'ai pas l'ambition de me compter*. »

C'était trop de modestie ; car le *Catalogue* en question renferme déjà une somme assez remarquable de connaissances spéciales sur la matière.

Quelqu'un a dit que la parole fut donnée à l'homme

(1) Cet opuscule rarissime n'était qu'un tirage à part, à cent exemplaires à peine, d'une étude qui avait déjà paru dans l'*Annotateur* du 18 mars 1847.

pour déguiser sa pensée. M. Mariette n'espérait sans doute point, alors, que les circonstances le serviraient assez favorablement pour lui ouvrir, de ce côté, la voie qu'il cherchait. Il prévoyait les objections, il pressentait les obstacles, il n'osait !

Mais, depuis plusieurs années déjà, il poursuivait le secret des hiéroglyphes, toujours attiré vers cette mystérieuse galerie. Il ne cessa d'interroger le sphinx, jusqu'à ce qu'Œdipe nouveau, il en eut enfin compris l'énigme. Que de difficultés pour y parvenir ! Seul, à Boulogne, il poursuivait des études abstruses, sans autres guides que les collections incomplètes de notre bibliothèque publique (1).

Il vaincra ces difficultés, car il le veut, car il est mordu au cœur du désir de pénétrer au fond des arcanes de l'Egypte ancienne. Aussi, c'est en vain que désormais toutes les meilleures chances d'asseoir sa position à Boulogne viendront s'offrir à lui. Il a les yeux tournés vers l'Orient. Cependant, voici qu'il succède au directeur de l'école de dessin et qu'il fonde le cours de dessin linéaire (1846-1848). De ses diverses fonctions, il tire un revenu annuel relativement élevé. Qu'importe ! mieux vaut moins d'argent, pourvu

(1) « L'étude du cophte et des hiéroglyphes, surtout dans la classe des phonétiques, offre, disait-il, des difficultés tellement insurmontables en province que je suis loin de donner mes traductions comme exactes. Les sources manquent en effet, et c'est en vain qu'on chercherait dans le catalogue de notre bibliothèque publique *Horapollon*, *la Préparation Evangélique* d'Eusèbe, *Jules Africain*, Georges Le Syncelle et les listes de Manéthon, sans lesquelles les études historiques marchent au hasard sur un chemin non tracé. Les travaux des modernes sont peut-être plus complets en certaines parties, mais ne suffisent pas pour mettre au courant de la science et de ses progrès. » (Note de la page 3me du *Catalogue de la galerie égyptienne*).

que ce soit le prix de ses études aimées. Aussi a-t-il des impatiences et des distractions dans ses cours au Collège. Son esprit ni son cœur n'y sont plus. Il s'en fatigue visiblement.— « Croyez-moi, lui dit un jour le Principal, puisque tous vos goûts vous portent vers les antiquités égyptiennes, profitez de vos relations avec M. Le Normant et M. le vicomte de Rougé pour obtenir un emploi au musée du Louvre, car il est temps d'opter, si vous ne voulez vous tuer à la besogne. Ou renoncez à vos investigations savantes, ou renoncez au professorat qui veut qu'on se livre tout entier à lui. ».

Ce sage conseil décida de l'avenir de M. Mariette [1]. Mais en avait-il besoin. Poursuivi par son idée fixe, le 6 juin 1848 il s'était adressé à M. Leleux, directeur d'une revue archéologique « comme à son seul protecteur à Paris. » Il lui parle d'une circulaire ministérielle sur les missions scientifiques qu'on ne peut obtenir qu'après avoir donné des preuves d'aptitude. Il appuie sur ces mots : *après des preuves*, car il y a trois ans, ajoute-t-il, « j'ai échoué dans une première demande dans laquelle je faisais preuve d'ignorance du sujet. » Il demande conseil. A qui s'adresser ? Son projet est de visiter les couvents de Natron. On peut y trouver des homélies, des livres de liturgie, etc., peut-être des manuscrits sur l'histoire. Il détaille ses vues mais au vol de la plume. Sur le conseil de M. Leleux il pourrait développer ce qu'il indique.

Une mission en Egypte ! voilà ce qu'il ne cessera de

(1) M. Mariette en a conservé une vive reconnaissance envers M. Alfred Hulleu, alors Principal du Collège ; il l'a exprimée surtout dans sa réponse à l'invitation d'accepter la présidence d'honneur de l'association des anciens élèves de cette institution, en 1877.

désirer, de demander et il l'obtiendra par la persévérance de sa forte volonté.

Peu de temps après, aux vacances, ayant demandé un congé supplémentaire, il se rendit à Paris, et il employa si bien ce congé qu'il le rendit définitif. Il quitta l'Université pour se vouer exclusivement à son penchant dominant. Le 22 février, il répondait à une lettre que M. Leleux lui avait écrite en janvier, que toujours préoccupé du désir d'obtenir une mission en Egypte, et afin de montrer ses aptitudes, il a fait un travail sur la *Salle des ancêtres*. Il lui demande de reproduire son mémoire dans sa *Revue*, sous le titre de : *Lettre à M.... sur la Salle des ancêtres*. Mais à qui le dédier ? A M. de Rougé, à M. Le Normant, à M.... ? Il serait délicat de le leur demander, l'ouvrage venant d'un inconnu. Il prie M. Leleux d'arranger cela. Il parle avec une haute estime de M. de Rougé. Dans un de ses écrits, M. de Rougé renvoie au papyrus de Turin et quand Mariette s'y reporte, il ne lit pas ce que M. de Rougé indique. Il préfère croire à une erreur de sa part plutôt qu'à une erreur de M. de Rougé. Où pourrait-il lui écrire à ce sujet ? Il aurait besoin de consulter des ouvrages importants, M. Leleux pourrait-il les trouver d'occasion ? Suffirait-il pour les obtenir en prêt de l'intermédiaire du maire de Boulogne et d'un ou deux représentants du Pas-de-Calais ? Mariette veut sortir de sa sphère. Il n'y a pas d'avenir pour lui dans le professorat et il veut se créer un avenir, mériter d'obtenir une place à Paris. La lettre est instante, pressante : Mariette y est tout entier avec ses ardeurs.

Déjà ses relations avec M. Le Normant avaient commencé dans les premiers mois de 1849, par l'envoi d'un

mémoire, resté inédit (1), adressé à cet érudit conservateur des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, et professeur d'archéologie au Collège de France. Laissons le destinataire dire lui-même l'impression qu'il éprouva lorsqu'il adressa la lettre suivante aux membres du Conseil municipal de Boulogne :

« *Paris, 15 avril 1849.*

» MESSIEURS,

» J'espère qu'en considération du motif parfaitement désintéressé qui m'anime, vous excuserez la démarche que je fais auprès de vous en faveur d'un de vos compatriotes, M. Auguste Mariette.

» Je n'avais pas l'honneur de le connaître, lorsqu'il m'a apporté un manuscrit relatif à plusieurs des questions les plus difficiles que soulève l'archéologie égyptienne. J'ai lu ce manuscrit avec la défiance qu'on a toujours contre les essais des personnes qu'on suppose n'avoir pu puiser l'instruction scientifique à ses véritables sources, et j'ai été agréablement surpris dans le sens contraire.

» C'est la première fois, en effet, que j'ai vu un homme livré à des études isolées, marcher dans la bonne voie aussi vite et aussi bien. Ce début est du plus heureux augure pour l'avenir de M. Mariette, et je suis convaincu de ne pas trop m'avancer en vous donnant l'assurance qu'il ne lui faut que la possibilité de suivre ses travaux, à l'aide des ressources scientifiques d'une grande capitale, pour devenir en peu de temps un

(1) *Sur le côté gauche de la Salle des ancêtres de Thoutmès III*, et en particulier sur les deux dernières lignes de cette partie du monument, mémoire inédit, adressé en 1849 à M. Ch. Le Normant, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-4°, 70 f[os].

homme tout-à-fait distingué. Je crois donc, Messieurs, que vous agiriez noblement, dans l'intérêt de M. Mariette et dans celui de la Ville qui l'a vu naître, en lui fournissant les moyens de faire à Paris un séjour prolongé et d'y donner à ses études le développement désirable.

» Agréez, etc.

» Signé LE NORMANT. »

Madame Le Normant a bien voulu me communiquer la réponse faite à cette lettre si honorable pour notre compatriote, et dont la copie n'est pas conservée aux archives communales :

« Boulogne-sur-Mer, ce 30 avril 1849.

» *Le Maire de la Ville de Boulogne-sur-Mer, à M. Le Normant, membre de l'Institut, conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, professeur d'archéologie au Collège de France.*

« MONSIEUR,

» M. Auguste Mariette m'a remis la lettre que vous aviez bien voulu m'écrire en sa faveur, le 15 du courant.

» Si quelque chose pouvait déterminer le Conseil municipal à fournir à ce jeune homme les moyens de continuer, à Paris, ses études archéologiques, ce serait le témoignage favorable que veut bien lui rendre un homme aussi haut placé que vous, Monsieur, et qui est si bon juge des travaux d'érudition. Mais les finances de la Ville de Boulogne sont tellement obérées, surtout depuis quelque temps, que, malgré les retranchements les plus douloureux, elle ne peut réussir à remplir ses engagements. Le moment n'est donc pas favorable pour

lui proposer de nouveaux sacrifices, et je sais, à l'avance, que la proposition que je pourrais lui faire ne serait pas accueillie.

» Je préfère donc éviter à M. Mariette le désagrément d'une tentative inutile. Je regrette infiniment d'être ainsi obligé de m'abstenir, car j'aurais été heureux de contribuer à assurer l'avenir d'un jeune homme qui donne d'aussi grandes espérances, et qui pourrait, un jour, faire honneur à sa ville natale.

» Mais votre haute et légitime influence ne pourrait-elle pas, Monsieur, lui ouvrir, la carrière d'une autre manière. Le gouvernement, dans sa juste sollicitude pour les progrès d'une science qui compte aussi peu d'adeptes que l'archéologie égyptienne, accorde des subventions à quelques savants, dont les recherches doivent rivaliser avec celles des nations voisines. Si M. Mariette obtenait la même faveur, je le connais assez pour être convaincu que ses protecteurs n'auraient pas à le regretter.

» Permettez-moi, je vous prie, Monsieur, en ma qualité de Maire de la Ville de Boulogne, de le recommander à toute votre bienveillance.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus haute considération,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» CHAUVEAU-SIRE. »

Rien n'est intéressant à scruter comme les influences qui, au moment décisif, mettent les hommes célèbres dans leur voie. C'est à la suite de cette correspondance que M. Mariette obtint un emploi au musée du Louvre. M. Charles Le Normant lui portait

un intérêt si vif qu'il lui fit donner ce poste en dehors de toutes les formalités.

Il avait compris les services qu'il pouvait rendre, mais faute de fonds applicables à l'emploi qu'il lui créa, il l'attacha au catalogue du Musée, à partir de mai 1849, avec un traitement de 2.400 fr. payé sur les frais de reliure et de copie.

Rien de plus précaire ; toutefois, pour cette rétribution modique et mal assurée, M. Mariette abandonna sans regret sa position à Boulogne. Il avait la foi !

Il eut à subir, on le comprend, l'opposition de sa famille alarmée, les conseils des prudents : n'était-ce pas lâcher la proie pour l'ombre ! Comme sa volonté était ferme, elle s'imposa.

A Paris, il habitait un appartement dans la cité Pigalle. Lors d'une visite qu'un ami (1) lui rendit pendant l'automne de 1849, il se trouvait au milieu d'une chambre nue, sans un seul rayon de bibliothèque, assis à une vaste table surchargée de gros et grands livres, ayant l'une de ses fillettes sur ses genoux, tandis que les deux autres jouaient à ses pieds. Il écrivait et, au visiteur étonné, il répondit : « Je ne travaille jamais mieux qu'ainsi ; j'aime à sentir mon petit monde près de moi. »

N'est-ce pas que ce détail est charmant ?

Des personnes qui n'ont pas su percer son écorce rugueuse ont jugé M. Mariette étranger aux vives affections. Elles n'ont connu de lui que l'abord assez brusque, et n'ont pas deviné que cette rudesse n'était qu'apparente, qu'elle tenait uniquement à la crainte de se livrer hors de propos.

(1) M. Pierre Capet, chef des bureaux de la Mairie de Boulogne, son camarade d'enfance.

L'étude de ces divinités égyptiennes, conservées intactes dans les sables durant quarante à cinquante siècles et qu'il allait faire reparaître au soleil natal, était déjà une science sacrée à laquelle peu de personnes s'intéressaient ; il en rêvait dans son for intérieur, il en parlait à ses proches, et toute inattention d'un auditeur restant froid le faisait souffrir. Qui sait quelle rénovation, même dans nos idées modernes, cette histoire des premières civilisations eût amenée, s'il avait pu terminer son œuvre. C'est ce qu'il exprimait à l'un de ses amis à Boulogne, tout dernièrement encore, aux heures où dans la vie intime il consentait à parler de lui.

Aussi sa rudesse était-elle toute superficielle.

Combien différent se montrait-il à ceux qu'il aimait véritablement. Pour eux, il restait le grand bon enfant qu'annonçait sa jeunesse, exprimant son bonheur de les voir avec toute l'expansion de sa riche nature. On eût dit que son cœur les aspirait.

Tout en cataloguant les antiquités égyptiennes du Louvre, M. Mariette poursuivait des études particulières qui lui permirent d'écrire un excellent mémoire, resté inédit, sur la *Bibliographie cophte* (1), puis une *Note sur un fragment du papyrus royal de Turin* (2) que la *Revue archéologique* publia à la fin de l'année 1849.

(1) *Bibliographie cophte,* mémoire inédit, in-4°, 1849 : c'est ce travail qui, en 1850, fit obtenir à M. Mariette une mission scientifique en Egypte.

(2) *Note sur un fragment du papyrus royal de Turin et la VIme dynastie de Manéthon,* par Auguste Mariette, employé du département des antiques et sculptures du Louvre. — *Revue archéologique,* 1re série, tome VI, pp. 305-315, 1848-1850.

« Je me borne à annoncer le nouvel écrit de M. Auguste Mariette, parce qu'il m'est une occasion avidement saisie de rappeler à ses conci-

Le mémoire sur la *Bibliographie cophte* lui mérita une mission scientifique. M. Mariette fut chargé par le Gouvernement français « d'explorer tous les couvents de l'Égypte et principalement de la Thébaïde, qui possèdent des bibliothèques de manuscrits cophtes, syriaques, arabes et éthiopiens, afin de former une collection de tous les manuscrits orientaux, intéressants pour l'histoire et les antiquités de l'Égypte chrétienne (1) ».

Au reçu de la dépêche ministérielle, le 22 août 1850, M. Mariette écrivit une lettre d'un élan irrésistible,

toyens le nom et les travaux de ce jeune homme qui, parti, en 1843, des colonnes d'un obscur journal où il fit ses premières armes, a franchi si vite des distances immenses..... Que de chemin franchi en peu de temps ! Quel vol hardi ! Quelle puissance et quelle sagacité d'investigation ! Quelle inconcevable variété d'aptitudes ! Nouvelles littéraires, politique, administration, sciences agricoles, histoire, linguistique, monuments anciens, en six années à peine, M. Mariette a tout absorbé. Et dans presque tous les sujets qu'il a traités, il a fait preuve d'une facilité de conception, d'une pénétration, d'une richesse et d'une rapidité de style vraiment inouïes ! Grec, latin, italien, anglais, allemand, hébreu, cophte, ce jeune homme sait tout, s'assimile du moins et devine tout, avec une promptitude saisissante : et tandis qu'hier à peine nous l'entendions faire un rapport sur les modestes travaux de notre Société d'Agriculture, le voilà aujourd'hui attaché au musée du Louvre, à la grande section des monuments égyptiens, dont des milliers n'avaient pu être classés avant qu'il ne les touchât, discutant avec et contre les hommes les plus savants de l'Europe, sur le sens et la valeur historique d'un papyrus égyptien conservé au musée de Turin !..... M. A. Mariette, si nous ne nous trompons, est dans la bonne voie. Sa science est assez sûre déjà pour qu'au besoin il sache dédaigner la vaine science..... Boulogne doit suivre avec un grand intérêt les travaux de ce jeune homme..... et tout indique que M. Mariette est de force à honorer un jour le pays qui l'a vu naître et au sein duquel il a reçu les premiers éléments de cette science qu'il féconde aujourd'hui. (Journal l'*Impartial*, 6 décembre 1849). Cet article était à rappeler ; il montre les espérances que les Boulonnais mettaient en leur compatriote à la veille de sa célébrité.

(1) François Morand. *Année historique.* On y trouve une excellente notice sur Auguste Mariette, sous la date du 22 août.

comme celles que connaissent sa sœur et l'honorable M. Senlis, l'ami constant et dévoué chez qui il venait se reposer de ses travaux. Dans cette lettre, il demandait son père ; il voulait le voir avant son départ fixé au 4 septembre 1850.

« Dans l'hôtel où je me trouvais, — je laisse ici la parole au témoin — voici qu'à six heures du matin j'entends tambouriner joyeusement à ma porte. C'était Auguste Mariette qui s'annonçait. Le père avait voyagé la nuit et il me l'amenait au sortir du wagon. Il était comme fou de joie, rajeuni de quinze ans ; il riait, plaisantait, ne savait comment épancher son contentement. Le déjeûner se passe gaiement, puis, tout-à-coup, Auguste Mariette disparaît. Où pouvait-il être ? Je le cherche, j'entends des sanglots étouffés ; je cours dans la pièce voisine, et là je trouve mon ami dans la plus extrême douleur : — Qu'avez-vous donc ? — Mon père, mon pauvre père, sanglota-t-il, qui sait si je le reverrai, et il va repartir immédiatement. On l'attend à Boulogne. — Tranquillisez-vous, je ferai l'impossible pour le retenir. — Vrai ! vrai ! exclame-t-il ; et voilà qu'il me prend à bras le corps, et me soulève dans ses bras vigoureux à me briser la tête au plafond, si la place eut été moins haute. C'était une transformation complète. Ayant réussi à retenir M. Mariette père, nous passâmes deux journées charmantes ensemble. Plus tard, j'ai songé à son funèbre pressentiment. En effet, il n'a pas revu son père, décédé deux mois après, le 7 décembre 1850, quand Auguste Mariette abordait l'Égypte. »

Cette scène, dont on ne peut traduire l'émotion poignante, fait comprendre, mieux que toutes les explications, cette nature ardente, de premier et d'impétueux

mouvement, toute d'expansion dans l'intimité. Les indifférents et ses amis officiels ne l'ont pas connu sous cet aspect ; il était bon de l'y montrer pour le faire apercevoir dans toute la vérité de son attitude, de son caractère.

Le 4 septembre 1850 arrive ; il part. Bientôt, on peut juger à sa taille, à sa vigueur, à sa force morale, qu'il est l'homme de sa difficile mission. Que dis-je, sa mission : il l'outrepassa ; car, envoyé pour recueillir des manuscrits déjà enlevés par un Anglais peu scrupuleux, il découvre des temples, le Sérapéum et les restes de l'antique Memphis. Puis ce sera Héliopolis, Abydos, Thèbes, Saqqarah, Karnak, Denderah, Gebel-Barkal, tombeaux d'une civilisation disparue, qu'il aidera à reconstituer. Puis il fondera l'École Française d'Egyptologie, l'Institut Égyptien, le Musée de Boulaq, où, après sa mort, arrivée le mardi 18 janvier 1881, il sera transporté dans un magnifique cercueil, sarcophage de la XIII[e] dynastie, par lui désigné à cette fin pour rester à jamais au milieu des trésors archéologiques qu'il a arrachés aux sables de la vallée du Nil, et pour attester l'origine française du musée qu'il a créé.

Les plus grands honneurs récompenseront ses immenses travaux. Dès 1852 (15 août), la croix de la Légion d'Honneur ; en 1855, celle de l'Aigle Rouge de Prusse ; en 1857, celles des SS. Maurice et Lazare, et tant d'autres ; en 1861, le titre d'officier, et en 1867, celui de commandeur de la Légion d'Honneur ; en 1878, celui de membre de l'Institut.

L'Égypte, qu'il servait si bien, ne fut pas ingrate. Le khédive le nomma, en 1858, conservateur de tous les monuments de son royaume, lui donna la qualité de Bey en août 1862, et celle de Pacha en 1879.

Mais, avant d'atteindre à l'apogée de sa gloire, que de difficultés inouïes lui suscitèrent l'ignorance des fellahs et les convoitises internationales. Comme Mithridate, n'a-t-il pas dû se précautionner contre tous les poisons ! N'a-t-il pas dû s'abriter aussi pendant les quatre premières années de 1850 à 1854 contre les coups de fusil des envieux ! N'a-t-il pas dû arracher de vive force les vivres qu'on lui refusait, argent en main ! Ah ! la belle carrière militante, et comme elle a été féconde en résultats. Que ne puis-je la retracer ! Mais il faut, pour accomplir dignement cette tâche, une connaissance profonde des choses de l'Égypte ; j'en laisse le soin à ses savants collègues de l'Institut. Je le quitte à l'entrée de sa voie glorieuse : désormais il n'appartient plus à Boulogne-sur-Mer, sa ville natale, il appartient au monde savant.

Ernest DESEILLE,
ARCHIVISTE.

Boulogne-sur-Mer, le 2 février 1881.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

I

LES ASCENDANTS

Guillaume Mariette, premier lieutenant du capitaine Thurot à bord de la frégate *le Belisle*, en 1758, aïeul d'Auguste Mariette, décédé à Paris le 18 octobre 1806, fut, avec son fils, l'auteur de pièces de théâtre dont voici les titres :

Le don patriotique des Bergers pour la descente en Angleterre
(pièce de théâtre en vers)
par un premier lieutenant du capitaine Thurot à bord de la frégate *le Belisle* en 1758, à Paris l'an VII.

La Revanche
suite de Guerre ouverte, ou *Ruse contre Ruse*,
(comédie en trois actes et en prose), par les citens M... père et fils
à Paris an XI (1803).

Almaïde
mélodrame féerie en quatre actes, en prose
par les citens M... père et fils,
à Paris an XI (1803).

Norval et Nellie *ou l'armement en course*
mélodrame en cinq actes et en vers libres
par le cn G. M.., l'un des premiers lieutenants de Thurot en 1759,
à Paris l'an XI (ou 1803).

Hercule et Cacus
mélodrame en trois actes et en prose
par les citoyens M. M... père et fils
à Paris l'an XII (ou 1803).

Ces essais poétiques sont curieux pour l'étude d'un âge disparu, d'une époque où les sentiments et les idées du XVIIIe siècle se mêlent d'une façon piquante aux sensations naïves du patriotisme et de l'héroïsme du commencement du XIXe siècle.

Mariette-Pacha affectionnait ce livre où revivent des illusions et cette précocité, cette activité d'esprit de ses ascendants, dont il hérita lui-même et dont il devait faire un si admirable emploi.

A Boulaq, il le lisait parfois à ses hôtes, à ses amis, le soir après dîner. Et avec quel esprit, quel attendrissement, souvent avec ces sourires qu'il avait pour les premiers essais de sa jeunesse.

M. A. Rhoné, témoin de ces lectures, m'en a fixé le souvenir intime.

Voici deux lettres qui feront pénétrer plus à fond dans l'essence générale de cette famille dont Mariette-Pacha est la gloire :

Paris, ce 20 messidor an 9.

Vous êtes bien aimable, bien indulgent, bien bonne, ma chère cousine, vous êtes toute votre maman, vous me permettez donc de vous écrire, et même sans cérémonie, car les cérémonies ne vont pas à notre âge. Je ne puis écrire que fort mal, vu que je n'ai pas encore eu de Maître, je ne puis écrire que fort vîte, car je suis très pressé ; ainsi de touttes façons vous aurez de la peine à me lire ; le temps qu'on passe à peindre ses lettres est un temps perdu pour les idées et le cœur ne se trouve plus sous la main. Depuis deux mois, je n'ai de plaisir à travailler que pour ce que j'imagine pouvoir vous plaire : quand vous passeriez deux mois à me déchiffrer, nous ne serions qu'à deux de jeu, c'est ainsi qu'on raisonne à mon âge. Passons maintenant à l'histoire que j'ai à vous conter.

— Quand M. Cléry nous fit sa première visite, il fut longuement question de vous, ma chère cousine, j'essayais alors à faire une petite boitte en carton, l'idée me vint de vous en envoyer une par M. Cléry qui voulut bien s'engager à vous la porter. La boitte faite donna le désir de faire un étui. L'étui vit naître un autre étui, une boitte vît naître une autre boitte, et tout cela dans l'espoir de faire toujours moins mal...... C'est ainsi que nous avons fait des boittes, des étuis, un petit pupitre et même un petit paunier, nous vous envoyons tout, je vous enverrais tout ce que j'ai, je ne vous ferai grâce de rien et voici l'une des grandes causes.

La facture de l'écritoire est une affaire grave. Je ne vous tromperai jamais, ma belle cousine. Je ne puis comprendre M. Cléry, il sçait, il ne sçait pas, il croît, il ne croît pas, il se souvient, il a oublié ; bref il se rappelle qu'une lettre a été écrite et que cette lettre a été égarée, il ne sçait si cette lettre est de votre maman, il croît assez qu'elle est de vous ; a-t-elle été égarée chez vous, chez mes tantes, il l'ignore ; peut-être l'a-t-elle été par lui-même. Tout est indéchiffrable ; et n'en déplaise à M. Cléry, tout bien aimable qu'il est, je crois que je le jetterais par la fenêtre, si je demeurais à un 9e étage. Voyez un peu ma belle petite cousine, je suppose que vous ayez été assez bonne pour m'écrire et qu'on ne veuille pas vous dire que la lettre a été égarée, et moi donc, je passerai dans votre esprit pour l'être le plus grossier, car dans le fait, je ne vous aurais pas répondu, lors même que vous auriez eu l'indulgence de me prévenir, et que même sans me connaître vous m'eussiez assez connu pour être persuadée que vous me fassiez plaisir, et que vous ne pouviez m'en faire un plus grand, si bien donc que pour ménager toutes choses, il faudrait vous laisser croire que votre lettre m'a été remise, et que le nombre de mes affaires m'a empêché de vous répondre, il me faudrait donc des mensonges de toutes couleurs.

Oh oui, ma petite cousine, j'ai eu des affaires fort graves, car depuis deux mois je n'ai travaillé que pour vous......

Si la lettre n'a point été faite il faut encore faire un écritoire pour engager ma petite cousine à m'écrire...... Vous trouverez une petite glace sur l'écritoire : c'est un tour d'adresse, car elle est étrange cette petite glace, elle a cela de particulier qu'elle ne peut montrer qu'à vous seule les traits de celle que j'aime le plus......

Je finis par vous prier de recevoir avec bonté l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je serai toutte ma vie ma chère cousine votre très humble et très obéissant serviteur.

F. P. Mariette.

Ouvrez bien vos grands yeux, ma belle petite nièce, il faut que vous appreniez enfin que vous avez un grand oncle, que ce grand oncle demeure à Paris, qu'il est antique comme les rues et bien méchant comme un ogre. Demandez plutôt à votre maman.

Mais ce que votre maman ne connaît pas plus que vous, c'est un autre ogre, qui est mon fils, et qui devient plus méchant que moi. Vous pourriez cependant l'apprivoiser, car à votre nom seul il s'adoucit.....

Badinage à part, ma charmante petite nièce je suis enchanté du portrait qu'on m'a fait de vous.. aimez-nous un peu. M. Cléry croit que votre petit cousin est un peu plus grand que vous, mais la taille n'y fait rien, vous êtes jeunes tous deux; travaillez, étudiez bien, les vertus sont plus que les roses de la vie, les vertus ne se fannent point: je vous embrasse ma belle petite nièce du plus tendre de mon cœur.

G. MARIETTE.

II

ACTES CIVILS

De Guillaume Mariette, officier de marine, décédé à Paris le 18 octobre 1806, et de dame Marie-Madeleine Vauclin, sa femme, décédée à Boulogne le 10 septembre 1841, âgée de 75 ans,

est né, à Paris, le 12 mai 1793, François-Paulin Mariette,

nommé secrétaire de la mairie de Boulogne le 12 octobre 1815;

marié en premières noces, le 13 octobre 1819, avec demoiselle Eugénie-Sophie-Mélanie Delobeau, née à Ardres le 2 floréal an IX, fille de Jean-Baptiste-Marie Delobeau, ancien adjudant de place, et de dame Marie-Marguerite-Ferdinande Lemaître;

desquels sont issus :

1° Sophie-Pauline-Marie, née le 31 décembre 1819, décédée le 11 janvier 1820;

NAISSANCE D'AUGUSTE MARIETTE

2° L'an dix huit cent vingt-un et le douze février, onze heures et demie du matin, par devant nous Alexandre-Gontran Lorgnier, adjoint faisant pour l'empêchement du maire les fonctions d'officier public de l'état-civil de la ville de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais, est comparû le sieur François-Paulin Mariette, propriétaire en cette ville âgé de vingt-sept ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin *né le jour*

d'hier à deux heures et demie du matin de lui comparant et de dame Eugénie-Sophie-Mélanie Delobeau, son épouse, et auquel enfant il déclare donner les prénoms de FRANÇOIS-AUGUSTE-FERDINAND ;

Lesdites déclaration et présentation faites en présence du sieur Silvain Bilot, commis en la mairie de cette ville âgé de vingt-deux ans, et du sieur Maxime-Gustave Bourée, étudiant en droit en cette commune âgé aussi de vingt-deux ans tous deux amis des père et mère de l'enfant ;

Et ont le père et les témoins signés le présent acte après lecture faite ;

(Signé) MARIETTE, BILOT, G^ve^ BOURÉE et LORGNIER.

3° Sophie-Pauline-Clara, née lé 2 décembre 1823 ;

4° Pierre-Charles-Alphonse, né le 6 juin 1827,

22 *août* 1830. — Décès de dame Eugénie-Sophie-Mélanie Delobeau, femme de François-Paulin Mariette,

11 *janvier* 1832. — Mariage en secondes noces de François-Paulin Mariette avec mademoiselle Louise-Françoise-Isabelle Beck, née à Boulogne le 18 mai 1809,

desquels sont issus :

1° Pauline Mariette, née le 18 octobre 1833 ;

2° Zoé-Elisa-Pauline, née le 23 février 1836 ;

3° Edouard-Alfred-Guillaume, né le 19 janvier 1841.

5 JUIN 1845. : MARIAGE D'AUGUSTE MARIETTE

L'an mil huit cent quarante-cinq et le cinq juin à sept heures et demie du matin, par-devant nous, soussigné, Pierre-Nicolas-Maurice Dutertre, adjoint délégué du Maire de la Ville de Boulogne-sur-Mer, sont comparus publiquement en la maison commune : Monsieur François-Auguste-Ferdinand Mariette, régent au collège communal de cette ville, y demeurant, né en la dite ville le onze février mil huit cent vingt et un, mineur quant au mariage, fils légitime de Monsieur François-Paulin Mariette, secrétaire de la Mairie de cette commune, y demeurant également, consentant au présent mariage suivant la déclaration qu'il nous en a faite, et de dame Eugénie-Sophie-Mélanie

Delobeau, décédée au même lieu le vingt-deux août mil huit cent trente, ainsi qu'il résulte des registres aux actes de décès ;

Et Mademoiselle Eléonore Millon, sans profession, demeurant avec ses père et mère en cette ville où elle est née le treize juin mil huit cent vingt-sept, mineure, fille de Monsieur Silvain Millon, négociant, et de dame Joséphine-Félicité Cosyn, son épouse, consentant tous deux au présent mariage, ainsi qu'ils nous l'ont déclaré ;

Lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de l'union projetée entr'eux et dont les première et deuxième publications ont été proclamées et placardées à Boulogne, à l'endroit désigné par la loi, les dimanches vingt-cinq du mois dernier et premier du courant à midi. Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces susmentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé : du Mariage, avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons du nom de la loi que François-Auguste-Ferdinand Mariette et Eléonore Millon sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de Messieurs Jean-Marie Dardenne, principal du Collège de Boulogne, âgé de cinquante-trois ans, et de Magloire-Toussaint Leprince, régent au même Collège, âgé de trente-sept ans, tous deux amis de l'époux ; de Etienne-Louis Bastien, sans profession, âgé de quarante-huit ans, beau-cousin de l'épouse du côté maternel au cinquième degré, et Théodore Flahault, docteur en médecine, âgé de cinquante ans, ami de ladite épouse ; ces quatre témoins demeurant en cette ville ; lesquels, après lecture, l'ont signé avec le père de l'époux, les père et mère de l'épouse, les contractants et nous, adjoint.

(Signé) MARIETTE, MILLON, J. MILLON née COSYN, Aug. MARIETTE, Eléonore MILLON, FLAHAUT, DARDENNE, LEPRINCE, BASTIEN, P. DUTERTRE, DELPORTE.

NAISSANCE 18 AVRIL 1846. MARGUERITE-LOUISE MARIETTE

L'an mil huit cent quarante six et le dix-huit avril, à dix heures du matin, pardevant nous soussigné, Adjoint délégué du Maire

de la Ville de Boulogne-sur-Mer, est comparu François-Auguste-Ferdinand Mariette, régent au Collège communal, âgé de vingt-cinq ans, demeurant en cette ville, rue de la Tour Notre Dame, 12 ; lequel nous a déclaré qu'Eléonore Millon, son épouse, âgée de dix-neuf ans, est accouchée en son domicile ce jour à six heures trois quarts du matin, d'un enfant du sexe féminin qu'il nous représente et auquel il donne les prénoms de Marguerite-Louise. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de François-Michel Birlé, imprimeur, âgé de cinquante-cinq ans et de Jean-Baptiste Martel, marchand de bois, âgé de trente et un ans, tous deux demeurant en cette commune et amis du père. Après lecture, le comparant et les témoins ont signé.

(Signé) AUG. MARIETTE, F. BIRLÉ, J. B. MARTEL, A. MARTINET.

NAISSANCE 5 SEPTEMBRE 1847. JOSÉPHINE-CORNÉLIE MARIETTE

L'an mil huit cent quarante-sept et le six septembre à dix heures et quart du matin, pardevant nous, soussigné, Adjoint délégué du Maire de la ville de Boulogne-sur-Mer, est comparu le sieur François-Auguste-Ferdinand Mariette, régent au Collège communal, âgé de vingt-six ans, demeurant en cette ville, rue de la Tour Notre Dame ; lequel nous a déclaré qu'Eléonore Millon, son épouse âgée de vingt ans, est accouchée au domicile de M. Millon, son père, négociant à Boulogne, rue des Prêtres, 19, hier à cinq heures du soir, d'un enfant du sexe féminin, que le comparant nous représente et auquel il donne les prénoms de Joséphine-Cornélie-Pauline. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs François-Paulin Mariette, secrétaire de la Mairie, âgé de cinquante-quatre ans, aïeul paternel de l'enfant, et de Pierre-Etienne Capet, commis de la Mairie, âgé de vingt-huit ans, ami du père, tous deux demeurant en cette commune. Après lecture, les comparants et témoins ont signé.

(Signé) MARIETTE, CAPET, AUG. MARIETTE, A. MARTINET.

26 MAI 1849. NAISSANCE DE SOPHIE-ELÉONORE MARIETTE

L'an mil huit cent quarante-neuf et le vingt-six mai à quatre heures du soir, pardevant nous soussigné, Adjoint faisant les

fonctions de Maire de la ville de Boulogne-sur-Mer, est comparu Sylvain Millon, négociant en cette ville, âgé de quarante-six ans ; lequel nous a déclaré qu'Eléonore Millon, sa fille, âgée de vingt-deux ans, épouse de François-Auguste-Ferdinand *Mariette*, régent au Collège communal, demeurant à Boulogne-sur-Mer, rue de la Tour Notre Dame, âgé de vingt-huit ans, présentement absent, est accouchée en son domicile *ce jour* à sept heures et demie du matin, d'un enfant du sexe féminin que le comparant nous représente, et auquel on a donné les prénoms de *Sophie-Eléonore.* Lesdites déclaration et présentation faites en présence de François-Paulin Mariette, secrétaire de la Mairie âgé de cinquante-six ans, aïeul paternel de l'enfant et de Charles-François Duprey, négociant, âgé de cinquante-deux ans, ami du père, tous deux demeurant à Boulogne. Après lecture, le comparant et les témoins ont signé.

(Signé) MILLON, DUPREY-MARTIN, MARIETTE, LE ROY-MABILLE.

ACTE DE DÉCÈS, 7 DÉCEMBRE 1850. FRANÇOIS-PAULIN MARIETTE

L'an mil huit cent cinquante et le huit décembre à dix heures du matin, par-devant nous, soussigné, adjoint délégué du Maire de la Ville de Boulogne-sur-Mer, sont comparus les sieurs François Morand, membre du Conseil municipal, juge suppléant au Tribunal civil de Boulogne, âgé de quarante-deux ans et Arthur Guillain, employé de la Mairie, âgé de trente-huit ans, tous deux demeurant en cette ville et amis du dénommé ci-après ; lesquels nous ont déclaré que Monsieur François-Paulin Mariette, secrétaire de la Mairie de cette commune, demeurant en ladite commune, né à Paris, âgé de cinquante-sept ans sept mois, veuf en premières noces de la dame Eugénie-Sophie-Mélanie Delobeau et en secondes noces de la dame Louise-Françoise-Isabelle Beck, fils légitime des feus Guillaume Mariette et Marie-Madeleine Vauclin, est décédé hier à neuf heures trois quarts du soir, en son domicile, rue de la Balance 13, ainsi que nous nous en sommes assuré. Après lecture, les comparants ont signé.

(Signé) FR. MORAND, A. GUILLAIN, CAZIN.

Ainsi que nous y oblige notre titre, nous nous bornons à donner seulement les actes qui ont précédé le grand essor de Mariette vers la gloire.

LES ORIGINES DE LA MANUFACTURE DE FAÏENCE DE BOULOGNE

D'après des documents nouveaux.

Lecture faite par M. Ern. Deseille, secrétaire de la *Société Académique* dans la séance du 8 Décembre 1886.

On a exploré les dépôts d'archives nationales, départementales et communales; on a interrogé les monuments de la vie publique: il reste les études de notaires gardiennes des actes et des usages de la vie privée de nos ancêtres ; elles nous gardent des surprises. Que d'enseignements il en sort, non-seulement pour l'histoire de la propriété, mais encore pour celle du commerce locale et pour les origines industrielles. (1)

Lorsqu'en 1882, sous le titre *les Céramistes boulonnais*, M. Victor-Jules Vaillant publia son excellente étude sur les poteries de terre, grès, terres cuites, faïences et porcelaines de Boulogne-sur-Mer, son travail considérable, poursuivi avec patience et science, a été le début heureux des découvertes historiques sur l'art et l'industrie dans le Boulonnais. Il lui manqua alors le secours de plusieurs actes notariés, retrouvés depuis, avec lesquels il devient possible de suivre les péripéties de l'établissement fondé à la porte Royale par M. Verlingue.

Louis-Marie Verlingue naquit à l'Etiembrique en 1742, et fut baptisé à Beuvrequent.

(1) L'histoire de nos corsaires s'y lit, comme à livre ouvert, dans les engagements, les armements, les partages enregistrés. Les faits historiques les plus remarquables, — ainsi pour nous la démolition de nos fortifications, — s'y trouvent témoignés avec des détails précis.

Aucune vocation artistique ne parait l'avoir poussé à la création d'une manufacture de faïence. Il était boutiquier à Boulogne depuis son mariage avec Marie-Jeanne-Françoise Le Bel, marchande et bourgeoise, son aînée de vingt et un hivers ; ce qui permet d'avancer que la raison, plus que l'amour, décida leur union.

De 1771, datent ses relations avec un homme qui, sans doute, offrit à son ambition la perspective d'une fortune à faire en créant à Boulogne une industrie nouvelle : celui-ci se nommait Jean de Villeneuve futur " directeur de la manufacture ".

D'où venait-il ? M. Vaillant a vu en lui un fils du sol boulonnais ; mais il y a un peu partout des familles de ce nom, et la spécialité industrielle qu'il professait nous fait croire à une origine plus éloignée.

Il devint l'homme important de l'affaire ; il apparaît dès le 13 octobre 1771, deux jours avant que Louis-Marie Verlingue et sa femme eussent acquis de M. et Mme Dupont-Tricot, " trois maisons avec leur dépendances et un terrain situés à la porte Royale " pour "former l'établissement d'une manufacture de fayance " (acte passé devant Merlin notaire et l'un de ses confrères le 15 octobre 1771).

On le voit diriger les travaux de construction, guider les achats de drogueries, plomb, étain, " litharge " et " jaune de Naples ". Le " jaune de Naples " apportait dans les couleurs en usage dans le pays une note nouvelle et très gaie.

Il fournit, au prix de 606 livres, un moulin cédé par estimation. Il est à l'œuvre dès le début de l'entreprise ; on reconnait sa main dans les premiers objets manufacturés vendus le 16 février 1773 à M. Butor marchand en ville, et à M. Verlingue curé.

Le " livre journal " *(voir l'extrait notarié arrêté le 30 avril 1773),* plus exact que Cavillier, en fait foi. Cavillier parle aussi d'une association qui n'existait pas encore en mars 1773.

Du reste, si l'on veut apprécier à quel point Jean de Villeneuve était indispensable à l'entreprise on n'a qu'à lire les engagements contractés à son égard :

Il a le droit de commander, régir et faire faire les ouvrages, de faire les moules qu'il estimera nécessaires, de prêter ses soins aux élèves si l'on juge à propos d'en faire pour la peinture et le moulage seulement, sans être tenu à rien de plus, sans être assujetti à commandement d'autrui ;

On doit lui fournir toutes les matières et les ouvriers nécessaires, " lui accordant en sa dite qualité de directeur l'autorité requise et nécessaire sur les dits ouvriers ".

Il touche 1.200 liv. d'appointements par an et on lui donne un appartement composé d'une chambre haute et d'une chambre basse où il fera " ses compositions secrettes " et dont il aura seul les clefs.

L'engagement est contracté pour quatre années. On ne pourra le congédier " pour quelques causes et prétextes que ce soit " sans lui payer le montant de ses appointements à courir jusqu'à l'expiration des dites quatre années. La maladie même, si elle ne dure que trois mois n'en interrompra point le paiement. Au delà de trois mois, s'il y perd droit, on lui doit quand même son appartement et la faculté de reprendre ses fonctions à la cessation de son mal.

Ce contrat léonin et qui liait si étroitement le directeur

à l'entreprise, Louis-Marie Verlingue ne le contracte pas seul et il ne s'engage avec ses associés que lorsque l'entreprise a déjà montré ses fruits.

Il y avait près de trois mois qu'on en vendait les produits lorsque, sans doute pour lui donner plus d'extension, Louis-Marie Verlingue chercha deux associés bailleurs des capitaux indispensables, et si les associés ont consenti ces conditions, à l'exécution desquelles ils engageaient toutes leurs propriétés, c'est qu'ils ne pouvaient faire autrement, car Villeneuve était l'âme de l'entreprise.

A l'apparition des deux associés le livre-journal constatait ce qui suit :

Articles payés, 360 livres 6 sols 6 deniers; *articles non payés* envoyés en partie pour la vente à Montreuil, 83 liv. 5 s. 6 d.; ensemble : 444 livres 12 sous.

Les associés avaient foi et espoir en l'avenir, puisque cette vente restreinte, qui soldait à peine les appointements du directeur, leur semblait de bon augure.

D'après l'inventaire dressé le 30 avril 1773, il y avait en magasin pour 1041 liv. 6 sols 3 deniers de marchandises. Le détail, très curieux, donne le prix d'objets dont la valeur n'est certainement plus la même aujourd'hui pour les amateurs.

Les assiettes communes, avec un bouquet, sont à 50 sous la douzaine de premier choix.

Celles à frise, broderie contournée, à 4 livres 10 sous; au ramage, à 3 liv. 10 sous.

Un pot à l'eau, 1re grandeur, 4 sous.

—	2e	—	5	—
—	3e	—	8	—
—	4e	—	10	—

Les pots au lait, broderie, 15 —
— à crème, blancs, 5 —
— — au ramage, 7 —

Un pot de chambre 10 s., le même ovale 9 s.

Un sucrier broderie 15 s., commun 8 s., à ramage 10 s.

Les *triboulettes* selon leur grandeur varient de 5, 4, 3 et 2 sous.

Les plats à barbe : les grands 14 s., les petits 12 s.

Les saladiers à 10, 8 ou 6 sous.

Les gobelets à broderie, 5, 3 et 2 sous.

Les soucoupes à 54 s. la douzaine.

Les demi tasses à 24 s. la douzaine.

Les jattes à thé de 6 à 18 sous.

Une théière à 14 ou 12 sous.

Une écuelle sans couvercle, à 4 ou 3 s.

Un moutardier broderie à 10 s.

Les pots à confiture descendent de 15 livres le cent jusqu'à 6 liv. 5 sous, et les pots à pommade de 6 livres à 4 liv. Tout dépend de la taille.

La grande écritoire vaut 18 ou 24 sols selon le choix et la petite, 18 s.

Un godet, 1 sol.

Un bénitier, 14 sous.

Un huilier, 12 sous.

Un entonnoir, 12 sous.

Une salière, 18 deniers.

Tels étaient les objets fabriqués à la date du 30 avril 1773.

L'intérêt des futurs associés nous en garantit l'exactitude; ils ont signé l'inventaire avec les notaires.

Ces associés étaient-ils les philanthropes auxquels faisait allusion, le 20 prairial an IX, le citoyen Duval dans

l'exposé qu'il présenta à la Société d'Agriculture pour obtenir son appui, lorsqu'il écrivait : « Le citoyen » Verlingue, lors de son établissement en cette ville, a » jouis de cette avantage de la part de ses consitoÿens » qui lui ont procurées à titre de prêt une somme très » considérable. » (Céramistes op. cit. p. 71).

En ce cas ç'aurait été plus qu'un prêt puisque ces associés s'engageaient à fournir les fonds nécessaires à l'entreprise, l'insuccès pouvait les entraîner plus qu'ils ne prévoyaient.

Mais à quoi bon les inductions? Contentons-nous des faits.

Le 16 mai 1773, pardevant Merlin et l'un de ses confrères, notaires à Boulogne, comparurent Louis-Marie Verlingue, demeurant en la basse-ville, d'une part; le sieur Denis Bobilier, négociant, demeurant en ladite basse-ville, et le sieur Louis-Marie Guerlain-Dessablons, marchand, demeurant en la haute-ville de Boulogne, aussi d'autre part; lesquels désirant contracter société entre eux, relativement à la manufacture de fayance érigée par ledit sieur Verlingue à la Porte-Royale de ladite basse-ville, ont observé que, pour former l'établissement de ladite manufacture, le sieur Verlingue et sa femme ont acquis par acte du 15 octobre 1772 du sieur Henry Dupont, marchand brasseur, et demoiselle Jacqueline Tricot, sa femme, trois maisons avec leurs dépendances et un terrain, moyennant 3 livres de denier aux pauvres, 200 livres de pot de vin et 4,000 livres de prix principal, dont mille livres payées comptant; que, pour le surplus, le sieur Verlingue et sa femme ont déboursé 181 livres 11 sols 3 deniers pour frais de lettres et loyaux coûts.

En outre, pour disposer les lieux à l'usage de la manufacture, Louis-Marie Verlingue y avait construit des bacs et un four; avait acheté un moulin à broyer les couleurs et un cheval pour faire tourner le moulin. Ces objets, les ustensiles et drogues, la main-d'œuvre, les salaires des ouvriers, les appointements de Jean de Villeneuve et autres dépenses, faites depuis le 5 octobre 1771, s'élevaient à 11,799 livres d'après un état de débours arrêté au 30 avril 1773, dont 2,181 livres 4 sous restaient à payer.

Ceci constaté, les sieurs Bobilier et Guerlain s'associèrent, chacun pour un quart, au sieur Verlingue, dans la fabrique et le commerce de *fayance*, dans le profit, les dépenses et les pertesqui pourraient survenir: ils versèrent immédiatement chacun pour leur quart:

	1° 346^{l}. 2^{s}. 9^{d}.	dans la somme payée pour la propriété.
	2° 2.314.10^{s}. 6^{d}.	pour les débours faits.
	2.660.13 3	
et promirent	545. 6	pour leur quart dans la somme restant à payer.
Ensemble	3.205.19 3	

plus les sommes nécessaires pour l'entreprise; lesquelles s'élevèrent pour le sieur Bobilier à 1.967^{l} 12^{s} 7 deniers et, pour le sieur Louis-Marie Guerlain-Dessablons, à 2.145^{l}.12^{s} 1^{d}, ainsi qu'il résulte du décompte d'un acte de résiliation de l'acte de société, intervenu avant l'époque fixée pour la cessation de l'association prévue pour quatre années Cet acte fut passé le 2 mars 1775, c'est-à-dire moins de deux ans après. Le quart de Bobilier s'élevait alors à 5.173 11^{s} 10, et celui de Guerlain à

5.351^{l} 11^{s} 4^{d}, remboursables par Verlingue en dix annuités, avec intérêts.[1]

Dans cette association, L.-M. Verlingue se chargeait de l'inspection et manutention intérieure et du débit des marchandises.

Denis Bobilier devait tenir la correspondance et faire les voyages. Guerlain, retenu par ses affaires particulières, s'exonérait de toute participation active en laissant 75 livres d'indemnité à Verlingue.

Je n'irai pas chercher si l'âge de Denis Bobilier, et son désir de prendre un repos nécessaire, ont pu motiver la résiliation de l'acte de société qui se fit de bon accord le 2 mars 1775 et, apparemment, à l'avantage de Verlingue. Le 29 juillet 1776, Denis Bobilier devint, inconsciemment peut-être, un bienfaiteur pour ce dernier, en aliénant en sa faveur le capital de 5.173 livres 11 sous 10 deniers formant son quart, et en y joignant les deniers nécessaires pour faire une somme de six mille livres, moyennant une rente viagère de 600 livres devant s'éteindre à son décès. Or, ce décès arriva en 1777, et le capital resta la propriété de Verlingue. Ce dernier semble à cette date avoir voulu rembourser également la part de Guerlain. Du moins, on le voit, au 9 et au 10 février, emprunter 4,000 livres à demoiselle Marie-Antoinette Verlingue, demeurant à Quélen, et 2,400 livres à sa mère alors veuve. Ces 6,400 livres approchent beaucoup de la somme due à Guerlain si l'on y comprend les intérêts; mais, en vérité, pourquoi retomber dans les inductions !

(1) Je dois la communication de ces divers actes à l'obligeance de M. Jules Lecat.

Il y a deux reconnaissances d'emprunt en 1777, voilà ce qui est certain. Il est spécifié en l'acte signé par la mère de Verlingue, qu'elle emprunte pour lui venir en aide dans sa manufacture. Attendons la rencontre d'un document qui nous en dira davantage et renvoyons à l'excellent ouvrage de M. Vaillant pour y suivre la biographie de Verlingue.

NOTE

SUR LES

TABLEAUX DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Communiquée en séance académique le 4 mai 1887, par

M. ERN. DESEILLE.

Les tableaux de l'Hôtel-de-Ville sur lesquels l'attention publique vient d'être appelée (1) furent recouverts d'une couche de badigeon quelconque sous la Terreur, et, lorsqu'à la fin de 1814, M. de Menneville, maire, mandait au duc d'Aumont, fils du dernier gouverneur de Boulogne, qu'on ignorait ce qu'étaient devenus les portraits de ses ancêtres, ce magistrat notait ainsi que la tradition s'en trouvait perdue. Mais son appel eut pour excellent effet de réveiller des souvenirs. L'homme, dont la mémoire précieuse fut le lien vivant entre l'ancien échevinage et la mairie nouvelle, le greffier Lheureux, dut parler alors. Du moins cela semble ressortir d'une délibération du Conseil municipal (9 mai 1823) où il est dit que les portraits qui décorent la grande salle de l'Hôtel-de-Ville avaient besoin d'une restauration urgente, différée parce que, les tribunaux tenant leurs

(1) « Les gouverneurs de Boulogne et du Boulonnais de la famille des ducs d'Aumont et leurs portraits à l'Hôtel-de-Ville, » étude historique publiée dans l'*Impartial*, de février à avril 1887, par M. l'abbé D. Haigneré. Tirage à part, broch. in-12°, en vente chez les libraires, 1 franc.

audiences dans la grande salle, on avait craint de nouvelles dégradations. Ces termes font remonter la découverte à plusieurs années en arrière. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que la lettre de M. de Menneville l'avait provoquée.

La restauration des peintures, évaluée à 1450 francs et approuvée par le Conseil, fut confiée à un artiste de Paris, nommé Préal, qui, pour faire apprécier la nécessité du temps à y consacrer, (plus d'une année), écrivait le 15 mai 1824: «il vous sera facile, par l'extrême différence que vous trouverez dans ces tableaux, d'évaluer que ce travail n'a pu être fait promptement, surtout à cause du désir de conserver le plus possible tout ce qu'il peut y avoir d'original dans ces vieux portraits, tout en faisant disparaître et recommençant les autres restaurations faites par de mauvais peintres » (Reg. D, Corresp. M[le], n° 1.)

Les archives de la Ville conservent trois lettres de Préal, et deux copies de celles adressées par le maire à cet artiste. (1)

Il ne fit livraison qu'au mois d'octobre 1824 :

1° Du portrait du roi Louis XVIII qui lui avait été commandé et qui fut payé 1000 fr. (2)

(1) Il changeait fréquemment de domicile. Une lettre du 30 juillet 1823 lui est adressée rue du Temple, Église S[te]-Elisabeth.

Le 5 octobre 1824, on lui en envoie une autre rue de Buffault, faubourg Montmartre, et il y répond en donnant son adresse rue St-André-des-Arts, 18.

(2) C'est celui qui se trouve actuellement au musée. Notons en passant que précédemment, 21 août 1823, la municipalité avait acheté de M. Chalon (20, rue Louis-le-Grand, à Paris) le portrait du même roi, *lithographié à l'huile*, sur toile dont le prix, encadrement compris, fut soldé 76 fr. 85[c]. Qu'est-il devenu ? Cette œuvre du début de la lithographie aurait actuellement sa curiosité.

2° Le portrait de Louis XV qu'une mention d'un compte de 1734 à 1735 attribue à un Wariscoud, inconnu, et que je crois ou de Thomas Restout, peintre de portraits, ou de Jean Restout, son frère, chancelier de l'Académie des Beaux-Arts au 5 juillet 1760, qui, en 1746, était adjoint à recteur, puis devint l'un des professeurs le 28 novembre 1733, et dont l'admission au titre d'académicien remontait au 28 juin 1820. (1)

3° Les portraits des ducs d'Aumont et du comte Flahaut de la Billarderie, désignés : « quatre grands portraits » à 200 fr. l'un pour la réparation et « trois petits » à 150 fr.

Mais, en outre, le peintre Préal eut à réparer aussi, pour une somme qui se trouve comprise dans les 338 fr. 90c dont parle une lettre du sous-Préfet du 12 septembre 1825 :

Un tableau de la Vierge (2) que l'artiste appelle dans une de ses lettres : "le petit tableau d'église, tout récemment collé sur une toile forte et de plus fraîchement repeint."

Deux dessus de porte dont il dit : " Depuis quelques jours les *deux dessus de porte* sont en bon état, ainsi que le *Petit flûteur*."

(1) Jean Restout a sa biographie dans tous les recueils : C'est le membre le plus distingué d'une famille qui a formé une dynastie de peintres estimés dont cinq, au moins, ont laissé un nom. S'il faut mettre de côté le Wariscoud de nos comptes, je crois que l'attribution de Jean ou de Thomas Restout fournit le plus de probabilité. La signature abrégée *Jn.* ou *Th.* prend volontiers la forme d'un *W* sous certaines plumes et *Restout* pour *Riscoud* n'offre aucune difficulté. La position des Restout les mettait à même d'avoir la commande du portrait du roi.

(2) Ce tableau est conservé dans la galerie du Musée et porte au catalogue, n° 8, le titre : " LA VIERGE AUX RAISINS "

J'aurais pu, si je ne répugnais aux trop longs développements pour les choses minimes, analyser chacun des documents sur lesquels s'appuie ma communication, au besoin donner le texte de la délibération du 9 mai 1825, de la correspondance municipale et préfectorale échangée avec l'artiste Préal, et conduire le texte jusqu'aux mentions des mandats de paiement; mais toute œuvre doit être proportionnée et vous m'approuverez, je l'espère, de me borner au strict nécessaire.

Pauvres portraits, en ne comptant que notre siècle, ils nous sont arrivés sous trois restaurations successives, celle de Préal, celle de Meunier (1849), celle de Jacquand (1855) :

Que vouliez-vous qu'ils fissent contre trois ?



LES CANADIENS DE L'ILE SAINT-JEAN

A BOULOGNE

1758-1764

Lecture faite en Séance Académique le 6 Juillet 1887,
par M. Ernest DESEILLE, *secrétaire.*

« Les Canadiens sont arrivés icy de l'Acadie le 26 décembre 1758 et sont partis le 22 novembre 1764 pour la Cayenne, dans le vaisseau nommé *Les deux Frères*, appartenant à MM. Guillaume et Jean-François Coilliot », etc. *(Livret de J. Cavillier, Bull. Soc. Acad. t. 1 p. .)*

Ainsi s'exprime Jacques Cavillier, l'unique contemporain qui, à ma connaissance, ait parlé de cet évènement intéressant à plusieurs titres.

Pour trouver des renseignements sur le nombre des expatriés et sur leur séjour en notre ville, il faut parcourir un grand nombre d'actes déposés aux archives communales, dont le dépouillement attentif permet d'ajouter à la note si concise des chroniqueurs boulonnais, que les Canadiens, au nombre de 179 : (Lettre de l'Intendant, Arch. comm.) transportés par les ennemis de l'Etat, (Requête de J. Dugast n° 1563) et qui habitaient en majorité sur la paroisse de St-Pierre et St-Paul, en l'île St-Jean, avaient été forcés par la tempête d'aborder à Boulogne) (Reg. de cathol. acte du 23 décembre 1759.)

Peut-être m'excuserait-on si, à propos de cet épisode du grand drame colonial, je répétais ce que l'histoire a dit de la lutte qui amena la perte de la colonie

française par excellence, et si je m'indignais contre la barbarie que les Anglais renouvelèrent au XVIIIe siècle d'une déportation en masse de vaincus dont l'indomptable amour pour la mère patrie était le seul crime ; mais cette répétition, si intéressante qu'elle pourrait être, n'en serait pas moins une répétition et je comprends différemment le devoir des travailleurs de province. S'ils veulent être utiles, qu'ils disent simplement ce que personne n'a dit, ce qu'ils peuvent dire sur le témoignage de documents non connus ; n'eussent-ils que deux lignes de texte nouveau, ces deux lignes s'ajouteront au trésor de l'histoire, tandis qu'en agissant différemment ils restent des compilateurs dont tout le mérite est dans l'habilité de démarquage, habileté que quelques-uns poussent assez loin. Ne les troublons pas plus que leur conscience ne les trouble en leur petit métier et revenons aux Canadiens.

La date d'arrivée, précisée par J. Cavillier, reçoit une espèce de confirmation dans un acte de décès, inscrit sur le registre de l'hôpital le 27 décembre 1758. Il y eut dès le lendemain une première victime : les autres allaient suivre à peu d'intervalle et dans une proportion effrayante, comme nous le verrons bientôt.

Cent soixante-dix-neuf malheureux, tombés comme une charge supplémentaire sur une ville déjà obérée, on conçoit l'embarras de notre échevinage. Logement, chauffage, subsistance, il faut pourvoir à tout, et on a pourvu à tout, si nous en croyons le mémoire de Deulin (Arch. n° 24) où est inscrit le prix du montage des lits et le salaire de six hommes qui aidèrent à charger le bois porté aux Capucins pour les Canadiens.

Les bonnes âmes s'émurent aussi, et le bureau des pauvres étendit ses charités sur les naufragés.

Mais il était du devoir de nos magistrats de faire connaître à l'intendant de Picardie que la Ville n'aurait pu continuer longtemps à subir une pareille charge qui incombait au Gouvernement, et l'intendant leur répondait le 6 janvier 1789 de s'entendre avec le subdélégué.

Que fut-il arrêté alors ? D'après une lettre du 12 mars suivant, on apprend que les Canadiens, assimilés aux troupes de garnison, recevaient une solde du roi, six sous par tête, je crois, —, et qu'ils étaient logés chez les habitants comme les soldats, avec plus de gêne cependant, « à cause des femmes et des enfants » (Arch. comm. n° 917).

C'est pour remédier à cet inconvénient du logement, à cette charge pouvons-nous ajouter, car les Boulonnais avaient encore à supporter le régiment de Vierzet, que les maire et échevins, sous la date du 12 mars 1759, écrivaient à l'intendant, s'il ne jugeait à propos d'envoyer les Canadiens dans les villes voisines, de les mettre à Desvres « où ils trouveraient à vivre à bon compte et de l'ouvrage pour tous, soit aux champs, soit dans les forêts, soit comme ouvriers d'une petite manufacture de frocs établie depuis longtemps. » (Arch. comm. n° 917).

L'intendant comprend bien la sollicitude de nos échevins pour leurs administrés ; mais il ne veut pas que ce soit aux dépens des malheureux déportés. Il répond qu'il va examiner la proposition. Il tient surtout à ne pas faire sortir les « Acadiens » de Boulogne sans les mettre tout d'un coup en état de gagner leur vie, parce qu'il prévoit qu'ils cesseront de recevoir les secours du roi dès qu'ils quitteront la Ville.

Ces secours étaient modiques, et devinrent insuffisants lorsque la maladie atteignit tour à tour chaque famille exilée, épuisa toutes leurs ressources, tout leur crédit. Alors la charité inspira à l'un de nos magistrats un système de comptabilité dont il fit plus tard un aveu naïf à l'intendant d'Amiens, lorsqu'il lui écrivait, le 22 février 1763, qu'il avait reçu du caissier de l'octroi les sols accordés aux habitants de l'île St-Jean, comme si ces habitants étaient restés au nombre de 179, car les sols de ceux qui mouraient servaient à payer les dettes contractées dans leur maladie (Arch. comm. 938.)

Dans cette colonie transplantée, il y avait des exilés de tout âge, depuis les vieillards septuagénaires jusqu'aux enfants à la mamelle. Les misères supportées avaient débilité leur corps : ils furent une proie facile pour la mort qui les faucha sans pitié.

Que pouvaient-ils faire pour gagner leur subsistance en une petite ville sans industrie autre que la pêche et la course ? La course de mer ! Mais voilà ce qui va le mieux aux jeunes gens valides : ils y trouvent les moyens de se venger contre les Anglais leurs bourreaux. Tous n'ont pas la malchance de Joseph Dugast, l'un d'eux, embarqué comme novice à bord du Corsaire : la *Marquise de Nazelle*, qui, pour entrée en exercice, subit un échouement, la perte de ses effets et le refus d'autres vêtements. Comment travailler à peu près nu, au mois de février, à bord d'un bateau ? La rigueur du temps le force à quitter le Tréport où se trouvait le bâtiment et à venir chercher à Boulogne les secours qu'on lui refusait. Fut-il soupçonné de désertion par l'armateur ? A peine arrivé en notre ville, il se rend chez le père de cet armateur qui promet d'en parler à son fils. Ce fils a

mauvaise tête semble-t-il. Du moins on apprend par une enquête que, se faisant suivre de quatre fusiliers d'un prochain corps de garde, il se met à la recherche de Joseph Dugast. Apprenant « qu'il se chauffe chez Mme Sauvage » il entre, sabre nu, dans cette maison, et, sans explication, en porte deux coups sur le bras du novice. D'un troisième coup il menaçait la tête, lorsque l'intervention d'un voisin sauva la victime d'une mort certaine.

C'est du moins ainsi que Dugast raconte l'aventure ; Mme Sauvage et deux autres témoins ne parlent que des coups de sabre sur le bras, « dont le sang jaillit abondamment. » Dugast fut tellement saisi « qu'il n'eut la force ni de se plaindre ni de crier. " La bonne Mme Sauvage veut le protéger, mais l'armateur, le fils Bray, l'insulte, la menace, et oblige sa victime à le suivre chez son père, (Arch. n° 1563).

Voilà bien un procédé de corsaire !

Si tous les armateurs ne ressemblaient pas à celui-là, le métier présentait d'autres dangers. Ainsi, on constate bientôt qu'il y a sept Canadiens dans les prisons d'Angleterre et nos registres de catholicité portent mention de services chantés pour le repos de l'âme de deux d'entre eux " morts au service du roi " prisonniers de guerre.

Mais qu'étaient ces dangers qui avaient leur gloire, auprès de celui que les exilés trouvèrent dans l'acclimatation ? Jamais colons ne furent plus éprouvés !

Au lendemain du naufrage une première victime, un enfant de trois ans.

Le mois suivant, janvier 1759, sept décès frappant l'enfance et la jeunesse, de 9 mois à 18 ans.

En mai, une fille de 17 ans.

En octobre, une femme de 72 ans.

Ce n'est rien jusque là, mais une épidémie de petite vérole prend vingt sujets de la mi-novembre à fin décembre et cinq dans le mois suivant, soit vingt-six décès sur les cent soixante-dix réfugiés restant de la colonie, presque la sixième partie en deux mois et demi.

Les naissances ne compensaient pas. A peine nés, les enfants semblaient voués à la mort et six jeunes Acadiens, nés en notre ville, sont morts le 2e ou le 5e jour de leur naissance.

Que de deuils, coup sur coup, frappent parfois la même famille jusqu'à l'extinction ! Quels regrets alors pour le pays natal où ils vivaient, poussés de la terre où ils mouraient !

L'année 1760 prit encore six victimes ; trois en 1761, deux en 1762 ; quatre en 1763 ; quatre en 1764 ; en totalité cinquante-six, triple dîme payée à l'acclimation par les cent soixante-dix-neuf naufragés de l'île Saint-Jean.

Et les alliances entre elles, que révèle la liste de ces familles (liste dressée d'après les actes de baptême, de mariage et d'enterrement de nos paroisses) ont fait de leur séjour à Boulogne un deuil continuel pour toutes, et dans ce deuil, la misère, l'amertume du pain de l'exil, Sa Majesté toujours désireuse de réduire les secours que, du reste, elle devait étendre à d'autres Canadiens débarqués à Lorient. — Oh ! la pénible situation !

A Boulogne on s'en émut ; pour leur venir en aide, on puisa même à la caisse de charité du pays. Une somme de six cents francs fut prise dans la bourse des pauvres, afin de soulager leur misère ; on pria l'intendant d'autoriser que, sur le reliquat de compte provenant de l'emprunt dont nous avons parlé ci-dessus, quand notre

échevinage percevait les sols des décédés, on dépensât ce qu'il fallait pour acheter des souliers et des chemises aux plus pauvres, lors de leur départ de Boulogne.

En 1763, on parlait de Sainte-Lucie, où ils devaient être envoyés ; mais d'après le livret de J. Cavillier ils ne partirent que le 22 novembre 1764 pour la Cayenne. Le capitaine Duhamel, du Tréport, commandait le vaisseau qui fit la traversée, déclarée très heureuse, en 49 jours, sans maladie aucune.

Mais comme si la mort avait eu regret de n'avoir pas frappé les passagers, elle enleva le capitaine dans son trajet de Cayenne à la Martinique.

Etaient-ils tous partis ? N'y a-t-il pas dans notre population des descendants de ces exilés ayant trouvé une nouvelle patrie et une nouvelle demeure familiale ?

Je consulte les noms de ma liste et dès le second je rencontre un Firmin Aucoin qui, en 1785, se marie à Boulogne et qui devient le père de Mme Haffreingue-Aucoin dont l'un des fils a le prénom du grand'père.

Il y a des Sauvé, et M. Ernest Quignon est le descendant de Quignon-Sauvé ?

D'autres encore, sans doute, mais j'avoue mon ignorance à leur égard et il est sage de temps à autre de dire : je ne sais pas. C'est une assez bonne conclusion et ce sera la mienne.



L' "HIMNE DES PATRIOTES"

Etude lue en séance académique le 3 août 1887,
Par M. Ern. DESEILLE secrétaire.

Les premiers exemplaires de la *Marseillaise* parurent dans ce qu'on appelait les *imprimés à deux liards*, placards encore en usage et qui pénètrent partout.

Sans doute, quelqu'un cherchera un jour à chiffrer le nombre des éditions successives de l'*hymne* des patriotes, et les couplets d'actualité qu'on y ajouta.

Dans un recueil des *Chansons*, *vaudevilles* et *pots pourris patriotiques*, publiés vers la fin de l'année 1792, la *Marche des Marseillais* ouvre le volume et l'on trouve le couplet des enfants :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

avec cette note : " ce couplet a été ajouté ; on le met dans la bouche des enfants. "

Un *nota* final contient cette phrase énigmatique : " Le nom de *Rouget*, qui se trouve dans les imprimés à deux liards, n'est pas celui de l'auteur. "

Cela veut-il dire qu'il s'appelait, non pas Rouget, mais Rouget de l'Isle ; voulait-on déjà dépouiller notre Tyrtée de sa sublime inspiration ?

Il serait curieux de savoir si tous les départements ont imité le nôtre et ont fait imprimer, par délibération, l'hymne des patriotes.

On trouve ce texte dans notre *registre aux loix*. Or, chaque mairie devait alors consacrer un registre semblable à l'enregistrement de tous les actes législatifs.

A Boulogne, nous avons la série complète des volumes formant ce registre très instructif, véritable thermomètre de l'intensité calorique de l'époque.

Il a pour titre :

REGISTRE SERVANT A L'ENREGISTREMENT DES DÉCRETS LUS A L'AUDIENCE ET AFFICHÉS.

Et, f° 90, après un acte daté de Boulogne, le 21 février 1793.

. . . .

Se trouve :

« HIMNE DES PATRIOTES »

« *Imprimé par délibération du Conseil Général d'administration du Pas-de-Calais, prise en séance du 6 février de l'an second de la République française pour être envoyé et chanté, au son de la cloche, dans toutes les Communes de son arrondissement.* »

Voici l'ordre des couplets qui ne diffèrent pas du texte connu :

1 Allons enfans de la Patrie
. . . .
2 Que veut cette horde d'esclaves
. . . .
3 Quoi ! des cohortes étrangères
. . . .
4 Tremblez tyrans et vous perfides
. . . .
5 Français, en guerriers magnanimes,
. . . .
6 Amour sacré de la Patrie !
. . . .

Le couplet chanté par les enfants ne s'y trouve pas, mais il y en a trois autres moins connus :

Aux autres Peuples

Et vous qu'un froid despote outrage
Sortez d'un coupable sommeil ;
Peuples ! d'un généreux courage
Le succès suivra le réveil, (bis)
De vos tyrans et de vos prêtres
Brisant le sceptre audacieux
Vengez et la terre et les cieux
Et les manes de vos ancêtres.

Aux armes.....

Quand pour signaler sa puissance
Le fabricateur souverain
Nous fit présent de l'existence
Asservit-il le genre humain ? (bis)
Jaloux d'un volontaire hommage
Il nous donna la liberté ;
C'est insulter à sa bonté
Que de plier sous l'esclavage.

Aux armes.....

A Georges, tiran d'Angleterre

Toi, perfide roi d'Angleterre
Ta rage n'a donc plus de freins
Dans ton imprudente colère
Tu ne cache *(sic)* plus tes desseins (bis)
Mais, traître, crains pour ta couronne
Elle chancelle sur ton front
Pour ton orgueil, ah ! quel affront
De voir bientôt crouler ton trône.

Aux armes, citoyens, formez vos bataillons
Marchez (bis) du sang des rois engraissez vos sillons,
Marchons (bis) du sang des rois engraissons nos sillons.

Vient ensuite un acte daté du 24 février 1793 ; l'enregistrement de " l'HIMNE DES PATRIOTES " eut donc lieu entre le 21 et le 24 février 1793. (1)

On y remarquera la variante " engraissons " au lieu d' " abreuvons nos sillons. "

Le citoyen Dolet, imprimeur à Boulogne, a publié " un *Recueil de chansons patriotiques* pour servir à la " fête civique qui sera célébrée dans la commune de " Boulogne le second décadi du mois Brumaire " (10 novembre 1793.)

La première a pour titre : MARCHE DES ENFANS DE LA PATRIE ; titre donné à *la Marseillaise* ; les couplets se suivent ainsi :

— I Allons, enfans de la Patrie
— II Que veut cette horde d'esclaves
— III Quoi ! des cohortes étrangères
— IV Tremblez tyrans et vous perfides
— V Français, en guerriers magnanimes
— VI " Couplet pour les enfans "
— VII Amour sacré de la Patrie !

(1) A propos de la Fête Nationale du 14 Juillet 1880, M. J. F.·., ingénieur civil, a publié, d'après un manuscrit de 1793, le chant de la *Marseillaise*, avec sept couplets inédits (Paris Montmartre. Impr. Robert at Buhl, 48, rue Berthe) et la gravure représentant Rouget de Lisle chantant la *Marseiltaise* en 1792, chez Dietrich, maire de Strasbourg. Les couplets inédits ne valent guère mieux que les trois que nous donnons et il est difficile d'en croire Rouget de Lisle l'auteur. La *Marseillaise* fut un cadre où chaque province accrocha ses colères et ses vœux.

Le couplet pour les enfants qui, dans le recueil de Paris, venait le cinquième, est le sixième dans celui de Boulogne ; ce dernier recueil donne une variante au refrain du VII[e] couplet :

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons;
Marchez, marchez;
Du sang des rois purgez les nations;
Marchons, ça ira, marchons, car ça va,
Du sang des rois purgeons les nations.

Un poète quelconque — il ne s'est pas nommé — sous le titre de *chant Républicain,* voulant lutter sans doute avec Rouget de l'Isle, avait déposé les paroles suivantes le long de l'air et du refrain de l'hymne des patriotes:

Levez-vous ardente jeunesse
Éveillez-vous au cri de Mars ;
Déjà l'indomptable sagesse,
A déployé nos étendarts ([bis])
Couvrez-vous de sa noble égide
Et forts du nom Républicain,
Renversez le fer à la main
Cette horde liberticide
Aux armes, citoyens,
Formons nos bataillons,
Marchons, marchons,
Qu'un sang impur *inonde* nos sillons.

Il y a six couplets, et l'imitation s'y poursuit de

couplet en couplet jusqu'au dernier qui veut remplacer le texte sublime d'*Amour sacré de la Patrie* par :

Toi qui nous tiras d'esclavage
Magnanime divinité,
Achève aujourd'hui ton ouvrage,
Nous t'implorons, ô Liberté ! (bis)
Puissent ces jeunes patriotes
Être vainqueurs par la vertu,
Et voir, à tes pieds abattu,
Périr le dernier des despotes.
Aux armes.....

Rien ne met en plus haut relief l'inspiration de Rouget de l'Isle que cette plate imitation des mêmes idées.

Il y eut plusieurs autres imitations, paraissant émaner des mêmes sentiments. On prenait le rythme seulement, comme dans le

Chant de guerre dédié aux Marseillais.

Ennemi de la tyrannie
De deux Césars peuple vainqueur ;
Braves Marseillais, la patrie
Attend tout de votre valeur.
Courez, volez, sur nos frontières
Faites flotter vos étendards,
Le feu brûlant de vos regards,
Glacera de vils mercenaires !....
La gloire, Marseillais, vous appelle aux combats
Marchez, marchez, et les tyrans n'auront plus de soldats.

Il y a sept couplets : le cinquième est le meilleur.

Pour ensevelir l'esclavage
Vous avez juré de mourir,

Ce serment fait par le courage
Vos grands cœurs sauront le tenir. (bis)
Le sang que coûte la victoire
Ne doit pas être regretté :
On naît à l'immortalité
Quand on meurt aux champs de la gloire.
La gloire, Marseillais, etc.

L'ELOGE DE THIONVILLE ET DE LILLE a pour titre : *Couplets pour servir de suite à l'hymne national* et ces couplets rentrent dans la série des couplets d'actualité dont la collection serait à « faire ». L'éloge en contient quatre et le dernier est assez énergique :

Oui, du joug de la tyrannie,
Un dieu vengeur nous a sauvé :
Oui, du bonheur de la patrie,
Enfin le jour est arrivé. (bis)
Tout peuple, fatigué d'un maître
Si l'énergie est dans son cœur
Pour se voir libre du malheur
N'a qu'à s'écrier, s'il veut l'être :
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons
Marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos
(*Recueil*, p. 77.) [sillons.

Les Français dans la Belgique par J. M. Girey, rentrent dans la catégorie, quoique le refrain soit changé :

Le fier tyran de la Belgique
Fuit devant nos soldats vainqueurs,
Liberté ! de ton culte antique
Tu vois rétablir nos honneurs,
Devant toi vole la victoire,

Le bonheur marche sur tes pas.
Règne à jamais dans ces climats
Rends les à leur première gloire.
Belges, Liégeois, amis, venez sous nos drapeaux
Marchez, marchez, ne formons tous qu'un peuple de [héros.

Cinq couplets. (*Recueil* p. 88.)

Je terminerai cette note en formulant un vœu.

Notre Société Académique, sans sortir de sa neutralité politique, ne pourrait-elle pas soumettre aux organisateurs du Centenaire de 1789, l'idée toute littéraire de grouper en un volume le texte primitif, les variantes d'actualité et les imitations de *la Marseillaise*. Il suffirait, je crois, de faire un appel à tous les archivistes et, la moisson faite, il n'y aurait plus qu'à former la gerbe.

COMPOSITION
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE
EN 1887

Bureau de la Société.

Président	MM. Aug. HUGUET, ✪, sénateur du Pas-de-Calais, ancien Maire de Boulogne.
Vice-Président.......	F. FARJON, ✻ O., ✪, conseiller municipal.
Secrétaire-Perpétuel ..	L'ABBÉ HAIGNERÉ, ✪ I.
Secrétaire-Annuel	ERN. DESEILLE, ✪.
Bibliothécaire-Archiv..	H. RÉVEILLEZ.
Trésorier	G. ALLAUD.

Membres Honoraires Fondateurs.

MM. FARINCOURT (de) ✻, ancien s.-préfet de Boulogne.
LEVERT, ✻, ancien préfet du Pas-de-Calais.

Membres Honoraires de Droit.

M. le Préfet du Pas-de-Calais.
Mgr l'Evêque d'Arras.
MM. Le Sous-Préfet de Boulogne.
Le Maire de Boulogne.
Le Maire de Calais,

Membres Honoraires Élus.

6 octobre 1875.	FLEURY, recteur de l'Académie de Douai.
	GOSSELET, professeur à la Faculté de Lille.
	D[r] Ern. HAMY, ✻, conservateur du Musée du Trocadéro.
17 janvier 1877.	WATERTON DE WALTON.
	A. LIPSIN.
8 octobre 1884.	HÉRON DE VILLEFOSSE.
7 janvier 1885.	PLATRIER, I. ✿, principal du Collège communal.

Membres Titulaires Résidants Fondateurs.

MM. BARY, notaire.

BÉNARD, (Louis), ✿, secrétaire en chef de la Mairie.

DESEILLE (Ernest), ✿, archiviste de la Ville.

HAIGNERÉ (l'abbé), I. ✿, curé de Menneville.

HURET-LAGACHE, ✻, filateur, maire de Condette.

LEFEBVRE (A.), directeur de l'octroi municipal, en retraite.

MADARÉ, avocat.

MARTEL, (A.) I. ✿, principal du Collège communal en retraite, bibliothécaire de la ville.

ROSNY (Hector de), ancien président de la Société des Amis des Arts.

Membres Titulaires Résidants,

NOMMÉS A L'ÉLECTION.

19 octobre 1864. MM. OVION père, ✻, docteur en médecine.

10 janvier 1866.	RIGAUX (Edmond), libraire.
	Dr Emile SAUVAGE, I. ✪, conservateur des musées communaux.
4 mars 1868.	JONCQUEL (l'abbé); curé de St-Nicolas.
10 septembre 1873.	Achille DUBARLE, professeur en retraite.
10 février 1875.	Camille LE ROY, imprimeur.
2 juin 1875.	Auguste HUGUET, ancien maire de Boulogne, sénateur.
6 octobre 1875.	DELCOURT, notaire.
1er décembre 1875.	Noël PICHON, architecte de la Ville.
2 février 1881.	N. AUDIBERT, O. ✻, conseiller municipal.
—	SAGNIER-CHRISTOL, président du Comité de la Bibliothèque Populaire.
17 janvier 1883.	H. MORY, ✪, président de la Société des Concerts populaires.
7 janvier 1885.	LEBEAU (Charles), négociant.
1er avril 1885.	LONQUÉTY (Pierre), ✻, président de la Société Humaine.
—	de ROSNY (Arthur).
3 novembre 1886.	LONQUÉTY (Maurice), chimiste.
1er décembre 1886.	Dr AIGRE, conseiller municipal.
—	CARMIER (Etienne), banquier.

16 février 1887.	CARMIER (Emile), conseiller municipal.
13 avril 1887.	Dr OVION fils.

Membres Titulaires Non-Résidants.

1er février 1865. MM.	LEFEBVRE (l'abbé F.), ancien curé d'Halinghen.
2 juillet 1872.	Ernest LEJEUNE, administrateur du Musée de Calais.
5 mars 1884.	Albert LAVOCAT.
4 février 1885.	LECAT (Jules).
13 avril 1887.	LANDRIN, juge de paix.

Membres Associés

NOMMÉS A L'ÉLECTION.

7 mai 1873.	Eugène HERMANT, rentier.
18 octobre 1876.	Eugène HAUTIN.
13 juin 1883.	J. HURET.
12 septembre 1883.	Ch. VAREY, ✻.
1er avril 1885.	CAUDEVELLE (E. J.)

Membres Correspondants.

19 octobre 1864. MM.	CUCHEVAL-CLARIGNY, O. ✻, ancien conservateur de la Bibliothèque de Ste-Geneviève, membre de l'Institut, à Paris.
	D'HÉRICAULT (Ch.), ✻ homme de lettres, à Paris.
9 novembre 1864.	DRAMARD (E.), conseiller à la Cour d'appel de Limoges.

4 janvier 1865.	SENS (Edouard), ✱, Député, à Arras.
1er mars 1865.	CHAUVEAU (Louis), ✱, avocat, à Paris.
7 mars 1866.	RATTIER DE SUSVALLON (Ern. de), homme de lettres, à Bordeaux.
2 mai 1866.	REGNAULT (Gustave), I ✪, principal du Collège de Péronne.
10 octobre 1866.	COURTOIS, élève ingénieur des constructions navales, à Paris.
6 mars 1867.	VIGIER, conservateur des hypothèques, à Villeneuve d'Agen.
3 avril 1867.	DARD, (baron).
6 novembre 1867.	DUPONT (Edouard), membre de l'Académie royale de Bruxelles, à Dinant (Belgique).
3 juin 1868.	MILLIEN (Achille), lauréat de la Société Académique, à Beaumont-la-Ferrière.
10 avril 1872.	MAGNIER (Edmond), direc- de l'*Évènement*.
10 septembre 1873.	P. DEWISME, greffier du Tribunal civil.
4 février 1874.	Georges VALLÉE, de St-Georges près Hesdin, membre de plusieurs sociétés savantes.
4 novembre 1874.	Jules LION, conducteur des

	ponts et chaussées, à Paris.
2 juin 1875.	Jules-Marie RICHARD, ancien archiviste du Pas-de-Calais.
6 octobre 1875.	GIARD, professeur à la Faculté sciences de Lille.
	CHAPLAIN-DUPARC, professeur à la Faculté de Lille.
3 novembre 1875.	HOLFERG, à Stockolm.
	Charles BARROIS, professeur à la faculté de Lille.
	DUHAUSSET, lieutenant-colonel en retraite.
	Adolphe DELHAYE, professeur au lycée de St-Omer.
	Constant LE TELLIER, ancien professeur au collège de Lisieux.
10 janvier 1876.	BIEZ, ✿ A., percepteur.
18 octobre 1876.	Auguste LEPRINCE, professeur d'histoire, au Collège de Vanves.
7 novembre 1877.	Baron de CALONNE.
	Laurens de COUCKELAÈRE.
	SARDOU (A. L.).
?	de WITASSE (Gaëtan).
3 avril 1878.	LEFEBVRE.
6 novembre 1878.	BORTIER.
7 mai 1879.	CAZIN (Henri), ✻, docteur, membre correspondant de de l'Académie de médecine.

5 décembre 1879.	BRUN, ✿ A., architecte, à Nice.
	BERNAERT.
14 avril 1880.	LORIQUET, ✿ A., archiviste du Pas-de-Calais.
1er décembre 1880.	PINSET (Raphaël), directeur d'Ecole communale, à Paris.
2 février 1881.	ENLART (Camille), élève de l'école des Chartes.
8 février 1882.	ROGER.
17 janvier 1883.	MOREAU (Frédéric).
6 août 1884.	PAGART D'HERMANSART.
16 février 1887.	L. de G. JULIEN.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Abbeville. — Société d'émulation.
Aix. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
Amiens. — Académie.
Société des antiquaires de Picardie.
Société Linnéenne du Nord de la France.
Angers. — Société industrielle.
Société Linnéenne.
Angoulème. — Société archéologique et historique.
Annecy. — Société Florimontane.
Arras. — Académie des sciences, lettres et arts.
Société centrale d'Agriculture.
Autun. — Société Eduenne.
Auxerre. — Société des sciences naturelles de l'Yonne.
Avesnes (Nord). — Société archéologique de l'arrondissement.
Bar-le-Duc. — Société des lettres, sciences et arts.
Besançon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
Blois. — Société des sciences et lettres.
Boulogne-sur-Mer. — Société d'agriculture.
Société médicale.
Brest. — Société académique.
Bruxelles. — Société malacologique.
Caen. — Institut des provinces.
Académie.
Cambrai. — Société d'émulation.

Châlons (Marne). — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

Châlons-sur-Saône. — Société d'histoire et d'archéologie.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique.

Chauny. — Societé académique.

Cherbourg. — Société académique.

Christiana. — Université.

Colmar. — Société d'histoire naturelle.

Cordoba. — Académie nationale.

Dijon. — Commission archéologique du département de la Côte-d'Or.

Académie.

Douai. — Société d'agriculture, sciences et arts.

Dunkerque. — Société Dunkerquoise.

Epinal. — Société d'émulation des Vosges.

Evreux. — Société libre d'agriculture, sciences et arts.

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques.

Hâvre. — Société havraise d'études diverses.

Laon. — Société académique.

Lille. — Commission historique du Nord.

Société géologique du Nord.

Comité flamand de France.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.

Mâcon. — Académie des sciences, arts, belles-lettres et agriculture.

Marseille. — Académie.

Société de statitisque.

Comité médical.

Meaux. — Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne.

Montbéliard. — Société d'émulation.
Montpellier. — Société médicale d'émulation.
Moulins. — Société d'émulation.
Nantes. — Société académique.
Nevers. — Société Nivernaise des sciences et des arts.
Nice. — Société des sciences, lettres et arts.
Nîmes. — Académie du Gard.
Noyon. — Comité archéologique.
Orléans. — Société archéologique de l'Orléanais.
Paris. — Société anthropologique.
Société de géologie.
Société française de numismatique.
Comité des travaux historiques et des sociétés savantes.
Société des études historiques.
Musée Guimet.
Société Philotechnique.
Perpignan. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
Poligny (Jura). — Société d'agriculture, sciences et arts.
Privas. — Société des sciences naturelles de l'Ardèche.
Reims. — Académie.
Rodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Rouen. — Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie.
Commission départementale des antiquités.
Saint-Etienne. — Société d'agriculture, sciences, industrie, arts et belles-lettres.
Saint-Jean d'Angély. — Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie.
Saint-Quentin. — Société académique.
Saint-Valery-en-Caux. — Société de géographie.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique.
Toulon. — Société académique du Var.
Toulouse. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Tours. — Société d'agriculture, sciences, etc.
Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts.
Verdun. — Société philomatique.
Vervins. — Société archéologique " La Thiérache ".
Washington (E. U.) — Smithsonian institution.



ERRATA et ADDENDA

PAGE 25. — Ajoutez ce qui suit aux œuvres de J. F. Henry : — *Notice sur les Morins et les Atrébates*, anciens peuples du département du Pas-de-Calais, par M. Henry, adjudant du génie, membre de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne et de l'Académie Celtique, de la page 543 à la page 554, dans l'*Annuaire du Pas-de-Calais* pour 1810. (Communication de M. l'abbé D. Haigneré).

PAGE 82. — Note ligne 18, lisez *négligée* et non *négligé*.

PAGE 87. — Après les mots « *ainsi se faisait nommer Pierre Ange Romain* » ajoutez à la note : « *Pierre Ange Romain est né* « *à Honfleur le* 30 *octobre* 1751 (voir copie de l'acte de naissance « donnée à la Bibliothèque publique de Boulogne par M. F. « Cossonnet.) »

PAGE 89. — Note 1, ajoutez une virgule après *Calonne*.

PAGE 92. — 2e ligne, suite de la note page 91, lisez : « chez le « sieur *Sannier* » et, 4e ligne, lire aussi Sannier et non *Souscivelle*.

PAGE 126. — Lignes 6 et 7 — lire *Gabriel-Charles-André Abot de Bazinghen*, — ligne 18, lire le *Sieur du Riez*, — dernière ligne, lire *Arthur de Rosny*.

PAGE 133. — (Distique 2e ligne lire :

Quàm sit magnànimus quàm sit inanis homo

Corrigez aussi cinq lignes plus bas quàm.

PAGE 137. — 1re ligne lire HORA ANTE MERIDIEM VIIA
— 4e — BRITANNIAM.....

PAGE 139. — Distique, lire *magnanimus*, et dernière ligne lire *reliquœ*.

PAGE 151. — Inscription latine 1re ligne, dernier mot, lire *profecti*, — 2e ligne, mettre un point après *an*.